

DOCUMENT RESUME

ED 214 385

FL 012 834

AUTHOR Juhel, Denis  
 TITLE Bilinguisme et traduction au Canada. Role sociolinguistique du traducteur. (Bilingualism and Translation in Canada. The Sociolinguistic Role of the Translator).  
 INSTITUTION Laval Univ., Quebec (Quebec). International Center for Research on Bilingualism.  
 REPORT NO ICRB-B-107; ISBN-2-89219-108-4  
 PUB DATE 82  
 NOTE 14lp.  
 LANGUAGE French

EDRS PRICE MF01/PC06 Plus Postage.  
 DESCRIPTORS Biculturalism; \*Bilingualism; English; Foreign Countries; French; \*Interpreters; Language Variation; \*Official Languages; \*Sociocultural Patterns; \*Sociolinguistics; \*Translation  
 IDENTIFIERS Canada

ABSTRACT

This study concerns the problems posed by modes of interlinguistic communication, translation, and individual bilingualism, on which depend the quality of relationships between two ethnic communities belonging to a single political entity. It also addresses a frequent question about the need for translation in a bilingual country like Canada. The discussion involves the extent and quality of bilingualism in the Canadian population, bilingualism and biculturalism, the role and function of translation in an officially bilingual country, and reflection on the nature of the translation act. After an introductory review of the history of the French language and sociolinguistic geography in Canada, the discussion moves to the distinction one must make between institutional bilingualism and biculturalism on the one hand, and individual bilingualism on the other. A third chapter analyzes the scope and role of French translations in the socioeconomic and political life of Canada. Finally, the study attempts a theoretical and practical analysis of the role and nature of both oral and written translation. By way of conclusion, the findings of each chapter are synthesized in order to define the relationship which should link translation to other forms of bilingualism. (AMH)

\*\*\*\*\*  
 \* Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made \*  
 \* from the original document. \*  
 \*\*\*\*\*

Denis Juhel

Bilinguisme et traduction au Canada  
Rôle sociolinguistique du traducteur

Publication B-107

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION  
NATIONAL INSTITUTE OF EDUCATION  
EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION  
CENTER (ERIC)

This document has been reproduced as  
received from the person or organization  
originating it.

Minor changes have been made to improve  
reproduction quality

Points of view or opinions stated in this docu-  
ment do not necessarily represent official NIE  
position or policy

"PERMISSION TO REPRODUCE THIS  
MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY

ICRB

TO THE EDUCATIONAL RESOURCES  
INFORMATION CENTER (ERIC)."

1982

Centre international de recherche sur le bilinguisme  
International Center for Research on Bilingualism  
Québec

*Le Centre international de recherche sur le bilinguisme est un organisme de recherche universitaire qui reçoit une subvention de soutien du ministère de l'Éducation du Québec et une contribution du Secrétariat d'État du Canada pour son programme de publication.*

*The International Center for Research on Bilingualism is a university research institution which receives a supporting grant from the Department of Education of Quebec and a contribution from the Secretary of State of Canada for its publication programme.*

© 1982 CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LE BILINGUISME  
Tous droits réservés. · Imprimé au Canada  
Dépôt légal (Québec) 1<sup>er</sup> trimestre 1982  
ISBN 2-89219-108-4

## PREFACE

Les questions abordées dans cet ouvrage n'intéressent pas seulement le Canada ou les pays bilingues; elles se posent également dans un monde que tout rapproche (du gadget ménager aux idées les plus générales), alors que subsiste la barrière des langues. La langue universelle souhaitée par les humanistes du 19<sup>e</sup> siècle, esperanto ou volapük, n'a pas pris corps; par contre l'adoption comme véhicule commun de la langue dominante du monde occidental, l'anglais, soulève bien des oppositions. Dans un monde où tout s'assemble et se ressemble, faut-il d'ailleurs souhaiter qu'avec la disparition des spécificités nationales, coutumes, architecture, modes de vie, disparaissent aussi les langues nationales?

A constater les réactions émotives que déclenche toute menace faite à la langue maternelle, à voir les clivages qui se produisent entre ethnies suivant la ligne de partage des langues, la réponse est négative.

Elle l'est aussi sur un plan rationnel. Dans sa propre langue on plie sa langue à sa pensée, dans une langue étrangère on plie sa pensée à sa langue. Etre forcé de parler la langue de l'autre c'est à tous égards et en toutes circonstances être mis en situation d'infériorité, courtoisie ou colère, jeu d'esprit ou force de conviction, argumentation juridique ou résonance lyrique, exposé technique ou démonstration scientifique, rien n'est dans la langue seconde à la hauteur de ce qu'autorise la langue maternelle.

Les problèmes linguistiques que pose au Canada la cohabitation d'Anglophones et de Francophones, n'étaient connus hier encore que par les régions bilingues, aujourd'hui et toute proportion gardée, ils sont ressentis partout au monde, car partout une langue domine dans les rapports économiques ou culturels: l'anglais en Occident, le russe à l'Est, le japonais en Extrême-Orient, demain sans doute le chinois. Pour la plupart des pays, la langue étrangère constitue un passage obligé vers la croissance économique et pour la plupart des citoyens de ces pays elle est souvent un passage désiré vers l'imitation culturelle, vers l'assimilation à un monde de plus en plus moulé dans des formes uniques.

Ces déséquilibres dans le poids individuel des différentes langues, D. Juhel le signale avec raison, vont en s'accroissant car, au fur et à mesure que croît pour la population minoritaire le besoin d'apprendre la langue dominante, diminue pour les autres le besoin d'acquérir l'usage de la langue minoritaire.

Le déséquilibre de la traduction dans les différents sens linguistiques est également flagrant — on traduit beaucoup plus d'anglais en français que vice-versa... Ce déséquilibre se développe lui aussi, car on traduit tout sans chercher à séparer l'ivraie du bon grain. Sous l'influence du plus fort on traduit, même si cette influence est régressive, parfois même stérilisante.

Les problèmes psychologiques et politiques que posent l'usage et l'extension de certaines langues par rapport à d'autres sont considérables et pourtant dans un monde qui rétrécit de jour en jour, la communication entre les hommes trouve dans la multiplicité des langues une barrière incontestable.

Il n'y a plus alors que deux solutions qu'il conviendrait de rechercher parallèlement. le bilinguisme réel, absolu, d'un maximum d'individus, qui les mette en position de totale égalité devant leurs interlocuteurs et, pour le plus grand nombre, la traduction. Son rôle peut être capital car si en un premier temps elle apporte la culture dominante aux minorités, elle peut aussi leur fournir l'instrument nécessaire à la conservation de leur originalité en leur donnant un moyen d'expression généralement compris sans les forcer à renoncer à leur

langue propre. A l'heure actuelle, les traductions françaises d'ouvrages américains se multiplient dans tous les domaines en même temps que s'intensifie l'accès direct des populations francophones à la documentation rédigée en anglais, mais que la traduction en anglais se développe et elle fera surgir un espoir et pour la conservation du français et pour la diffusion de la pensée française.

La traduction peut assurer la préservation du génie de chaque langue nationale sans faire obstacle à l'enrichissement que comporte tout contact entre civilisations différentes. Mais pour cela il faut que ses mécanismes soient compris et que ses réalisations deviennent plus satisfaisantes. La traduction, à l'heure actuelle, est plus souvent génératrice de contamination de la langue d'arrivée par la langue originale, d'occultation de l'une et de l'autre par des expressions qui n'appartiennent ni à l'une ni à l'autre, d'opacification de la pensée des auteurs, qu'elle n'est gardienne de la langue d'arrivée et interprétation intelligente du texte de départ.

La traduction est un métier qui comme tout métier exige un savoir et un savoir-faire. Il faut savoir les deux langues en cause et être capable de réaliser les deux opérations nécessaires. comprendre le sens d'un texte, le réexprimer de façon à le faire comprendre. Si la traduction était réservée à des traducteurs, la nature de ces deux opérations serait comprise, leur réussite tentée. En l'état actuel des choses, il n'en est rien. Le texte une fois sorti de la plume de l'auteur est sans défense, livré à quiconque veut s'en emparer, prêt à être tronqué, défiguré, massacré, sa désacralisation entraînant l'abâtardissement de la langue dans laquelle il est "traduit".

Savoir deux langues n'équivaut pas à savoir deux fois une langue, sauf dans le cas extrêmement rare du "bilingue vrai". C'est, dans la plupart des cas, établir un rapport entre la langue maternelle et les différentes composantes de la langue étrangère. Dans celle-ci, il faut donc distinguer plus nettement que pour la langue maternelle, deux aspects diversement partagés, comprendre et parler, eux-mêmes différents dans l'oral et dans l'écrit. Les observations de D. Juhel permettent d'y voir plus clair dans la définition de la connaissance d'une langue étrangère. Il constate que l'acquisition d'un deuxième système phonologique se fait parfois indépendamment des autres structures de la langue en cause, des Canadiens francophones qui ignorent l'anglais acquièrent néanmoins sous l'influence des media américains une parfaite prononciation des noms de personne et de produits, et par suite de l'anglais. La langue étrangère se décompose ainsi en plages dissociées, prononciation, lexique, grammaire et stylistique, et chacune de ces plages représente une source d'interférences pour la langue maternelle. Mais si l'importance de la connaissance linguistique est indéniable, il faut aussi étudier les mécanismes de la traduction, les définir, puis former des traducteurs. A cet égard également, les réflexions de traducteur et d'enseignant de D. Juhel sont importantes.

Définir la traduction c'est avant tout définir les notions d'identité et d'équivalence. le sens du texte traduit doit être *identique* à celui de l'original, ses formulations verbales étant *équivalentes* du fait qu'elles désignent le même objet, concret ou abstrait, et non identiques du fait qu'elles ne signifient pas la même chose en soi. La traduction est généralement mauvaise lorsque ses formulations restent identiques aux équivalences établies au niveau des langues hors contexte, elle est bonne lorsqu'elle se fait désignation intégrale par des moyens linguistiques appropriés des sens de l'original. Dans le monologue de Hamlet le "this is the question" est traditionnellement traduit par "voici la question", il l'a été une fois par "tout est là!". "Etre ou ne pas être, tout est là!". La formule peut choquer, tant l'habitude de la traduction sémantique est prise, mais elle correspond parfaitement à l'effort de réexpression qu'exige la majorité des textes.

Les notions d'identité et d'équivalence sont aussi souvent confondues que celles d'identité et d'égalité qui donnent lieu à tant de dissensions idéologiques. "Les hommes ne seront jamais égaux", disent ceux qui tirent argument du fait que les hommes ne seront

jamais identiques pour leur refuser le droit à l'égalité. En traduction où les passions sont moindres il serait temps que la distinction soit comprise.

C'est dans son analyse du processus de la traduction que l'originalité de D. Juhel se fait sentir le plus nettement. La formule par laquelle il définit le rapport explicite-implicite du langage est à méditer par tout apprenti traducteur: "Pour employer une image, et en forçant quelque peu l'usage qui est fait de l'unité d'information, (le bit), on pourrait poser que le message de la langue de départ représente la somme de  $x + y$  bits,  $x$  étant le nombre de bits nécessaire à la compréhension du message, et  $y$  le nombre de bits d'information nouvelle. La "fidélité au message original" serait donc ce total, 10 bits par exemple. Peu importe que la traduction  $y$  parvienne par la somme de 2 bits d'implicite et 8 bits d'explicite là où l'original arrive à ce total par la somme  $4 + 6$ ."

C'est ainsi que sont résolus les problèmes dits culturels de la traduction, c'est ainsi que celle-ci retrouve sa liberté d'expression.

Si importante que soient les langues pour la traduction et la traduction pour les langues, il n'en reste pas moins que traduire n'est pas traduire une langue mais bien restituer chacun des sens d'un texte avec toutes ses nuances: Le processus de la traduction ne s'explique pas par une comparaison entre les langues, D. Juhel a raison de le souligner avec force. La traduction-résultat est néanmoins indissociable de la langue dans laquelle elle est exprimée: ou bien elle contribue à en conserver le génie, ou bien elle en accélère le pourrissement; à cet égard, l'auteur n'a pas toujours apprécié à sa juste valeur le véritable apostolat exercé depuis plus de 20 ans au Canada par J.P. Vinay et J. Darbelnet. La comparaison de deux stylistiques ne fournit sans doute pas l'instrument dont rêve l'apprenti traducteur, mais la stylistique comparée du français et de l'anglais, a ouvert les yeux des traducteurs sur la nécessité de différencier l'expression française de l'expression anglaise non seulement par le vocabulaire et la syntaxe mais bien aussi par la stylistique, c'est-à-dire par l'élément qui donne au texte sa clarté et son intelligibilité.

L'influence de la traduction sur les langues d'arrivée est capitale. De nos jours la traduction porte sur chaque information qui tombe des telex des agences de presse — la langue de la traduction devient ainsi la langue de la radio, de la télévision, des journaux; elle porte sur une très forte proportion de textes économiques, techniques, scientifiques, diffusés quotidiennement — la langue de la traduction devient ainsi la langue des sciences exactes et des sciences humaines, des contacts économiques, politiques et culturels. Il faudrait donc que la traduction soit réservée à des traducteurs et il faudrait que ceux-ci soient correctement formés. Pour cela il ne suffit pas d'écoles qui prennent le nom d'école de traduction, il y faut des pédagogues qui allient la compétence du professionnel à celle du chercheur, qui sachent faire mais qui sachent aussi réfléchir à la nature de leur savoir-faire. Il est déconcertant de lire sous la plume de D. Juhel que les élèves de certaines écoles sont moins bien classés aux concours institués par les associations professionnelles des provinces canadiennes que les autodidactes formés par l'expérience. Sans doute ces écoles ne font-elles pas la différence entre l'enseignement des langues et l'enseignement de la traduction, entre l'apprentissage d'équivalences et celui de la traduction créatrice.

Celui qui traduit oublie trop souvent que le sémantisme original exerce une fonction sémiotique, désignant un contenu cognitif plus qu'il ne l'exprime. Le respect de la forme, du style, de l'image sont trop souvent confondus avec la conservation de la forme, du style et de l'image, aboutissant à une non-traduction alors que produire le même effet notionnel et émotionnel aurait exigé une création nouvelle sur ces trois plans. Sacrifiant à des exigences contradictoires, le traducteur se trouve souvent dans la situation paradoxale de vouloir à la fois transformer et conserver. Tirillé entre des "fidélités" diverses, il doit apprendre à rompre l'hypnose qu'exerce sur lui la langue dont est faite le texte, à ne pas être fidèle à la lettre au détriment de l'esprit, à ne pas trahir ainsi et l'auteur et son lecteur.

Le livre de D. Jühel est celui d'un théoricien doublé d'un praticien; il faut espérer qu'il contribuera à réduire l'écart qui sépare aujourd'hui des théoriciens cantonnés dans une argumentation en cercle fermé, et semblant ignorer les nécessités de la vérification expérimentale, et des praticiens qui se contentent de résoudre au jour le jour leurs difficultés en renonçant à généraliser leurs acquis expérimentiels.

Daniça Seleskovitch

## TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE .....	1
I - Argument .....	1
II - Bref historique du français au Canada et géographie sociolinguistique .....	4
0. Introduction .....	4
0.1 Bref historique du français au Canada .....	4
0.1.1 Le français, langue de l'administration .....	4
0.1.2 Le français, langue d'enseignement .....	5
0.1.3 Le français, langue de la vie socio-économique .....	6
0.1.4 Assimilation, bilinguisme des francophones et pérennité du français. Facteurs principaux et tendances .....	7
0.2 Géographie sociolinguistique du Canada .....	8
0.2.1 Les groupes d'origine française au Canada: leur répartition et leur langue ..	8
0.2.1.1 Régions à forte concentration française: le Québec, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick .....	8
0.2.1.2 Régions à faible concentration française: l'Ouest canadien et les provinces maritimes (à l'exception du Nouveau-Brunswick) .....	10
0.2.2 Les populations bilingues .....	11
0.2.3 Assimilation, bilinguisme — Tendances et premières conclusions .....	12
Chapitre I:	
LE BILINGUISME INSTITUTIONNEL AU CANADA .....	16
1.0 Introduction .....	16
1.1 La place du français dans les rapports du gouvernement fédéral avec le public ..	16
1.1.1 Le français langue de travail au gouvernement fédéral .....	17
1.2 Situation socio-économique des Franco-canadiens et des Canadiens anglophones	18
1.3 Position du français langue de travail .....	19
1.4 Unilinguisme et système d'éducation au Canada .....	20
1.4.1 L'enseignement primaire et secondaire .....	21
1.4.1.1 Une expérience récente, "les classe d'immersion" .....	21
1.4.2 L'université et les écoles professionnelles .....	21
1.4.2.1 Les universités bilingues au Canada .....	22
1.5 Premières conclusions sur le bilinguisme institutionnel .....	22
1.6 Des inconvénients de l'unilinguisme .....	23
1.7 Propositions de la Commission sur le bilinguisme institutionnel .....	23
1.7.1 Pour l'administration fédérale .....	24
1.7.2 Pour le secteur privé .....	24
1.7.3 Pour l'éducation .....	25
1.8 Conclusion sur le bilinguisme institutionnel au Canada .....	27

<b>Chapitre II:</b>	
<b>LE BILINGUISME INDIVIDUEL AU CANADA</b> .....	32
2.0 Introduction .....	32
2.1 Définition fonctionnelle .....	32
2.2 Pourquoi est-on bilingue au Canada? .....	33
2.2.1 Chez les Canadiens français .....	33
2.2.2 Chez les Anglo-canadiens .....	34
2.2.3 Conclusion .....	34
2.3 Quelques cas de bilinguisme chez les anglophones et chez les francophones, comparaison des performances .....	35
2.4 Bilan .....	37
2.4.1 Effets socio-économiques du bilinguisme chez les Canadiens français .....	37
2.4.2 Effets linguistiques du bilinguisme chez les francophones .....	37
2.4.3 L'unilinguisme français existe-t-il vraiment au Canada? .....	37
2.5 Conclusion sur le bilinguisme individuel .....	38
<b>Chapitre III:</b>	
<b>PLACE ET QUALITE DE LA TRADUCTION AU CANADA</b> .....	42
3.1 La production: que traduit-on et dans quels domaines? .....	42
3.1.1 Au gouvernement fédéral .....	42
3.1.2 Partout ailleurs au Canada .....	43
3.1.3 L'interprétation simultanée .....	45
3.2 La traduction et le grand public: quelques exemples .....	45
3.3 En quelle langue traduit-on surtout? .....	48
3.4 La qualité de la traduction .....	49
3.5 La formation des traducteurs .....	50
<b>Chapitre IV:</b>	
<b>ROLE DE LA TRADUCTION ET DU TRADUCTEUR — CONSIDERATIONS THEORIQUES ET PRATIQUES</b> .....	55
4.0 Introduction .....	55
4.1 Fonction de la traduction: généralités .....	56
4.2 Fonction de la traduction au Canada .....	56
4.2.1 Fonction de la traduction dans le secteur public .....	58
4.2.2 Fonction de la traduction dans le secteur privé .....	59
4.2.3 Traduction et francisation .....	59
4.2.4 Conclusions .....	60
4.3 Problèmes spécifiques de la traduction au Canada: Langue et société .....	60
4.3.1 Langue et société canadiennes françaises .....	61
4.3.2 Le traducteur devant les problèmes de la francisation .....	61
4.3.3 Traducteur, destinataire de la traduction et donneur d'emploi .....	62
4.4 L'opération traduisante .....	64
4.4.1 De la nécessité d'une théorie .....	64

4.4.2 Schéma de la traduction: généralités .....	65
4.4.3 Processus de compréhension dans l'opération traduisante .....	66
4.4.4 Réexpression du message original .....	66
4.4.4.1 L'obstacle du mot .....	66
4.4.4.2 Autre obstacle à la traduction: la phrase, découpée ou non en groupe de mots .....	67
4.4.5 Nature du sens: l'implicite et la redondance; la pertinence .....	68
4.4.6 Métalinguistiques différentes, lacunes .....	71
4.4.7 Caractère discontinu du sens du message .....	73
4.4.8 Traduction et terminologie .....	75
4.5 Le bilinguisme du traducteur .....	77
4.5.1 Les défauts de sa qualité .....	77
4.5.2 Les interférences recherchées .....	77
4.6 Traduction et acculturation .....	78
4.6.1 Appauvrissement lexical de la langue d'arrivée .....	78
4.6.2 L'appauvrissement stylistique de la langue d'arrivée .....	80
4.6.3 Conclusion .....	81
4.7 Pour une définition des objectifs de la traduction au Canada .....	81
4.7.1 Pour une place privilégiée du destinataire de la traduction .....	82
4.8 Les moyens qu'il faudrait mettre en oeuvre pour atteindre ces objectifs .....	83
4.8.1 Quelques mesures pratiques destinées à redorer le blason de la traduction au Canada .....	83
4.8.1.1 Concernant les associations de traducteurs et d'interprètes .....	84
4.8.1.2 Concernant les écoles de traduction .....	85
4.8.2 Pour une nouvelle approche théorique d'où n'est pas exclu le pragmatisme .....	86
4.8.2.1 Pour une théorie interprétative de la traduction .....	86
4.8.2.2 De la théorie à l'application: quelques exemples .....	87
4.8.2.3 Une théorie qui puisse s'appliquer à toutes les traductions non-littéraires? .....	91
4.8.2.3.1 La traduction technique et scientifique .....	91
4.8.2.3.2 La traduction juridique .....	92
4.8.3 Pour un traducteur-rédacteur .....	93
SYNTHÈSE ET CONCLUSION .....	104
C.1 Politique linguistique des gouvernements fédéral et québécois .....	104
C.1.1 Objectifs et réalisations .....	104
C.1.2 Objectifs linguistiques et options politiques .....	105
C.1.3 Options politiques et place de la traduction .....	106
C.2 Rôle du traducteur au Canada .....	106
C.2.1 Garantir l'unilinguisme .....	106
C.2.2 Assurer la qualité des échanges entre les deux ethnies .....	106
C.2.2.1 Le bilinguisme des anglophones .....	106
C.2.2.2 Des difficultés de la communication .....	107
C.2.2.2.1 La communication unilingue .....	107
C.2.2.2.2 La communication bilingue: avantages et écueils .....	107
C.2.3 Participer à la francisation du Québec .....	108
C.3 Comment le traducteur pourra-t-il s'acquitter de sa tâche? .....	108
C.3.1 Moyennant une nouvelle conception de l'opération traduisante .....	108

C.3.1.1 ... qui opte pour une traduction idiomatique .....	108
C.3.1.2 ... oeuvre d'un traducteur-rédacteur .....	109
C.3.2 Grâce à un contrôle plus sévère de l'exercice de la profession .....	109
C.3.2.1 ... en commençant par s'attacher à la formation des traducteurs .....	109
C.3.2.2 ... et, enfin, en redéfinissant le rôle des associations de traducteurs et d'interprètes .....	110
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	113
I - Ouvrages cités .....	113
II - Ouvrages consultés .....	116

Table des documents et des tableaux.

CARTE LINGUISTIQUE DU CANADA FRANCOPHONE .....	9
DOCUMENT BILINGUE CHATEAU LAURIER / LE CHATEAU LAURIER .....	47
Tableau 1: REPARTITION DES CANADIENS FRANCAIS SELON LEUR LANGUE MATERNELLE ET LEUR LANGUE D'USAGE .....	9
Tableau 2: SITUATION DU FRANCAIS DANS L'OUEST CANADIEN .....	10
Tableau 3: DEGRE D'ASSIMILATION DES CANADIENS FRANCAIS DANS LES PROVINCES ATLANTIQUES (1971) .....	11
Tableau 4: REVENUS MOYENS (NON AGRICOLES) SELON L'ORIGINE ETHNIQUE ET LA LANGUE DE TRAVAIL .....	18

## INTRODUCTION GÉNÉRALE

### I Argument

Lorsque, jeune immigrant, j'arrivai sur le sol canadien, mon bagage linguistique, malgré dix années d'études d'anglais, ne pesant guère plus lourd que mes autres effets personnels, un de mes premiers émerveillements fut de me trouver dans un milieu réputé fertile en individus bilingues. Fasciné, quoiqu'un tantinet sceptique, par ces virtuoses censés maîtriser également deux langues, je suivais de très près les déclarations prononcées en anglais ou en français du plus célèbre "parfait bilingue" de l'heure, le premier ministre Pierre E. Trudeau (Québécois de langue maternelle française); je pensais bien y déceler un jour quelque gallicisme ou anglicisme, selon le cas — une pointe d'envie, sans doute, entretenait mon scepticisme et ma vigilance. Je ne devais pas attendre longtemps. A plusieurs reprises les mass media avaient fait des gorges chaudes des licences de langage du premier ministre. Jurons et expressions triviales lancés tant en français qu'en anglais à l'endroit de manifestants et des députés de l'opposition étaient aussitôt reproduits ou traduits littéralement par l'une et l'autre presses. Le public et les media anglophones me paraissaient bien plus outrés que leurs homologues francophones. D'autres propos du premier ministre devaient confirmer mon impression. Quelque temps plus tard, en effet, P. Trudeau expliqua aux journalistes anglophones que les écarts de langage étaient bien plus spontanés et fréquents chez les francophones que chez les anglophones, et qu'il ne fallait donc pas que ces derniers se choquent outre-mesure. Le premier ministre faisait-il ainsi l'aveu de l'imperfection de son bilinguisme, puisque, tout en affirmant des différences sociolinguistiques, il se réclamait de son origine québécoise pour s'excuser du manque de retenue dont il faisait quelquefois preuve en anglais? (En d'autres termes, dans ce cas précis, P. Trudeau serait "bilingue" mais "uniculturel" car il jurerait en milieu anglophone "comme un Franco-canadien", quoiqu'avec des idiotismes anglais).

Le premier ministre accusait-il du même fait la presse anglaise de l'avoir mal traduit en rapportant ses remarques triviales prononcées en français?

Cette anecdote définira le cadre de mon étude. D'une part, elle illustre les points sur lesquels s'articulera l'argumentation: les problèmes que posent les modes de communication interlinguistiques (la traduction et le bilinguisme individuel), modes dont dépend la qualité des rapports entre deux communautés ethniques appartenant à une même entité politique. D'autre part, elle permet d'apporter une première réponse à une question fréquente: "Pourquoi traduire en pays bilingue?" En effet, on pourrait dire, comme W.F. Mackey

"Plus une population est bilingue et moins elle a besoin de services bilingues."<sup>1</sup>

Premier élément de réponse, donc: même les bilingues remarquables auraient parfois besoin de recourir à des spécialistes de la traduction (orale ou écrite) pour bien se faire comprendre (par exemple, comme semble le suggérer notre anecdote, dans les situations où les passions l'emportent sur la raison). Mais, me répliquera-t-on, votre anecdote semble indiquer que l'on

ne peut guère compter sur la traduction pour faire comprendre à la communauté B ce que la communauté A a compris dans le discours original. "De quelle(s) traduction(s) parlez-vous?", répliquerais-je. "Qu'est-ce la traduction pour vous?" Et je serais tenté d'ajouter. "Si vous avez des raisons de douter de l'efficacité de certaines traductions, l'exemple de P. Trudeau vous incite-t-il à croire qu'à plus ou moins longue échéance l'on renonce à toute traduction, voire que tous les Canadiens deviennent bilingues?"

La discussion est lancée: étendue et qualité du bilinguisme au sein d'une population, bilinguisme et biculturalisme, place et fonction de la traduction dans un pays officiellement bilingue, réflexion sur la nature de l'opération traduisante, sont autant de sujets sur lesquels portera la présente étude.

Dans un premier mouvement, nous verrons la distinction qu'il faut faire entre bilinguisme institutionnel (Chapitre I) et bilinguisme individuel (Chapitre II), trop souvent confondus, tout en analysant la contribution de l'une et l'autre forme de bilinguisme aux échanges interlinguistiques et à la vie sociale et économique du Canada.

Parler de bilinguisme individuel oblige à distinguer différents degrés de compétence et de "performance" dans la langue seconde. Il serait par conséquent plus rigoureux d'éviter les termes "bilingue" et "bilinguisme" pour ne parler, selon les cas (comme on le fait en pays officiellement unilingue), que de connaissance médiocre, bonne ou excellente, passive ou active d'une langue seconde<sup>2</sup>. Cependant, je sacrifierai à l'usage des pays officiellement bilingues comme le Canada, et ce, pour trois raisons principales. D'abord, par souci de concision, ensuite pour aligner ma terminologie sur celle des ouvrages que je citerai, évitant ainsi de compliquer inutilement la lecture, d'autant que mon étude ne porte pas sur le "bilinguisme vrai"<sup>3</sup>, mais sur la place et la fonction de la langue seconde dans la société canadienne, enfin, j'introduirai en temps utile les distinctions qui s'imposeront pour évoquer la réalité complexe que recouvrent les mots-valises "bilingue" et "bilinguisme".

Sur le plan méthodologique, la présentation exige un certain cloisonnement des problèmes, mais le chevauchement des différents mouvements de l'analyse sera la première indication de la dépendance qui unit les modes de communication interlinguistique dont s'est officiellement doté le Canada.

La discussion traitera tout autant de traduction que d'interprétation. Cependant, les exemples que je donnerai seront empruntés presque exclusivement à la traduction, reflétant en cela mon expérience professionnelle. Traduction orale et écrite se rejoindront lors de l'examen théorique et pratique qui est fait (au chapitre IV) du rôle et de la nature de l'activité traduisante. En dernier lieu je réduirai le vaste tableau évoqué par mon étude, en reprenant dans *Synthèse et Conclusion* les conclusions de chacun des chapitres, afin de clairement définir les rapports qui devraient lier la traduction aux autres formes de bilinguisme; naturellement, le rôle du traducteur canadien y sera central.

Dans un deuxième mouvement, l'analyse portera sur la place qu'occupent les traductions françaises, tant sur le plan quantitatif que fonctionnel, dans la vie socio-économique et politique canadienne (Chapitre III). Traduction générale, traductions techniques et scientifiques, traduction juridique, le tour d'horizon sera vaste, cependant, seront exclus deux domaines importants: la traduction dans l'enseignement des langues et la traduction littéraire. À cela deux raisons méthodologiques. d'abord, parce que les problèmes qui se posent dans ces deux derniers cas, pour être sui generis ne sont pas particuliers aux pays bilingues; en second lieu, une réflexion sur la place de la traduction dans l'enseignement des langues mériterait une étude à part qui relèverait de la didactique des langues. Ce sont les mêmes raisons de cohésion qui obligent à exclure la traduction littéraire de la présente analyse, mais il y a plus. en littérature, comme dans les autres formes d'art, la création esthétique prend la pas sur la communication des concepts - ou tout au moins s'y superpose toujours. Or c'est la communication seule, la dimension fonctionnelle des échanges interlinguistiques, qui servira de cadre à mes propos.



Notes

<sup>1</sup> W.F. Mackey, *Bilinguisme et contact des langues*, Klincksieck, Paris, 1976, p. 82.

<sup>2</sup> "connaissance d'une langue étrangère", dirait-on en pays unilingue.

<sup>3</sup> Cf. sur cette question C. Thiéry, "Le bilinguisme vrai", in *Etudes de linguistique appliquée*, Didier, Paris, no 24, oct.-déc. 1976.

## Bref historique du français au Canada et géographie sociolinguistique

### 0. Introduction

Avant d'entrer dans le vif de notre sujet, il convient de décrire la situation sociolinguistique du Canada. Pour ce faire, je commencerai par donner un aperçu historique de la question linguistique qui occupe les gouvernements canadiens depuis deux siècles. Cette vue d'ensemble permettra de mieux comprendre les tenants et les aboutissants de la situation sociolinguistique contemporaine par laquelle je terminerai cette Introduction générale.

Dans les pages qui suivent, je ferai largement usage de deux ouvrages. Le premier servira à rendre compte de l'importance relative des "deux peuples fondateurs" du Canada, tant sur le plan des forces numériques en présence que sur le plan de l'influence politique, sociale et économique de l'une et l'autre ethnie, il s'agit d'une analyse comparative des statistiques publiées par *Statistiques Canada* à la suite des deux derniers recensements (années 1961 et 1971). Richard Arès, *Les positions ethniques, linguistiques et religieuses des Canadiens à la suite du recensement de 1971*, Bellarmin, Montréal, 1975. Le second ouvrage est le volumineux *Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme*, Volumes I à VI, Imprimeur de la Reine, Ottawa, 1967-1970. Ce rapport servira également d'appui aux trois premiers chapitres de mon étude. En effet, non seulement le rapport rend-il compte de la situation sociologique qui a conduit en 1963 à la création de la Commission, mais il propose des recommandations que j'étudierai dans leurs effets — telle la Loi sur les langues officielles (1967), elle-même le point de départ de l'orientation politico-linguistique des douze dernières années.

### 0.1 Bref historique du français au Canada

#### 0.1.1 *Le français, langue de l'administration*

Après la conquête du Canada en 1763, l'Angleterre prenait possession d'un pays francophone dans lequel elle mettait en place des lois et un gouvernement étrangers à la population. Les droits religieux des colons français avaient été garantis par le Traité de Paris, mais les droits linguistiques, protégés les premières années et renforcés implicitement par la reconnaissance des lois françaises en vigueur, faisaient bientôt l'objet de nombreuses controverses et d'attaques répétées. Cependant, un enseignement confessionnel catholique et une population francophone fortement majoritaire présentaient une barrière naturelle aux efforts d'assimilation que déployait le conquérant protestant. Au cours des cent quatre années qui aboutiront à la Confédération (1867) du Haut Canada (l'actuel Ontario) et du Bas Canada (le Québec d'aujourd'hui), auxquels vinrent se joindre la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, la politique nationale d'immigration conduira rapidement à la domination numérique anglophone, sans, toutefois, que se réalise l'espoir d'assimiler les groupes francophones, et ce, en dépit de mesures politiques coercitives.

L'Acte du Québec de 1774 reconnaissait la dualité culturelle du Québec et les lois françaises — ce qui, par extension implicite, renforçait le caractère officiel du français.

Quelques années plus tard cependant, le Haut Canada abrogeait le statut officiel des lois françaises, mais non l'usage du français devant les tribunaux et à l'Assemblée législative. Tour à tour brimé, restreint, puis rétabli, le français se voit officiellement reconnu par l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique (1867) à l'article 133:

"Either the English or the French language may be used by any Person in the debates of the Houses of Parliament of Canada and of the Houses of the Legislature of Quebec; and both those Languages shall be used in the respective records and journals of those Houses; and either of those Languages may be used by any Person or in any Pleading or Process in or issuing from any Court of Canada established under this Act, and or from all or from any of the Courts of Quebec.

The Acts of Parliament of Canada and of the Legislature of Quebec shall be printed in both those languages."

Depuis lors, ceux qui veulent limiter les droits linguistiques des Canadiens se réclament du manque de précision de l'article 133.

En effet, l'Acte "permet" l'usage du français au Parlement fédéral et aux Assemblées du Québec; mais comme l'article 133 ne statue pas sur l'utilisation du français dans les autres provinces canadiennes, il est possible de conclure que l'Acte limite l'usage du français aux seules administrations fédérale et québécoise. C'est ce que fit le Manitoba. Alors qu'à son entrée dans la Confédération (1870) le Manitoba avait proclamé (Article 23 de l'Acte du Manitoba) les droits du français dans les débats de l'Assemblée provinciale et avait fait obligation d'imprimer dans les deux langues les procès-verbaux des débats, le journal officiel et le texte des lois, vingt ans plus tard, en 1890, le Manitoba se prévalait de ses droits constitutionnels pour déclarer l'usage exclusif de l'anglais dans tous les domaines qui viennent d'être énumérés. De fait, comme l'écrit un auteur, la tendance des provinces canadiennes a été de limiter les droits linguistiques lorsque ceux-ci n'étaient pas explicitement définis, le Manitoba restreignant même les droits qu'il avait garantis à son entrée dans la confédération<sup>1</sup>. Les unes après les autres, les provinces devaient abolir l'usage officiel du français: les Territoires du Nord-Ouest en 1892, le Yukon en 1898, l'Alberta et la Saskatchewan en 1905...<sup>2</sup>

Quant aux autres provinces, c'est par le biais de l'enseignement (qui relève de leur seule juridiction) qu'elles vont mettre l'existence du français en danger.

### 0.1.2 *Le français langue d'enseignement*

Au moment de la Conquête, les Canadiens français du Québec et des autres provinces avaient un système d'éducation confessionnelle (catholique) subventionné, pour la plus grande part, par les taxes locales et, pour le reste, par le gouvernement provincial. L'anglophone étant, en général, protestant, il n'est pas surprenant que les Canadiens français aient longtemps associé leur religion à leur langue pour définir leur identité culturelle. L'Ontario en 1863, le Nouveau-Brunswick en 1871 et l'Île-du-Prince-Édouard en 1877 déclarèrent la laïcité de l'enseignement. Les protestations vigoureuses des francophones ne portèrent pas sur le changement de la langue d'enseignement, mais sur la laïcisation; d'ailleurs, le français n'était pas totalement exclu de l'école, bien que considérablement restreint. Au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Ecosse par exemple, l'anglais devait être enseigné dès la première année afin de pouvoir devenir le plus tôt possible la seule langue d'enseignement (à partir de la quatrième année de l'élémentaire en Nouvelle-Ecosse). L'instruction publique étant subventionnée par le gouvernement provincial, l'avenir de l'école française parut quelque peu compromis lorsque l'administration passa aux mains de la majorité anglophone.

La laïcité de l'enseignement déclarée en 1890 au Manitoba suscita des controverses pendant quelque sept années. C'est à partir de cette période que tous les francophones du

Canada commencèrent à prendre conscience de la nécessité de défendre l'école catholique, car séparer les écoliers protestants des écoliers catholiques, c'était, du même coup, séparer les anglophones des francophones et réduire ainsi les risques d'assimilation des jeunes Franco-canadiens.

L'histoire des luttes, souvent longues et amères, pour que le français demeure la langue d'enseignement des Franco-canadiens, se répète presque identiquement dans toutes les provinces anglophones. Les mesures que prirent les différentes provinces pour éliminer le français furent plus ou moins répressives. Dans le cas extrême de l'Ontario, le français y fut tout simplement interdit, en tant que langue d'enseignement, après la troisième année de l'élémentaire, et l'enseignement de la langue française fut limité à une heure par jour (ces mesures furent abrogées quinze ans plus tard en 1927).

De la seconde guerre mondiale jusqu'aux années soixante, les attaques directes contre le français ont fait place, en général, à une certaine tolérance, accompagnée parfois de déclarations d'intentions en faveur d'un enseignement en français, mais sans que les gouvernements provinciaux ne prennent de mesures pour favoriser la création d'écoles bilingues ou unilingues françaises, ou pour former des instituteurs ou des professeurs francophones. Souvent d'ailleurs, les bonnes intentions des gouvernements ont été contrecarrées par l'autonomie dont jouissent les Commissions des Districts scolaires. Celles-ci se sont plus d'une fois opposées à la construction d'une école française<sup>3</sup>. Lorsque la loi ne s'y est pas opposée, les écoles françaises ou bilingues du Canada anglophone ont très souvent été l'oeuvre d'initiatives locales et privées. Ainsi en 1963, devant le refus de la Commission scolaire de Frédéricton (N.-B.) de réserver une salle de classe aux enfants francophones des trois premières années de l'élémentaire, la Société nationale des Acadiens réunissait les fonds pour créer une école française à Frédéricton. L'école est passée il y a quelques années seulement dans le système d'éducation publique<sup>4</sup>.

Bien que le droit coutumier (Common Law) confère valeur de loi aux précédents et à la coutume, les provinces anglophones se sont tour à tour réclamées de l'imprécision des quelques rares textes écrits — en l'occurrence l'article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique — pour déclarer que les droits dont jouissaient les francophones n'étaient en fait que des privilèges, puisque, justement, aucun texte ne les consacrait ("privilèges trop onéreux" pour la population anglophone devenue, au cours des années, majorité incontestable)<sup>5</sup>.

Certains groupes et individus n'ont pas craint de réclamer un enseignement généralisé en anglais, dans le but à peine voilé d'assimiler le groupe francophone à plus ou moins long terme. Les pressions exercées sur les gouvernements ont même parfois abouti, on l'a vu, à la suppression pure et simple du français langue d'enseignement<sup>6</sup>. Le français a été mis souvent sur le même plan que la langue des autres ethnies qui avaient (en Ontario par exemple) leurs propres écoles. Le français devait par conséquent être enseigné, officiellement tout au moins, comme n'importe quelle autre langue étrangère. Ainsi, la circulaire distribuée aux inspecteurs des écoles de l'Ontario<sup>7</sup> demande à ceux-ci de veiller à ce que l'étude du français ou de l'allemand n'empiète pas sur le temps nécessaire à l'acquisition d'une connaissance approfondie de la langue anglaise<sup>7</sup>.

### 0.1.3 *Le français, langue de la vie socio-économique*

L'unité nationale et l'intérêt ultime des Canadiens français justifiaient aux yeux de leurs promoteurs des mesures dont la résonance répressive était par la même exorcisée.

"Without the widest possible knowledge of English, no common Canadian consciousness is conceivable (...) Many a door of opportunity will be barred to the child who lacks this key [English]"<sup>8</sup>

Il ne faudrait pas croire que seuls les anglophones partageaient ce point de vue. De nombreux francophones reconnaissent depuis fort longtemps la nécessité de connaître l'anglais pour trouver un emploi. Ainsi, dans une lettre écrite en 1851 au Conseil de l'Instruction publique du Comté d'Essex (Haut-Canada), des parents francophones se plaignent de l'unilinguisme d'un instituteur francophone parce que, selon eux, l'unilinguisme français ne prépare pas leurs enfants à la réalité économique du Canada<sup>9</sup>. Ou bien encore ce notable francophone:

"As Paul Lamarche puts it: "For us, to learn French is a duty, to learn English is a necessity."<sup>10</sup>

Plus près de nous encore, selon H. Marx:

"A French speaking member of the House who wants to get a hearing is best advised to talk in English for if he speaks French he will often empty the House. Even his compatriots will often leave, assuming that the speech is directed not to Parliament, but to the Speaker's constituents".<sup>11</sup>

#### 0 1.4 *Assimilation, bilinguisme des francophones et pérennité du français.* *Facteurs principaux et tendances.*

L'exposé de l'histoire du français au Canada que je viens de tracer dans ses grandes lignes ne prétend pas fournir la seule explication de l'anglicisation des minorités francophones. Il permettra cependant de comprendre une des forces majeures qui ont poussé à l'abandon du français. Nombreux sont les Canadiens d'origine française qui ont oublié leur langue maternelle ou qui ne la parlent pas à leurs enfants. Mais cent années de répression linguistique plus ou moins dissimulée n'ont pas réussi à anéantir les minorités francophones vivant hors du Québec. On comprend, cependant, que les statistiques récentes puissent causer un certain pessimisme quant à la survie du français dans les provinces anglophones. En effet, partout, sauf au Québec, le français est en recul constant depuis 35 ans; selon les provinces, de 6% à 25% d'individus de père Franco-canadien déclarent que *l'anglais est leur langue maternelle*<sup>12</sup>. Les recensements de 1961 et de 1971 montrent également que les provinces à l'extrémité Est (Terre-Neuve) et Ouest (Colombie-Britannique) sont celles où l'anglicisation est la plus prononcée<sup>13</sup>. Seul le Nouveau-Brunswick se détache très nettement des autres provinces majoritairement anglophones. Il n'y a que 18% des Acadiens qui parlent anglais en famille, pourcentage assez faible si l'on considère que dans les autres provinces, plus de la moitié des Franco-canadiens communiquent en anglais lorsqu'ils sont en famille. La résistance marquée de certaines régions à l'assimilation s'explique non seulement par l'importance numérique de la population francophone, mais, paradoxalement aussi, par la crise de l'enseignement qui a sévi pendant des décennies dans presque tout le Canada, jusqu'en 1967 environ. En effet, le manque chronique d'instituteurs et de professeurs a conduit les Commissions scolaires à recruter des enseignants dans la population francophone. Ces enseignants, très imparfaitement bilingues, parfois unilingues, ne respectaient pas souvent l'interdiction d'utiliser le français en classe. La loi anti-française la plus répressive avait, par conséquent, peu de chances de faire disparaître le français des écoles.

Les avantages sociaux évoqués plus haut,<sup>14</sup> et le prestige incontestable de l'anglais aux yeux des francophones sont autant de facteurs qui ont toujours affaibli le dynamisme du français au Canada. La presse écrite et parlée débat toujours la question de savoir si la langue française est adéquate ou suffisante à la communication dans un monde moderne dominé par la technologie anglo-saxonne; les artistes de variétés cessent de se contenter de se tourner vers la France pour accroître leur auditoire et courtisent le public anglophone.

Si le français n'a pas disparu des provinces anglophones, c'est aussi parce que les luttes que les Canadiens français ont dû mener contre les tentatives d'assimilation ont servi de contrepoids à l'attraction de l'anglais. Non que la minorité ait souvent remporté de victoires, ce sont les défaites qui ont suscité la résistance des individus à l'assimilation car, selon W.F. MacKey, la fidélité envers sa langue dépend en grande partie de la menace réelle ou imaginaire qui pèse sur elle<sup>15</sup>.

## 0.2 Géographie sociolinguistique du Canada

### 0.2.1 Les groupes d'origine française au Canada. leur répartition et leur langue

L'étude de R. Arès (que je cite fréquemment dans cette section) fait usage d'une terminologie (empruntée à l'Office fédéral Statistique Canada) que je reprends ici par souci de simplification et de concision. Quelques définitions préalables s'imposent, d'autant que la situation linguistique du Canada est quelque peu complexe.

Quelques définitions:

- a) "Langue maternelle" est employée ici dans le sens usuel, à cette nuance près. lors des deux derniers recensements, seuls pouvait se déclarer de langue maternelle française les individus qui comprenaient toujours le français, même s'ils ne le parlaient plus couramment.
- b) Par "origine ethnique", il faut entendre l'origine de l'ascendant paternel, la langue de l'ascendant paternel aidant, au besoin, à déterminer le groupe ethnique.
- c) Par "langue d'usage", il faudra comprendre la langue qu'utilise en famille la personne recensée, *indépendamment de son origine ethnique*. Ainsi, un Canadien d'origine française peut-il déclarer d'une part, que sa langue maternelle est le français et, d'autre part, que la langue qu'il parle principalement ou uniquement en famille (sa "langue d'usage") est l'anglais (parce qu'il a épousé une anglophone unilingue, ou parce que, vivant dans un milieu majoritairement anglophone où il n'existe pas d'école française, lui et sa femme parlent anglais en famille pour faciliter l'intégration de leurs enfants dans le milieu anglais, ou pour toute autre raison). Il ne faudra donc pas s'étonner de lire un peu plus loin dans cette présentation qu'au Québec, le nombre d'individus d'origine française qui n'utilisent plus le français en famille est compensé par le nombre d'individus de diverses origines ethniques (Italiens surtout) qui ont adopté le français.

Voyons maintenant la répartition et la situation linguistique des populations d'origine française au Canada.

Le recensement de 1961 dénombrait 5 540 346 citoyens d'origine française, soit 30,37% de la population canadienne. En 1971, ces chiffres passaient à 6 180 120, mais les groupes d'origine ne représentaient plus que 28,7% des quelque 21 millions Canadiens de toutes origines, soit une perte relative d'un peu plus de 1,5% (les Canadiens d'origine britannique formaient 44,6% de la population et les autres ethnies 6,7%). Les statistiques révèlent, qu'entre 1961 et 1971, le nombre de Canadiens d'origine française dont la langue maternelle était le français, avait subi une perte de 400 000 individus.

Une présentation de la répartition des populations d'origine et de langue françaises sur le vaste territoire canadien servira à mieux comprendre la situation et les tendances linguistiques du Canada.

#### 0.2.1.1 Régions à forte concentration française: le Québec, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick

La carte ci-contre<sup>16</sup> montre que le gros de la population Canadienne d'origine française se concentre au Québec, bien évidemment, et dans deux "poches" qui flanquent le Québec, l'une au sud-est, la moitié nord du Nouveau-Brunswick (N.-B.), et l'autre au sud-ouest,

c'est-à-dire la partie est, nord et sud-ouest de l'Ontario. En 1971, cet ensemble géographique représentait à lui seul un peu plus de 96% des Canadiens de langue maternelle française, ou encore près de 98% des Canadiens français dont la langue d'usage était le français. Le Tableau nous mène à constater que, dans toutes les provinces, à l'exception du Québec, le nombre d'individus dont la langue maternelle est le français dépasse sensiblement le nombre de ceux qui parlent le français en famille. Remarque aussi que le recul du français langue d'usage est quantitativement plus fort en Ontario que dans les "7 autres provinces" où 40% environ des Canadiens de langue maternelle française ne parlent plus le français en famille. Ce recul du français langue maternelle et langue d'usage parmi les minorités d'ethnie française va en s'accroissant plus on s'éloigne du Québec, que ce soit en direction de l'ouest ou de l'est. En fait, le Québec est la seule entité géographico-politique du Canada où la population d'ethnie et de langue française est majoritaire (à environ 80%). Le Québec est également la seule province où statistiquement langue maternelle et langue d'usage s'équilibrent (il y a même un léger gain dû aux immigrants qui ont adopté le français; partout ailleurs il y a recul du français langue d'usage). En seconde position, vient le Nouveau-Brunswick où 38,8% d'individus sont d'origine française, 34% de langue maternelle française et 37,4% pour lesquels le français est la langue utilisée en famille<sup>18</sup>.

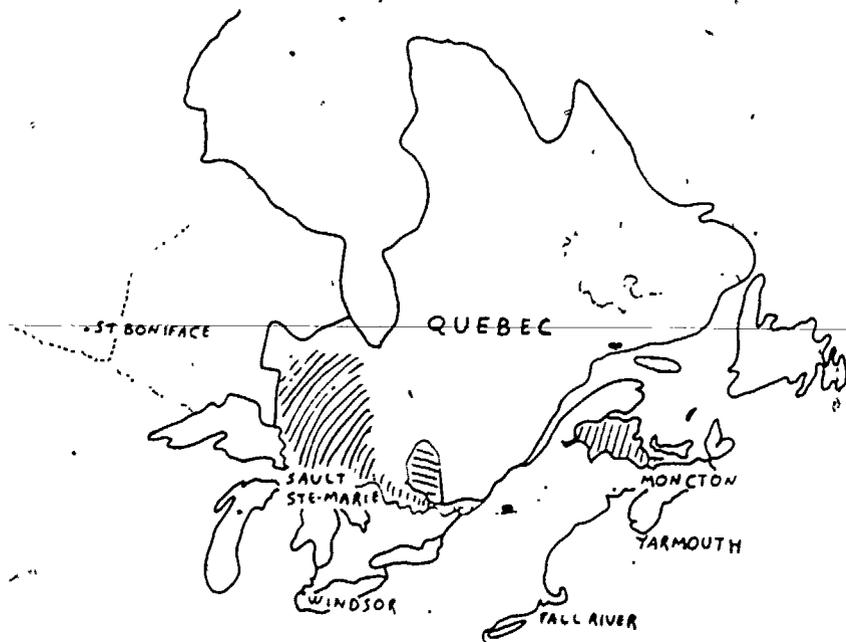


TABLEAU 117

Province	Langue maternelle		Langue d'usage	
Québec	4 867 250	84,0%	4 870 105	87,8%
Ontario	482 042	8,3%	352 465	6,4%
Nouveau-Brunswick	215 727	3,7%	199 080	3,6%
7 autres provinces	288 631	4,0%	124 375	2,2%
<b>Total</b>	<b>4 793 650</b>	<b>100 %</b>	<b>5 546 025</b>	<b>100 %</b>

En troisième position, si l'on considère les pourcentages, vient l'Ontario dont 9,6% d'habitants sont d'origine française mais dont seulement 6,3% ont été élevés en français, alors que 4,6% seulement parlent français en famille. Si l'on considère les chiffres absolus, la deuxième place revient à l'Ontario puisqu'il y a près de trois fois plus de Franco-ontariens que d'Acadiens du Nouveau-Brunswick, — mais ils sont à peine deux fois plus nombreux que les Acadiens à faire usage du français en famille<sup>19</sup>.

Voyons maintenant la situation des Canadiens français qui vivent dans les "7 autres provinces". Le tableau ci-dessus a montré que, réunis, ils représentent 4% des Canadiens d'origine française pour qui le français est la langue maternelle, mais qu'ils ne représentent que 2,2% des Canadiens d'origine française dont la langue d'usage est le français. Il faut aussi noter la dispersion de ces groupes, à l'intérieur même de leur province respective où ils ne constituent une minorité socio-politique appréciable que dans quelques rares municipalités ou localités.

0.2.1.2 Régions à faible concentration française:  
l'Ouest canadien et les provinces maritimes (à l'exception du  
Nouveau-Brunswick)

a) l'Ouest canadien:

L'élément français, tant par l'origine ethnique que par la langue d'usage, n'occupe qu'une place très restreinte dans l'immense Ouest canadien. quelque 37 000 personnes sur plus de 5,7 millions d'habitants, soit 5,8% de la population totale (en diminution relative depuis 1961, de près de 1%)<sup>20</sup>.

TABLEAU 2<sup>21</sup>

Situation du français dans l'Ouest Canadien:

Province	Origine française	Langue maternelle française	Français langue d'usage
Manitoba	86 515	60 545	39 600
Saskatchewan	56 200	31 605	15 930
Alberta	94 665	46 500	22 700
Colombie-Britannique	96 550	38 035	11 505
Total	333 930	176 685	87 735

La différence quantitative entre la langue maternelle et la langue d'usage parmi cette population d'ethnie française met en évidence la position précaire du français dans l'Ouest canadien. Le tableau ci-dessous rassemble les statistiques pour l'année 1971 et montre le recul considérable du français dans les 4 provinces de l'Ouest canadien, sur plus de 330 000 Canadiens d'origine française, environ 3 individus sur 4 parlent *anglais* en famille.

Parmi les populations d'origine allemande, ukrainienne, polonaise ou scandinave, le groupe canadien français des provinces de l'Ouest se place au 4<sup>e</sup> rang des minorités au Manitoba et en Colombie-Britannique, et au 5<sup>e</sup> rang en Saskatchewan et en Alberta.

b) les provinces atlantiques (excepté le Nouveau-Brunswick):

D'après le recensement de 1971,<sup>22</sup> la population d'origine française représentait 2,9% de la population terre-neuvienne, (T.N.) 13,7% de la population de l'Île-du-Prince-Édouard (I.P.E.) et 10,2% de celle de la Nouvelle-Écosse (N.E.), soit, pour l'ensemble de ces trois provinces, environ 110 000 personnes. Par rapport à 1961, il y a là des pertes numériques

d'environ 11 000 individus et une diminution relative variant de 0,8% à 2,9%. A l'est du Québec, seul le Nouveau-Brunswick (N.-B.) a accru sa population d'ethnie française et a pu ainsi maintenir l'importance numérique relative de sa population à 38,7%. Le Tableau 3 ci-dessous donne une vue d'ensemble de la situation linguistique dans les quatre provinces maritimes. Le Nouveau-Brunswick s'y trouve inclus pour mettre davantage en évidence les tendances linguistiques des minorités françaises et la place privilégiée qu'occupe le Nouveau-Brunswick. En effet, dans l'ensemble des provinces atlantiques, le pourcentage de Canadiens français "totalement assimilés" varie entre 54% et près de 80%, sauf au Nouveau-Brunswick où la proportion tombant à moins de 9% paraîtrait négligeable si elle ne grossissait de plus de dix-neuf mille individus la masse des anglicisés. Quant aux Canadiens français qui comprennent toujours le français, 30% à 40% environ ne l'utilisent plus chez eux ("partiellement assimilés"), alors qu'au Nouveau-Brunswick ils ne sont qu'environ 3% à ne plus faire usage du français en famille.

TABLEAU 3<sup>23</sup>

Degré d'assimilation des Canadiens français  
dans les Provinces Atlantiques (1971)

Province	Origine française	Langue maternelle	Assimilation totale (colonne 1-2)	Langue d'usage	Assimilation <sup>24</sup> partielle (colonne 2-4)
Terre-Neuve	15 410	3 639	11 771	2 295	1 344
Ile-du-Prince-Edouard	15 425	7 363	7 962	4 405	2 958
Nouvelle-Ecosse	80 215	39 333	40 882	27 220	12 113
Nouveau-Brunswick	235 025	215 727	19 268	199 808	6 647

Cela signifie que l'assimilation totale relevée ici n'a pris qu'une génération. Dans ces conditions, on peut prévoir, sans prendre de grands risques, que "l'assimilation partielle" deviendra, à la génération suivante, assimilation totale. Un tel état de fait est conforme à l'évolution linguistique des immigrants et de leurs enfants et petits-enfants<sup>25</sup>. (Nous examinerons plus loin la force assimilatrice de l'anglais au Canada, et les facteurs favorables ou adverses au maintien de français.) Les quelques statistiques qui précèdent permettent de recenser un premier type de bilinguisme français/anglais qu'il est utile de distinguer; il suffira pour l'instant de noter que ce premier type de bilinguisme,<sup>26</sup> transitoire en quelque sorte puisqu'il semble vouer la seconde génération à l'assimilation complète, est le lot de près de 250 000 Canadiens.

Voyons maintenant l'importance du contingent d'individus bilingues français/anglais au Canada et la répartition de ces derniers dans les deux "nations fondatrices" du Canada.

### 0.2.2 Les populations bilingues du Canada

En 1971, 2 900 150 personnes se déclaraient "bilingues"<sup>27</sup>. Sur ce total, 67,5% (1 958 745) se recrutaient chez les individus d'origine française, 17,6% (510 995) chez les Canadiens d'origine britannique et les quelque 15% (430 410) restants parmi les autres origines ethniques. La disproportion est frappante: on se rappellera que la population d'origine française ne représente que 28,7% (30,4% en 1961) de la population canadienne, alors que les Canadiens d'origine britannique forment 44,6% de la population, et les autres groupes ethniques 26,7%, ces deux derniers groupes ayant pris 1,7% d'avance sur les francophones en dix ans.

Les bilingues britanniques et "autres" étaient-ils plus nombreux en 1971 qu'en 1961? Sur les 2 231 172 bilingues<sup>28</sup> recensés en 1961, 1 665 979 étaient d'origine française (soit environ 74,5%), 318 463 d'origine britannique (soit un peu plus de 14%) et 246 730 pour les autres (soit un peu moins de 12%). On voit que si les Canadiens d'origine autre que française ont sensiblement augmenté (de 7%)<sup>29</sup> le nombre de bilingues individuels, ce sont toujours les Canadiens français qui, en chiffres absolus, contribuent le plus au bilinguisme. En effet, de 1961 à 1971 les rangs du groupe francophone bilingue ont grossi de plus de 300 000 individus, contre environ 200 000 pour les citoyens d'origine britannique et quelque 155 000 Canadiens d'origines diverses. En d'autres termes, les Canadiens français fournissent le plus gros des nouveaux bilingues, environ 44% de l'augmentation totale, contre un peu moins de 30% pour les Canadiens anglais et 26% pour les autres. Notons enfin que, dans la population francophone, le bilinguisme a progressé en dix ans de 1,6%, passant de 30,1% en 1961 à 31,7% en 1971<sup>30</sup>.

### 0.2.3 Assimilation, bilinguisme — Tendances et premières conclusions

Il est possible de tirer quelques conclusions des statistiques citées jusqu'ici. Tout d'abord, les chiffres confirment ce que l'on pressentait. Le Québec demeure le bastion de la langue française au Canada, puisque le français est la langue maternelle et la langue d'usage d'au moins 97,5% de Canadiens d'origine française. Cependant, un recul du français, quoique faible (1,3%), enregistré au cours des vingt dernières années, ne laisse pas d'inquiéter de nombreux hommes politiques et bon nombre de citoyens québécois<sup>31</sup>. Mais cette légère perte est compensée par le nombre d'individus de diverses origines ethniques qui ont adopté le français.

Ainsi le nombre de ceux qui parlent le français en famille dépasse d'environ 101 000 le nombre de Québécois d'origine française. Les gains sont d'environ 105 000 pour ce qui est du français langue maternelle. Dans l'un et l'autre cas, le groupe d'origine britannique (50% de tous les groupes d'origine non française vivant au Québec) contribue le plus, en chiffres absolus, à ces gains; mais en chiffres relatifs, les Québécois d'ascendance italienne l'emportent: 22% d'entre eux (18% chez les Québécois d'origine britannique) sont de langue maternelle française<sup>32</sup>.

Autres conclusions qu'il faut tirer de la situation du français en dehors de Québec. Bien qu'à des degrés plus ou moins prononcés, les minorités francophones des provinces canadiennes soient en régression, que ce soit en valeur absolue, dans tous les cas, ou relative, dans de nombreux cas. Il n'est donc guère surprenant que les 23% de Canadiens français vivant hors du Québec fournissent plus de 38% de tous les bilingues d'origine française. Mais le Québec bat un autre record: plus de 25% de ses citoyens francophones sont bilingues (un peu plus du double de la moyenne nationale canadienne). La tendance selon laquelle plus un groupe est minoritaire, politiquement et linguistiquement, et plus le taux de bilinguisme de cette minorité est élevé<sup>33</sup> conduit à penser que, majoritaires à l'intérieur de leurs frontières, les Québécois francophonés ont un profil linguistique semblable à celui de toute minorité, minorité de fait à l'échelle canadienne, soulignons-le. Pour terminer cette présentation statistique, rappelons qu'en matière de langue le Nouveau-Brunswick est la seule province à pouvoir se comparer au Québec. Le Nouveau-Brunswick se place nettement en tête de toutes les autres provinces, non seulement pour son faible taux d'assimilation (il y a, en valeur relative, trois fois moins d'individus anglicisés qu'en Ontario), mais aussi pour ce qui est du français langue d'usage: 85% environ d'Acadiens d'origine vivant au Nouveau-Brunswick (et 96% de ceux pour qui le français est la langue maternelle) parlent français en famille. Partout ailleurs au Canada, la minorité d'ethnie française choisit l'anglais comme langue d'usage: dans 55-57% des cas en Ontario et au Manitoba, et dans 87-90% des cas dans les deux provinces aux extrémités ouest et est du Canada (la Colombie-Britannique et Terre-Neuve).

De ce qui précède, on pourrait tirer la conclusion générale que la survivance du français est d'abord liée à la densité de la population minoritaire et à sa force numérique relative. (L'Ontario demanderait une analyse plus fine, car il fait exception à cette conclusion.)

Du phénomène d'anglicisation on rapprochera le fait que le bilinguisme individuel (ainsi que les statistiques des pages précédentes le montrent) est surtout un fait canadien français, que ce soit en chiffres absolus ou en valeurs relatives; non seulement à cause d'un fort déséquilibre numérique entre les deux ethnies, mais aussi parce que, selon A. Martinet, si le désir de communiquer existe principalement ou exclusivement dans un seul groupe, c'est dans ce groupe-là que le bilinguisme aura tôt fait de prévaloir<sup>34</sup>.

Nous avons vu que l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique "permettait" l'usage du français dans les Assemblées législatives fédérale et québécoise, seuls endroits où l'usage du français est consacré, à l'exception récente du Nouveau-Brunswick<sup>35</sup>. Le français n'est obligatoire que pour les textes publiés par ces trois gouvernements, bien qu'il soit utilisé également ailleurs au Canada, selon les besoins, dans des municipalités notamment. Il est donc possible de se faire une première idée de la place qu'occupent la traduction et l'interprétation au Canada: souvent d'un emploi limité dans la communication orale, ne serait-ce que par crainte de ne pas se faire comprendre, le français est la langue des documents écrits. (Nous aurons l'occasion d'examiner plus en détails, au chapitre IV particulièrement, les problèmes que pose une traduction qui se fait surtout de l'anglais au français, et l'impact que la traduction peut avoir sur la langue des Franco-canadiens.)

Sur le plan socio-économique, les études maintes fois citées dans la presse révèlent que la moyenne des revenus des Canadiens français se situe bien en deça de celle de leurs compatriotes anglophones et ce, même au Québec, car la minorité anglophone y occupe depuis toujours les postes de cadre. (Nous y reviendrons au chapitre consacré au bilinguisme individuel.) Situations linguistique et économique expliquent les revendications et les mouvements autonomistes qui agitent le Canada depuis une dizaine d'années surtout<sup>36</sup>. Pour qui vit au Canada, le climat de mécontentement, n'a guère besoin d'être démontré.

"Cette crise a sa source dans le Québec il n'est pas nécessaire de mener une enquête pour le savoir".

écrivait dans son Rapport préliminaire la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

"Si elle [cette crise] persiste et s'accroît, elle peut conduire à la destruction du Canada."<sup>37</sup>

Mise sur pied à l'époque où les mots "indépendantisme" et "séparatisme" prenaient toute leur ampleur, la Commission tirait la sonnette d'alarme en 1965. Dans le dernier chapitre intitulé *La Crise*, le Rapport préliminaire déclare que le Canada entier est touché:

"C'est tout le corps social qui semble atteint. La crise est rendue au point où il y a danger que la volonté ne commence à céder."<sup>38</sup>

Quatorze ans se sont écoulés depuis ces paroles.

S'il était reconnu que cette crise provenait en grande partie de la situation linguistique décrite ici, le bilinguisme que proposait la Commission était-il de nature à apaiser les différends? C'est ce que nous verrons lorsque nous examinerons les différentes réalités que le mot "bilinguisme" recouvre,

- Notes

<sup>1</sup> "the tendency in Canadian provinces has been to limit language rights where they are not guaranteed and in the case of Manitoba to provide for limitations in the face of obvious guarantees" H. Marx, *Language Rights in the Canadian Constitution*, in Thémis, Montréal, 1967, Vol. 2, p. 260.

<sup>2</sup> d'après le *Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme*, op. cit., Livre II, paragraphes 110 à 117. Dorénavant, par souci de concision, ledit rapport sera désigné par le seul mot *Rapport*. (ou *Report*, lorsque la version anglaise a été utilisée).

<sup>3</sup> Il n'est pas besoin de remonter très loin dans le temps pour citer un exemple. Au mois d'avril 1977, le gouvernement de l'Ontario décidait de financer en totalité la construction d'une école française devant le refus du District scolaire d'approuver le projet. Cette décision du gouvernement fut d'autant plus controversée qu'elle constituait une ingérence dans les affaires d'une administration locale. Trois années se sont écoulées, mais rien n'est encore résolu.

<sup>4</sup> Cependant l'école se vit refuser jusqu'en 1978 le nom d'Ecole Ste-Anne, sous prétexte que les écoles de la ville portent toutes le nom de la rue où elles sont situées. Qui aurait deviné que se cachait une école française sous le nom "Montgomery School"?

<sup>5</sup> *Rapport*, op. cit., Livre II, p. 116 (à propos de la controverse au Manitoba).

<sup>6</sup> En Nouvelle-Ecosse: "The use of French readers is permitted through the first four years or grades, during which time the teacher is supposed to be teaching English colloquially so that after the fourth year all instruction can be carried in English. French is not continued beyond that time in the public or elementary schools as a subject of study any more than as a medium of instruction." O.D. Skelton, *The Language issue in Canada*, Jackson Press, Kingston, no 23, April 1917, p. 7.

<sup>7</sup> Cité par O.D. Skelton, *ibid.*, p. 12: "It shall be the duty of the inspector", the circular continued, "to see (...) that the study of French or German does not encroach upon the time necessary to acquire a thorough knowledge of English."

<sup>8</sup> *ibid.*, p. 24.

<sup>9</sup> *Rapport*, Livre II, op. cit., paragraphe 104, p. 42.

<sup>10</sup> Cité par O.D. Skelton, op. cit., p. 30.

<sup>11</sup> Herbert Marx, op. cit., p. 277.

<sup>12</sup> R. Arès, op. cit., chapitre XIII, d'après les tableaux 155, 157, 159, 161, 174, 166, 167, 169 et 172, pp. 133-143.

<sup>13</sup> *ibid.*, Tableau 173, p. 144.

<sup>14</sup> Pour citer une nouvelle fois H. Marx, op. cit., p. 275: "Fundamentally, English and French speaking Canadians conceive of the use of a second language quite differently (...) cultural enrichment (...) [pour les premiers] as a practical necessity [pour les seconds]."

<sup>15</sup> W.F. Mackey, *Bilingualism as a world problem*, Harvest House, Montréal, 1967, p. 38.

<sup>16</sup> Tirée de R.J. Joy, *Languages in conflict*, Published by the author, Montréal, 1967, p. 6.

<sup>17</sup> R. Arès, op. cit., Tableau 58, p. 63.

<sup>18</sup> *ibid.*, d'après les Tableaux 30, 89, 90 (pp. 43 et 87).

<sup>19</sup> *ibid.*, Tableau 94, p. 89.

<sup>20</sup> *ibid.*, Tableau 43, p. 53.

<sup>21</sup> *ibid.*, d'après le Tableau 111, p. 96.

<sup>22</sup> *ibid.*, Tableau 31, p. 44.

<sup>23</sup> *ibid.*, d'après les Tableaux 31 et 58, pp. 44 et 65.

<sup>24</sup> Ces termes sont une simplification de la réalité linguistique pour les besoins de notre étude. Il est probable que certains Canadiens d'origine française dont la langue maternelle n'est plus le français ne sont pas totalement unilingues; ne pouvaient se déclarer de langue maternelle française que ceux ayant eu le français comme première langue et qui le comprenaient toujours couramment. De plus, le recensement de 1961 ne rendant pas compte de la langue d'usage, il était d'autant plus difficile d'utiliser ces termes avec toute la rigueur souhaitable.

<sup>25</sup> Tout au moins dans le "melting-pot" nord-américain. Pour une étude plus nuancée du maintien de la langue d'origine chez les immigrants ou les minorités ethniques, voir, par exemple, J.A. Fishman (ed.), *Language Loyalty in the United States. The maintenance and perpetuation of non-English mother tongues by American ethnic and religious groups*, Mouton, La Haye, 1966.

<sup>26</sup> Français/anglais s'entend dans toute cette étude. Ainsi un immigrant italien sera dit bilingue uniquement s'il parle français et anglais.

<sup>27</sup> d'après R. Arès, op. cit., Tableaux 50 et 55, pp. 60 et 64.

<sup>28</sup> *Rapport préliminaire*, op. cit., Appendice V, Tableau 3, p. 188.

<sup>29</sup> Il sera intéressant de comparer les chiffres du prochain recensement: selon certains articles de presse, les jeunes québécois (indépendantistes?) seraient de moins en moins enclins à apprendre l'anglais.

<sup>30</sup> R. Arès, op. cit., Tableau 113, p. 100.

<sup>31</sup> dont l'auteur de l'étude statistique utilisée ici.

<sup>32</sup> R. Arès, op. cit., d'après les tableaux 125 et 127, pp. 108 et 110.

<sup>33</sup> W.F. Mackey, *Bilingualism as a world problem*, op. cit., p. 38. "The greater the imbalance, the greater the percentage of bilingual people among the minority; that is if other factors do not intervene [prestige, force politique...]" Voir infra le chapitre II qui examine plus en détail les composantes du bilinguisme individuel.

<sup>34</sup> A. Martinet in U. Weinreich, op. cit., Preface: "If the will to communicate is wholly or mainly on one side, a bilingual will soon develop on that side.", p. 1.

<sup>35</sup> Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick, sanctionnée en 1969. Une résolution unanime de l'Assemblée législative du N.-B. établissait en 1967 un service d'interprétation simultanée en Chambre ainsi qu'un Bureau provincial de traduction.

<sup>36</sup> Débats qu'a relancés la venue au pouvoir du Parti Québécois aux élections du Québec de novembre 1976.

<sup>37</sup> *Rapport préliminaire*, op. cit., Préambule, p. 5.

<sup>38</sup> *ibid.*, p. 127.

## CHAPITRE I

### LE BILINGUISME INSTITUTIONNEL AU CANADA

#### 1.0 Introduction

Nous avons vu dans l'Introduction qu'il existait un nombre assez considérable de Canadiens bilingues, particulièrement chez les francophones. Il y a cependant au Canada environ 76% d'unilingues,<sup>1</sup> soit à peu près 4,2 millions de francophones et près de 14 millions d'anglophones. Il existe donc un état de "contact des deux langues" (deux unilinguismes vivant côte à côte), appelé aussi "bilinguisme", -qu'il faut distinguer du bilinguisme des individus.

Ce bilinguisme prend deux formes. a) le bilinguisme des institutions et des différents échelons de gouvernement - appelé ici bilinguisme institutionnel - et b) le bilinguisme qui naît du contact socio-économique des deux communautés linguistiques et que l'on retrouve dans la vie quotidienne, les magasins, la presse écrite et parlée, les spectacles, les services publics dont dispose une population hétérogène. Ce bilinguisme sera appelé ici bilinguisme de contact. Ces bilinguismes ont l'un comme l'autre pour point commun l'unilinguisme des individus que desservent des organismes plus ou moins centralisés, sociétés commerciales, administrations municipales, provinciales et fédérales - en passant par les différents mass media.

Parce qu'elle peut sembler contenir une contradiction, cette acception du mot "bilinguisme" qui privilégie l'unilinguisme, est la source de maintes confusions lorsqu'on s'attache à résoudre les problèmes inhérents aux nations où deux langues sont utilisées, car ainsi que le fait remarquer W.F. Mackey:

"(...) it is not always realized that bilingual countries were created not to promote bilingualism, but to guarantee the maintenance and use of two or more languages in the same nation."<sup>2</sup>

Bilinguisme institutionnel ou de contact présupposent, évidemment, un usage plus répandu de la traduction et de l'interprétation qu'en pays unilingue. L'importance quantitative et la fonction sociale de l'activité traduisante dans un pays bilingue tel que le Canada seront analysées ultérieurement<sup>3</sup>. Pour pouvoir apprécier la fonction qui revient à la traduction il faut, dans un premier temps, examiner l'importance relative du français et de l'anglais dans les secteurs public et privé canadiens et ce, dans ce qui touche la vie socio-économique de chacun des deux groupes ethniques.

#### 1.1 La place du français dans les rapports du gouvernement fédéral avec le public

D'après les termes du mandat de la *Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme*,<sup>4</sup> "Le principe de l'égalité entre les deux peuples" une fois posé, deux des trois objectifs fixés à la commission concernaient l'un, le bilinguisme dans l'administration fédérale<sup>5</sup> et l'autre, le bilinguisme des institutions tant publiques que privées<sup>6</sup>.

Remarquons au passage une certaine imprécision quant à la signification du mot bilinguisme du deuxième objectif, imprécision qui n'est d'ailleurs pas totalement absente du

premier objectif (comme nous le verrons),<sup>7</sup> bien que les rapporteurs déclarent que l'état bilingue n'a pas pour mission "d'œuvrer à la propagation du bilinguisme individuel"<sup>8</sup>. L'unilinguisme était d'ailleurs confirmé, non sans une pointe de déception, dans le Rapport préliminaire, la Commission restant persuadée, ce qu'elle a affirmé dès octobre 1963, qu'

"en toute vraisemblance, de larges secteurs canadiens, tant français qu'anglophones, vont demeurer unilingues."<sup>9</sup>

La situation minoritaire de la communauté francophone à l'échelle nationale laisse prévoir la prédominance de l'anglais dans l'information, la diffusion des connaissances, bref à de nombreux niveaux de la vie politique et socio-économique du Canada. Mais jusqu'à quel point? Dans l'administration fédérale, la Commission rapporte qu'aux dires mêmes des hauts fonctionnaires, le texte des lois fédérales est exclusivement rédigé en anglais, la version définitive étant par la suite traduite en français par la section juridique du Bureau fédéral des traductions<sup>10</sup>. Devant les instances judiciaires du gouvernement fédéral, l'accusé français n'a droit à un interprète que s'il n'est pas bilingue<sup>11</sup>. A la Cour Suprême du Canada où tous les juges ne sont pas bilingues, de nombreux avocats francophones se sentent obligés de présenter leur plaidoyer en anglais<sup>12</sup>. Dans le domaine des relations internationales, les conventions sont rédigées en anglais; si le pays étranger est francophone, les conventions sont rédigées dans les deux langues. Cependant, il n'est pas rare que même dans ses relations avec les pays francophones, le ministère des Affaires extérieures utilise l'anglais seulement<sup>13</sup>. De même, lorsque le Québec a affaire avec les autres provinces canadiennes, ou avec des gouvernements étrangers, les conventions sont rédigées en anglais, bien qu'il en soit fait une version française; mais seul le texte anglais a valeur authentique<sup>14</sup>.

### 1.1.1 *Le français, langue de travail, au gouvernement fédéral*

Le gouvernement fédéral qui, en 1976, était l'employeur canadien le plus important avec quelque 500 000 fonctionnaires et personnels divers, détient le pouvoir de dicter une politique linguistique au sein des ministères et des sociétés de la Couronne. Le francophone peut-il mieux s'épanouir dans la Fonction publique fédérale que partout ailleurs au Canada? Le Rapport ne permet pas d'être outre-mesure optimiste<sup>15</sup>. Douze ans après leur parution, les conclusions du Rapport n'ont rien perdu de leur actualité; les choses n'évoluent que très lentement aux dires mêmes du premier Commissaire aux langues officielles — dont le rôle est de veiller à l'application de la Loi des langues officielles:

"Federal services are still available in French outside Quebec only in a fragmentary manner"<sup>16</sup>

Très peu de Franco-canadiens occupent des postes d'encadrement dans l'administration fédérale,<sup>17</sup> ce qui explique, en partie tout au moins, la faiblesse de la position du français langue de service et langue de travail dans ce secteur. Parmi les hauts fonctionnaires (ministres et sous-ministres non compris), les francophones n'occupaient en 1975<sup>18</sup> que 16,5% des postes, soit une augmentation d'un peu plus de 1% par rapport à 1974. Exception faite du Secrétariat d'Etat où les francophones constituaient plus de 40% des hauts fonctionnaires, et 100% au Commissariat aux Langues officielles (4 personnes en chiffres absolus) et exceptée aussi la direction des élections (3 fonctionnaires), la représentation francophone moyenne varie de 5 à 12% aux ministères de l'Agriculture, de l'Environnement, des Transports, et au ministère de l'Industrie et du Commerce. Certains autres ministères comme la Défense et le Revenu national (direction des impôts) ne comptaient que 1 et 2 hauts fonctionnaires francophones sur 28 et 39 respectivement<sup>19</sup>.

"Aucun Canadien français n'a encore, dans la fonction publique à Ottawa, accédé aux postes de sous-ministre ou sous-secrétaire au Conseil privé, au Conseil du Trésor, aux ministères des Finances ou de la Justice, ou même à la présidence de la Banque du Canada."<sup>20</sup>

Tout comme le faisait la Commission royale sept ans plus tôt,<sup>21</sup> le sixième rapport du Commissaire aux langues officielles<sup>22</sup> dénonce les organismes publics et les sociétés de la Couronne où l'anglais est toujours un bastion inexpugnable au point d'être, la plupart du temps, la langue de travail des francophones: la Gendarmerie royale, la Société centrale d'hypothèque et de logement, Air Canada, pour n'en citer que quelques-uns. En 1976, parmi les sociétés d'Etat, c'est à l'Office national du film que les francophones travaillent le plus dans leur langue, il n'y a là rien de nouveau puisque, depuis très longtemps, de nombreux documentaires sont tournés en français à l'intention du public francophone.

Les chiffres cités plus haut montrent qu'aux postes de direction de la fonction publique fédérale les Canadiens français sont sous-représentés. Elargissons le champ de l'étude, et voyons ce qu'il en est à l'échelle nationale d'abord, puis dans le secteur privé canadien et québécois.

## 1.2 Situation socio-économique des Franco-canadiens et des Canadiens anglophones

Le volumineux rapport de la Commission sur le *Monde du travail*<sup>23</sup> va permettre de juger de la position socio-économique des Canadiens français en général, et des Québécois en particulier, et d'en tirer, par la suite, certaines remarques d'ordre socio-linguistique.

La comparaison des revenus moyens non-agricoles selon

a) l'origine ethnique et

b) la langue de travail,

donne pour l'ensemble du Canada les chiffres suivants:<sup>24</sup>

TABLEAU 4

a)				
Moyenne nationale	Origine britannique	Origine allemande	Origine ukrainienne	Origine française
\$4414	\$4852	\$4207	\$4128	\$3872

b)			
Unilingues		Bilingues	
français	anglais	anglais	français
\$3907	\$4758	\$6284	\$4350

Les Canadiens d'origine française gagnaient donc en 1961 environ 13% de moins que le "Canadien moyen", tandis que le revenu des Canadiens anglais dépassait d'environ 10% la moyenne nationale. Autrement dit, les seconds gagnaient en moyenne quelque 25% de plus que les premiers dont le revenu est inférieur à celui de tous les autres groupes ethniques, Italiens et Amérindiens exceptés. Le fossé se creuse un peu plus lorsqu'on analyse les revenus d'après la langue. l'unilinguisme signifie pour le francophone un revenu inférieur de 11% environ à la moyenne nationale, en comparaison avec son homologue anglophone qui gagne en moyenne 8% de plus, soit une différence d'environ 22% entre les deux revenus. Autre conclusion qui s'impose, le bilinguisme aide, certes, le francophone à améliorer son revenu (de 11%), mais sans l'amener toutefois à la moyenne nationale — tandis que son

compatriote anglophone bilingue a un revenu supérieur de 42% environ à la moyenne nationale. Si l'on se rappelle que les Québécois représentent plus de 84% de la population française du Canada, on peut s'attendre à ce que ces mêmes disparités existent au Québec. En effet, les Québécois anglophones ont un revenu moyen supérieur de 11% à la moyenne nationale (\$4940), alors que le revenu des francophones est inférieur de près de 30% à cette moyenne (\$3185), l'écart entre les deux ethnies atteignant environ 54%<sup>25</sup>. Seuls les Italiens et les Amérindiens gagnent moins que les unilingues français.

La langue seule ne suffit pas, on s'en doute, à expliquer ces disparités; les compétences professionnelles, l'éducation donc, déterminent le niveau des revenus. Au Canada, jusqu'au début des années 70, un diplôme universitaire était la garantie d'un emploi bien rémunéré; aujourd'hui, si ce n'est plus là une condition suffisante, cela demeure un critère nécessaire. A l'échelle nationale, les statistiques montrent que parmi toutes les ethnies qui composent la mosaïque canadienne, les francophones occupent l'avant-dernière place en ce qui concerne la formation universitaire. En valeur relative, deux fois plus de Canadiens d'origine britannique que d'origine française fréquentent les universités (12,5%) contre 6,3%<sup>26</sup>; en termes absolus la disproportion numérique se retrouve de façon caractéristique dans le secteur économique. Un exemple servira d'illustration. Au Québec, 15,4% des industries sont la propriété de Franco-canadiens, 42,8% appartiennent à des anglophones et 41,8% à des étrangers<sup>27</sup>. Les secteurs d'activités qui regroupent le plus d'industries québécoises sont révélateurs de tout ce que nous venons de voir: le secteur agricole et les services<sup>28</sup>.

Le critère de la scolarité ne se substitue pas à celui de la langue car, toutes choses étant égales d'ailleurs,

"il est clair que les Canadiens d'origine française ont un certain avantage à connaître l'anglais et le français, [alors que pour] les Canadiens d'origine anglaise, écossaise et irlandaise, le bilinguisme est un facteur [économique] statistiquement négligeable."<sup>29</sup>

Lorsque la Commission examine aux paragraphes 211, 212 et 213 (pp. 84-85) la relation entre pauvreté (revenu inférieur à \$3000 en 1961) et origine ethnique, elle conclut que le cercle vicieux qui perpétue l'indigence (éducation, emploi et revenu) affecte davantage les Franco-canadiens que la majorité d'origine britannique. En somme, la langue et l'éducation recouvrent un problème de nature socio-politique par sa nature si l'on s'en rapporte aux conclusions que tire la Commission:<sup>30</sup> que ce soit d'après leur revenu, la nature de leur emploi, leur scolarisation ou la proportion des cadres francophones dans les grandes compagnies, les Canadiens français sont au bas de l'échelle. Lot des minorités? Si tel est le cas, il convient de faire la distinction entre "minorité numérique" et "minorité politico-économique", la première n'impliquant pas nécessairement la seconde, et vice versa. En effet, les anglophones du Québec sont bien minoritaires sur le plan numérique, mais ils occupent une place prédominante dans l'économie et l'échelle sociale de cette province, tandis qu'en dépit d'une représentation fortement majoritaire (plus de 84% de la population) les Québécois font figure de minorité économique, sinon politique, sur leur propre territoire. L'anglophone du Québec n'a pas à passer par les difficultés auxquelles le francophone des provinces de l'Ouest et de l'Est canadien doit faire face s'il veut travailler, élever ses enfants, vivre, en un mot, dans sa langue maternelle<sup>31</sup>.

### 1.3 Position du français langue de travail

Le tableau qui vient d'être brossé est assez sombre, et l'avenir du français ne laisse pas d'inquiéter les minorités francophones hors-Québec et les Québécois les moins pessimistes.

La récente loi québécoise dite "Charte du Français" tire la sonnette d'alarme — elle n'est pas la première à le faire<sup>32</sup>. Mais comme il s'agit là d'un document politique, il convient d'examiner avec circonspection l'analyse de la situation de la langue française qui

est faite dans l'avant-propos du projet de loi. Les citations élaguées donnent une image quelque peu partisane qui a suscité des contestations dont certaines ont amené le ministre responsable à apporter des rectifications. On y lit par exemple,

"Dans l'entreprise, le français est, dans une très large mesure, la langue des petits emplois et des faibles revenus."

titre de paragraphe<sup>33</sup> qui s'appuie sur les rapports de la Commission royale et de la commission Gendron<sup>34</sup>. Ce n'est là qu'une partie de la vérité.

En 1973, les travailleurs francophones utilisaient le français de 83% à 97% de leur temps<sup>35</sup>. D'après le critère du revenu, le salarié québécois gagnant moins de \$2000 utilise le français 93% du temps de travail, pourcentage qui va en decrescendo presque continu à mesure que le salaire augmente, pour se situer à 80% lorsque le revenu est de \$20 000 ou plus. Le niveau d'instruction fait ressortir le même phénomène, le pourcentage d'utilisation du français atteignant environ 95% pour les individus qui ont une éducation primaire élémentaire (2 à 5 ans de scolarité), et 83% pour ceux possédant un doctorat. Point intéressant à noter, que le critère soit l'emploi, le salaire ou le niveau d'instruction, on s'aperçoit qu'à mi-chemin, la courbe s'aplatit pour intégrer la classe sociale dite "moyenne aisée". Les Québécois francophones qui utilisent le moins le français comme langue de travail sont les employés de bureau (78,7% de leur temps), les salariés touchant de dix à douze mille dollars (79% du temps) et les individus ayant étudié une ou deux années après le secondaire (79,4%). Quant aux Anglo-québécois, le pourcentage d'utilisation du français suit une courbe similaire, mais le temps pendant lequel ils communiquent en français se situe seulement à 9,9% pour ceux qui touchent un salaire de plus de \$20 000, sans jamais dépasser 26% (revenu de \$6 000 à 7 000 dollars), à l'exception des travailleurs qui n'ont que de 2 à 5 ans d'instruction primaire (34,2% du temps)<sup>36</sup>. Compte tenu de cette analyse, on peut se risquer à dire que

"le marché est structuré de sorte que le français prédomine au bas de l'échelle, que le bilinguisme s'impose au pallier moyen et que l'anglais domine au faite de l'échelle."<sup>37</sup>

On voit de quelle façon le texte du projet de loi recoupe l'étude de la Commission. la langue n'est qu'un aspect des inégalités, et elle cache souvent des différences tout aussi profondes que sont l'instruction et les compétences.

Une nuance s'impose qui vient à la décharge de l'analyse un peu grossière de la loi "péquistes" (Parti Québécois, abrégé le plus souvent P.Q.). Il faut admettre que les statistiques rassurantes, quant à la prédominance du français langue de travail au Québec, ne rendent pas compte de la nature, de la qualité<sup>38</sup> et de l'importance objective et subjective des échanges qui se font en français et en anglais. Le ministre est donc justifié de dire que

"dans une usine ordinaire, un ouvrier est confronté à une tâche bien définie, celle-ci ne requiert pas souvent un dialogue avec le contremaître et jamais avec les patrons, d'un échelon plus élevé. Il est évident qu'un ouvrier dans cette situation n'a guère à parler anglais."<sup>39</sup>

Partie d'une définition du bilinguisme vu comme "deux unilinguismes reliés l'un à l'autre"<sup>40</sup>, la discussion a dévié inéluctablement vers le bilinguisme individuel. Il n'en ira pas autrement dans les pages suivantes qui vont étudier le bilinguisme institutionnel dans le système d'éducation canadien.

#### 1.4 Unilinguisme et système d'éducation au Canada

Nous avons vu dans l'Introduction la difficulté qu'ont eue les francophones hors du Québec à obtenir un système d'éducation dans leur langue, problème toujours d'actualité

Le Rapport consacre un volume entier à l'éducation, reconnaissant qu'en l'absence de structures éducatives "il est inévitable" que l'individu oublie peu à peu sa langue maternelle, surtout si rien ne la (re)valorise sur le plan social<sup>41</sup>. C'est pourquoi la Commission insiste sur l'enseignement de la langue maternelle, particulièrement en milieu minoritaire<sup>42</sup>. Cette recommandation vise les milieux francophones de l'Ouest canadien ainsi que ceux de l'Ontario où le passage du primaire au secondaire ne se fait pas sans difficultés<sup>43</sup>.

#### 1.4.1 *L'enseignement primaire et secondaire*

Nous n'examinerons pas en détail les problèmes qui se posent encore aux Franco-canadiens de telle ou telle région quand ils réclament une école française pour leurs enfants. Remarquons simplement qu'à l'exception du Québec et de certaines localités du nord et du nord-est du Nouveau-Brunswick, l'obtention d'une école française ne s'effectue jamais sans luttes de longue haleine<sup>44</sup>.

Le plus souvent, on accorde aux minorités des écoles dites "bilingues", terme qui recouvre plusieurs réalités: soit des écoles où l'enseignement se fait uniquement en français dans une ou plusieurs classes, soit des écoles où certains cours sont donnés en français et d'autres en anglais, la langue d'enseignement, pour un cours donné, changeant d'une année à l'autre. Ces écoles bilingues, situées en milieu à forte majorité anglophone, sont de plus en plus fréquemment critiquées par les parents qui les accusent d'accélérer l'assimilation de leurs enfants. A l'heure où ces lignes sont écrites, le gouvernement néo-brunswickois se propose de diviser un district scolaire bilingue en deux districts unilingues, cédant ainsi aux pressions exercées par les parents francophones et à la démission de certains "commissaires scolaires"...

##### 1.4.1.1 *Une expérience récente, les "classes" d'immersion*

Le début des années 70 a vu se multiplier des écoles dites "d'immersion" dans lesquelles l'enseignement aux anglophones se fait principalement ou uniquement en français pendant les premières années du primaire. Le nombre d'années "d'immersion" varie considérablement d'une province ou d'un district à l'autre; les trois ou quatre premières années se font entièrement dans la langue seconde. La langue maternelle devient ensuite la langue principale ou unique d'enseignement. En 1976, environ soixante-dix écoles réparties dans neuf provinces offraient des classes d'immersion<sup>45</sup>. A la même date, aucun programme semblable n'existait pour les francophones<sup>46</sup>. A en juger par ce que j'en entends dire<sup>47</sup> et par l'accroissement du nombre de ces classes, l'expérience paraît soulever l'enthousiasme des parents, mais il est encore trop tôt pour tirer des conclusions générales sur le degré de bilinguisme atteint en fin de programme<sup>48</sup> ou lorsque l'élève reprend ses études dans sa langue maternelle<sup>49</sup>.

#### 1.4.2 *L'université et les écoles professionnelles*

Depuis la création de l'Université du Québec, les étudiants francophones jouissent d'un système universitaire bien structuré, non seulement à Québec et à Montréal, mais dans les villes excentriques de la province. Pour ce qui est des autres provinces canadiennes, seul le Nouveau-Brunswick possède une université francophone unilingue (l'université de Moncton) à laquelle s'est ajoutée une Ecole de Droit à la rentrée universitaire de 1978<sup>50</sup>. Cette université est loin d'offrir un éventail de cours qui puisse satisfaire les aspirations de tous les étudiants francophones de la Province. Par exemple, un étudiant qui veut étudier la médecine en français devra aller au Québec. Même l'étudiant québécois n'est pas exempt de sujétions semblables, car les écoles techniques sont ou insuffisamment développées, ou moins prestigieuses que celles du Canada anglais, en ingénierie par exemple. Les seuls cours en français qu'un Franco-ontarien puisse suivre dans sa province sont donnés dans deux

institutions bilingues, l'université d'Ottawa et l'université Laurentienne de Sudbury. Mais, nous allons le voir, le nombre de cours donnés en français par ces deux universités est faible.

#### 1.4.2.1 Les universités bilingues au Canada

Que signifie le bilinguisme à l'université?

A l'université d'Ottawa, 56% des étudiants sont francophones, 37,9% anglophones de naissance et 6,2% par adoption<sup>51</sup>. La proportion est à peu près inverse dans le corps professoral. La Faculté des Lettres est la seule à offrir des cours parallèles dans les deux langues, à l'exception de trois départements<sup>52</sup>. Mais dans les autres facultés, l'unilinguisme prédomine; en Sciences, sur 226 cours et laboratoires, 8 se donnent en français, les quatre années de médecine se font en anglais,<sup>53</sup> bien que l'étudiant ait le choix de passer ses examens en français — ceux qui s'y hasardent doivent présenter un cas de bilinguisme fort intéressant à étudier, ils doivent être rarissimes puisque, pour l'ensemble de l'université, 50% des francophones rédigent leurs examens en anglais et que le pourcentage de thèses rédigées en français est tombé de 20% en 1961 à 16% en 1964<sup>54</sup>. Statistiques un peu anciennes sans doute, mais la situation n'a guère évolué depuis. En effet, un comité d'étude sur le bilinguisme à l'université d'Ottawa,<sup>55</sup> révèle qu'en 1969 environ 97% des professeurs francophones sont bilingues, contre 36% de leurs collègues anglophones et 50% des professeurs d'origines diverses<sup>56</sup>. En 1971 il était toujours possible d'affirmer que

"the English student if he wishes can attend the University of Ottawa (...) just as if it were a unilingual English institution. The equivalent is not always true for French speaking students."<sup>57</sup>

A Sudbury, la situation est très semblable. A l'Université Laurentienne, fondée en 1960, le nombre de cours enseignés en français est passé de 32 à 37 en cinq ans, tandis que les cours en anglais ont presque quadruplé, atteignant 127 en 1965. Le guide-annuaire de l'année universitaire 1974-1975 permet de constater l'absence totale du français dans les départements ou facultés de Biologie, de Commerce et d'Administration, de Géologie, d'Ingénierie... Par contre, le nombre de cours dans les deux langues s'équilibre à peu près en Histoire, Philosophie et Sciences Politiques, le Français fait une apparition symbolique (un ou deux cours) en Chimie, Mathématiques, Economie et Physique.

Un dernier exemple conclura cette vue d'ensemble du bilinguisme institutionnel dans les établissements d'enseignement supérieur du Canada. Le Collège militaire royal de Saint Jean (Québec). Tous les cours y sont offerts dans les deux langues pour un effectif de 279 francophones et de 32 anglophones. Cependant la très grande majorité des bilingues (90%) se recrutent parmi les premiers! Cette anomalie se retrouve dans le service administratif où le personnel est francophone à 90% et bilingue à 85%, et emploie un traducteur qui traduit de l'anglais vers le français 80% du temps...<sup>58</sup>

#### 1.5 Premières conclusions sur le bilinguisme institutionnel

L'accumulation de statistiques, probablement fastidieuses, aura montré que dans la réalité quotidienne, le bilinguisme institutionnel pourvoit à tous les besoins de l'unilingue anglophone, mais frustre les unilingues francophones dans leur attente, dans la fonction publique fédérale, partout au Canada, les services sont disponibles en anglais, mais non en français. Le système d'éducation, nous venons de le voir, n'offre pas en français, même parfois au Québec, l'éventail complet des enseignements généraux et spécialisés dont jouissent les anglophones, que ces derniers se dirigent vers des établissements unilingues ou bilingues. En conséquence, si en théorie, le bilinguisme institutionnel a pour but d'assurer l'autonomie linguistique aux individus de souche anglaise ou française, dans la pratique, force est de constater que le bilinguisme institutionnel perpétue, voire intensifie, le bilinguisme individuel des francophones et, par contre-coup, l'unilinguisme des Anglo-canadiens.

Que les statistiques remontent à quelques années, ou à plus de dix ans, on se sera aperçu que seuls les chiffres absolus ont changé, mais non le rapport des forces. Les mêmes inégalités sont dénoncées inlassablement, d'année en année, et de rapport en rapport, jusqu'à nos jours, faisant en cela écho à des écrits vieux de cinquante ans ou plus<sup>59</sup>.

Je me tournerai donc, une fois encore, vers le Rapport de la Commission royale qui, après avoir fourni les bases d'une analyse de la position socio-économico-linguistique des Canadiens français, fera l'objet d'une étude critique portant sur les recommandations que le Rapport proposait pour corriger les iniquités.

Nous nous attacherons à l'examen des recommandations dont l'application directe ou les effets secondaires intéressent au premier chef le bilinguisme individuel, puis, dans un deuxième temps, le monde de la traduction.

### 1.6 Des inconvénients de l'unilinguisme

Dans la citation (3) de la page 17 supra, je croyais déceler dans le rapport de la Commission un certain sentiment défavorable vis-à-vis de l'unilinguisme. La Commission fait état de craintes à divers endroits.

Le Rapport s'inquiète de la part de responsabilité qui reviendrait aux mass media dans la désunion nationale<sup>60</sup>. Quatorze ans plus tard, une enquête de trois semaines menée par la télévision anglophone<sup>61</sup> révèle qu'un grand quotidien québécois contient en moyenne 34% de nouvelles étrangères et 6% de nouvelles canadiennes autres que québécoises. A la télévision d'Etat, le réseau anglais présente 46% d'informations canadiennes et 21% d'informations québécoises, contre 15% et 63% respectivement au réseau français<sup>62</sup>. De plus, la différence se prolonge dans le sujet et le contenu des informations. Au cours de cette même émission, le Commissaire aux langues officielles déclare avoir le sentiment d'habiter dans deux pays différents selon qu'il écoute les informations à l'un ou l'autre réseau; la radio et la télévision francophones lui donnent l'impression d'un Québec centré sur lui-même<sup>63</sup>. Pour ma part, j'ai constaté que la langue servait souvent de ligne de démarcation: lorsqu'un homme politique bilingue est interviewé, le réseau français rapportera en priorité les déclarations faites en français (en réponse au journaliste que je soupçonne d'être bilingue, puisqu'il ne pose pas les mêmes questions que ses collègues anglophones). Cependant, depuis que les débats à la Chambre des communes sont télévisés, les compte rendus hebdomadaires présentés par les deux chaînes sont très semblables, quoique moins d'interventions en français soient retransmises à la CBC qu'à Radio-Canada. A cela deux raisons probables: d'un côté, Radio-Canada doit vouloir compenser pour son public la quantité des échanges en langue anglaise (auxquels se superpose la voix de l'interprète) en laissant le plus souvent possible la place aux interventions francophones; d'un autre côté, le caractère souvent régional, voire local, de celles-ci explique qu'elles ne soient pas retransmises par la CBC, dont la vocation est nécessairement nationale, puisque le réseau anglophone dessert neuf des dix provinces de la Confédération (près des trois-quarts de la population canadienne).

C'est une position bien délicate que celle d'une Commission et d'un gouvernement voués à la sauvegarde de deux unilinguismes et de deux uniculturalismes,<sup>64</sup> mais qui voudraient s'attaquer à leur caractère naturellement égocentrique. Dans cette même optique, le Rapport remarque avec amertume que la dualité culturelle signifie souvent l'ignorance de l'identité culturelle de l'autre groupe ethnique, que la langue seconde soit, d'ailleurs, connue peu ou prou<sup>65</sup>. Selon la Commission, en matière d'enseignement de l'histoire du Canada, une comparaison entre les manuels français et les manuels anglais illustre bien l'existence côte à côte de deux sociétés où abondent des préjugés identiques<sup>66</sup>.

### 1.7 Propositions de la Commission sur le bilinguisme institutionnel

Quelles que soient ses réserves envers l'unilinguisme, le Rapport, comme tout débat sur le bilinguisme canadien, en vient à centrer son attention sur la préservation du français à l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur du Québec.

Nous allons examiner maintenant les mesures proposées par la Commission et qui ont ensuite été appliquées avec plus ou moins de célérité.

### 1.7.1 Pour l'administration fédérale

"L'administration fédérale est obligée d'être bilingue, mais non pas le citoyen ou le fonctionnaire canadiens"<sup>67</sup>

lit-on sous la plume des rapporteurs. Ainsi, leur première proposition est-elle de recommander l'utilisation du français comme langue de travail et ce, à tous les niveaux<sup>68</sup>. Pour y parvenir, le Rapport présente un organigramme assez complexe<sup>69</sup> dont on peut dégager les remarques suivantes. Quelques "unités" entièrement unilingues, bien qu'ayant le plus souvent des enclaves bilingues, sont toujours dirigées par des (chefs de) service(s) bilingues. Plus on s'élève dans la hiérarchie administrative, et plus les postes de direction bilingues se multiplient. Deux services (bibliothèque et services juridiques) sont entièrement bilingues. A partir du poste d'adjoint à un sous-ministre, un haut fonctionnaire doit être bilingue. Bref, c'est là l'application de la déclaration qui apparaissait au paragraphe 304<sup>70</sup> selon laquelle le bon fonctionnement d'une institution où coexistent deux langues de travail ne peut être assuré que si les individus qui assument les postes de direction et de liaison sont bilingues.

### 1.7.2 Pour le secteur privé

Dans la société nord-américaine de libre concurrence, les gouvernements hésitent à imposer au secteur privé des mesures coercitives (surtout en période de crise économique)<sup>71</sup>. C'est donc en toute connaissance de cause que le Rapport s'adresse au secteur privé. Les rapporteurs sont d'avis que le bilinguisme institutionnel qu'ils proposent à l'administration fédérale est à la base même de "l'égalité des chances" dans le monde du travail<sup>72</sup>. Ainsi, les recommandations 47 et suivantes proposent la création, dans les industries et entreprises importantes, d'"unités" bilingues semblables à celles qui ont été recommandées pour la fonction publique.

Dans les dernières pages du Livre III, la Commission prévoit qu'à courte échéance, tout jeune Canadien qui voudra s'orienter vers une carrière libérale ou administrative, ou vers des postes d'encadrement dans les secteurs public ou privé, devra être bilingue<sup>73</sup>.

Tout en se faisant le défenseur de l'unilinguisme français le Rapport privilégie, on le voit, le bilinguisme individuel en en faisant un attribut sine qua non des professions et des postes les plus prestigieux de notre société — et, donc, parmi les mieux rémunérés.

Le gouvernement fédéral<sup>74</sup> a suivi les conseils du Rapport, il offre maintenant à ses fonctionnaires une prime de bilinguisme<sup>75</sup> et il a créé un programme d'enseignement et de perfectionnement des langues officielles pour ces mêmes employés<sup>76</sup>. Mesures transitoires d'ailleurs,<sup>77</sup> jusqu'à ce que le système d'éducation fournisse un nombre adéquat de Canadiens bilingues.

Avant de nous pencher sur la place qu'accorde la Commission à l'éducation, mentionnons l'encouragement qui a été donné à une catégorie particulière d'individus bilingues — les traducteurs et les interprètes. Nous verrons plus tard la place qui leur revient dans l'administration et le reste du pays; signalons simplement ici que, depuis la recommandation 14, la traduction a connu un nouvel essor. En effet, le gouvernement fédéral octroie des bourses aux étudiants qui se sont engagés dans cette discipline. Il y a actuellement huit écoles (ou programmes) de traduction et d'interprétation, dont trois en Ontario, quatre au Québec et une au Nouveau-Brunswick. Par voie de concours, le gouvernement fédéral offre des bourses aux étudiants de deuxième année jusqu'à la fin de leurs études, en contrepartie d'un engagement par lequel les diplômés acceptent de travailler

au Bureau des Traductions à Ottawa pour une durée au moins égale à celle de leur bourse. Dans un pays où les études sont coûteuses, cette aide dénote le besoin impérieux en traducteurs et en interprètes. Malgré la conjoncture difficile du marché du travail, les débouchés sont toujours nombreux, tant dans le secteur privé que dans l'administration qui, il faut le dire, absorbe la plus grande partie des traducteurs diplômés.

J'ai parlé précédemment du caractère souvent ambivalent du Rapport et des mesures adoptées par le gouvernement central; le Livre II, entièrement consacré à l'éducation, permet de bien voir l'hésitation prolongée des rapporteurs à choisir entre le bilinguisme individuel et l'unilinguisme qu'ils défendent au nom, semble-t-il, de la préservation du français, mais dans lequel ils voient une menace virtuelle à l'unité nationale<sup>78</sup>.

Le Rapport et, aujourd'hui, le gouvernement fédéral, voient dans le système éducatif un moyen tout désigné "pour augmenter le nombre de Canadiens bilingues afin de réduire la barrière linguistique"<sup>79</sup> qui sépare les deux groupes ethniques. Parler de "barrière des langues" est une affirmation qui demande un examen attentif, car, nous l'avons vu, les différends linguistiques se superposent à des différences socio-économiques tout aussi fondamentales. De toute façon, s'il existe une barrière linguistique, il conviendra de confronter le bilinguisme individuel aux autres moyens capables de franchir cette barrière.

### 1.7.3 Pour l'éducation

Voyons comment, par le biais de l'éducation, les politiques fédérale et provinciales se proposent d'encourager le bilinguisme individuel et institutionnel tout en garantissant le droit à l'unilinguisme. Même si je reviens souvent sur l'encouragement au bilinguisme individuel que fait ressortir le Rapport, il ne faudrait pas penser que je minimise pour autant les mesures invoquées pour sauvegarder la langue de la minorité. Le Rapport souligne à diverses reprises la nécessité de maîtriser la langue maternelle avant d'apprendre la langue seconde;<sup>80</sup> il recommande que les écoles de la minorité limitent le nombre d'élèves appartenant au groupe majoritaire,<sup>81</sup> et il suggère que l'apprentissage de la langue seconde commence plus tôt pour les élèves anglophones que pour les élèves francophones. Le Rapport conclut<sup>82</sup> qu'en milieu majoritairement anglophone, l'instruction devra être principalement en français — pour les francophones toujours.

Ayant fait cette mise au point, il me faut aussi apporter certaines précisions:

a) mes remarques auront pour but de faire ressortir ce qui, dans une politique d'encouragement au bilinguisme des individus, peut contrecarrer les mesures destinées à préserver la langue française au Canada;

b) en recommandant un bilinguisme plus universel, la Commission se conforme au troisième objectif de son mandat:

"présenter des recommandations sur les moyens à prendre pour permettre aux Canadiens de devenir bilingues"<sup>83</sup>

c) la Commission distingue plusieurs degrés de bilinguisme individuel, que ce soit à la fin de la scolarité ou dans le monde du travail<sup>84</sup>.

La promotion du bilinguisme individuel provient très probablement du refus par la Commission de proposer pour le Canada le principe de territorialité qu'appliquent d'autres pays bilingues comme la Finlande, la Belgique et la Suisse<sup>85</sup>. En effet, ce principe peut aboutir à diviser en zones unilingues une ville comme Bruxelles, ou à créer une majorité de régions unilingues, comme c'est le cas pour la Suisse (21 cantons unilingues sur un total de 25), ce qui conduit à interdire l'enseignement dans une langue autre que la langue officielle du canton<sup>86</sup>. On peut craindre en effet les risques de ségrégation que présente un tel principe, mais la proximité de deux groupes en déséquilibre numérique ne présente-t-il pas des risques linguistico-culturels (l'assimilation) au moins aussi grands que ceux d'un

isolement relatif? Le paragraphe 49 (p. 20) du Livre II du Rapport ne se contente pas de formuler le vœu pieu selon lequel tout Canadien devrait posséder une certaine connaissance de la deuxième langue officielle; il précise qu'“une connaissance adéquate” de la langue seconde est “essentielle” en milieu minoritaire. Déclaration pragmatique qui entérine un état de fait, lot de plusieurs générations de Franco-canadiens de toutes les provinces situées à l'ouest et à l'est du Québec. Or nous avons vu que la connaissance de l'anglais est vitale, en effet, et qu'elle se traduit partout (sauf au Nouveau-Brunswick) par une assimilation très forte<sup>87</sup>. Résumons les raisons, déjà présentées, de cette assimilation par ces lignes de W.F. MacKey:

“Le fait que l'enseignement supérieur ou la formation technique ne soit accessible que dans une autre langue favorise l'expansion dans cette langue; plus la formation est technique, plus le besoin de bilinguisme est grand. [Car] si la prospérité peut détruire une langue, la pauvreté peut avoir le même effet.”<sup>88</sup>

Enfin, conclusion logique,

“plus une population est bilingue, moins elle a besoin de services bilingues”<sup>89</sup>

ce qui revient à dire que le français, en milieu minoritaire, devient de moins en moins utile, lorsqu'on sait que plus de 2 sur 3 Canadiens bilingues sont d'origine française, et que la proportion dépasse 9 sur 10 dans les provinces majoritairement anglophones. Quant aux anglophones du Québec, la Commission considère qu'ils ne forment pas, à proprement parler, une minorité puisque, dans leur vie culturelle et économique, nombreux sont ceux qui peuvent se dispenser de jamais utiliser la langue de la majorité,<sup>90</sup> la “connaissance adéquate” de la langue seconde (le français) perd donc, pour l'Anglo-québécois, son caractère “essentiel”. Ceci aurait dû inciter les rapporteurs à ne pas proposer des mesures qui s'appliquent sans distinction aux deux minorités. Le souci de traiter les deux langues sur un pied d'égalité doit justement tenir compte des disparités initiales. De plus, la proposition de création de “districts bilingues”<sup>91</sup> est elle-même liée à la territorialité, puisque la création d'écoles et autres services bilingues n'est recommandée que si l'importance relative de la minorité le justifie (10% au moins). De même, les propositions des paragraphes 614 et suivants (pp. 230 et ss.) selon lesquelles l'étude de la deuxième langue devrait être obligatoire dans toutes les écoles canadiennes,<sup>92</sup> ne simplifient-elles pas la dimension des problèmes lorsqu'elles précisent que cet enseignement devrait commencer le plus tôt possible, *surtout pour les anglophones*, et ce, en dépit de la clause que je viens de souligner? En effet, que sont deux ou trois années supplémentaires de cours de langue seconde en milieu unilingue comparées à l'apprentissage de la langue de la majorité par contact et par l'enseignement? Or, l'occasion d'utiliser ou d'entendre le français est, pour l'élève anglophone, rare ou nulle en dehors des régions majoritairement francophones du Québec et du Nouveau-Brunswick, et doit être provoquée ou fortement motivée dans les régions où se côtoient les deux langues, notamment dans la région montréalaise qui regroupe 68,5% des Québécois d'origine britannique<sup>93</sup>. Sur une population totale à plus de 64% française, la région de Montréal compte 46% d'unilingues francophones, alors que l'anglais est compris par 55,6% de la population, l'unilinguisme anglophone y étant relativement faible (18,5% de la population totale)<sup>94</sup>. Ce n'est pas dans le quartier résidentiel de Westmount que le petit anglophone entendra beaucoup parler français.

Concernant les minorités francophones, à l'exception du nord et du nord-est du Nouveau-Brunswick, sorti de l'école, l'élève se retrouve dans un monde anglophone, unilingue dans une très large mesure. Rare est le francophone du Manitoba ou de la Nouvelle-Ecosse qui ne comprend et ne parle pas déjà anglais avant d'entrer à l'école. On sait que l'école ne peut à elle seule pallier l'absence d'un environnement francophone — ou l'existence d'un milieu majoritairement anglophone.

Le contexte seul ne suffit pas toujours à lever l'ambiguïté des recommandations qui visent "la langue seconde" ou la "minorité". Par exemple, lorsqu'au paragraphe 365 du Livre II il est recommandé que, dans la mesure du possible, les manuels scolaires soient rédigés et non pas traduits dans la langue d'enseignement, le lecteur sait immédiatement que cette recommandation ne peut intéresser que le système scolaire français, dans lequel les manuels traduits de l'anglais prédominent. Par contre, dire que l'enseignement et la connaissance de la langue de la majorité sont essentiels en milieu minoritaire<sup>95</sup> est peut-être un truisme pour beaucoup de francophones, mais c'est, pour la Commission, abonder dans le sens des inégalités qu'elle dénonce. En somme, on peut reprocher à la Commission (et à différents gouvernements depuis) d'avoir reconnu l'existence des forces assimilatrices de l'anglais, de "l'inégalité des chances" qui sépare les Franco-canadiens de leurs compatriotes, et de néanmoins proclamer l'égalité dans le bilinguisme, ignorant par là que celui-ci renforce la position relative de la langue anglaise<sup>96</sup>. Le cercle vicieux est bouclé, le nombre absolu de francophones bilingues croissant, la motivation ou l'utilité d'apprendre le français comme langue seconde diminue d'autant. La Commission tombe donc dans le piège qu'elle dénonçait, d'un bilinguisme universel qui conduirait nécessairement à l'élimination d'une des deux langues devenue superfétatoire<sup>97</sup>. Que j'applique ici l'adjectif "universel" aux seuls francophones n'invalide pas mon propos car, ainsi que le dit W.F. Mackey:

"Bilingualism is maintained by two monolingual units. Should one of the units become entirely bilingual, it assures the linguistic dominance of the other unit, which can then assimilate the bilingual community."<sup>98</sup>

### 1.8 Conclusion sur le bilinguisme institutionnel au Canada

Le bilinguisme institutionnel privilégie implicitement et explicitement le bilinguisme individuel qui devient officiellement l'insigne des "chefs" comme le symbolisera cet ultime exemple: la recommandation 40 stipule que les Collèges militaires de Kingston (Ontario) et de Saint Jean (Québec) doivent rester unilingues, mais que dans l'un et l'autre cas l'enseignement et l'usage de la langue seconde doivent occuper une place importante afin d'encourager le bilinguisme des futurs officiers.

L'étude du bilinguisme institutionnel aura conduit à étudier l'importance quantitative du bilinguisme individuel selon l'origine ethnique, et les raisons d'ordre économique, géographique et social qui en favorisent le développement. Il reste à étudier les autres facteurs qui encouragent ou freinent l'acquisition de la langue seconde. Car ce sont tous les facteurs pris globalement qui peuvent expliquer le degré de bilinguisme et le statut réel des unilinguismes canadiens; après quoi il sera possible, dans un premier temps, de comprendre la place et, dans un second temps, le rôle de la traduction dans la vie socio-linguistique canadienne.

## Notes

<sup>1</sup> Unilingue doit être compris ici dans le sens où le francophone ne parle pas anglais, et vice versa. Voir aussi la note 1 de la p. 35, supra.

<sup>2</sup> W.F. Mackey, op. cit., p. 11.

<sup>3</sup> Voir Chapitres III et IV infra.

<sup>4</sup> Dorénavant appelée "Commission (royale)" par souci de concision.

<sup>5</sup> "(...) présenter des recommandations de nature à assurer le caractère bilingue et fondamentalement biculturel de l'administration fédérale" *Rapport préliminaire*, op. cit., p. 143.

<sup>6</sup> *ibid.*

<sup>7</sup> Lors de l'examen des recommandations du *Rapport*. S'agit-il de bilinguisme institutionnel ou de bilinguisme des fonctionnaires?

<sup>8</sup> *Rapport* op. cit., Livre I, p. 13.

<sup>9</sup> *Rapport préliminaire*, op. cit., p. 19.

<sup>10</sup> *Rapport*, Livre I, p. 56. Il en va de même pour les règlements fédéraux (p. 58).

<sup>11</sup> *ibid.*, p. 60.

<sup>12</sup> *ibid.*, p. 61.

<sup>13</sup> *ibid.*, p. 65.

<sup>14</sup> La loi 101 promulguée par le Québec en 1977 se propose de renverser radicalement la situation en faisant du français la seule langue officielle. C'est ainsi qu'actuellement seule la version française d'un jugement prononcé en anglais a valeur légale. La constitutionnalité de cette loi est présentement contestée dans certains de ses aspects — et, par contre-coup, dans son ensemble — devant les tribunaux.

<sup>15</sup> "extensive optimism is not warranted (...)" *Report*, op. cit., Book III, paragraph 730, p. 253.

<sup>16</sup> K. Spicer, Commissioner of Official Language, *Sixth annual Report*, Queen's printer, Ottawa, March 1977, p. 8.

<sup>17</sup> *Rapport*, Livre III, paragraphe 749, p. 258.

<sup>18</sup> D'après les statistiques publiées par *Le Soleil* (Québec) du 9-11-76.

<sup>19</sup> D'après les statistiques publiées par *Le Soleil* (Québec) du 9-11-76.

<sup>20</sup> *ibid.*

<sup>21</sup> *Rapport*, Livre III, paragraphes 343 et suivants, pp. 128 et ss.

<sup>22</sup> Keith Spicer, op. cit.

<sup>23</sup> *Rapport*, op. cit., 2 volumes (476 pages), 19 septembre 1969.

<sup>24</sup> *ibid.*, Livre III, d'après les Tableaux A1 et A4, pp. 356 et 361 (Statistiques de l'année 1961).

<sup>25</sup> *ibid.*, d'après le Tableau A-15, page 371.

<sup>26</sup> *ibid.*, Tableau A-6, p. 362.

<sup>27</sup> *ibid.*, Tableau A-20, p. 380. Le dernier chiffre peut paraître élevé: il reflète l'importance du contrôle étranger dans l'économie canadienne dans son ensemble, le Québec n'y fait pas exception.

<sup>28</sup> *ibid.*, paragraphe 141, p. 60.

<sup>29</sup> *ibid.*, paragraphe 179, p. 75. L'éducation et non le bilinguisme explique donc le revenu moyen du bilingue anglais (cf. le tableau de la page 18 supra).

<sup>30</sup> *ibid.*, paragraphe 1033, p. 453.

<sup>31</sup> *ibid.*

<sup>32</sup> Elle est cependant plus radicale que la loi 22 (qu'elle remplace) du gouvernement précédent. Voir également la note (14) p. 17 supra.

<sup>33</sup> Projet de loi 101, cité dans *Le Devoir*, Québec, 2 avril 1977, p. 7D.

<sup>34</sup> Rapport de la commission Gendron sur *L'Etat du français au Québec*, Editeur Officiel, Québec 1973.

<sup>35</sup> D'après Serge Carlos, "L'utilisation du français dans le monde du travail au Québec", in *Commission Gendron*, Québec, 1973, cité dans *Le Devoir* du 18-4-77.

<sup>36</sup> *ibid.* — d'après les tableaux reproduits dans l'article.

<sup>37</sup> S. Carlos, *op. cit.*, p. 201, cité par le projet de loi 101, Avant-propos, in *Le Devoir* (Québec), 2 avril 1977, p. 7D.

<sup>38</sup> Cf. *infra*, le chapitre II sur le bilinguisme individuel.

<sup>39</sup> M. C. Laurin, in *Le Devoir* du 9-4-1977.

<sup>40</sup> *Rapport*, *op. cit.*, Livre III, paragraphe 1292, p. 522.

<sup>41</sup> *ibid.*, Livre II, *L'Education*, paragraphe 11, pp. 8 et 9.

<sup>42</sup> *ibid.*, paragraphe 801, pp. 295-296.

<sup>43</sup> *ibid.*, paragraphe 210, p. 81.

<sup>44</sup> Voir pour mémoire les quelques exemples donnés en notes (6) et (7) p. 6 supra.

<sup>45</sup> D'après *French immersion programs in Canada*, in *The Canadian Modern Language Review/La revue canadienne des langues vivantes*, Welland, Ontario, Vol. 32 no 5, mai 1976, pp. 597-605.

<sup>46</sup> *ibid.*, p. 523; "(...) there are no known English immersion programs for Francophone children (...)" Création très improbable, on s'en doute.

<sup>47</sup> Articles et reportages, et dires de connaissances personnelles.

<sup>48</sup> Même si, selon un auteur "the early immersion programme [which] is no longer in an experimental stage (...) has met with considerable success." M. Swain, "English child+ Early Immersion=Bilingual child?" *The Canadian modern Language Review*, *op. cit.*, Vol. 22 no 2, nov. 1976, p. 187.

<sup>49</sup> Mais les chercheurs s'y attachent. Cf. la revue ci-dessus dont le no 5, vol. 32, traite exclusivement de *L'enseignement par immersion pour les enfants du groupe majoritaire*.

<sup>50</sup> Première école de Droit coutumier (Common Law) en français au monde.

<sup>51</sup> Statistiques de l'année 1966 tirées de L. Painchaud, *Le Bilinguisme à l'Université*, Beauchemin, Montréal, 1968, p. 29.

<sup>52</sup> *ibid.*, p. 34.

<sup>53</sup> *ibid.*, p. 35.

<sup>54</sup> *ibid.*, p. 42.

<sup>55</sup> *Report of the Task force on Bilingualism at the University of Ottawa*, University of Ottawa, January 1971 (polycopié, inédit).

<sup>56</sup> *ibid.*, p. 15.

<sup>57</sup> *ibid.*, p. 16. Deux longs articles parus dans le journal des professeurs d'université, *University Affairs/Affaires universitaires*, Ottawa, février 1979, pp. 2 à 5 et 7 à 9, confirment en tout point que, dix ans après le rapport Painchaud, *op. cit.*, l'anglais est toujours la langue de travail la plus utilisée à l'Université d'Ottawa et à l'Université Laurentienne.

<sup>58</sup> L. Painchaud, *op. cit.*, p. 138 et suivantes.

<sup>59</sup> Voir, par exemple, les citations de la page 6 supra.

<sup>60</sup> *Rapport préliminaire*, *op. cit.*, p. 62.

<sup>61</sup> CBC-TV, émission du 27-4-77.

<sup>62</sup> Avant l'élection du Parti Québécois (15 nov. 76) qui a depuis fourni la substance d'une foule de débats, émissions et nouvelles.

<sup>63</sup> Impression que je partage à cette nuance près, l'auto-centrisme du Canada anglais n'est pas moins apparent, à l'exception de tout ce qui touche les faits et gestes du gouvernement québécois dont les aspirations indépendantistes inquiètent. Ainsi, dans le domaine des variétés, la chanson française et québécoise est rarissime sur le réseau anglais, et vice versa.

<sup>64</sup> Seul sens possible de "biculturalisme".

<sup>65</sup> Par exemple, les anglophones de l'Ouest ignorent, de leur propre aveu, la réalité québécoise. *Rapport préliminaire*, op. cit., paragraphe 61, p. 64.

<sup>66</sup> *Rapport*, op. cit., Livre II, paragraphe 742, p. 275.

<sup>67</sup> *ibid.*, Livre III, paragraphe 222, p. 90.

<sup>68</sup> *ibid.*, Livre III, paragraphe 766, p. 265, Recommandation 1.

<sup>69</sup> *ibid.*, Livre III, Figure 22, p. 269.

<sup>70</sup> *ibid.*, Chapitre 7, paragraphe 304, pp. 113 et suivantes.

<sup>71</sup> La loi 101 de francisation du Québec a eu pour effet de décider une importante compagnie d'assurances à déménager son siège social de Montréal à Toronto. On imagine les controverses que cela a suscitées chez les défenseurs de l'unité nationale.

<sup>72</sup> *Rapport*, op. cit., Livre III, paragraphe 1291, p. 521.

<sup>73</sup> *ibid.*, paragraphe 1348, p. 537.

<sup>74</sup> ainsi que le gouvernement du Nouveau-Brunswick.

<sup>75</sup> \$800 par an en 1977, pour les postes bilingues "désignés", sans distinction de l'échelon.

<sup>76</sup> L'efficacité en est remise en question; réactions mitigées des rapports de K. Spicer, op. cit. Voir aussi infra p. 36.

<sup>77</sup> La date à laquelle elles devaient prendre fin a été ramenée récemment de 1983 à 1980.

<sup>78</sup> *Rapport*, op. cit., Livre II, *L'enseignement de la langue seconde au Canada*, paragraphe 527, p. 204.

<sup>79</sup> *Rapport*, op. cit., Livre II, *L'enseignement de la langue seconde au Canada*, paragraphe 527, p. 204.

<sup>80</sup> *ibid.*, Livre I, paragraphe 405, p. 130.

<sup>81</sup> *ibid.*, Livre II, paragraphe 407, p. 158.

<sup>82</sup> *ibid.*, Conclusion, paragraphe 801, pp. 295-296.

<sup>83</sup> *Rapport préliminaire*, op. cit., p. 144.

<sup>84</sup> *Rapport*, Livre II, paragraphe 528, p. 205, et Livre III, paragraphe 222, p. 90. Voir aussi infra, Chapitre II.

<sup>85</sup> Le Livre I, Chapitre IV, paragraphes 75 et suivants, p. 27 et suivantes, compare les différentes politiques linguistiques de ces pays ainsi que celles de l'Afrique du Sud.

<sup>86</sup> D'après le *Rapport*, Chapitre VI, Livre II, consacré à l'étude comparative de la langue d'enseignement des minorités d'autres pays bilingues ou plurilingues.

<sup>87</sup> Cf. supra, Tableaux 2 et 3, pp. 10 et 11.

<sup>88</sup> W.F. Mackey, *Bilinguisme et contact des langues*, Klincksieck, Paris, 1976, p. 33.

<sup>89</sup> *ibid.*, p. 82.

<sup>90</sup> *Rapport*, op. cit., Livre II, paragraphe 74, p. 28.

<sup>91</sup> "qui ne seront peut-être jamais proclamés". K. Spicer, op. cit., p. 17.

<sup>92</sup> Le paragraphe 620 du Livre II (p. 232) précise que l'accent devrait porter sur les compétences orales, l'élève devant posséder, d'autre part, de solides bases en compréhension et expression écrites.

<sup>93</sup> Et de 71% à plus de 98% de tous les autres groupes ethniques (français exceptés) vivant au Québec. D'après R. Arès, op. cit., Tableau 131, p. 114.

<sup>94</sup> *ibid.*, d'après les Tableaux 132, 133, 135 et 136, pp. 115-117.

<sup>95</sup> En 1971, 80% de tous les Canadiens savent l'Anglais, bien qu'il ne soit la langue maternelle que de 60,2%, soit un gain de 20,3%; d'autre part, 31,4% savent le français qui est la langue maternelle de 26,9% de Canadiens, soit un gain de 4,5% dû au bilinguisme. D'après R. Arès, op. cit., Tableaux 46 et 48.

<sup>96</sup> *Rapport*, op. cit., Livre II, paragraphe 49, p. 20.

<sup>97</sup> *Rapport*, op. cit., Livre I, p. 13.

<sup>98</sup> W.F. Mackey, *Bilingualism as a world problem*, op. cit., p. 12.

## CHAPITRE II

### LE BILINGUISME INDIVIDUEL AU CANADA

#### 2.0 Introduction

Les pages précédentes ont abondamment démontré qu'à l'échelle nationale, la langue anglaise prédomine dans les secteurs public et privé canadiens, et est omniprésente dans la seule province majoritairement francophone, le Québec. Que les statistiques révèlent un bilinguisme plus répandu chez les francophones ne peut donc pas surprendre.

Jusqu'ici bilinguisme individuel n'a été défini que par contraste avec l'expression bilinguisme institutionnel. Ceci reflète non seulement les besoins de simplification d'une méthode analytique, mais l'imprécision même de l'usage général qui est fait de ce terme. La définition qu'en donnent les linguistes exclut, et pour cause, tout jugement de valeur. Ainsi selon A. Martinet,<sup>1</sup> sont bilingues

"(...) ceux qui, avec plus ou moins de succès sont capables, d'un message à l'autre, de changer totalement de code, d'employer une autre phonologie et une autre syntaxe. Ce sont des bilingues, (...) quel que soit le degré de perfection qu'ils atteignent dans leur maniement de chacun des idiomes."

Donc, point besoin de réviser le chiffre d'environ 3 millions de Canadiens qui, en 1971, se déclaraient "bilingues".

#### 2.1 Définition fonctionnelle

La définition fonctionnelle ici retenue va indiquer la direction de notre réflexion.

- 1) Nous examinerons principalement le bilinguisme oral.
- 2) La discussion portera sur "le degré de succès" avec lequel les individus bilingues des deux groupes ethniques emploient la seconde langue. S'attacher à la "perfection" du bilinguisme des individus conduirait à des digressions et, de plus

"le critère de la perfection n'a guère de sens: il y a dans toutes les communautés linguistiques des unilingues qui emploient des formes très généralement considérées comme incorrectes."<sup>2</sup>

La performance linguistique des bilingues canadiens présente un intérêt évident pour la finalité de notre étude. Mais la performance d'un groupe aussi nombreux qu'hétérogène ne se mesure pas aisément. Question d'autant plus complexe que le critère de performance sera nuancé par deux facteurs, la connaissance utile de la langue seconde et, jusqu'à un certain point, le succès de la communication. En effet, les trois millions de Canadiens qui se disent bilingues réunissent tout aussi bien ceux qui sont les plus exigeants vis-à-vis d'eux-mêmes, c'est-à-dire ceux qui jugent leur connaissance de la langue seconde en fonction de leur performance et de leur compétence, que les plus pragmatiques qui, au cours de contacts plus ou moins variés ou fréquents, réussissent à "faire passer le message" par quelques échanges verbaux (plus ou moins structurés), accompagnés de force gestes, ce que facilite d'ailleurs le non-unilinguisme de leur interlocuteur. Enfin, les "vrais bilingues",<sup>3</sup> ou ceux qui se rapproche le plus de cette appellation, ne seront pas distingués des autres, et ce, pour deux

raisons: d'une part, parce qu'aucune statistique ne les dénombre, et pour cause, et que, d'autre part, même pour ces rarissimes virtuoses,

"il ne suffit pas d'avoir deux langues maternelles pour être (un) bilingue (vrai) adulte; il faut un effort délibéré, donc une forte motivation."<sup>4</sup>

Or, c'est cette motivation commune à tout bilingue qui nous intéresse en premier lieu ici.

## 2.2 Pourquoi est-on bilingue au Canada?

Parmi les facteurs psychologiques et socio-culturels<sup>5</sup> susceptibles de favoriser ou de contrecarrer le bilinguisme individuel, nous avons déjà relevé l'importance relative des francophones à l'intérieur du Canada et leur position socio-économique. Replaçons ces deux facteurs dans l'ensemble des raisons favorables ou contraires au bilinguisme, en faisant la part entre les choix libres et les contraintes réelles (ou ressenties comme telles) pour l'une et l'autre communautés linguistiques.

### 2.2.1 Chez les Canadiens français

Les facteurs favorables à l'acquisition de la deuxième langue peuvent se résumer ainsi:

- a) L'importance numérique et le contact immédiat avec la forte majorité anglophone. "Océan anglophone" si l'on inclut les Etats-Unis dont les frontières sont parfois plus proches que celles de la province adjacente. Par "contact immédiat" il faut comprendre également la présence de la radio et de la télévision, "télévision par câble", notamment, qui, dans les villes, offre en moyenne de six à dix chaînes anglo-canadiennes et américaines différentes, et de zéro à deux chaînes françaises. Par exemple, à Frédéricton (N.-B.) le câblotélévision offre une chaîne française contre huit chaînes anglaises; les téléspectateurs qui habitent à la périphérie de cette petite capitale n'ont plus, pour choix, que deux chaînes anglaises;<sup>6</sup>
- b) le prestige de la culture nord-américaine. Il n'est guère besoin d'insister sur l'ampleur d'un phénomène qui dépasse les limites du monde occidental; savoir l'anglais, c'est participer à un mouvement culturel international au très grand prestige;
- c) l'exceptionnelle tolérance linguistique des locuteurs nord-américains vis-à-vis de la variété des dialectes anglais et, donc, envers les "fautes" commises dans leur langue; l'apprenti bilingue peut d'autant mieux surmonter sa timidité que son vis-à-vis anglophone ne sourcilera pas devant ses fautes tant que la compréhension n'en souffrira pas; on sait, par contre, l'impatience des francophones devant un interlocuteur qui "massacre" leur langue; (Les facteurs qui suivent sont plus ou moins contraignants.)
- d) les débouchés limités, dans un marché du travail qui va en se restreignant, incitent les francophones à s'orienter de plus en plus vers les milieux professionnels anglophones;<sup>7</sup>
- e) un système d'éducation dans la langue maternelle inexistant ou incomplet, comme nous l'avons vu au chapitre précédent;
- f) l'emploi dans l'administration requiert de plus en plus de fonctionnaires bilingues<sup>8</sup>. Dans le secteur privé, cette exigence est courante; il suffit de parcourir les annonces des journaux français du Québec; (En dernier lieu, voyons les raisons d'ordre psychologique, parfois à double tranchant.)
- g) l'unilinguisme peut faire figure d'anachronisme, d'étroitesse d'esprit, ou de manque de civisme; par contre, le civisme d'un autonomiste se traduit par une résistance au bilinguisme;
- h) le bilinguisme est vu comme un enrichissement intellectuel et humain — ou, au contraire, il apparaît comme une menace<sup>9</sup> d'acculturation, par le biais de l'anglicisation; "l'anglomanie" est rejetée, les "méfaits psychologiques" d'une éducation bilingue sont invoqués,<sup>10</sup> bref, toutes les raisons que peuvent brandir les différentes formes de nationalisme qui prônent l'unilinguisme.

Chaque facteur est en soi une motivation suffisante pour apprendre l'anglais, mais la réalité socio-culturelle doit en combiner plusieurs. Pour ce qui est du coefficient de motivation de chacun, il dépend évidemment des circonstances individuelles. On peut tout au plus déceler certaines tendances générales. Les raisons d'ordre socio-économique semblent prédominer. Des centaines de milliers de Québécois ont, au cours des années, émigré vers les régions anglophones de l'ouest, et vers les États-Unis en particulier. Quant aux raisons contraires au bilinguisme des Québécois, elles semblent tout aussi réelles, quoique plus récentes et moins répandues. A preuve ce passage du projet de loi 101 où l'on appréciera la langue politique:

"On peut souhaiter également que le manque d'intérêt sinon l'aversion<sup>11</sup> de la jeunesse étudiante québécoise d'aujourd'hui envers l'apprentissage de la langue anglaise fera place à une attitude beaucoup plus constructive du jour où cette langue anglaise aura cessé d'être, aux yeux d'un grand nombre, le symbole lancinant d'une domination culturelle et économique perpétuelle. Car c'est une donnée incontestable que parler anglais est une nécessité pour certains Québécois francophones."

d'écrire dans son projet de loi<sup>12</sup> le ministère d'un gouvernement à tendance séparatiste dont tous les membres sont bilingues.

### 2.2.2 Chez les Anglo-canadiens

Seuls les trois derniers facteurs mentionnés ci-dessus peuvent inciter les Anglo-canadiens à apprendre le français. L'enrichissement intellectuel, le civisme et les exigences de quelques secteurs professionnels. Mais il faut tout de suite nuancer. Dans le secteur privé anglophone, la connaissance du français, lorsqu'elle est mentionnée dans l'annonce est dite "an asset" (un atout) plutôt que "essential". Au gouvernement fédéral, il suffit (pour les Franco-canadiens également) "d'indiquer sa volonté de devenir bilingue" et d'accepter de suivre des cours de langue seconde (aux frais de l'État) pour qu'une candidature à un poste bilingue soit prise en considération. Les motifs pécuniaires sont loin d'être primordiaux, comme l'illustre le sondage suivant auprès de quatre ministères.<sup>13</sup> seule la Direction des impôts, bilingue depuis longtemps (et pour cause rajouterait les cyniques) compte une majorité, pourtant relativement faible, d'anglophones (51,9%) qui déclarent avoir appris le français pour améliorer leur situation. A l'Agriculture, aux Finances et aux Travaux publics, "personal improvement" est le motif de la majorité (50 à 58,7%).

Quant aux raisons patriotiques dont l'apparition ou la résurgence coïncident avec la venue au pouvoir du gouvernement "péquist", elles aboutissent parfois à des propositions qui n'ont pas fini de susciter des controverses. La dernière en date, de paternité anglophone, voudrait rendre obligatoire pour les futurs diplômés des universités un "certificat de compétence minimum en langue seconde". Des initiatives de cette nature parviendront-elles à atténuer le mépris latent qu'ont les anglophones pour la langue canadienne française? En effet, ils ne veulent apprendre que le "Parisian French" et qualifient le français du Canada de "slang" ou de "patois" truffé d'anglicismes,<sup>14</sup> non que la plupart de ceux qui formulent ces critiques soient à même d'articuler une phrase de l'un ou l'autre idiome, encore moins de les comparer<sup>15</sup>. Enfin, l'utilisation de plus en plus universelles de l'anglais dans le monde, couplée au bilinguisme des Franco-canadiens<sup>16</sup>, ne sont pas faits pour motiver un grand nombre à parler français.

### 2.2.3 Conclusion

L'un comme l'autre groupe linguistique peuvent formuler le même grief:

"il n'est pas plus agréable de se faire imposer une langue par une "aristocratie économique" [l'anglais] que par la loi [le français]",<sup>17</sup>

le Canada anglais n'ayant jamais eu besoin d'apprendre le français pour des raisons pécuniaires, comme le dit le paragraphe 180 du Livre III.

Tout ou presque pousse le Canadien français au bilinguisme (sans même que le gouvernement n'ait à intervenir pour l'y inciter); rien ou presque ne prédispose le Canadien anglais à apprendre le français et l'intervention du gouvernement, loin de l'encourager le rebute ou l'effraie<sup>18</sup> et provoque ses protestations. Les centaines de millions dépensés au nom du bilinguisme ne satisfont ni les uns ni les autres, et suscitent chez certains anglophones une résistance accrue au français qui leur "reste coincé en travers de la glotte"<sup>19</sup>.

Certains font remarquer que ces questions linguistiques servent de bouc émissaire pour des problèmes plus profonds et plus réels (d'ordre socio-économique et politique). Mais ce sont les questions d'ordre linguistique qui font la manchette des journaux.

De nombreuses études accordent une place prépondérante à l'inter-compréhension linguistique des Canadiens. La dernière commission d'enquête, dont le rapport préliminaire a paru en janvier 1979, a soulevé bien des passions<sup>20</sup>.

La réalité impose de reconnaître qu'en dehors du Québec, le français n'est guère plus utilisable et que, jusqu'à présent, même au Québec, dans le milieu des affaires "les anglophones détiennent la part du lion"<sup>21</sup>. Si la très grande majorité des immigrants qui viennent s'installer au Québec apprennent seulement l'anglais,<sup>22</sup> et s'assimilent aux anglophones à la seconde génération, ce n'est pas là une simple coïncidence.

On comprend de mieux en mieux pourquoi les 28% de la population canadienne qui fournissent 70% de tous les bilingues sont francophones<sup>23</sup>.

Mais les différences s'arrêtent-elles aux rapports numériques? La qualité des échanges contribue-t-elle à rétablir l'équilibre?

Avant de comparer la performance linguistique des bilingues canadiens, il fallait énoncer les motivations en présence. Car dans son étude *Languages in contact*, U. Weinreich montre combien celles-ci influent sur la maîtrise de la langue seconde. L'exemple qu'il donne de la petite minorité romanche<sup>24</sup> est tout à fait éclairant: le prestige de l'allemand (d'un point de vue culturel et socio-économique) est tel que les bilingues romanches sont attentifs à la correction de leur allemand, évitant les interférences lexicales... qu'ils acceptent, sans sourciller, dans leur vernaculaire. De ce souci de "bien parler", déduisons une performance, à toutes fins pratiques, optimale.

Voyons maintenant ce qu'il en est de la performance des bilingues canadiens. Un avertissement auparavant: les propos qui suivent ne sont pas exempts de subjectivisme; en l'absence d'enquêtes objectives qui mesureraient la performance des quelque trois millions d'individus qui manient les deux langues, il ne peut guère en être autrement. Lorsque j'aurai recours à des exemples personnels, ceux-ci seront tirés de la vie quotidienne, de contacts humains et d'observations glanées dans six provinces différentes lors de voyages ou de conférences (enseignement et traduction). Corpus non négligeable, même s'il ne peut prétendre constituer un échantillon scientifiquement représentatif de la réalité canadienne.

### 2.3 Quelques cas de bilinguisme chez les anglophones et chez les francophones; comparaison des performances

Le bilinguisme anglophone le plus courant pourrait être qualifié de "passif". Quand vous vous adressez en français à une téléphoniste, à une réceptionniste dans un hôtel ou à une hôtesse d'accueil d'une compagnie aérienne, à un vendeur etc...,<sup>25</sup> même si on semble vous comprendre, on vous répondra le plus souvent en anglais. Si la conversation se prolonge, l'employé vous dirigera vers le collègue francophone le plus proche,<sup>26</sup> ce qui peut signifier la téléphoniste d'une ville située à quelque 200 km, dans le cas où, vivant à Frédéricton, par exemple, vous demandez l'interurbain.

Dans les relations de travail et les réunions récréatives, il ne m'a jamais été possible, avec des anglophones sachant le français, de tenir une discussion de groupe ou privée dans ma langue maternelle. Le souffle commence à manquer au bout d'une dizaine de minutes, et plus la discussion se prolonge, moins le français est utilisé, au point, très souvent, de faire complètement place à l'anglais<sup>27</sup>.

Rares sont les tables rondes ou autres émissions radio-télédiffusées de Radio-Canada qui parviennent à réunir des anglophones ("hommes-de-la-rue", journalistes ou personnalités diverses) qui savent suffisamment le français pour s'exprimer spontanément sans l'aide de l'interprétation. Le réseau anglais, par contre, puise largement dans toutes les classes sociales de la francophonie bilingue pour le même genre d'émissions.

Les hommes politiques présentent un cas intéressant. La conjoncture en incite un nombre croissant à apprendre le français, qu'ils appartiennent aux partis fédéraux ou provinciaux. Rares sont ceux qui peuvent répondre aux journalistes sans avoir à lire leur réponse. La plupart d'entre eux s'en tiennent à la lecture de déclarations ou de discours dont la compréhension est rendue parfois difficile par un accent qui se détériore à mesure que le temps passe. La prononciation du francophone, au contraire, ne semble pas gêner la compréhension,<sup>28</sup> les erreurs les plus courantes des "moins performants" étant des accents toniques mal placés, ici et là. Les bilingues anglais les plus remarquables se trouvent dans l'entourage du premier ministre Trudeau dont le parti Libéral est traditionnellement celui des francophones canadiens<sup>29</sup>.

L'expérience quotidienne ne fait que confirmer les études qui traitent de l'aptitude linguistique des deux ethnies. Ainsi,

"Afin, de garder l'université bilingue il a fallu en laisser l'administration à peu près exclusivement aux mains des Canadiens français"

déclare une étude<sup>30</sup> faite pour la Commission royale. Quelques pages plus loin, on lit que, dans cette université

"les Français sont 5 fois plus habiles pour la compréhension et 3 fois plus que les anglophones pour l'expression"<sup>31</sup>

Dans une enquête menée parmi un groupe de fonctionnaires fédéraux, la Direction du programme des Langues officielles conclut, à la suite de tests, que chez les francophones la performance, dans la langue seconde acquise à la fin du cours d'anglais demeure pratiquement inchangée douze mois plus tard<sup>32</sup>. Par contre, pour les anglophones, douze mois après le cours de français, il y a une amélioration appréciable de la compréhension écrite, mais un net recul de l'expression orale:

"results showed a significant gain in reading and a significant loss in speaking. (...) On the whole it would seem that language retention is a function not only of competence and motivation, but more particularly of the environment"<sup>33</sup>

On ne saurait être en désaccord avec la conclusion qui est intéressante à plusieurs points de vue, dans ses implications, elle confirme une nouvelle fois que l'anglais prédomine toujours au gouvernement fédéral, même dans les postes bilingues, et elle laisse entrevoir des différences appréciables dans les compétences et les motivations<sup>34</sup> des deux groupes. Concernant les compétences, il est permis de penser qu'un bon nombre de fonctionnaires francophones avaient, au début du cours, une connaissance préalable de la langue seconde supérieure à celle des anglophones. Deux passages du Rapport permettent d'étayer cette hypothèse<sup>35</sup> (bien que les données du Rapport précèdent de onze ans les résultats recueillis par G. Edward.) Au paragraphe 330 du Livre III (les cours de langue offerts par le

gouvernement fédéral n'existaient pas encore), on lit qu'en 1965, de 83% à 91% de tous les fonctionnaires français déclaraient que leur connaissance de la langue seconde était de moyenne à très bonne, contre 8 à 18% pour les anglophones. Un peu plus loin (paragraphe 335), il est dit qu'en général les premiers améliorent leur connaissance de l'anglais au cours de leur carrière, alors que les Anglais restent unilingues quelle que soit leur ancienneté. Ces remarques confirment l'importance du milieu (fait souligné par G. Edward) pour le maintien de la langue seconde, mais elles précisent aussi les doutes<sup>36</sup> quant à l'efficacité du Programme des langues officielles, dont un des buts principaux était d'accroître le nombre de bilingues anglophones au sein de la fonction publique.

## 2.4 Bilan

### 2.4.1 Effets socio-économiques du bilinguisme chez les Canadiens français

Je reprendrai à mon compte la conclusion de Painchaud<sup>37</sup> pour l'appliquer à l'ensemble du Canada:

"Le bilinguisme (...) est surtout unilatéral, le fait des Canadiens français."

L'Anglais prédominant d'un océan à l'autre, l'unilinguisme des anglophones suscite dans la population française, par réaction en chaîne, un bilinguisme individuel dont l'efficacité pousse les anglophones à l'unilinguisme ou au bilinguisme passif qui, à son tour, provoque plus de bilingues du premier genre etc., jusqu'à un pallier, peut-être atteint (?), où les individus se ressaisissent devant les dangers d'assimilation que présenterait un bilinguisme unilatéral.

Le Rapport dénonçait, il y a plus de dix ans, la situation<sup>38</sup> dans laquelle se trouvent acculés beaucoup de francophones qui doivent passer le plus clair de leur temps à traduire les idées des autres et à jouer le rôle d'intermédiaire, au détriment de leurs autres talents. Toujours selon le Rapport, le jeune francophone qui veut se lancer dans une carrière professionnelle doit choisir entre la voie de la réussite et le risque de mettre en danger son identité culturelle et linguistique; "dilemme"<sup>39</sup> qu'ignore l'Anglo-canadien. Problème social également, car nombreuses sont les pressions, lit-on au paragraphe 758, qui s'exercent sur les francophones pour qu'ils adoptent l'anglais, non seulement comme langue de travail, mais dans leur vie communautaire et sociale.

### 2.4.2 Effets linguistiques du bilinguisme chez les francophones

Nous verrons plus en détail le problème de l'anglicisme dans la traduction orale et écrite; je ne veux mentionner ici que le cas particulier de bilinguisme que D. Seleskovitch appelle bi-vocabularisme<sup>40</sup> qui est celui de certaines régions où les langues

"ont tendance à se rapprocher au point de ne plus se distinguer que par le vocabulaire."<sup>40</sup>

On trouve ce parler notamment en Ontario et dans certaines régions du Nouveau-Brunswick — le shiac parlé dans la région de Shédiac (N.-B.). Sans aller jusqu'à ces extrémités, les Canadiens français ne sont pas rares qui avouent<sup>41</sup> se sentir plus à l'aise en anglais dans certains domaines ou circonstances. Etat de fait qui se situe au premier plan des inquiétudes de la Fédération des Francophones Hors-Québec (FFHQ), mais qui n'est pas rare dans certains quartiers de Montréal. Dans ces derniers cas quelques auteurs parlent d'"alinguisme".

### 2.4.3 L'unilinguisme français existe-t-il vraiment au Canada?

Si, pour déclarer une personne bilingue, on applique le double critère de l'expression et de la compréhension, l'unilinguisme français existe indéniablement au Canada français.

(Nous ne tiendrons pas compte de quelques mots et expressions isolés, sorte de "bagage linguistique du touriste"). Mais si l'on considère séparément les quatre composantes d'un idiome (les systèmes phonologique, morphologique, syntaxique et lexical), il faut aussitôt nuancer la réponse. En effet, si à l'anglicisme de mot et de syntaxe on ajoute le système phonologique anglais que possède, à différents degrés, l'unilingue francophone dès son plus jeune âge, la porte est grande ouverte au "bilinguisme". On peut dire que, stricto sensu, il n'existe au Canada français que des unilinguismes partiels. Car tous les Canadiens français savent prononcer les phonèmes anglais,<sup>42</sup> sans en être toujours conscients. La foule de marques et de produits Anglo-américains, les personnalités du monde artistique et politique de l'anglophonie, dont les noms sont prononcés à l'anglaise par des générations de bilingues et d'annonceurs francophones, expliquent que, virtuellement, tous les Franco-canadiens possèdent deux systèmes phonologiques. Des jeunes unilingues Canadiens français de ma connaissance ne seraient pas compris, immédiatement tout au moins, des jeunes Français métropolitains qui n'ignorent pas, bien sûr, l'existence des autos Ford, Chrysler et G.M., des hamburgers, du hockey et du "Coke" (Coca), mais que dérouteraient les "r" rétroflexes, les diphtongues, et les "h" aspirés de la prononciation des Canadiens français<sup>43</sup>. La prononciation des noms propres respecte (bien que souvent teintée d'un accent) l'origine anglaise<sup>44</sup> des noms propres, à la différence de l'anglais qui assimile immédiatement le nom français, ou le "traduit" pour éviter toute confusion possible, par exemple, Joseph deviendra "Jo(e)" et Jean, John. Si le nom se prête particulièrement mal à l'assimilation, sa prononciation est respectée dans les limites de la phonologie anglaise,<sup>45</sup> comme cela se fait en pays unilingue — les locuteurs unilingues n'ayant à leur disposition qu'un seul système phonologique, toute imitation d'une prononciation étrangère ne peut être qu'approximative.

## 2.5 Conclusion sur le bilinguisme individuel

Que l'on considère les forces numériques en présence, la fréquence d'utilisation de la langue seconde ou la performance, celle-là renforçant celle-ci, la communication entre les deux ethnies est largement assurée par les Franco-canadiens dont le bilinguisme érode la vitalité de la langue première, tant chez l'individu, que dans le groupe. Rappelons à cet effet les statistiques de 1971 qui donnent les résultats suivants: 80,5% des Canadiens savent l'anglais, soit 36,4% de plus qu'il n'y a d'individus d'origine britannique. Par rapport à la population d'origine française, le bilinguisme individuel ne grossit les rangs des Francophones que de 2,7% soit un total de 31,4% de Canadiens qui déclarent savoir le français<sup>46</sup>.

"En d'autres termes, l'anglais est ignoré de 19,5% de la population, tandis que le français l'est de 68,6% soit de 14 788 900 personnes".<sup>47</sup>

Mais nous avons vu que les chiffres ne suffisent pas, à eux seuls, à rendre compte des véritables forces linguistiques en présence.

On pourrait être tenté de terminer ce chapitre sur la phrase quelque peu cynique de W.F. Mackey pour qui

"It would be safe to say that in bilingualism as in other field of other human relations "la raison du plus fort est souvent la meilleure".<sup>48</sup>

Tenant compte de ce que les échanges les plus fréquents de la vie quotidienne se font verbalement, phénomène du 20<sup>e</sup> siècle qui a pris naissance en Amérique du Nord,<sup>49</sup> nous avons d'abord étudié le bilinguisme oral. Voyons maintenant ce bilinguisme écrit qui est l'apanage d'une catégorie de "bilingues professionnels", la traduction, et commençons par examiner la place qu'occupe cette activité dans la société canadienne.

## Notes

<sup>1</sup> A. Martinet, *Eléments de linguistique générale*, Armand Colin, Paris, 1970, p. 168.

<sup>2</sup> *ibid.*

<sup>3</sup> Voir l'article de C. Thiéry "Le Bilingue vrai" in *Etudes de Linguistique Appliquée* no 24, oct.-déc. 1976, Didier, Paris, p. 52 et ss.: "le fait pour un individu d'être pris pour un des leurs par les membres de milieux socio-culturels équivalents de chacune des deux communautés linguistiques auxquelles il appartient."

<sup>4</sup> *ibid.*, p. 58. Je donne à la page 2 supra les raisons pratiques qui me font garder le mot "bilingue", en dépit des réalités différentes qu'il recouvre.

<sup>5</sup> Les facteurs a, b, c, d et g ci-dessous sont donnés par U. Weinreich, *op. cit.*, p. 3, parmi les douze facteurs extra-linguistiques qui expliquent, selon lui, certaines interférences entre les langues en contact.

<sup>6</sup> "Depuis huit ans Radio-Canada a peu à peu, mais trop lentement, étendu ses réseaux de radio et télévision d'un océan à l'autre." K. Spicer, *op. cit.*, p. 11.

<sup>7</sup> "on constate que 69% des groupes perçoivent un caractère d'indispensabilité attaché à la connaissance de l'anglais." "Éléments de motivation", R. Mareschal, in *La Revue Canadienne* etc., *op. cit.*, Vol. 33 no 3, p. 233. De l'aveu de l'auteur, l'enquête porte sur un échantillon de 850 personnes, réparties en 107 groupes, dont il ne peut "assurer la validité scientifique (...) il est cependant probable qu'il soit représentatif de la population étudiée."

<sup>8</sup> Le *Rapport* souligne aux paragraphes 335 et 343 du Livre III (pp. 124 et 128) la nécessité où se trouvent les francophones de maîtriser l'anglais s'ils veulent gravir les échelons de la hiérarchie administrative.

<sup>9</sup> U. Weinreich, *op. cit.*, p. 100: "Language loyalty breeds (..) with (....) some proportion to an actual or imaginary threat to the language."

<sup>10</sup> in H. Bastien, *Le Bilinguisme au Canada*, A.C.F., Montréal, 1938, p. 110 et tout le chapitre VI. Cet auteur de l'Action Canadienne Française défend l'unilinguisme sur plusieurs pages, à l'aide de preuves pseudo-scientifiques que l'on retrouve épisodiquement, quarante ans plus tard, dans la presse tant anglaise que française.

<sup>11</sup> Également, R. Mareschal, *op. cit.*, p. 234: "Il y a ressentiment face aux pressions de la situation qui donne cette importance à l'anglais".

<sup>12</sup> Projet de loi 101, *op. cit.*, *Le Devoir*, Québec, 2-04-1977, p. 8E.

<sup>13</sup> *Rapport*, *op. cit.*, Livre III, Appendice, Tableau A-27, p. 385.

<sup>14</sup> D'après les débats publics, les remarques relevées dans mes cours de français ou chez certains collègues. Attitude mentionnée également au paragraphe 736 du Livre III, p. 254.

<sup>15</sup> Le choix des manuels de français langue seconde, venus des USA, où l'héroïne Betty Johnson en route pour la France, fait escale (chose récente) à Montréal, le temps de remarquer la couleur locale de l'accent québécois, n'est pas fait pour éliminer les préjugés.

<sup>16</sup> Cf. supra p. 27.

<sup>17</sup> Rapport préliminaire, *op. cit.*, p. 95.

<sup>18</sup> D'aucuns s'inquiètent de l'emprise du français que signifierait le bilinguisme institutionnel. Le titre d'une publication récente se passe de commentaires: *Bilingualism today, French tomorrow*, par J.V. Andrew, BMG Publishing Ltd. Richmond Hill, Ontario 1977.

<sup>19</sup> Traduction libre du leitmotiv "French is being forced down our throats".

- <sup>20</sup> La Commission royale d'enquête "Pépin-Robarts" sur l'unité nationale.
- <sup>21</sup> *Rapport*, op. cit., Livre I, p. xliv.
- <sup>22</sup> *Rapport préliminaire*, op. cit., p. 118. Voir aussi R. Arès, op. cit.
- <sup>23</sup> *Rapport*, op. cit., Livre I, p. 38.
- <sup>24</sup> U. Weinreich, op. cit., pp. 84-85. (Village de la commune des Grisons).
- <sup>25</sup> Dans les régions majoritairement anglophones s'entend ici, et dans la mesure où l'on est en droit de s'attendre à des services bilingues. (Organismes fédéraux ou paragouvernementaux: Postes, transports aériens...)
- <sup>26</sup> Il faudrait avoir le temps ou l'envie de simuler l'incompréhension pour distinguer le manque d'effort de l'incapacité réelle de s'exprimer en français. Dans l'optique du "succès de la communication", cette distinction importe peu, d'ailleurs.
- <sup>27</sup> De nombreuses connaissances m'indiquent avoir, elles aussi, du mal à évoluer dans une conversation "bi-lingue" où chacun utilise sa langue première.
- <sup>28</sup> L'intonation plutôt que la prononciation "trahit" le bilingue français. Weinreich, op. cit., paragraphe 2.2, p. 35, indique à ce sujet que plus le prestige de la langue seconde est grand, meilleure en sera la prononciation.
- <sup>29</sup> Le français a donc une couleur politique. Le Parti Conservateur du Québec ne suscite que peu d'intérêt et son homologue fédéral envoie à Ottawa quelques rares députés, élus grâce au vote anglais... libéral en politique provinciale. Au N.-B., l'actuel gouvernement conservateur a du mal à trouver des ministres francophones, la population acadienne "votant libéral". Ce n'est pas par hasard que le ministre provincial de la pêche est acadien.
- <sup>30</sup> L. Painchaud, op. cit., p. 18.
- <sup>31</sup> *ibid.*, p. 33.
- <sup>32</sup> Dans l'optique de l'article, l'absence de progrès ne remet nullement en cause l'efficacité de l'enseignement. En effet, les cours organisés par le Fédéral ne visent qu'au "bilinguisme utile", le niveau de compétence et de performance requis varie donc selon le poste. Il suffit que les fonctionnaires qui ont réussi à l'examen n'oublient pas ce qu'ils ont appris.
- <sup>33</sup> G. Edward, "Second language retention in the Canadian public service, in *The Canadian M.L. Review*, op. cit., Vol. 32 no 3, February 1976, p. 308.
- <sup>34</sup> L'auteur de l'article indique bien qu'un court questionnaire (portant sur l'attitude envers la langue seconde, le jugement que l'employé porte sur ses capacités langagières...) accompagnait les tests, mais il n'en donne aucun résultat.
- <sup>35</sup> Hypothèse fondée sur le rapport qui unit la performance à la compétence: "it appears that those subjects with a higher language competence would tend to seek out more opportunities to use their skills (...)" de dire Edward, *ibid.*
- <sup>36</sup> Doutes déjà évoqués supra, p. 24 note (76).
- <sup>37</sup> Op. cit., l'auteur parle ici des professeurs et étudiants des trois établissements d'enseignement supérieur qu'il a étudiés.
- <sup>38</sup> *Rapport*, op. cit., Livre II, paragraphe 530, p. 205.
- <sup>39</sup> Terme utilisé au paragraphe 1137, p. 481, Livre III, ici résumé.
- <sup>40</sup> D. Seleskovitch, *L'interprète dans les conférences internationales*, Lettres Modernes, Minard Paris, 1968, p. 143.
- <sup>41</sup> Dans la presse parlée et écrite, et de la bouche même de connaissances personnelles. C'est le cas de la plupart des francophones qui suivent des cours à l'université anglophone de Frédéricton.
- <sup>42</sup> A l'exception, pour beaucoup, du "th" que certains dialectes anglais (à Terre-Neuve par exemple) prononcent eux-aussi [t] ou [d]).
- <sup>43</sup> Chrysler et G.M. prononcés "à l'anglaise" /kraizlə/ et /dʒiem/.
- <sup>44</sup> Le système phonologique anglais est d'autant plus facile à acquérir que beaucoup de régions francophones ont conservé dans leur phonologie les diphtongues et les "h" aspirés de l'ancien français.

<sup>45</sup> Mon nom se prête à toutes les combinaisons possibles que je viens d'évoquer. La prononciation oscille entre "Dennis Jewel" (les "Bijou" sont assez communs au N.-B.) et /deni/ ou /de'ni zu'el/. Par crainte du blasphème, sans doute, "Jew-'Hell" est assez rare.

<sup>46</sup> D'après R. Arès, op. cit., Tableau 46, p. 58.

<sup>47</sup> *ibid.*, p. 58.

<sup>48</sup> W.F. Mackey, *Bilingualism as a world problem*, op. cit., p. 23.

<sup>49</sup> Les Canadiens détiendraient le record mondial du temps moyen passé chaque jour au téléphone.

## CHAPITRE III

### PLACE ET QUALITE DE LA TRADUCTION AU CANADA

"La traduction, donc est un contact de langues, est un fait de bilinguisme."<sup>1</sup>

Nous allons maintenant étudier la place que la traduction occupe dans la vie économique et socio-culturelle du Canada, remontant à la source génératrice des textes qui sont traduits pour en connaître les instigateurs et, en dernière instance, les auteurs.

#### 3.1 La production: Que traduit-on et dans quels domaines?

Une étude exhaustive de la production traduisante — qui reste à faire — nécessiterait à elle seule un volume. Je ne rendrai compte ici que de ce qui concerne les principales branches des secteurs publics et privés où se pratique la traduction. Nous verrons, que celles-ci recouvrent presque la totalité des domaines de l'économie du Canada.

##### 3.1.1 Au gouvernement fédéral

Chaque fois que les problèmes du bilinguisme sont soumis à l'opinion publique, toute proposition nouvelle provoque des réactions et des résistances démesurées. Deux exemples serviront à illustrer l'évolution de la traduction au cours des cinquante dernières années. En 1927, les timbres postes voient l'apparition du mot français "postes" à côté du mot anglais "postage"; à partir de 1937, les billets de banque sont imprimés dans les deux langues, et ce, après maintes controverses, oppositions vigoureuses, déclarations patriotiques de part et d'autres et multiples commissions d'enquête<sup>2</sup>. Le Bureau des traductions d'Ottawa qui voit le jour en 1934 regroupait 91 traducteurs et interprètes. L'année où la Commission royale publiait le dernier volume de son rapport (1970), les effectifs atteignaient 314 personnes. Quatre ans plus tard,

"l'embauchage atteint son point culminant avec près de 400 nouvelles recrues. Aujourd'hui l'effectif comprend plus de 1850 personnes, dont les 2/3 sont des traducteurs et interprètes<sup>3</sup> (...) Une augmentation de près de 10% est prévue pour l'exercice 1977-78".<sup>4</sup>

Croissance spectaculaire, non seulement depuis la création du Bureau, mais surtout pendant les huit dernières années où les effectifs ont quadruplé. La politique linguistique fédérale, inspirée des recommandations de la Commission, en fournit l'explication. Il y avait, en effet, d'importants retards à rattraper en 1967, sur la totalité des brochures et manuels émanant du fédéral, environ 17% étaient bilingues, 45% seulement de l'ensemble des documents imprimés étaient disponibles en français et 1% étaient publiés en français seulement<sup>5</sup>. Que traduit-on donc au gouvernement fédéral? Si la correspondance rédigée en français n'est pas comprise, elle est traduite; de nombreux ministères en font faire systématiquement la traduction pour leurs dossiers;<sup>6</sup> les réponses, elles, sont rédigées en anglais, ou bien traduites, ou bien expédiées telles quelles "pour aller plus vite"<sup>7</sup>. Il semble que la recommandation 15 qui encourage la rédaction des textes en français est plus ou moins suivie, à en juger par les communiqués de presse qui annoncent que la parution de tel rapport est retardée à cause des délais de traduction en français<sup>8</sup>.

Le Bureau des traductions est au service de tous les ministères et ses activités s'étendent à tous les domaines. La traduction générale a pour menu ordinaire les

"directives, notes de service, correspondance, formulaires, discours, communiqués (...) rapports annuels provenant d'organismes autonomes... (sociétés de la Couronne, par exemple)"<sup>9</sup>

Les textes spécialisés sont confiés à de

"petites équipes travaillant sur place (...) Les plus importantes se trouvent à Statistiques Canada, aux Transports et aux Lois."<sup>10</sup>

On ne s'étonne pas que le Bureau soit "le plus grand employeur dans le domaine de la traduction au Canada"<sup>10</sup>. Que l'on songe à l'importance de la bureaucratie dans les gouvernements contemporains! Tous les documents sont traduits d'office; par exemple, après avoir été interprétés, tous les débats parlementaires sont ensuite traduits. Aussi le Bureau a-t-il besoin

"d'un grand nombre de pigistes (plus de 350) auxquels [on] confie les textes dont le Bureau ne peut assurer la traduction dans les délais requis."<sup>11</sup>

### 3.1.2 - Partout ailleurs au Canada

Une enquête portant sur 209 entreprises et organismes de tout genre<sup>12</sup> donne dix principaux secteurs qui, en 1972, employaient des traducteurs. Ce sont les compagnies d'assurance, suivies de près par les gouvernements provinciaux (du Québec et du Nouveau-Brunswick principalement) qui utilisent le plus de traducteurs; puis, en ordre décroissant, les banques et les compagnies de prêts, les compagnies aériennes et ferroviaires, les télécommunications et les bureaux de traduction indépendants. Viennent ensuite les secteurs suivants qui emploient en permanence un petit nombre de traducteurs: l'industrie pharmaceutique, l'industrie du pétrole, les mines et la métallurgie, et enfin, la presse.

La présence d'un traducteur de métier ne rend pas complètement compte de l'usage que l'entreprise fait de la traduction. En effet, la même enquête révèle que les entreprises font parfois traduire des textes par des employés bilingues (2,2% à 18,8%). De plus, 47% des entreprises qui n'emploient pas de traducteurs à plein temps ont recours à des services de traduction indépendants. Enfin, un bon nombre d'entreprises (29,3%) qui ont leurs propres services de traduction sont néanmoins obligées de faire parfois appel à des pigistes pour les travaux urgents.

Le regroupement des traducteurs en associations professionnelles donne une bonne idée, quoiqu'incomplète, de l'étendue et de l'évolution de l'activité traduisante au Canada, principalement dans les provinces de l'Ontario (Association des Traducteurs et Interprètes de l'Ontario - A.T.I.O.), du Québec (Société des Traducteurs du Québec - S.T.Q.) et du Nouveau-Brunswick (Corporation des Traducteurs et Interprètes du Nouveau-Brunswick - C.T.I.N.B.). Ces associations sont composées en majorité de traducteurs et d'interprètes employés par les administrations fédérales et provinciales, bien que tous ces praticiens n'y adhèrent pas nécessairement, soit par choix; soit parce qu'ils ne satisfont pas à tous les critères d'admission. L'employeur du secteur public ou privé n'exige pas toujours des candidats un diplôme de traduction ou l'appartenance à une association, indice manifeste que les offres d'emplois dépassent la demande. En effet, et nous le verrons plus loin dans ce chapitre, les écoles de traduction sont de création assez récente et le nombre de diplômés qu'elles mettent sur le marché chaque année ne suffit pas toujours à satisfaire la demande en traducteurs. De plus, l'opinion universellement répandue selon laquelle il suffit d'être "bilingue" pour être traducteur explique que souvent l'employeur embauche des personnes sans diplôme ou sans formation en traduction.

Au début de 1975, L'A.T.I.O. et la S.T.Q. comptaient 400 et 850 membres respectivement<sup>13</sup>. Quant à la C.T.I.N.B., elle est passée de 26 membres en 1975 à environ 70 à la fin de 1977. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick occupe, à lui seul, 54 traducteurs et interprètes, et à l'automne 1979, 6 postes restaient à pouvoir<sup>14</sup>.

Aucun recensement n'a été fait des agences privées de traduction et des pigistes. Un grand nombre de ces derniers se recruteraient parmi les traducteurs employés à plein temps.

"On peut (...) penser qu'au moins 350 membres de la STQ font de la traduction à la pige (...) en grande majorité de l'anglais au français."<sup>15</sup>

Une très grande partie des traducteurs du Bureau de traduction de Frédéricton (N.-B.) font aussi des travaux à la pige. Les organismes privés qui ont besoin de services d'interprétation doivent faire appel aux interprètes du gouvernement, ceux-ci étant les seuls, à une exception près,<sup>16</sup> à exercer la tâche. Pour ce qui est des agences privées de traduction, R. Boivineau "estime que Montréal compte 70 cabinets de traduction et Toronto 30 (...). On ignore l'effectif total"<sup>17</sup>.

Travailleur indépendant à plein temps ou pigiste désireux d'améliorer son revenu ordinaire, le traducteur autonome a pour clients "d'abord et avant tout le secteur privé et plus particulièrement les grandes entreprises"<sup>18</sup>.

Si le gouvernement fédéral a donné une impulsion à l'expansion de la traduction, non seulement dans ses propres services mais, par contre-coup, dans de nombreux autres secteurs, la Charte du français a eu les mêmes effets au Québec. Le volume des traductions françaises a considérablement augmenté, mais il est voué à diminuer au fur et à mesure que se réalisera la francisation. Le numéro spécial de *Méta* consacré à la *Traduction et l'Entreprise*<sup>19</sup> témoigne à plusieurs reprises de la multiplication des traductions.

"Sous l'aiguillon de la loi 22,<sup>20</sup> on découvre soudain une réalité où le français totalement absent ou presque. On veut alors faire du rattrapage par le biais de la traduction."<sup>21</sup>

Les sociétés et entreprises n'ont d'ailleurs pas d'autres choix que d'avoir recours au traducteur car, à cause de la loi,

"des instructions rédigées en anglais auxquelles est attaché un simple petit feuillet abrégé pour le français, ça ne va plus. Il faut que tout soit bilingue et l'entreprise doit prendre des mesures pour que ce soit ainsi."<sup>22</sup>

Les responsables de la traduction de quatre grandes entreprises s'accordent pour remarquer que le volume du travail a beaucoup augmenté, triplé, selon le chef du service de traduction d'une importante compagnie d'assurance-vie,<sup>23</sup> "à cause de la loi 22, nous avons plus de travail", dit un autre en accord avec son confrère du consortium Noranda. Comme on pouvait s'y attendre, dans les entreprises situées à Toronto la traduction se fait presque uniquement en français. La traduction anglaise représente "à peine cinq pour cent du volume total du travail"<sup>24</sup> la plus grande partie du travail étant, selon un autre participant, réservée à la correspondance:

"Nous avons beaucoup de lettres, en particulier des lettres du gouvernement du Québec qui rédige toute sa correspondance en français."<sup>25</sup>

La répartition du travail n'est guère différente pour les

"entreprises ayant leur siège dans la région montréalaise (...), la proportion de la traduction du français à l'anglais va de négligeable à près de 35 pour cent."<sup>26</sup>

En 1975, le nombre de traducteurs recensés qui exerçaient dans les trois provinces centrales du Canada, et la progression des effectifs de la profession au cours des dernières années suffisent à témoigner de l'importance quantitative de la traduction. Les activités où elle se manifeste touchent tous les Canadiens, où qu'ils soient. L'omniprésence de la traduction est particulièrement manifeste dans la vie quotidienne. La liste des secteurs "traduits" serait longue et fastidieuse: il suffira de dire que la traduction touche tout ce qui est imprimé ou en passe de l'être. Les quelques exemples qui vont suivre justifieront (s'il en est besoin) cette assertion, et ils auront l'effet supplémentaire de préciser deux sujets à peine effleurés jusqu'ici: la place de l'interprétation, ainsi que le nombre relatif et la nature des traductions anglaises.

### 3.1.3 L'interprétation simultanée

C'est l'activité traduisante qui touche le moins souvent le grand public. La retransmission à la radio et à la télévision des débats parlementaires et des discours politiques en est la manifestation la plus remarquée. En dehors du Québec, l'interprétation traduit plus fréquemment en français qu'en anglais, à cause non seulement du nombre supérieur d'orateurs anglophones, mais parce que les bilingues tendent à s'exprimer plus souvent en anglais qu'en français, les Franco-canadiens étant "plus bilingues"<sup>27</sup> que leurs compatriotes. À la Chambre, dans un colloque, ou dans toute autre réunion de spécialistes, on s'aperçoit vite que l'interprétation aide davantage les anglophones à comprendre qu'à se faire comprendre. Nous l'avons vu, les francophones, particulièrement ceux qui ont poursuivi leurs études après le secondaire ont, en général, une bonne compréhension de l'anglais<sup>28</sup>. L'emploi du français n'indique pas à coup sûr l'incapacité ou la difficulté du francophone à s'exprimer dans la langue seconde. Au Parlement, l'usage du français est plutôt un choix délibéré, conscience professionnelle, peut-être, pour le député qui se sait écouté par ses électeurs,<sup>29</sup> ou l'affirmation d'une identité qui rejette de plus en plus, et quelles que soient les circonstances, le statut de minorité. Je me souviens d'un colloque où, interprète, j'avais davantage le sentiment de passer un examen en consécutive que de servir de liaison entre deux groupes unilingues. En effet, je m'étais mêlé la veille à la délégation québécoise, et je m'étais vite aperçu que tout en chacun discutait ou plaisantait dans la langue de Shakespeare.

Concernant l'interprétation consécutive, son usage est peu répandu et semble limité, au Nouveau-Brunswick tout au moins, à l'interprétation juridique. Dans les bureaux de traduction des gouvernements le nombre d'interprètes ne représente qu'une fraction des traducteurs professionnels. Au Nouveau-Brunswick, par exemple, les 11 interprètes (pour 46 traducteurs) sont tenus de par leur contrat de faire de la traduction écrite lorsque les députés ne siègent pas et que d'autres organismes publics ne réclament pas leurs services. La demande en services d'interprétation ne cesse d'augmenter, mais de façon moins spectaculaire qu'en traduction. Les colloques régionaux, les réunions syndicales, etc. auxquels participent les deux groupes ethniques ont de plus en plus recours à l'interprétation simultanée.

### 3.2 La traduction et le grand public; quelques exemples

La traduction est présente dès l'école, de nombreux manuels scolaires français ayant pour auteurs des anglophones, des américains notamment<sup>30</sup>. Au Nouveau-Brunswick et dans certaines régions bilingues de l'Ontario et du Québec, la route de l'écolier est jalonnée de "Stop/Arrêt", "Yield/Cédez" et autres panneaux routiers dont le bilinguisme a inspiré la fameuse Méthode de traduction à deux éminents comparatistes<sup>31</sup>. Le même écolier, où qu'il se trouve au Canada, peut lire au petit déjeuner, dans la langue de son choix, combien de boîtes de Corn Flakes ou autres "cereals/céréales" il lui faut se dépêcher de consommer

pour recevoir la "Special offer/Offre spéciale" du fabricant. Lorsqu'il revient de l'école, s'il a chez lui "le câble" (vision), il peut choisir entre les "Pierrafeu" et les "Flinstones" ou autres "cartoons" (mot utilisé dans les deux langues), entre la "série/series" "Ma sorcière bien-aimée" et sa soeur jumelle "Bewitched" etc...<sup>32</sup> Le tout entrecoupé, toutes les douze minutes, de une ou deux minutes de "commerciaux/commerciaux" dans lesquels il reconnaît, sinon les mêmes personnages, du moins les mêmes situations.

La publicité bilingue est fort intéressante à plusieurs titres. comme point de départ d'une théorie de la traduction, et comme illustration de l'activité traduisante pratiquée au Canada. Nous allons en voir quelques exemples pour illustrer empiriquement ce que le terme "traduction" (ou texte bilingue) recouvre dans la pratique.

a) Parmi les textes qui suivent l'original de si près qu'il y a "faute"<sup>33</sup>: — "Call collect/Frais renverser (sic)"<sup>34</sup> annoncent les Pages Jaunes de l'annuaire du téléphone.

— "Achetez un billet de loterie pour supporter (Angl.:support) les citoyens aînés (Angl. senior citizens) de votre région", clame la radio locale qui, par ailleurs, indique que ces billets sont "disponibles aux Clubs du Troisième Age, ou aux Clubs de l'Age d'OR"...

— "Achetez chez votre magasin Savoie" où le malencontreux "chez" trahit probablement le "s" de l'anglais.

La liste est ouverte. Il y a quelques cas célèbres qui font rire ou s'indigner les francophones. Tel cet écriteau, à l'entrée d'un cimetière du Québec, où il est expressément dit que "Les trépassés seront poursuivis"...<sup>35</sup>

Passons, mortels, à des exemples où le texte respecte la grammaire française, ne tombe pas dans le contre-sens, mais dont la maladresse syntaxique, les impropriétés, etc. posent quelques problèmes de compréhension à la première lecture:

b) "Air Canada Boutique Garantie/Garantie de Boutique Air Canada"

— Lorsqu'on lit sur les enveloppes à fenêtre "Return requested/Prière de retourner", l'on est parfois pris d'envie de renvoyer la facture sans ouvrir l'enveloppe.

— "Postez donc aujourd'hui votre commande sans aucun risque/So mail your no-risk order to-day".

Enfin, les traductions non-fautives, satisfaisantes par le contenu du message et la correction de la langue:

c) "Get the answer right now. In business, long distance means business/Obtenez une réponse tout de suite. En affaires, l'interurbain fait l'affaire." (Réclame insérée dans les Pages Jaunes)

Ce modeste éventail d'exemples n'est pas donné à titre de conclusions anticipées sur ce que serait une "bonne traduction" ou "la" traduction. Quant aux trois catégories de traductions qui ont été distinguées, seul le souci d'une présentation claire les justifie pleinement. Il existe bien sûr une foule de textes traduits qui demanderaient une analyse plus fine.

Il reste à mentionner une forme spéciale de traduction que l'on trouve surtout dans les réclames et brochures publicitaires. le texte bi-lingue dans lequel on remarque que la chronologie et le contenu informatif des deux versions diffèrent au point que, dans certains cas, on peut parler de rédactions autonomes, si une tournure de phrase ou autre indice d'anglicisme ne trahissait pas une sorte de "traduction libre"<sup>36</sup>. Le document ci-contre en donne un exemple.

"La traduction dans les Agences de publicité", article publié dans *Méta*, affirme cette tendance de la publicité à s'écarter de la traduction proprement dite:<sup>37</sup>

"Il ressort que dans les agences sus-mentionnées, l'avenir appartient aux rédacteurs plutôt qu'aux traducteurs (...) il a été démontré que tout un secteur de la publicité ne traduit plus."<sup>38</sup>

## Chateau Laurier. Next to Parliament Hill, the place to be in Ottawa.

There are hundreds of reasons to visit Ottawa, but there's really only one place to stay. Chateau Laurier.

Spacious. Elegant. Affordable. The Chateau is right across the Rideau Canal from Parliament Hill and is close to everything in downtown Ottawa. Its 550 beautiful rooms, all with air conditioning and colour TV, are home to the world's diplomats and dignitaries, as well as to Canada's most discriminating travellers.

And the public rooms in Chateau Laurier are famous, too. The Canadian Grill, unsurpassed in Ottawa for fine food. The Cock and Lion, where young Ottawa does its thing. The Colonel By Lounge, alive with fun and laughter. L'Auberge for lunch or dinner. The Cross Keys for cocktails or a nightcap.

You'll find everything you want at the Chateau Laurier. Including an indoor pool. Saunas. Splendid meeting and convention facilities. Direct airport limousine service. Ample parking.

It's all yours. At the affordable Chateau Laurier.  
Ottawa's best address.



Because you're an individualist.

## Le Château Laurier... Ottawa vous y réserve d'agréables surprises.

Aucun hôtel ne symbolise mieux la Capitale canadienne que le Château Laurier.

Mais si vous croyez que le Château Laurier est uniquement un hôtel majestueux, spacieux, élégant et confortable, où descendent diplomates et dignitaires du monde entier... un hôtel situé en plein cœur d'Ottawa, tout près de la colline du Parlement... vous n'en connaissez qu'une des facettes.

Il vous reste à apprendre que le Château Laurier est abordable... que ses 550 chambres magnifiques sont toutes climatisées et qu'il y a la télé-couleur dans chacune.

Il vous reste à découvrir sa belle piscine intérieure et ses saunas... ses aménagements de premier ordre pour réunions et conférences... sa liaison-limousine directe avec l'aéroport... son vaste stationnement... et surtout ses salles qu'affectionnent gourmets et bons vivants. Des salles telles que le Canadian Grill, le rendez-vous des gastronomes; le Cock and Lion, où se retrouve tout le jeune Ottawa; le salon-bar Colonel By, où règne la joie de vivre; l'Auberge, où le bien-manger est de rigueur; le Cross Keys, où vous aimerez prendre l'apéro ou le coup de l'été.

Lors de votre prochaine visite à Ottawa, descendez au Château Laurier. C'est un monde fascinant à découvrir... à goûter. Et c'est abordable.



Comme vous les aimez!

La conclusion logique de l'article se résume à peu près dans cette phrase:

"Il serait peut-être indiqué d'envisager dès maintenant un cours qui formerait des rédacteurs publicitaires bilingues."<sup>39</sup>

Nous y reviendrons au chapitre suivant.

### 3.3 En quelle langue traduit-on surtout?

Les pages qui précèdent ont confirmé ce que nous savions déjà: sauf dans l'administration québécoise, la traduction écrite se fait en français dans une proportion allant de 65%<sup>40</sup> à 80%<sup>41</sup> ou plus<sup>42</sup>.

Une exception pourtant, riche de signification, la traduction littéraire.

"Statistically speaking translations from French to English have always outnumbered those in the reverse direction by about 2 to 1."<sup>43</sup>

En 1975, 250 oeuvres littéraires canadiennes françaises étaient traduites en anglais contre 120 oeuvres canadiennes anglaises traduites en français<sup>44</sup>. Comment l'auteur de l'article explique-t-il ce phénomène? Une certaine "xénophobie" des Québécois à l'égard de leurs compatriotes, leur préférence pour la littérature américaine, et le dirigisme qu'exercerait dans ce domaine les éditeurs parisiens (ces derniers détiennent une grande partie du marché du livre au Québec). D'un autre côté, Stratford repousse le double mythe<sup>44</sup> selon lequel les Québécois cultivés seraient nécessairement bilingues et choisiraient par conséquent de lire dans la langue originale. Mythe? Fait plutôt, que corrobore le chapitre II de la présente étude<sup>45</sup>. S'il est vrai que les goûts vont parfois à l'encontre de la logique, il semble néanmoins probable que le Franco-canadien cultivé et bilingue lira l'oeuvre dans sa version originale plutôt que d'en attendre la traduction pendant des mois ou des années. Quoi qu'il en soit, deux autres facteurs plausibles ont été omis. Le premier veut que la littérature québécoise, de la bouche même des critiques anglais,<sup>46</sup> possède un dynamisme et une notoriété bien supérieurs à ceux dont fait preuve la littérature canadienne anglaise. Un coup d'oeil dans le guide-annuaire de quelques universités<sup>47</sup> révèle un choix de cours de littérature canadienne française bien plus considérable qu'en littérature anglo-canadienne. Le second facteur est double, et si évident qu'il pouvait échapper à l'analyse de Ph. Stratford. Les Franco-canadiens sont deux fois et demie moins nombreux que les anglophones<sup>48</sup> et, de surcroît, les sondages révèlent que, de tous les Canadiens, ce sont les Québécois qui lisent le moins:

"Un Québécois sur trois ne lit aucun journal et 56% avouent n'avoir jamais lu un seul livre de leur vie,"

lit-on dans *Le Devoir* du 7 janvier 1978 qui cite une étude du ministère québécois des Communications.

La littérature en traduction est pour les Canadiens anglais "le moyen d'accéder à une autre culture"<sup>49</sup>, raison dont il a été question au chapitre précédent lorsque nous avons distingué les différents motifs qui incitent les anglophones à apprendre le français.

Laissons là ce tour d'horizon du monde de la traduction. Il ne s'agissait pas de dresser un répertoire, mais de dégager les traits saillants de la traduction dans les principaux domaines de la vie socio-économique canadienne. Si l'omniprésence de la traduction et la prépondérance de l'anglais, source de la plus grande partie des traductions de textes non littéraires, ont été suffisamment établies, il convient maintenant de regarder de plus près la qualité des textes et de la langue d'arrivée (LA) afin de pouvoir ultérieurement examiner les questions théoriques et pratiques que pose l'activité traduisante au Canada.

### 3.4 La qualité de la traduction

Revenons à l'échantillon des traductions qui apparaissent à la page 46 supra. De prime abord, on aura pu être tenté d'exclure des "problèmes de la traduction" la forme agrammaticale "chez le magasin", parce que relevant de la compétence linguistique proprement dite, pour ne s'intéresser qu'à ceux qui relèvent des "mal dit", "expression gauche", de la "fidélité à l'original" et autres appréciations. Dualité que j'utiliserai tant qu'elle résistera à l'analyse des cas, tout en sachant que la ligne de démarcation est ténue<sup>50</sup>. Mais cette mise en garde risque de ne pas suffire à prévenir l'objection selon laquelle la compétence linguistique en langue d'arrivée (LA) n'est pas un problème de traduction, à preuve les grandes écoles de traduction et d'interprétation où l'on n'enseigne ni la langue de départ (LD) ni la langue d'arrivée<sup>51</sup>. Il ne s'agit pas, en effet, de s'apesantir sur cet aspect au point d'obscurcir les autres problèmes de la traduction au Canada<sup>52</sup>. Mais c'est justement parce qu'il faudra tâcher de les distinguer très clairement, que la "qualité de la langue" occupera, dans la discussion, une place qu'elle n'aurait pas *en pays unilingue*. Car l'interférence linguistique qui est ici impliquée par "qualité de la langue" est, on le sait, le fait même du bilinguisme, que ce bilinguisme soit professionnel ou non.

De fait, l'ambiguïté qui plane sur le concept de bilinguisme — et que les deux premiers chapitres ont tenté de lever — contamine la notion de "(qualité de la) traduction". Les critiques continuelles (et justifiées) des textes traduits conduisent sempiternellement à la condamnation plus ou moins ouverte de l'activité traduisante elle-même. C'est ainsi que la Commission dénonce les textes publiés par le Fédéral où le francophone obtient une version qui, bien que dans sa langue maternelle, est anglaise par la forme<sup>53</sup> ou, ailleurs,<sup>54</sup> la traduction médiocre des textes juridiques, attribuée à un manque de juristes connaissant à la fois le droit coutumier (Common Law) et le droit civil; ou bien encore, la langue des feuilles d'impôt et du guide des contributions directes qui complique plus qu'elle ne la facilite la déclaration du contribuable...<sup>55</sup> Conclusion du Rapport? Décourager la rédaction systématique en anglais, pour réduire le nombre des traductions françaises, et rédiger davantage de textes en français, "mesure destinée à améliorer la qualité du français"<sup>56</sup> s'empresse d'ajouter la recommandation 15. Ergo, s'il y a traduction, elle ne peut être que mauvaise.

Les associations professionnelles de traducteurs et d'interprètes, de création plus ou moins récente,<sup>57</sup> tentent de redorer le blason de la profession. Cependant, le pessimisme dont faisait preuve le Rapport quelque dix ans plus tôt, semble partagé par de nombreux traducteurs à en juger, entre autres, par la "Table ronde sur l'évolution de la traduction"<sup>58</sup>. Au point qu'un participant y déclare: "Si j'avais à détruire une langue je me servais de la traduction"<sup>59</sup>. Dans un numéro antérieur de la même revue,<sup>60</sup> quoiqu'avec plus de nuances, mais non sans les mêmes implications, un professeur de traduction affirme:

"Je considère personnellement que la politique actuelle de bilinguisme est néfaste pour le traducteur et la traduction",<sup>61</sup>

déclaration à replacer dans le contexte de la discussion; elle fait suite à l'intervention d'un collègue selon lequel, à cause de

"l'omniprésence de la traduction au Canada (...) la qualité de la langue du pays dépend dans une large mesure de la qualité de la traduction, donc de la qualité des traducteurs professionnels."<sup>62</sup>

Enfin, plus récemment encore:<sup>63</sup>

"La traduction ne peut et ne saura jamais remplacer dans une entreprise des personnes maniant bien leur langue (quelle qu'elle soit), sachant prendre des décisions, ayant acquis les connaissances et les aptitudes propres à une profession ou à un métier."<sup>64</sup>

Déception? Truisme? ...

Ces déclarations seront examinées en temps utile dans leurs implications théoriques et pratiques. Elles avaient ici le double but de montrer combien la "qualité de la traduction" recouvre de notions différentes, *le plus souvent confondues*, et d'attirer l'attention sur la prééminence, pour maints traducteurs, de la (qualité de la) langue sur les autres fonctions et problèmes de leur métier<sup>65</sup>. La proportion d'articles publiés dans *Méta* qui traitent de terminologie, d'anglicismes à éviter etc... est une preuve supplémentaire de ce souci d'intelligibilité — bien compréhensible, il va sans dire. (Le chapitre qui suit traitera plus en profondeur du problème important de l'intelligibilité en traduction).

Si la clarté de l'expression pose un problème indéniable, car le plus manifeste, recherchons-en les causes. Remontons à la source que suggère l'auteur cité plus haut, c'est-à-dire aux traducteurs dont dépendrait "la qualité de la langue du pays". Nous avons vu que ceux-ci ne se dénombraient pas facilement du fait que la traduction n'est pas un domaine réservé aux spécialistes en la matière, et parce que le nombre de traducteurs employés dans le secteur privé est encore mal connu. Nous l'avons vu, ceux qui vivent de la traduction n'ont pas nécessairement les compétences requises par les associations,<sup>66</sup> fait que les traducteurs professionnels (dans le sens restreint du mot) s'accordent à regretter<sup>67</sup>. Ainsi la "qualité de la langue" est-elle entre beaucoup de mains... Est-ce à dire que les "mauvaises traductions" sont l'oeuvre de mercenaires<sup>68</sup> aussi incompetents qu'anonymes? La tentation de rejeter la responsabilité sur autrui n'est pas rare dans les professions intellectuelles... Or, répondre à cette question, est aussi complexe que délicat. Dans l'état actuel des connaissances, on peut tout au plus mettre le doigt sur certains des rouages grinçants de la "Grande Machine Traduisante" canadienne.

### 3.5 La formation des traducteurs

Jetons donc un coup d'oeil discret sur les quelques renseignements dont on dispose sur la formation des traducteurs.

Sur les 314 traducteurs que comptait le Bureau des traductions à Ottawa, au moment de l'étude de la Commission royale, près de la moitié (140) n'avaient pas de diplôme universitaire, et très peu avaient reçu une formation en traduction<sup>69</sup>. L'évolution du marché du travail (caractérisé par un surplus de Licenciés ès lettres et de Bachelors of Art), et le recrutement intensif des huit dernières années, laissent prévoir une éducation universitaire de plus en plus répandue parmi les nouvelles recrues. En outre, la formation professionnelle des traducteurs se généralise depuis que "les six universités agréées [fournissent] chaque année au Bureau [fédéral] une centaine de traducteurs"<sup>70</sup> grâce à un programme de bourses<sup>71</sup>. Ottawa recrute également par concours annuel selon les besoins.

Toute étude comparative resterait à faire pour déterminer l'apport qualitatif des jeunes recrues. Un premier indice assez frappant nous est donné par le bulletin *L'Antenne*<sup>72</sup> de la Société des Traducteurs du Québec (STQ) qui publie les résultats de son examen d'agrément d'octobre 1977. Résultat général, sur 130 candidats, 45% seulement réussissent — 46%, soit 11 sur 24 candidats pour l'examen français/anglais auquel se sont présentés quelques francophones d'ailleurs — et 47%<sup>73</sup> de l'ensemble (en comptant les épreuves en langues diverses). Bien plus intéressante que cette vue d'ensemble, en soi révélatrice, est l'étude comparative des résultats, compte tenu de l'éducation et de la formation professionnelle, dans tous les cas, *ce sont les diplômés des écoles de traduction qui échouent en plus grand nombre!* Sur 91 candidats possédant une Licence, un B.A. ou une maîtrise en traduction, 50 échouent (55%), et des 40 autres qui possèdent un certificat ou un diplôme de traduction, 25 échouent (62%). Par ailleurs, pour les candidats sans formation en traduction, mais titulaires d'un diplôme universitaire, sur 40 candidats le taux d'échec n'est que de 40%. Enfin, même les candidats sans formation et sans diplôme universitaire réussissent un peu mieux que ceux du premier groupe, avec un taux d'échec de 54%<sup>74</sup>.

Les doutes que ces résultats soulèvent permettent tout au moins de constater l'étendue du problème: lorsqu'on se mêle de traduction, on n'en sort jamais indemne.

N'y a-t-il qu'un problème de langue<sup>75</sup> ou celui-ci en cache-t-il d'autres, plus profonds? Que font ou devraient faire les écoles de traduction?

N'y a-t-il que des cas particuliers (pays, écoles de traduction, traducteurs ou textes) ou la "mauvaise traduction" existe-t-elle en soi? La "bonne traduction" peut-elle se définir? Et quels sont les critères à notre disposition pour porter des jugements de cet ordre? Ce sont là des questions qui ne peuvent être repoussées plus longtemps. Pour y répondre, il nous faudra, dans les pages qui suivent, analyser les caractères généraux de la traduction française au Canada pour être en mesure de présenter des considérations théoriques sur la nature et le rôle de l'opération traduisante.

## Notes

- <sup>1</sup> G. Mounin, *Les Problèmes théoriques de la traduction*, Gallimard, Paris, 1963, p. 4.
- <sup>2</sup> *Rapport*, op. cit., Livre III, paragraphe 283, p. 107.
- <sup>3</sup> Soit un peu moins de 1200 traducteurs et interprètes français/anglais, car il faut soustraire quelque 75 traducteurs en langues étrangères.
- <sup>4</sup> Fikri Méléka, "Le Bureau des traductions", (1934-1977), in *Méta* Presses de l'Université de Montréal, Montréal 1977, Vol. 22 no 1, mars 1977, p. 62.
- <sup>5</sup> *Rapport*, op. cit., Livre III, d'après le paragraphe 266, p. 137.
- <sup>6</sup> *ibid.*, Livre III, paragraphe 283, p. 107.
- <sup>7</sup> *ibid.*, paragraphe 260, p. 135.
- <sup>8</sup> La recommandation 6 enjoignait la publication simultanée des deux versions.
- <sup>9</sup> F. Méléka, op. cit., p. 61.
- <sup>10</sup> *ibid.* Se reporter à l'article de F. Méléka pour l'organisation détaillée du Bureau des Traductions.
- <sup>11</sup> *ibid.*, p. 64.
- <sup>12</sup> "Enquête sur la traduction au Canada en 1972", in *Méta*, op. cit., Vol. 19, 1974, pp. 116 et suivantes.
- <sup>13</sup> D'après *Méta*, op. cit., Vol. 20 no 1, 1975, "Table ronde sur l'évolution de la traduction".
- <sup>14</sup> Ces renseignements m'ont été fournis par le Bureau de traduction. Sont inclus dans les effectifs des 3 associations les membres de plein droit et les membres associés.
- <sup>15</sup> R. Bouvineau, "Pigistes et bureaux de traduction", in *Méta*, op. cit., Vol. 21 no 1, pp. 1 et suivantes.
- <sup>16</sup> A l'exception d'un ancien interprète du Bureau qui s'est mis à son compte.
- <sup>17</sup> "Le traducteur au Québec en 1976" in *Méta*, op. cit., Vol. 22 no 1, mars 1977, p. 98A.
- <sup>18</sup> *ibid.*
- <sup>19</sup> *Méta*, op. cit., Vol. 21 no 1, mars 1976.
- <sup>20</sup> Remplacée depuis par la loi 101. Cf., note 4 p. 17 supra.
- <sup>21</sup> "Une révolution qui n'en a pas l'air", in *Méta*, op. cit., p. 17.
- <sup>22</sup> "La traduction dans l'entreprise et l'entreprise à Toronto" in *Méta*, op. cit., Vol. 21 no 1, p. 44.
- <sup>23</sup> *ibid.*, p. 44.
- <sup>24</sup> *ibid.*, p. 52. C'est le président d'une agence de traduction qui parle.
- <sup>25</sup> *ibid.*, p. 52, d'après le chef de service de traduction de Noranda.
- <sup>26</sup> G. Colpron, "Les fonctions du service de traduction", in *Méta*, op. cit., Vol. 21 no 1, mars 1976, p. 65.
- <sup>27</sup> Voir le chapitre II supra.
- <sup>28</sup> Ce que confirment les interprètes à qui j'en ai parlé. L'observation révèle qu'il y a peu d'anglophones qui ne portent pas leur écouteur pendant une intervention en français, alors que les francophones sont peu nombreux à se servir de leur écouteur.
- <sup>29</sup> Cf. supra, note (2) p. 20.
- <sup>30</sup> *idem* pour l'Anglo-canadien; mais pour lui la seule frontière est politique (et culturelle?).

<sup>31</sup> Vinay, J. et Darbelnet, J.-P., *Stylistique comparée de français et de l'anglais*, Didier Béauchemin, Paris-Montréal, 1960.

<sup>32</sup> Il faut s'empresse d'ajouter que les émissions traduites de l'américain ne sont probablement pas plus nombreuses qu'en France. Radio-Canada est donné en exemple à la CBC pour le fort pourcentage de ses émissions canadiennes (françaises).

<sup>33</sup> Contentons-nous pour l'instant de ce mot vague à dessin recouvrant ici fautes de grammaire, contre-sens, galimatias, non-sens...

<sup>34</sup> La distinction entre coquilles (très nombreuses dans les versions françaises) et charabia est parfois très difficile à faire.

<sup>35</sup> "Trespassers will be prosecuted." Je tiens cet exemple de M. Raymond Las Vergnas lors de son passage à Frédéricton.

<sup>36</sup> La comparaison la plus rigoureuse ne suffit pas à conclure avec toute la certitude souhaitable: la maladresse d'expression peut faire croire aux anglicismes dont les textes français originaux ne sont d'ailleurs pas exempts.

<sup>37</sup> Ou plutôt de la traduction "traditionnelle". Cf. infra la réflexion sur l'opération traduisante.

<sup>38</sup> Ph. Emond, un *Méta*, op. cit., Vol. 22 no 2, mars 1977, pp. 83 et 85.

<sup>39</sup> *ibid.*, p. 85.

<sup>40</sup> Cf. note (26) p. 44 supra.

<sup>41</sup> Au N.-B., "au moins 80% du travail se fait vers le français" m'affirme le chef de section du Bureau. Au fédéral: "il y a dix ans les traductions vers l'anglais ne comptaient que pour 5% de l'ensemble, aujourd'hui pour 20%" "Table ronde", *Méta*, op. cit., Vol. 20 no 1, mars 1975.

<sup>42</sup> 82% pour 40 entreprises (et le Bureau des Traductions) in *Méta*, op. cit.; Vol. 19 no 1, mars 1974, pp. 116 et suivantes.

<sup>43</sup> Ph. Stratford *Literary Translation in Canada. A survey.*, in *Méta*, Vol. 22 no 1, mars 1977, p. 39.

<sup>44</sup> Ph. Stratford "Literary Translation in Canada. A survey", in *Méta*, Vol. 22 no 1, mars 1977, p. 39.

<sup>45</sup> Cf. supra *Le bilinguisme individuel* (Chapitre II).

<sup>46</sup> Débats télévisés et radiodiffusés.

<sup>47</sup> (Ainsi qu'un survol des postes vacants dans les départements de littérature anglaise et française.) La différence la plus marquée que j'ai relevée (mais mon échantillon était trop limité pour généraliser sur ces cas) se trouvait à l'université bilingue Laurentienne (1974-75): 3 cours de littérature/culture anglo-canadienne pour 26 cours de littérature/culture franco-canadienne.

<sup>48</sup> "but such an analogy is deceptive (...) One might very well expect the ratio of translation to be reversed (...) the stronger part of the country (...) seeing that English works appear in translation on the French market." Stratford, op. cit., p. 39. Mais comment obliger les gens à lire deux fois plus?

<sup>49</sup> *Rapport*, op. cit., Livre III, paragraphe 180, p. 75.

<sup>50</sup> Cf. Martinet, note (1) page 95 supra.

<sup>51</sup> Voir, par exemple, les conditions d'admission à l'ESIT (Paris III).

<sup>52</sup> Dorénavant, et sauf indication contraire, la "traduction (au Canada)" signifie qu'il s'agit d'originaux anglais (textes de départ = TD) et de traductions françaises (textes d'arrivée = TA).

<sup>53</sup> *Rapport*, op. cit., Livre III, paragraphe 369, p. 138.

<sup>54</sup> *ibid.*, Livre I, paragraphe 164, p. 164.

<sup>55</sup> Remarque toujours d'actualité.

<sup>56</sup> C'est moi qui souligne ici. Recommandation 15, Livre III, paragraphe 801, p. 280.

<sup>57</sup> Les dernières en date, affiliées au Conseil des traducteurs et des Interprètes du Canada (CTIC), sont l'Association des traducteurs et interprètes du Manitoba et l'A.T.I. de la Saskatchewan (Février 1981); l'A.T.I. de l'Alberta s'est rattachée au CTIC en 1980.

<sup>58</sup> *Méta*, op. cit., Vol. 20 no 1, mars 1975.

<sup>59</sup> *ibid.*, p. 66.

<sup>60</sup> *Méta*, op. cit., Vol. 19 No 1, mars 1974.

<sup>61</sup> A cause, en gros, d'un manque de motivation chez le traducteur due à "l'inutilité" (sic) de beaucoup de traductions (la version française étant destinée aux archives).

<sup>62</sup> *Méta*, op. cit., Vol. 19 no 1, in "Table ronde sur l'enseignement de la traduction", p. 51.

<sup>63</sup> *Méta*, op. cit., Vol. 21 no 1, mars 1976.

<sup>64</sup> *ibid.*, R. Frénette, "La place de la traduction dans l'entreprise", p. 14.

<sup>65</sup> Les réunions de traducteurs, notamment l'assemblée générale de la CTINB de 1979 n'a dit rien d'autre. Cependant je résisterai à la tentation de remplacer "maints" par un terme plus général.

<sup>66</sup> Cf. p. 43 supra.

<sup>67</sup> "Et la STQ est malheureusement bien loin de regrouper tous les traducteurs! [du Québec]" R. Boivineau, op. cit., p. 6.

<sup>68</sup> La traduction à la pige rapporte entre 5c. et 15c. (ou plus) du mot selon la technicité du texte. Tarif envié des traducteurs littéraires qui reçoivent de trois à quatre fois moins (d'après Ph. Stratford, op. cit., note p. 48)

<sup>69</sup> *Rapport*, op. cit., Livre 111, paragraphe 434, p. 155. Une situation analogue prévaut au Nouveau-Brunswick à l'heure actuelle.

<sup>70</sup> F. Méléka, op. cit., p. 82.

<sup>71</sup> Cf. p. 24 supra.

<sup>72</sup> Bulletin de mars 1978.

<sup>73</sup> Nette amélioration sur les résultats de l'année précédente où seuls 35% de tous les candidats réussissaient à l'examen.

<sup>74</sup> D'après "S.T.Q. Certification Examination 1977-78. Comparative study. Educational back-ground-success in Exam", *L'antenne*, mars 1978, S.T.Q., Montréal.

<sup>75</sup> "Examiner after examiner complained of faulty syntax, shaky, tortured or laboured style, inappropriate or poor choice of terms, anglicisms in French papers, gallic vocabulary in English to say nothing of far too many candidates who seem to have inadequate understanding of the original texts." in *L'Antenne*, op. cit., février 1978.

## CHAPITRE IV

### ROLE DE LA TRADUCTION ET DU TRADUCTEUR — CONSIDERATIONS THEORIQUES ET PRATIQUES

#### 4.0 Introduction

Nous avons vu jusqu'ici que, d'une part, tous les secteurs de la vie socio-économique canadienne faisaient appel à la traduction et que, d'autre part, le français était très majoritairement la langue de traduction et l'anglais la langue traduite. Ainsi, et pour mémoire, dans la fonction publique fédérale il y avait, en 1977, 27,6% des fonctionnaires pour qui le français était la langue première ou d'usage, et 72,4% d'anglophones,

"pourcentage reflétant assez fidèlement la répartition "bi-linguistique" effective des citoyens du pays (...) [Mais] 90% des fonctionnaires fédéraux travaillent en anglais et 10% en français."<sup>1</sup>

ce qui explique que l'on retrouve les mêmes pourcentages, en les inversant, au Bureau des traductions du gouvernement fédéral;

"en 1977, 90% des traducteurs fédéraux ont le français comme langue de travail et 10% l'anglais."<sup>1</sup>

Comment expliquer ce déséquilibre? Le chapitre II de cette étude a rendu compte des principales raisons socio-économiques qui font de l'anglais la langue prédominante partout au Canada (sauf au Québec où le français s'impose de plus en plus). Mais ne faudrait-il pas chercher d'autres raisons de cette disparité, sur le plan politico-linguistique cette fois, et plus particulièrement dans l'usage même qui est fait de la traduction? Le Chapitre I, consacré au bilinguisme institutionnel canadien a souligné les dangers virtuels, pour la vitalité de la langue française au Canada, d'une politique d'universalisation du bilinguisme, dangers clairement dénoncés par la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme: son appréciation de la traduction l'a conduite à recommander (Recommandation 15) de diminuer le volume des traductions et d'accroître parallèlement la rédaction en français, et ce, pour "améliorer la qualité du français"<sup>2</sup>. Remarquons en passant que cette reconnaissance implicite de l'impact de la traduction sur la langue française était formulée bien avant que les secteurs tant public que privé ne quintuplent, voire décuplent, le volume de leurs traductions dans les dix ans qui ont suivi la parution du Rapport:

"Au seul Bureau fédéral, plus de 232 millions de mots ont été traduits."<sup>3</sup>

La traduction est la cible de nombreuses critiques quel que soit le pays où on l'utilise, mais il est beaucoup plus rare de la voir accusée d'altérer la qualité de la langue au point de recommander d'en éviter l'usage<sup>4</sup>. Une question vient à l'esprit: En quoi la traduction en milieu bilingue diffère-t-elle de la traduction en pays (officiellement) unilingue? Quelles fonctions remplit-elle selon qu'elle se pratique en pays unilingue ou bilingue?

#### 4.1 Fonction de la traduction: généralités

Partons d'une définition générale de la traduction: la traduction permet à deux individus ou deux groupes d'individus de communiquer entre eux lorsque les différences linguistiques qui les séparent sont telles que tout échange verbal ou écrit serait impossible ou par trop ardu. Dans le cas où la communication est orale, l'interprète sert d'intermédiaire à des participants qui prennent tour à tour le rôle de locuteur et celui d'auditeur: c'est la situation du dialogue dans laquelle les rôles passifs et actifs alternent selon le dynamisme de la discussion et trouvent leur équilibre dans chaque participant. En traduction par contre, cet équilibre des rôles est rarement réalisé, ce ne sont pas quelques secondes ou quelques minutes qui séparent la formulation de l'original de celle de la traduction, mais des jours, des mois, voire des années ou des siècles — plus exceptionnellement quelques heures seulement. Ces conditions matérielles font obstacle à un véritable échange. La probabilité que lecteurs et auteur (ou traducteur) entrent en relation directe est faible. Le dialogue par écrit n'existe véritablement que dans la correspondance suivie. Mais les différences situationnelles qui distinguent la traduction écrite de l'interprétation ne s'arrêtent pas là. On sait la très grande disproportion entre le nombre d'auteurs/rédacteurs et le nombre de lecteurs dans un pays donné. Tout individu non analphabète fait partie des seconds, tandis que les premiers ne forment qu'une partie infime de la population<sup>5</sup>. On peut dire qu'en général le texte écrit met le rédacteur dans une situation de communication à sens unique. De là, peut-être, le prestige du texte écrit, prestige qui se trouve accru par la difficulté universellement reconnue de la rédaction. nécessité que l'auteur a de produire un message complet et intelligible, le lecteur ne pouvant demander de clarification à l'auteur, et cependant plus concis que l'expression verbale (les répétitions risqueraient de distraire l'attention au point de faire perdre le fil du discours). Voilà ce qui, en quelques mots, caractérise le rapport de producteur à consommateur dans lequel se trouvent l'auteur et le lecteur.

#### 4.2 Fonction de la traduction au Canada

Au Canada, à en juger par le nombre de traductions françaises, la ligne de démarcation entre auteurs et lecteurs se double d'une frontière linguistique. Il y aurait donc un déficit d'auteurs/rédacteurs français que comblerait la traduction. Le Canada compte

"(...) une véritable armée de quelque 2000 traducteurs — sans parler des innombrables secrétaires, imposteurs, charlatans et autres amateurs à qui, "puisqu'ils sont bilingues", on confie des textes à traduire (...) — c'est-à-dire 1 traducteur pour 10 000 citoyens environ, ce rapport passant à 1 traducteur pour environ 2500 si l'on tient compte du fait que neuf traducteurs sur dix sont francophones, et que neuf traductions sur dix sont faites en français pour le public francophone (26% de la population du pays)."<sup>6</sup>

Si l'on rapproche les remarques précédentes des grandes lignes de l'étude socio-économique faite au chapitre II supra on peut, avec P. Cardinal, conclure qu'au Canada

"la traduction est à l'heure actuelle un véritable miroir linguistique des rapports sociopolitiques institués entre les membres des deux communautés linguistiques officielles du pays."<sup>7</sup>

Producteurs-auteurs et lecteurs-consommateurs, l'image de tout à l'heure dépasse la simple figure de style, ce qui fait dire, à P. Cardinal qu'au Canada il existe deux sociétés

"dont l'une, l'anglophone, est essentiellement la société traduite et l'autre, la francophone, la société traduisante."<sup>7</sup>

Qu'aurait donc à dire la "société traduite" que ne pourrait exprimer d'elle-même la société francophone? Pour citer encore une fois P. Cardinal, la traduction

"a existé jusqu'à maintenant presque uniquement pour communiquer à des francophones des textes de toutes sortes conçus et rédigés en majeure partie pour et par des anglophones."<sup>8</sup>

L'auteur de l'article ne va pas assez loin, car ces "textes de toutes sortes" s'adressent très souvent à tous les consommateurs canadiens, sans distinction de l'origine ethnique; c'est le cas de l'étiquetage des produits de consommation courante. Les produits alimentaires fournissent une foule d'exemples où la traduction sévit:

"Carnation Evaporated milk/Lait évaporé Carnation"<sup>9</sup>. "No salt added/Sans sel ajouté", lit-on sur une boîte de jus de légumes que plagie la boîte de jus d'orange "Non additionné de sucre/No sugar added". Pour ouvrir une boîte de Corn Flakes on précise de "Passer le couteau sous la patte/Run knife under flap." La variété des "Breakfast Cereals" n'a d'égale que la fantaisie des traductions qu'on y trouve. Ainsi, les "Bouchées de blé entier Nabisco Spoon size Shredded Wheat" dites d'une "grande souplesse d'emploi/Versatile", puisqu'en y ajoutant simplement de la poudre d'ail ou d'oignon etc., on en fait de délicieux amuse-gueule; "As easy as 1-2-3/Préparation facile en 3 étapes (sic)", "Or create your own favorite/Ou bien créez-en de la saveur que vous préférez." Dans ce pays où la conserve est reine de la table, une recette de "Haricots à la saucisse fumée" indique de "Prendre 6 saucisses "wieners" et [de] couper des diagonales creuses de 1/4 de pouce à tous les pouces" puis, avant de mettre le tout au four, "Saupoudrer le dessus de 3/4 de tasse de fromage "brick" décheté (sic)". Quiconque ne comprendrait que le français devrait faire preuve de bon sens et d'imagination pour retrouver dans cette recette la simplicité d'un repas-minute si clairement formulée dans le texte anglais: "Score 6 wieners, making shallow 1/4 inch diagonal cuts 1-inch apart (...) Sprinkle 3/4 cup shredded brick cheese over top." Nous avons déjà abordé le problème de l'intelligibilité des traductions françaises<sup>10</sup> et nous aurons l'occasion d'y revenir plus en détail,<sup>11</sup> servons-nous ici des exemples qui précèdent non pour nous étonner de la médiocrité des traductions, mais du besoin de passer par l'intermédiaire de la traduction pour exprimer des tâches simples et quotidiennes, auxquelles se livre la très grande majorité des Canadiens, quelle que soit leur langue maternelle.)

Pour la traduction au Canada l'anomalie réside bien plus dans la nature des textes traduits que dans leur nombre effarant (l'un expliquant l'autre, bien sûr). En effet, la traduction dans le monde occidental sert aux échanges tant sur le plan culturel que technique, ce qui permet aux différentes nations de rester à la pointe des découvertes intellectuelles et scientifiques. Les traducteurs n'ayant pas toujours le temps de suivre le rythme que leur imposent les découvertes (ou leurs employeurs), on sait les nombreux anglicismes lexicaux dans le domaine de l'informatique ou de l'ingénierie, et contre lesquels la francophonie commence à s'insurger. Il faut reconnaître que le français, langue internationale, a cédé du terrain devant l'hégémonie de la culture, de la technologie et de la langue anglo-saxonnes. Il ne viendrait cependant pas à l'idée des industriels français de passer par l'intermédiaire de la traduction pour rédiger les modes d'emploi, directives et autres qui accompagnent leurs produits, à moins, peut-être, qu'un produit, révolutionnaire dans sa conception, ne soit fabriqué sous brevet étranger récent. En France, le consommateur qui ouvre une boîte de sardines portugaises, une bouteille d'apéritif italien ou une bouteille de scotch, ne s'attend pas à ce que le français de l'étiquette soit "importé" au même titre que le produit. Dans cette même veine, la ménagère française n'essayerait probablement pas le couscous, le goulache ou autre mets étranger si la recette n'était pas formulée dans une langue claire où elle peut reconnaître le style et les termes culinaires français usuels.

Au Canada, loin d'être par excellence le véhicule des innovations intellectuelles, artistiques ou scientifiques, les traductions les plus nombreuses et les plus courantes

transmettent des pensées et des faits ordinaires, communs à tous les peuples occidentaux. La maladresse des traductions ne trahit par conséquent pas une pensée originale, riche et nuancée; très souvent, la langue pâteuse et filandreuse de bien des traductions rend complexe ce qui était simple et translucide. Tout se passe comme si l'on considérait le Canadien français comme étant incapable de rédiger dans sa langue des textes originaux, aussi élémentaires que soient les connaissances requises. Il semblerait que le francophone ne sait exprimer une parole si elle n'a déjà été formulée par un concitoyen anglophone. Traité en quelque sorte comme un enfant à qui l'on apprendrait sa langue (et quelle langue!), ou, pis, comme un aphasique ou autre handicapé de la parole, le francophone unilingue se voit, en fait, réduit dans sa vie socio-économique quotidienne à un certain psittacisme.

Le Chapitre II a montré que les anglophones étaient aux commandes de la machine économique canadienne et ce, même au Québec, mais nous voyons maintenant que cette domination atteint les couches moyennes de la structure socio-économique. En effet, la rédaction des notes de service, des étiquettes et autres textes courants dont nous avons vu plusieurs exemples, est l'œuvre de petits (ou moyens) cadres. La nature et le volume des textes traduits reflète donc bien une structure sociale. Après cette vue d'ensemble, examinons plus en détail la fonction de la traduction dans les secteurs public et privé.

#### 4.2.1. *Fonction de la traduction dans le secteur public*

En 1969, la Commission royale recommandait, mais sans grand succès il faut le dire, que le français langue de travail s'étende à tous les échelons de l'administration<sup>12</sup>. Faisant preuve d'un réalisme certain, elle reconnaissait cependant que la traduction garderait longtemps encore une place importante dans la fonction publique fédérale<sup>13</sup>. Le volume des traductions a augmenté, non seulement parce qu'il y avait des retards à rattraper, mais parce que la Recommandation 6<sup>14</sup> a été largement suivie: tous les manuels et brochures ont été traduits. Dorénavant, la publication des documents les plus importants se fait simultanément dans les deux langues, exceptée la correspondance générale pour laquelle il n'y a pas d'obligation<sup>15</sup>.

Ce rappel de la fonction de la traduction dans le secteur public fédéral nous permettra d'en dégager le caractère essentiel: la traduction a pour but de (re)donner au français un caractère officiel et d'éliminer la disproportion qui existe entre les forces numériques d'une part et, d'autre part, l'influence et la vitalité socio-politique des deux groupes ethniques.

"Illusion d'une participation officielle à la vie du pays tout entier (...)"

va même jusqu'à affirmer P. Cardinal<sup>16</sup>. Force est de reconnaître l'anomalie de cette fonction de la traduction: la demande est souvent créée artificiellement, le "donneur d'ouvrage" destinant la traduction à ses archives. Il en va de même pour un certain nombre de traductions de textes accessibles au public, par exemple, la traduction des débats de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick n'est probablement compulsée par les Acadiens que très rarement; de plus, il est probable que l'intelligibilité inégale du français et sa gaucherie<sup>17</sup>, inciterait souvent ceux qui s'y aventureraient à se tourner vers le texte anglais<sup>18</sup>. Le temps et l'effort consacrés à la traduction des débats sont sans commune mesure avec l'effet utile, on conçoit que parfois certains traducteurs frustrés s'interrogent sur leur raison d'être<sup>19</sup>. Si la motivation du traducteur est faible, il devient facile de comprendre, voire de lui pardonner la médiocrité de sa traduction. Petit à petit, sans qu'il s'en rende bien compte, le traducteur risque de se satisfaire d'une rédaction confuse dont il lui sera difficile de se défaire le jour où il voudra s'appliquer à un texte de moyenne ou de grande diffusion. Si l'on considère que ces traductions servent de modèle ou de référence à d'autres traducteurs ou au grand public, on s'aperçoit que l'on a mis le doigt sur un des cercles vicieux d'une anglicisation insidieuse.

Débats à la Chambre, volumineux rapports annuels de tous les ministères, études et documents dont la circulation se limite presque exclusivement aux services administratifs, constituent donc la plus grande partie des traductions dans la fonction publique.

Mais le traducteur du secteur privé se sent-il davantage utile à la communauté?

#### 4.2.2 *Fonction de la traduction dans le secteur privé*

Le Chapitre III de notre étude a établi l'importance quantitative de la traduction dans le secteur économique canadien. Une table ronde sur *La traduction dans l'entreprise et l'entreprise de traduction à Toronto*, organisée par Méta,<sup>20</sup> jette quelque lumière sur les raisons qui portent les sociétés commerciales à faire appel à la traduction. Deux des trois chefs de service de traduction employés par de grandes compagnies canadiennes affirment le rôle quasi publicitaire que joue la traduction dans leur entreprise:

"un service de traduction dans une entreprise est ordinairement rattaché à un autre service, généralement le service de relations publiques. C'est le cas chez nous."<sup>21</sup>

Déclaration semblable du chef de service de traduction du groupe Noranda, "propriétaire d'usines dans tout le Canada". Quant au troisième participant, employé d'une grande compagnie d'assurance-vie, son service de traduction relève directement du vice-président. Compte tenu des interventions des participants, et dans la mesure où leurs trois compagnies sont représentatives d'un important secteur de l'économie canadienne, la remarque du représentant de la société Eaton peut s'appliquer au secteur privé dans son ensemble:

"l'entreprise étant anglophone [elle] compte sur son service de traduction pour la représenter sur le marché du Canada français."<sup>21</sup>

Particulièrement là où le produit pourrait à la rigueur se vendre sur la seule représentation graphique qu'en fait le catalogue, la traduction a surtout pour but de

"rehausser le prestige et la réputation dont l'entreprise jouit auprès du public francophone."<sup>22</sup>

Sous l'impulsion des recommandations de la Commission royale, et par émulation, les grandes et moyennes entreprises ont multiplié leurs services bilingues, et les plus petites ont abandonné leur unilinguisme, particulièrement dans les régions bilingues, ou majoritairement francophones.

#### 4.2.3 *Traduction et francisation*

La Loi 22 a été la première au Québec à rendre obligatoire la bilinguisation de tous les documents officiels, des avis et affiches, des emballages, bref de tous les documents écrits touchant directement ou indirectement le grand public. La Loi 101, qui l'a remplacée (depuis l'élection du gouvernement "péquiste"), fait du français la seule langue officielle du Québec et favorise par conséquent la rédaction en français seulement des avis publics, de l'affichage et de l'étiquetage. La traduction est ainsi devenue le fer de lance du processus de francisation. En novembre 1976, quelques jours avant l'arrivée au pouvoir du Parti Québécois, cinq représentants de la Régie de la langue française ont rencontré les membres de la Société des traducteurs du Québec pour discuter avec eux du rôle de la traduction et pour étudier comment mettre en vigueur certaines dispositions de la Loi 22. Voici, en substance ce qu'ils ont déclaré:

"Tout un volet du programme de francisation dépend, pour sa bonne réussite, d'une stratégie intelligente où la traduction joue un rôle indispensable."<sup>23</sup>

En termes pratiques,

"la Régie a créé une fonction dont les titulaires seront appelés linguistes-conseils en traduction."<sup>23</sup>

Ces derniers auront les responsabilités suivantes:

- 1) évaluer les besoins de l'entreprise en matière de traduction, et donner des conseils aux employeurs sur la mise en place et le fonctionnement d'un service de traduction et de documentation;
- 2) effectuer une analyse qualitative du travail de francisation de l'entreprise et
- 3) travailler en collaboration avec les universités sur les questions suivantes. les normes de la qualité du français en milieu commercial, traduire, adapter ou rédiger directement en français les manuels techniques et, enfin,

"donner une assise théorique à la manière de franciser les institutions financières et juridiques qui proviennent de l'usage anglo-américain"<sup>24</sup>

La Régie fait obligation aux entreprises de rédiger en français chaque fois que cela est possible. Elle accorde une place prépondérante à la normalisation terminologique. En conclusion:

"Le rôle que vous, traducteurs, jouez dans cette marche vers la francisation est unique (...)",

importance soulignée de nouveau en fin de réunion par le vice-président de la Régie<sup>25</sup>.

#### 4.2.4 -Conclusions

Dans les pages qui précèdent, j'ai relevé trois fonctions qui définissent la traduction au Canada, et que l'on peut qualifier d'anormales si on les compare à celles de la traduction internationale. En premier lieu, "*fonction utilitaire*" concrétisée par la prédominance de textes courants (modes d'emploi, etc.), vides de pensées ou d'informations novatrices, (on pourrait croire que les Canadiens français sont incapables de subvenir à leurs besoins sociolinguistiques les plus élémentaires, on imagine ce genre de traduction en pays unilingue, pour satisfaire aux besoins essentiels et immédiats des touristes étrangers). En second lieu, "*fonction politique*" par laquelle la traduction a pour but de suppléer, par sa production de textes français, à la paucité des rédacteurs francophones (cadres supérieurs, petits et moyens cadres), cette activité s'exerce le plus souvent en cercle fermé, s'y confondent donneur d'emploi et destinataire (l'administration), elle pourrait porter le nom de "*traduction d'archives*"<sup>26</sup>. En dernier lieu, "*fonction dissimilatrice*" pourrait-on dire, puisque le Gouvernement du Québec s'appuie sur la traduction pour promouvoir l'usage et la qualité du français au sein de la population francophone.

#### 4.3 Problèmes spécifiques de la traduction au Canada: Langue et société

Examinons les contraintes auxquelles le traducteur est tenu de se plier. le milieu socio-linguistique dans lequel il travaille, la politique de francisation et, enfin, les exigences du donneur d'emploi.

#### 4.3.1 Langue et société canadiennes françaises

L'examen du rapport des forces à l'intérieur du milieu socio-économique canadien, et la distribution géographique des populations francophones, dans un pays plus vaste de l'est à l'ouest que l'océan qui sépare l'Europe des Amériques, ont permis d'apprécier les difficultés que doit surmonter une minorité désireuse de conserver sa langue. Pour que le français demeure langue de prestige au Canada, les différents niveaux de gouvernement, tout comme la minorité, se sont rendu compte que l'usage du français devait s'étendre à tous les domaines, sans exception, de la vie culturelle, sociale et économique. Or les Franco-canadiens doivent non seulement faire face aux pressions culturelles et linguistiques de la population de langue anglaise en Amérique du Nord (quarante fois plus nombreuse), il leur faut aussi minimiser les différences qui existent entre leur langue et le français standard. Les relations diplomatiques et les contacts culturels récents avec la France ne peuvent à eux seuls abolir un isolement de plus de deux siècles; quant aux télécommunications, si elles réduisent considérablement les distances, elles ne les font pas disparaître. D'où le triple effort de la francophonie canadienne qui doit lutter contre les interférences linguistiques, qui doit tenir sa langue à jour pour la rendre opérante dans un monde technologique dominé par l'anglais et qui, finalement, doit standardiser sa langue de tous les jours, sans pour autant renier en elle un caractère marqué par toute une histoire et une culture distinctes. Il ne s'agit pas ici de raviver les polémiques passionnées sur la légitimité du vernaculaire franco-canadien et son adéquation à la société qui l'utilise, mais d'énoncer les choix, auxquels le traducteur ne peut échapper dès qu'il prend la plume. De fait, le traducteur est jeté en plein milieu du débat; lorsque la Régie de la langue française souligne le rôle prépondérant du traducteur dans la politique de francisation, elle lui demande, en quelque sorte, de tirer les marrons du feu.

#### 4.3.2 Le traducteur devant les problèmes de la francisation

Au juste, que signifie "franciser"? Quel français utiliser? Au traducteur de répondre lorsqu'il pratique son métier. En effet, si la Régie propose la création "d'équipes de terminologues",<sup>27</sup> si elle se penche sur la notion de norme en un milieu donné, la synchronisation de ces travaux et leur lenteur sont un problème réel pour le traducteur qui, toujours pressé par le temps, peut rarement attendre la publication des recherches pour terminer son travail. De plus, la norme linguistique ne s'applique pas uniquement au lexique, mais aussi à la morphologie, à la syntaxe et au génie de la langue. Or les organismes gouvernementaux et para-gouvernementaux, les associations professionnelles de traducteurs, se préoccupent plus souvent de terminologie que de stylistique et de grammaire dont ils laissent la responsabilité à l'enseignement général et universitaire. Le "mot juste" semble faire passer l'adéquation stylistique<sup>28</sup> au second plan des choix conscients du traducteur, ce qui se reflète inmanquablement dans une traduction difficile ou peu attrayante à lire<sup>29</sup>.

Les exemples qui suivent, tirés d'une table ronde sur *La traduction dans l'entreprise et l'entreprise de traduction à Toronto*,<sup>30</sup> illustrent les choix lexicaux que doit faire le traducteur, partagé entre le français canadien et le français standard:

"(...) quand on pense à un terme très courant comme *fournaise à l'huile*, c'est un terme que tout le monde emploie. Qu'est-ce qu'il faut choisir?"<sup>31</sup>

Dimension sociolinguistique de la question qui se double, dans le cas présent, d'un problème de relations publiques et de bénéfices commerciaux:

"Si vous essayez de vendre une *chaudière au (sic) mazout* allez-vous réussir? Le but du catalogue, c'est de vendre au client un article qu'il connaît, qu'il peut acheter et dont il a besoin. Nous employons donc *fournaise à l'huile*."<sup>32</sup>

Un autre article de cette même revue, *La traduction dans les agences de publicité*,<sup>33</sup> résume par cette phrase le dilemme du traducteur canadien partagé entre son souci de contribuer à la francisation (l'amélioration du français dans ce cas) et celui de se faire comprendre.

"Si le client est francophone, il sera souvent réfractaire à une traduction en français standard parce qu'elle comportera trop de mots qui ne figurent pas à son vocabulaire et qu'elle sera dépourvue des anglicismes auxquels il est habitué."<sup>34</sup>

Remarquons que ces différences linguistiques, quoique réelles, peuvent être exagérées dans un esprit de démagogie publicitaire<sup>35</sup> de la maison commerciale pour qui la langue n'a d'autre fonction que celle de l'aider à réaliser des bénéfices.

"We don't want Parisian French. We deal with the Canadian market, you must be French Canadian."<sup>36</sup>

déclare à un candidat-traducteur originaire de France, une importante compagnie de Toronto. Un autre participant, président d'une agence de traduction précise:

"Parfois on nous dit aussi "vos traductions sont très bonnes, mais elles sont trop bonnes. Le public ne comprend pas" Par exemple (...) prenons le mot *sand* "sabler, c'est le terme" que tout le monde emploie au lieu de *poncer*."<sup>36</sup>

A quoi un troisième participant rétorque qu'une émission quotidienne de radio, *Monsieur Bricole*, utilise toujours le mot *poncer*.

Cette dernière remarque, tout en faisant ressortir la complexité de la réalité linguistique canadienne, devrait infléchir l'attitude de ceux qui ont, une fois pour toutes, choisi la voie de la facilité, l'anglicisme. Non seulement faudrait-il tenir compte du désir croissant qu'ont les Canadiens français de purifier leur langue,<sup>37</sup> mais on semble ignorer une réalité universelle: la coexistence en tout individu d'un vocabulaire actif (dans le cas qui nous préoccupe ici, vocabulaire anglicisé d'usage courant) et d'un vocabulaire passif (mots du français standard, connus mais rarement utilisés). Si les média puisaient plus souvent dans le second, selon le niveau de langue, de nombreux anglicismes disparaîtraient progressivement du vocabulaire actif. C'est ainsi qu'au cours de mes douze années de résidence au Canada, j'ai remarqué que le mot "essence" remplace de plus en plus "gasoline" ou "gaz" pourtant utilisés quotidiennement pendant des décennies, le pompiste me demandera "le plein?", expression qui, il y a quelques années, n'était pas toujours saisie du premier coup lorsque je l'employais; la pompe à essence affiche "ordinaire" et non plus "régulière".

#### 4.3.3 Traducteur, destinataire de la traduction et donneur d'emploi

Traducteur et destinataire de la traduction se sentent bien souvent lésés lorsqu'un anglicisme leur est imposé arbitrairement, ou au nom d'un usage qu'un donneur d'emploi anglophone (souvent plus ou moins unilingue) considère comme établi. Deux exemples vont illustrer la situation courante dans laquelle le traducteur doit travailler en plus ou moins bonne intelligence avec son employeur. Le second est tiré de mon expérience personnelle, et le premier de la *Traduction dans l'entreprise*<sup>38</sup>. C'est le traducteur d'une compagnie d'assurance-vie qui parle:

"(...) dans un texte, on parle de mutilation accidentelle. La compagnie remplace *mutilation* par *démembrement*. Cette correction m'est envoyée, je remets *mutilation*. Sur le texte imprimé, je trouve encore *démembrement* (...)"<sup>38</sup>

Roi despote, l'employeur du traducteur s'intronise expert-linguiste; la part de responsabilité qui lui revient dans l'état du français au Canada ne doit pas être mésestimée. Ainsi, un client m'a-t-il imposé, à mon corps défendant, le terme "scie-à-chaîne"<sup>38</sup> là où je voulais employer "tronçonneuse": "That's the term they use here". Mon client anglophone voulait-il se vanter des quelques mots de "français" qu'il avait appris au contact de travailleurs en forêt? Quels qu'aient été ses motifs, on comprendra mieux ma frustration lorsqu'on saura qu'il s'agissait de la traduction d'un cours audio-visuel destiné à des apprentis-mécaniciens sur tronçonneuse — c'est-à-dire des adolescents pour la plupart, particulièrement aptes, par conséquent, à adopter un terme qu'ils connaissaient probablement déjà, ou qu'ils auraient appris aussi facilement que tous les autres termes techniques du cours. De plus, les nombreuses illustrations et la répétition du terme n'auraient laissé aucun doute, même dans l'esprit des plus obtus, quant à la synonymie de *tronçonneuse* et *scie-à-chaîne*; sorti de l'atelier, l'élève serait resté libre d'utiliser le terme qu'il privilégie<sup>39</sup>.

Rejeter le terme français en faveur de l'anglicisme, c'est refuser au Canadien français la possibilité de décider par lui-même de la direction qu'il veut donner à sa langue lorsqu'on lui soumet une alternative. C'est appauvrir la langue en voulant artificiellement figer le processus sociolinguistique et dynamique de la norme<sup>40</sup>.

Le traducteur canadien se trouve donc pris entre plusieurs feux et allégeances: il lui faut lutter de vitesse avec la crise<sup>41</sup> socio-linguistique du Canada français, et anticiper, en quelque sorte, par ses choix, sur les résultats des débats où s'engage une société en devenir. Les exemples qui précèdent montrent combien plus ardue que celle du traducteur français est la tâche du traducteur canadien. Certes, le premier ne peut relâcher sa vigilance linguistique devant les anglicismes qu'un certain snobisme français affectionne. Dans tous les pays

"la surveillance des frontières est surtout exercée par les traducteurs. Il importe qu'ils soient à même de juger de l'opportunité d'admettre tel mot et de refuser tel autre (.) En matière de néologisme, le traducteur a un pouvoir discrétionnaire."<sup>42</sup>

Mais la langue de référence du traducteur français ne souffre que de rares interférences syntaxiques, tandis que celles-ci abondent dans la langue de référence du traducteur canadien. Noter ici que si l'on s'appuie sur la distinction que font certains linguistes, tel W.F. MacKey,<sup>43</sup> entre *interférence* et *emprunt*, la question de norme devient au Canada particulièrement complexe et "sans cesse remise en cause". En effet, la généralisation d'un mot étranger et son emploi pendant une longue période sont les conditions nécessaires et suffisantes à sa consécration (il prend alors le nom d'emprunt). L'origine étrangère de l'emprunt finit par disparaître de la conscience des locuteurs (exemples: rail, stop/stopper ou, plus récemment, science-fiction et le calque *salle-de-séjour*). Au Canada français, la très grande majorité des anglicismes auraient droit, dans cette optique, à l'appellation plus honorable d'emprunt, s'ils ne faisaient double emploi avec des mots courants du français international; double emploi plus théorique que réel, si l'on s'en tient à l'usage répandu des premiers et la connaissance passive des seconds. Avoir conscience de l'origine anglaise des emprunts ne suffit pas et ne contribue pas nécessairement à leur élimination, car on connaît non seulement la force de l'habitude, mais on ne saurait ignorer la dimension affective de la langue<sup>44</sup>.

Lorsque l'interprète ou le traducteur ont le choix entre deux synonymes inter-dialectaux (mots des divers parlers français du Canada et ceux du français international), leurs hésitations peuvent avoir des causes multiples. Le véhicule prestigieux qu'est l'écriture encouragera le traducteur à opter, plus souvent que l'interprète, pour la forme standard, mais l'un et l'autre se seront posé les mêmes questions: "Va-t-on me comprendre?", souci légitime mais, à mon avis, par trop exagéré, et quelque peu condescendant puisqu'il présuppose l'ignorance de l'autre; "Vais-je froisser certaines susceptibilités?" Dans ce

dernier cas, en effet, préférer un mot "élégant" ou "correct" à un autre plus courant, c'est user d'un moyen évident, quoique détourné, pour corriger la langue de son interlocuteur, et manquer de délicatesse ou faire preuve de pédantisme. "Que va-t-on penser de moi?" sera enfin amené à se demander le traducteur (et plus encore l'interprète), la plupart du temps de même origine ethnique et culturelle que son lecteur (ou son auditeur). Les traducteurs et interprètes qui imiteraient le parler des Français métropolitains seraient mal acceptés par le public canadien français. L'appartenance sociolinguistique<sup>45</sup> constitue une dimension dont l'importance, pour le traducteur, ne saurait être minimisée. Le locuteur québécois confère à la langue un caractère de virilité (plus ou moins prononcé selon la jeunesse ou la maturité de l'individu) qui ne peut être transgressé sans précautions<sup>46</sup>.

Voilà, dans leurs grandes lignes, les problèmes sociolinguistiques parmi lesquels le traducteur canadien doit louvoyer; entraîné dans une "révolution tranquille"<sup>47</sup> dont les objectifs ne sont pas encore entièrement définis, assujéti aux exigences ou à l'arbitraire du donneur d'emploi, il lui faut trancher là où n'existent que fluctuations. Au bout du compte, le traducteur doit réconcilier des allégeances, plus souvent en conflit qu'en harmonie, avec ses principes professionnels.

La complexité de la situation sociolinguistique se double de notions généralement confuses quant à la nature de la tâche qui incombe au traducteur. Les exigences du client, les critiques du destinataire, et celles dont la traduction en général est la cible, le traducteur écrivant, rayant, corrigeant, puis corrigé par le réviseur, sont autant d'indications de l'idée que chacun se fait de ce qu'est (ou devrait être) la traduction. Praticien, théoricien ou simple consommateur, chacun pense détenir la seule et authentique définition de la traduction, hélas, les divergences font rarement l'objet de discussions multipartites approfondies, et les recherches tendent à privilégier le texte de départ, au détriment du destinataire, une approche globale est excessivement rare.

#### 4.4 L'opération traduisante

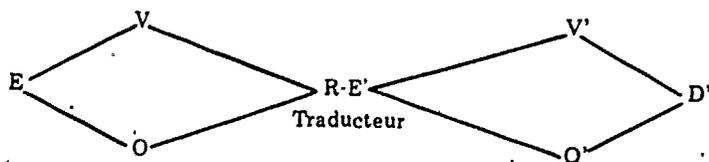
##### 4.4.1 De la nécessité d'une théorie

Le manque de concertation entre les parties intéressées n'est pas pour diminuer la confusion qui règne sur la nature de l'opération traduisante. Pressé par le temps et le travail qui s'accumule sur son bureau, le traducteur n'a pas souvent le loisir de s'interroger sur les choix plus ou moins conscients où il s'engage chaque fois qu'il prend la plume, peu de traducteurs sauraient s'engager sur une explication théorique de leur cheminement intellectuel. A les en croire, il n'y aurait que des problèmes particuliers que seule "l'expérience" permettrait de résoudre. Non seulement une réflexion sur son métier aiderait-elle le traducteur à se perfectionner dans un temps plus court, mais elle lui permettrait, je pense, de se sentir plus à l'aise en face des critiques dont il est la cible constante; on peut plus facilement défendre son travail si l'on a conscience de ses principes directeurs, et les critiques peuvent être jugées avec davantage de rigueur. Or, les traducteurs canadiens ne mésestiment pas l'incidence sur leur métier d'une situation sociolinguistique complexe, et ils sont les premiers à critiquer certaines traductions, mais la confusion règne lorsque, faisant chœur avec le public, ils vont jusqu'à condamner leur discipline. Dans ces conditions, il semble que devrait s'imposer une remise en question des liens qui unissent l'opération traduisante à ses objectifs.

Les réflexions qui suivent n'ont d'autre but que de conduire à une prise de position sur l'opération traduisante après en avoir identifié les composantes et ce, dans l'espoir de faire sortir la traduction canadienne de l'impasse où elle semble engagée. Dans le désir de proposer une théorie suffisamment générale pour être universelle,<sup>48</sup> je confronterai les grands courants théoriques actuels en me limitant aux problèmes et conclusions qui intéressent directement la traduction au Canada.

#### 4.4.2 Schéma de la traduction: généralités

Partons du schéma de la traduction que propose D. Moskowitz<sup>49</sup>



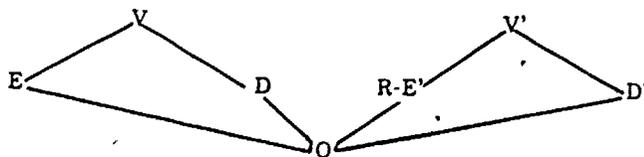
dans lequel E est l'émetteur du message original, O l'objet décrit, V le vecteur dans lequel le message est formulé, R le récepteur du message (le traducteur) et D' le destinataire du message traduit. Le signe prime (') indique la translation de l'acte de communication original par l'entremise du traducteur qui combine en lui les rôles de récepteur et (nouvel) émetteur (E'). Tenant compte du fait que

"le message est adapté par l'émetteur à la connaissance supposée du destinataire",<sup>50</sup>

il conviendrait de réinsérer dans ce schéma, par souci de rigueur, le destinataire original D, en le plaçant immédiatement avant R-E'. De plus, comme

"la traduction tend à fournir au destinataire D' la même information — à lui transmettre le même message — que celle reçue par le destinataire D dans la situation précédente"<sup>50</sup>

le schéma d'où nous sommes partis peut être réorganisé, compte tenu, en outre, du fait que "l'émetteur et l'objet sont bien définis",<sup>50</sup> le mot "vecteur" désigne ici la formulation, la stylistique du message<sup>51</sup> seules variables qui dépendent du destinataire. Le schéma de la traduction peut donc se présenter maintenant de la manière suivante:



Sachant les limitations de toute représentation graphique, celle que je propose ici a pour objectif de faire ressortir le véritable rôle d'intermédiaire qui est celui du traducteur; celui-ci ne se substitue pas au destinataire original, il ne veut pas décrire un objet autre que l'objet original, même si les moyens pour le faire, la formulation explicite qu'il utilise, diffèrent de ceux de la langue de départ:

"Interpréter en français une intervention anglaise (...) [c'est] faire comprendre aux Français ce qu'ont compris les Anglais."<sup>52</sup>

Le schéma de D. Moskowitz a l'avantage de faire remarquer que le traducteur se trouve au carrefour du processus qui sépare l'émetteur original du destinataire D'. Mais se lisant de gauche à droite, et dépourvu de flèches de rétroaction, le schéma pourrait faire croire que le traducteur est le simple intercepteur du message M, et que son message M' ne dépend que de sa compréhension personnelle et de "la connaissance supposée" des nouveaux destinataires. Or, pour reformuler le message, le traducteur doit non seulement comprendre lui-même, mais encore faire comprendre ce que les destinataires ont compris. On voit donc que le traducteur doit faire un va-et-vient constant entre toutes les composantes du schéma

ci-dessus, et que, tout en étant un participant éminemment actif, il interroge à chaque instant chaque action de cette communication complexe qu'il chapeaute plus qu'il n'intercepte. C'est dans cette optique que l'on peut parler de "trilogie"<sup>53</sup> pour définir le schéma de la traduction. Pour que la description soit tout-à-fait exacte, il faudrait y ajouter le donneur d'emploi qui, nous l'avons vu, se faisant en quelque sorte le porte-parole du destinataire D, influe souvent sur V' et peut même parfois décider de tronquer le texte original à ses propres fins<sup>54</sup>. Il faudrait par conséquent interposer dans le schéma ci-dessus l'employeur E<sub>1</sub> immédiatement entre 'D et R-E', ce que je ne ferai pas pour ne pas compliquer davantage les boucles de rétroaction, mais mes propos ne perdront pas de vue l'influence que le donneur d'emploi exerce (au Canada tout au moins) sur le texte d'arrivée.

#### 4.4.3 *Processus de compréhension dans l'opération traduisante*

Le texte source étant modulé par son auteur en fonction de la perception qu'il a du savoir acquis de ses lecteurs (effet d'interaction plus ténu qu'en situation de communication orale, mais néanmoins important), voilà le message que doit appréhender le traducteur. L'exégèse qu'il fait du texte source s'appuie non seulement sur les significations linguistiques, mais sur la connaissance qu'il a de l'auteur et des destinataires du texte original, dans un processus constant de va-et-vient dont l'objet est de résoudre les ambiguïtés de sens dues à la polysémie virtuelle des mots en Langue — nous admettons ici qu'auteur et lecteurs sont également animés du désir de comprendre et de se faire comprendre. A défaut de tout renseignement sur l'auteur, le traducteur scrutera le texte de plus près, pour recréer le "trilogie" Si ses recherches ne lui fournissent que de maigres renseignements sur les protagonistes, une analyse plus fine du thème et du style du passage à traduire lui permettra de tirer un certain nombre de déductions logiques sur les buts, les circonstances et la relation auteur/lecteur qui ont donné naissance au texte. La logique interne du discours dépend évidemment de l'équilibre symbiotique qui a suscité le message. Le traducteur qui s'aventurerait à traduire, sans reconstituer la situation de communication originale, se lancerait sur une voie désespérée, puisqu'il ne pourrait faire comprendre que ce qu'il a mal compris.

On voit qu'avant même de commencer à traduire, le traducteur appréhende l'acte global de la communication, dont le texte est la manifestation partielle, quoique concrète. Le message qu'il doit transmettre peut donc se définir comme un ensemble comprenant le vouloir-dire de l'auteur, le dit et le compris:

"The first conclusion to be drawn from the relationship between knowledge of Referents and the formulation of the message is that the formulation of the message does not contain the meaning but merely triggers it off (...)"<sup>55</sup>

#### 4.4.4 *Réexpression du message original*

##### 4.4.4.1 *L'obstacle du mot*

L'étape suivante de l'opération traduisante consiste à formuler ce que le destinataire D a compris. Le traducteur doit d'abord et avant tout s'assurer qu'il saisit bien la nuance entre "réexprimer ce que l'auteur a dit" et "réexprimer ce que le destinataire original a compris". Nous entrons ici au coeur des discussions classiques, la dichotomie entre "la fidélité au mot" et "le sens à transmettre", tous les théoriciens s'étant néanmoins jusqu'ici défendus de prôner le mot à mot.

"Et pourtant chaque fois que théoriquement se posent des questions sur la traduction, c'est bien la correspondance entre les mots qui est au centre du débat!"<sup>56</sup>

Et, d'ajouter plus loin le même auteur,

"la fidélité au mot, voilà le grand obstacle de la traduction."<sup>57</sup>

En effet, une fois accomplie l'appréhension du sens du message, et lorsque le traducteur se penche de nouveau sur le texte, pour le traduire phrase par phrase, il semble que le mot ou la phrase prennent le pas sur les interactions multiples qui libèrent le sens global du message. Le traducteur veut "tout faire dire aux mots", volonté qui se manifeste avec le plus d'évidence dans la longueur du texte traduit par rapport à celle de l'original — fait constaté personnellement chaque jour en comparant les textes bilingues, et qui m'est confirmé par le Bureau de traduction du Nouveau-Brunswick qui prévoit un texte d'arrivée de 15 à 30% plus long que l'original, *quelle que soit la langue de départ*. On ne saurait par conséquent attribuer cette prolixité à la forme canonique des mots français ou anglais, d'autant plus que le même phénomène se retrouve dans la traduction d'autres langues:

"(...) tenant compte du fait qu'une traduction française est en général plus longue que le texte italien d'origine (...)"<sup>58</sup>

Un autre auteur comparant des traductions en trois langues (français, anglais, espagnol) affirme également que

"Dans toutes les traductions, l'étoffement est naturellement plus fréquent que le dépouillement."<sup>59</sup>

Comme le font remarquer Vinay et Darbelnet,<sup>60</sup> cette tendance à "l'étoffement" dénote soit une méconnaissance du savoir que possède les destinataires de la traduction, auquel cas le traducteur, pour être sûr d'être compris, explicite ce qui aurait pu rester implicite, soit un asservissement aux procédés linguistiques de la langue source transposés tels quels dans la langue d'arrivée. Dans ce dernier cas, la traduction est redondante, voire pléonastique, et la compréhension peut s'en trouver ralentie, voire obscurcie.

Si la traduction de *She took off her clothes and swam across the river in no time* devrait être, par fidélité au contenu des significations linguistiques de tous ces mots, Elle ôta ses vêtements et traversa la rivière à la nage en un rien de temps, que faudrait-il en dire? D'abord que dans une lecture cursive on ne remarquerait pas la redondance du syntagme souligné. Ensuite, qu'il en serait beaucoup qui hésiteraient à supprimer, sans le remplacer, le syntagme à la nage: la phrase française paraît trop elliptique, il y a "perte". Là où aucun traducteur digne de ce nom n'écrirait "un oiseau est entré en volant dans la pièce" à cause de l'anglais "a bird flew into the room", nombreux sont ceux qui, même à contre-cœur, réinséreraient à la nage dans l'exemple de notre naïade. La stylistique comparée incite, malgré elle peut-être, à des surtraductions comme celle que nous venons de voir, dans la mesure où, mettant en parallèle chacun des mots du texte de départ et du texte d'arrivée dans "...she swam across the river.../...elle traversa la rivière en un rien de temps", le comparatiste noterait une "perte" en français<sup>61</sup>. Encouragé par une terminologie parfois ambiguë,<sup>62</sup> on comprend que le traducteur, nourri de stylistique comparée, soit amené à surtraduire, par hyperfidélité. Comment résoudre la tournure, par trop elliptique, de notre exemple? La réponse se trouve dans le contexte d'où est extraite la phrase, car

"No theory of translation can possibly restrict itself to the treatment of sentences."<sup>63</sup>

#### 4.4.4.2 Autre obstacle à la traduction: la phrase, découpée ou non en groupe de mots

Le découpage des phrases en unités de traduction, qu'opère la stylistique comparée, tend à immobiliser la dynamique du texte, et à faire de chaque syntagme un groupe

autonome, morceau d'un puzzle, en quelque sorte, de valeur fixe et quasi matérielle, d'où cette "fidélité" au mot ou au syntagme par laquelle se juge toujours, quoiqu'on en dise, la qualité d'une traduction. Il faut reconnaître que la traduction qui suit pas à pas et linéairement le texte original procure, chez le comparatiste comme chez le traducteur, une sérénité qui compense bien, par ailleurs, les affres du traducteur lorsqu'il achoppe tout à coup sur un mot, une tournure ou une phrase qui "ne veut pas se laisser traduire". La traduction qui bouleverserait l'ordre des propositions, des phrases et des paragraphes de l'original serait bien plus ardue à apprécier, elle s'exposerait d'emblée aux critiques. La traduction ne peut jamais rester linéaire du début jusqu'à la fin, chaque fois que le traducteur s'éloigne d'une démarche rectiligne, ce n'est qu'à contre-cœur et par la force des choses. Les comparatistes parlent alors de "transferts", de "perte", de "compensations"... de pis-aller, quoi.

*Elle traversa la rivière* pourrait nous servir à préciser la pensée de D. Saleskovitch pour qui le message (entendre ici le *texte* oral ou écrit) ne contient pas le sens mais le "libère". Arrêtons-nous un instant à ce point crucial de toute théorie sur la traduction. Si l'on ne traduit pas des mots ou même des phrases, que traduit-on? Il semble qu'il y a perte de signifié et que l'original a été trahi parce que le signifiant "nager" n'apparaît pas dans *elle traversa la rivière en un rien de temps*. Comment se fait-il qu'une "perte" semblable ne soit pas déplorée dans *l'oiseau est entré dans la pièce*? Parce que tout le monde sait qu'un oiseau vole, alors qu'un homme a le choix, s'il veut traverser une rivière, de la faire à la nage ou en bateau, ou à gué, etc.? Cette explication, quoique séduisante, est spécieuse en ce qu'elle confond la Langue, c'est-à-dire l'invariant (mais l'oiseau sautille aussi, ne l'oublions pas), et la Parole, c'est-à-dire le variable, l'imprévisible (l'homme). Confusion dont ne sont pas exempts les auteurs de *Stylistique comparée du français et de l'anglais* qui, tout en proposant une réflexion sur la Parole, consacrent les deux-tiers (au moins) de leur ouvrage à des considérations sur la Langue!<sup>64</sup> Mais revenons à la question "Que traduit-on?" par laquelle nous voulons dépasser la réponse universellement acceptée "on ne traduit pas des mots mais des idées (ou des sens)", pour atteindre la substance même de ces idées (ou sens), source d'ambiguïtés et de malentendus parmi les théoriciens. Comment capturer le sens impalpable de par sa nature, mais seule force opérante du message, devant lequel la formulation s'efface? Car lorsqu'on a refermé un livre, ou lorsque les paroles se sont envolées, le sens reste.

#### 4.4.5 Nature du sens. l'implicite et la redondance; la pertinence

"La parole reste elliptique, toujours elle évoque un non-dit en plus de son dire."<sup>65</sup>

Voilà pourquoi, une fois remplacée dans son contexte, la phrase *Elle traversa la rivière etc.* ne laisserait aucun doute que c'est bien à la nage que notre baigneuse (ou l'héroïne du jour etc...) a traversé la rivière. Que ce non-dit s'appuie sur un savoir général ou particulier à une situation donnée, peu importe, ce qu'il faut souligner, c'est que ce savoir est partagé, ou censé l'être, par l'émetteur et le destinataire et n'a donc aucun besoin d'être formulé en français, justement parce qu'il ne fait pas l'objet du propos (à ce point du discours). Il se peut cependant que, plus tard dans le dialogue, ce savoir implicite soit remis en question (digression, besoin de précision) devenant de ce fait le propos du discours. Ainsi, à l'audition de *elle traversa la rivière en un rien de temps*, l'interlocuteur peut intervenir de la manière suivante. "Tiens! je croyais qu'elle ne savait pas nager!"<sup>66</sup> Interjection qui est la preuve nécessaire et suffisante<sup>67</sup> du sens à la nage contenu dans *traversa la rivière etc.* et, par conséquent, de sa formulation potentielle à un quelconque moment de l'acte de communication. Il suffirait à la stylistique comparée d'utiliser notre exemple pour attirer l'attention sur une caractéristique de la langue anglaise. la redondance ou, si l'on veut, l'explicitation du savoir partagé, alors que dans cet exemple précis le français tend vers une

économie linguistique optimale. Le traducteur a besoin d'avoir toujours à portée de la main des ouvrages qui lui rappellent les "règles" qui distinguent ses deux langues de travail, car il lui faut faire, plus que tout autre bilingue, un effort conscient pour ne pas en confondre les procédés stylistiques. Hélas, lorsque la comparaison des deux systèmes linguistiques se double de conclusions philosophico-psychologiques, toute l'approche semble faussée ou a remettre en question. Par exemple, une plus grande fréquence du substantif en français qu'en anglais<sup>68</sup> conduit la *Stylistique comparée* à poser "(le) français langue de l'entendement"<sup>69</sup>. Par ailleurs, à partir de traductions the *Upper Rhine/le Haut Rhin*, l'*Abrégé/the Shorter Dictionary*, les mêmes auteurs déclarent:

"l'anglais préférant le relatif (...), notre langue, reflétant en cela une tendance de notre esprit, voit la qualité sous le mode de l'absolu"<sup>70</sup>.

Ces exemples suffisent à montrer que les jugements de valeur portés par les auteurs sur les langues qu'ils comparent relèvent d'a priori philosophico-psychologiques qu'ils projettent sur les différentes catégories grammaticales<sup>71</sup>. Dans le cas du comparatif français, il serait simple de démontrer qu'il ne saurait être tronqué<sup>72</sup> parce qu'il requiert la formulation des deux éléments de la comparaison. Citons une autre de ces conclusions qu'affectionnent les comparatistes de *Stylistique comparée*:

"(...) le style des affiches et avis en anglais est plus personnel, plus direct, plus totalement sur le plan du réel [que le style publicitaire du français]"<sup>73</sup>

Dans cette même veine, la comparaison d'expressions (figées qui plus est!) comme *to hang up the washing/étendre le linge* conduit à l'explication:

"il y a passage d'une vue concrète de la situation (*hang/washing*) à une vue plus abstraite (*étendre/linge*). Même si l'opposition "*hang/étendre*" est à la rigueur discutable,<sup>74</sup> (...) le terme "*washing*, lui est plus concret que linge."<sup>75</sup>

En quoi un gérondif (*washing*) est-il plus concret qu'un ensemble d'objets concrets désignés par un terme générique?

Les observations de Vinay et Darbelnet sur les différences stylistiques des langues sont capitales en ce qu'elles démontrent la nécessité de réexprimer le texte de départ en une langue d'arrivée idiomatique. Innombrables sont les traducteurs qui se sont inspirés et s'inspirent toujours de *Stylistique comparée*; c'est pour cette raison et aussi parce que l'ouvrage et sous-titré *Méthode de traduction*, qu'il convient d'en souligner certaines inconséquences. Une dernière série d'exemples<sup>76</sup> servira à montrer le danger qu'il y a, pour l'exégèse et pour la réexpression du message, de faire l'adéquation entre différence formelle et différence de sens.

"Le français, langue de l'entendement, est logique avec lui-même quand il emploie l'article défini toutes les fois que les choses ou les personnes représentent pour lui une catégorie ou un concept. L'anglais, qui serre le réel de plus près, préfère l'article indéfini pour présenter les objets indéterminés qu'il n'éprouve pas le besoin de conceptualiser."

Affirmation immédiatement suivie de ces exemples étonnants. "Il a les yeux bleus/He has blue eyes". Les yeux bleus seraient-ils ici une catégorie, un concept? 'Ce syntagme a-t-il la même valeur que dans "les yeux bleus sont plus sensibles à la lumière que les yeux marron"? Même question pour l'exemple suivant: "Elle a le teint pâle/She has a pale complexion"; ou bien encore: "Il a fait dix kilomètres le ventre vide/He walked seven miles on a empty stomach", "J'ai la conscience tranquille/I have an easy conscience". En ce qui

concerne l'anglais, blue eyes, a pale complexion, an empty stomach, sont-ils des "objets indéterminés", d'emprunt donc, tout comme cette "easy conscience" qui ne serait que transitoire, le temps d'en adopter une de rechange? Il est clair que les désignations grammaticales, tels article indéfini/article défini, sont considérés par ces auteurs parfaitement adéquats dans l'une et l'autre langue à la réalité situationnelle évoquée par le texte. Or, l'on sait de longue date que la terminologie grammaticale est trompeuse, que l'article indéfini s'emploie dans une situation bien définie, et que l'article dit défini n'est pas toujours particularisant — on se souviendra de ce cinéaste français que la censure avait obligé à changer le titre de son film "La femme mariée" en "Une femme mariée", et qui avait déclaré préférer la forme censurée parce qu'elle lui paraissait plus générale encore que le titre original<sup>77</sup>.

On voit comment la confusion entre formulation et sens<sup>78</sup> pourrait conduire les traducteurs à des absurdités et à des surtraductions. Cette confusion qui s'insinue dans les réflexions des très éminents auteurs de *Stylistiques Comparée* n'est pas l'apanage de ces pionniers de la théorie de la traduction. Ainsi, Steiner, en dépit de l'assertion suivante:

"it is tautological to argue that a native speaker perceives experience differently from us because he talks about it differently, and then infer differences of cognition from those of speech".<sup>79</sup>

termine, quelque quatre cents pages plus loin,<sup>80</sup> son appréciation des textes parallèles de Beckett sur l'exclamation:

"(.) that rising corn/ce blé qui lève are worlds different enough to allow the mind, both space and wonder."

Ou bien un traducteur qui conclut son article *Réflexions sur mon métier*<sup>81</sup> par cet exemple de "traductions infidèles par nécessité":<sup>82</sup>

"Lorsque je dis he opened the window, le geste que j'évoque est un geste vertical, la fenêtre anglaise étant à guillotine. Et si je dit *Il ouvrit la fenêtre*, le geste que j'évoque alors dans l'esprit du lecteur français est horizontal."<sup>82</sup>

Lassalle ne pose-t-il pas lui aussi un faux-problème en confondant à son tour propos et thème?<sup>83</sup> Car dans quel discours prend-il (ou imagine-t-il) ce fragment de message, qu'il lui semble ne pouvoir traduire qu'incomplètement? Probablement pas dans un texte où les caractéristiques techniques des fenêtres "sont le *propos*, mais plutôt dans la situation familière où l'on ouvre la fenêtre pour aérer ou pour entendre les oiseaux chanter. Dans ce contexte, que l'analyse du traducteur porte sur la langue de départ ou sur la langue d'arrivée, la couleur du cadre de la fenêtre, ses dimensions, sont autant de détails *non-pertinents* du propos. A supposer que la phrase considérée par Lassalle apparaisse dans le dépliant d'un marchand de matériaux de construction, et que ce dernier offre un ou plusieurs modèles de fenêtre, il ne fait pas de doute que l'image, la fiche technique auront levé toute ambiguïté possible du non-dit, dans la mesure où il importerait que le client sache qu'il doit accomplir un geste vertical ou horizontal.

Il n'y a bien que certains traducteurs (ou linguistes s'occupant de traduction) pour tout vouloir faire dire à chacun des mots qui composent le texte, or aucun d'eux n'ignore,<sup>84</sup> par ailleurs, que (vouloir) comprendre, c'est réduire la polyvalence des énoncés, c'est privilégier une acception et éliminer toute autre potentialité d'acception<sup>85</sup>. Cerner le sens ou nuancer sa pensée sont deux processus équivalents, quoique situés à l'une et l'autre extrémité de l'acte de communication.

Par la pratique quotidienne que nous avons du langage, nous sommes tous bien plus conscients de la singularité que de la polysémie virtuelle des mots que nous utilisons. Les deux exemples qui suivent se proposent de mettre un point final, sinon définitif, à la critique d'une analyse des messages qui déplace la réflexion de la Parole à la Langue; à la suite de quoi la valeur déictique du signe linguistique<sup>86</sup> sera, je l'espère, bien établie. Pour conclure sur ce point, c'est parce que dans l'exemple de Lassalle le mot fenêtre ne contient nullement une référence à ses diverses caractéristiques techniques que l'on parlera de coq-à-l'âne dans le dialogue suivant — imaginaire, mais qui s'inscrit dans le contexte où *il ouvrit la fenêtre* aurait pu apparaître. Si, exalté par l'explosion du printemps canadien, je dis à mon interlocuteur: "Il faisait si beau que j'ai ouvert tout grand la fenêtre pour mieux entendre les oiseaux chanter etc..", et que celui-ci, après m'avoir laissé parler me demande: "Tu as des fenêtres à double vitrage?" ou "Tu as des fenêtres à guillotine?" j'aurais quelque raison de me vexer de n'avoir pas été écouté<sup>87</sup>. Le second exemple utilisera une expression courante: décrocher/raccrocher le téléphone. Seul l'étudiant en langue étrangère fera remarquer que cette désignation, qui était adéquatement descriptive au début du siècle, est aujourd'hui impropre à décrire la réalité contemporaine d'un acte répété plusieurs fois par jour. Comme le dit M. Lederer:

"La clarté de la parole ne se confond pas obligatoirement avec la cohérence linguistique de l'énoncé"<sup>88</sup>

*Raccrocher le téléphone* montre de plus que si l'on décortique chaque unité lexicale d'un syntagme figé, la notion de cohérence linguistique ne résiste pas longtemps à la rigueur de l'analyse logique<sup>89</sup>.

#### 4.4.6 Métalinguistiques différentes, lacunes

Peut-on abandonner définitivement notre exemple de fenêtré; autrement dit, la discussion qui précède permet-elle d'affirmer que le mot fenêtré ne présentera jamais de "difficultés" au traducteur anglais/français? Non, hélas. Le lecteur aura peut-être pensé à certaines situations où l'extra-linguistique limite ou façonne l'apparition de certaines actions, qu'il s'agisse de coutumes, de conditions matérielles ou autres différences, variant d'une société ou d'un pays à l'autre. Tout comme la phrase "Accoudé à la fenêtré, il regardait distraitemment le mouvement de la rue", présuppose des conditions météorologiques favorables et, au-delà d'une habitude culturelle plus fréquente en France qu'en Angleterre,<sup>90</sup> l'énoncé n'est possible, c'est évident, que si certaines conditions matérielles sont réunies: la fenêtré est suffisamment grande, est placée à bonne hauteur, possède de préférence un appui; bref, on suppose que la personne accoudée nonchalamment ne souffre d'aucun inconfort. Il faut reconnaître, par conséquent, que les fenêtrés à guillotine du monde anglo-saxon ne se prêtent guère à la situation décrite dans notre exemple. Problème donc, mais de quelle ampleur? Si l'on s'en tient au seul cadre de la phrase, la difficulté peut paraître insurmontable pour ceux qui n'en chercheraient la résolution que dans les procédés de transfert, d'adaptation, d'expansion, etc. Lorsque l'on replace le mot ou la phrase dans son contexte global (la page, le chapitre, le livre), la montagne se réduit à une taupinière tout au plus. Car le lecteur imaginaire de ces phrases isolées artificiellement, dans la réalité auteur-traducteur-lecteur bâtira le savoir nécessaire à la compréhension, tout au long de sa lecture; on a tendance à mésestimer les facultés de déduction, de compréhension, du lecteur; on ignore sa connaissance des cultures étrangères,<sup>91</sup> que le film, la presse écrite et parlée, lui livrent chaque jour à domicile. Tout lecteur/auditeur se sert des éléments d'information dont il dispose pour mieux cerner le sens du texte; réciproquement, le texte jettera quelque lumière sur la personnalité, la classe sociale de l'auteur, et sur les circonstances qui ont entouré la production du message. Je tiens pour rarissime les situations où le lecteur ne sait

ou n'a des raisons de se douter qu'il lit une traduction,<sup>92</sup> soit parce que le texte est signé d'un nom étranger, soit parce qu'il porte la mention "Traduit de...par..", soit, trop souvent, à cause d'un certain type de fautes de langue, soit enfin lorsque abondent les références à des lieux et à des personnages étrangers.

Le problème de l'adaptation dont il est ici question a été rendu célèbre par les traductions de la Bible<sup>93</sup>. Sans prétendre apporter en quelques lignes des solutions aux problèmes que rencontrent les traducteurs de la Bible, je voudrais montrer, par quelques exemples concrets, qu'eux aussi confondent Langue et Parole (sacrée)<sup>94</sup>. Le premier exemple est tiré de *La traduction de la Bible en boulou*<sup>95</sup>:

"Plus blanc que neige a été traduit *éfu mulu ane neige*. Or ce mot barbare pour les Boulou (...) n'évoque pas chez les fidèles le degré de blancheur qu'il représente. Si le traducteur avait eu une meilleure connaissance de la langue, il se serait aperçu qu'il y a en boulou une expression équivalente *éfemulu ne fuum*, c'est-à-dire *très, très blanc, d'un blanc pur, sans tâche*."<sup>95</sup>

Le texte français de départ veut-il dire autre chose que cela? Lorsque la locution syntagmatique à traduire n'est plus synecdoque, comme dans l'exemple précédent, mais objet du propos, le néologisme s'impose. Ce n'est pas en soi un problème de traduction, puisque, indépendamment de tout contact international, les innovations techniques et intellectuelles d'une culture obligent inventeurs et découvreurs à créer de nouvelles désignations<sup>96</sup>. Voyons cependant les raisons pour lesquelles une désignation, inconnue de la culture d'arrivée, a conduit à une traduction incompréhensible:

"Le mot *hôtellerie* a été plus difficile à traduire. Il devient en boulou *nda beyen* qui veut dire *maison d'étrangers*. Ceci ne signifie absolument rien, car ici les étrangers dorment toujours dans la maison de leurs hôtes, de plus, l'idée de logement contre paiement n'est pas traduite. Encore une fois le traducteur n'a pas pu trouver d'équivalent parce que dans la civilisation boulou, on a le devoir d'accorder l'hospitalité aux étrangers."<sup>97</sup>

L'auteur ne précise malheureusement pas dans quel contexte apparaît le mot *hôtellerie*. Devant ce problème (apparent) de métalinguistique, d'ethnologie, on est tenté d'avouer comme lui la même impuissance que s'il fallait inventer un terme pour le mot "ordinateur" dans le vernaculaire d'une tribu amazonienne<sup>98</sup>. Or la Bible n'est pas une nomenclature, quelle que soit la valeur qu'on veuille donner à ses écrits dont l'authenticité historique est parfois contestée. Je pense au récit de la Nativité où le mot auberge/hôtellerie aurait pu apparaître. Je ne suis pas sûr qu'une périphrase, ou qu'un mot composé dont le sens serait "maison pour étrangers" (plutôt que *des étrangers*) "ne signifie absolument rien"<sup>99</sup>. Ce néologisme de mot et de sens ne pourrait-il aider à communiquer la dureté de cœur de ceux qui ferment leur porte aux nécessiteux?<sup>100</sup> Replacé dans le récit, ce néologisme serait-il plus incompréhensible que le système de valeurs que le message biblique veut diffuser aux nations de la Terre?

Les exemples précédents et les remarques qu'ils ont suscitées sembleraient suggérer que la traductibilité des lacunes<sup>101</sup> ne diffère qu'en apparence du problème général de la traduction des messages. En d'autres termes, la lacune ne présente de problème de traduction que pour le dictionnaire bilingue. Or l'on sait que le dictionnaire bilingue le plus complet n'est ni nécessaire, ni suffisant pour traduire. Alors qu'est-ce que "traduire"? Si nous revenons, après tant de pages à cette question, c'est pour faire remarquer, en guise de mise au point, deux acceptions différentes du mot "traduire": transcoder,<sup>102</sup> si l'on compile un lexique bilingue, et réexprimer<sup>102</sup> le sens, lorsqu'on transmet en langue B le message entendu ou lu en langue A. Il ne s'agit pas, par cette distinction, de remettre en question la légitimité de l'une ou de l'autre activité, mais simplement d'en marquer les différences.

L'opposition entre *transcoder* et *réexprimer* peut paraître spécieuse en ce qu'elle suggère une solution de continuité entre Langue et Parole. Quoique liste ouverte, le vocabulaire d'une langue donnée, à un point donné du temps, est quantifiable, l'apparition de mots nouveaux pouvant être retracée, théoriquement tout au moins, avec une certaine précision. D'autre part, l'on sait que le nombre de messages possibles que les locuteurs de cette langue ont pu formuler à cette même date est infini et ne dépend nullement de l'apparition de tel ou tel mot. Le dictionnaire unilingue dresse la liste des emplois les plus fréquents. Par exemple, "disque"<sup>103</sup> pouvant désigner des objets aussi différents que disque de musique classique/de frein/de vertèbres..., l'invariant sémantique du mot disque (sa "signification" dans la terminologie de M. Pergnier) qui se dégage est "objet rond et plat". La même analyse du mot anglais "record" suggéré par le transcodage de "disque de musique", aboutirait à la signification "qui garde la mémoire de..."<sup>104</sup> En d'autres termes

"la "signification" du mot ne caractérise donc nullement l'objet désigné en tant que tel, elle caractérise le mot lui-même"<sup>105</sup>

Ce raccourci de la démonstration de M. Pergnier suffira à faire comprendre pourquoi et comment, d'une langue à l'autre, la superposition de la surface conceptuelle de deux vocables ne peut se réaliser<sup>106</sup>. Il explique également que la Langue, tout en permettant de nouveaux emplois (la "signification" demeure), ne peut ni les prévoir, ni les épuiser. La liste des "objets ronds et plats", qui existent dans la nature et que l'homme continue d'inventer depuis le Discobole, n'a pas de limites. Si on y ajoute les emplois métaphoriques (au sens traditionnel du terme), depuis le poétique "disque de la lune" jusqu'au familier "Arrête ton disque!", la liste est infinie.

Il aura fallu parler longuement du mot pour arriver à lui donner sans équivoque la place qui lui revient dans le message: outil, moyen, mais jamais fin en soi. On connaît les cas où la Parole pousse le mot à l'extrémité de cette "signification", cet invariant dont parle Pergnier — dans l'euphémisme et la litote. L'ironie évoque même l'antonyme: "Ah! c'est intelligent! .. (= "Mon Dieu que c'est stupide! ")". On ne peut pas s'attendre à ce qu'aucun dictionnaire unilingue ou bilingue donne, pour définition des mots, leurs antonymes.

#### 4.4.7 Caractère discontinu du sens du message

Nous avons précédemment établi que le sens du message était extérieur à la formulation du message, un non-dit. Nous pouvons ajouter maintenant que ce sens n'est pas grammaticalement prédéterminé ou enchâssé à un moment précis de l'énoncé. "Les mots s'allument de reflets réciproques"<sup>107</sup> et, ce faisant, se dépouillent de leur polysémie virtuelle tout en contribuant à un sens nouveau et global (équilibre délicat entre un savoir partagé et une information nouvelle). On ne peut être assuré d'avoir bien saisi le sens avant la fin du discours: chaque phrase nouvelle nuance, enrichit la compréhension; mais elle peut aussi infirmer ce que l'on croyait avoir compris. On peut donc dire que le sens du message a un caractère discontinu, plus ou moins marqué dans les différentes parties du discours. Cette discontinuité diffère de la redondance linguistique en ce que tout rappel participe d'une marche en avant vers le sens global. C'est pour cela que le découpage du texte en "unités de traduction" présente autant de difficultés que d'avantages au traducteur qui voudrait utiliser ce procédé de traduction, suggéré par Vinay et Darbelnet. Ce découpage correspond à des groupes syntaxiques bien définis par la grammaire (groupe nominal, groupe verbal...), mais il trône parfois arbitrairement des sens qui chevauchent les unités de traduction (UT). Prenons un modèle de découpage et de traduction proposé par les auteurs de *Stylistique comparée de français et de l'anglais*<sup>108</sup>.

LD: The questions / are to / remain under seal / until / the appointed time / when / in the

2

3

4

5

6

7

presence of / the students / the seal / is to / be broken / and / the directions / read.

8 9 10 11 12 13 14

LA: Le texte des épreuves / ne / devra / être décacheté / qu' / au début de la séance / et / en

1 4 2, 10 8, 9, 11 4 5 6

présence des / candidats / à qui / il sera donné lecture des / indications à suivre.

7 8 12 14 13

Le découpage a pour but

"de vérifier qu'on a effectivement tout traduit" [et, si on prend le soin de] découper à la fois le texte LD et le texte LA, [et] de numéroter les éléments ainsi dégagés [on pourra] établir ensuite leur correspondance."<sup>109</sup>

Les commentaires que soulèvent ce découpage sont nombreux. Pourquoi, par exemple, en LA le syntagme nominal est-il analysé en une UT (5), mais scindé en deux pour ce qui est de en présence des candidats (UT 7 et 8)? Mais plus important que cela, constatons d'abord que, d'après les auteurs eux-mêmes, la *Stylistique comparée* n'est qu'une méthode de traduction a posteriori et non une méthode transformationnelle ou générative:

"(...) le français est plus bref<sup>110</sup> parce qu'il a *repensé* le message."<sup>111</sup>

Et si l'unité de traduction est

"le plus petit segment de l'énoncé dont la cohésion des signes est telle qu'ils ne doivent pas être traduits séparément",<sup>112</sup>

on comprend mal que la quatrième unité de traduction du texte français réunisse trois unités distinctes du texte de LD (3, 9, 11) — que la rigueur obligerait à numéroter 3a, 3b, 3c, ce qui n'est pas possible car cela supposerait que l'on pouvait prédire que l'UT 3 du texte D allait se fondre aux UT 9 et 11 pour générer la formulation française.

En fait ce découpage, loin d'isoler des unités "qui ne doivent pas être traduites séparément", fait apparaître le caractère discontinu du sens dont j'ai parlé plus haut ce qui, dans l'état actuel des recherches, rend imprévisible la manière dont la LA enchâssera ce sens, d'autant que, nous l'avons vu, ce sens se trouve "entre les mots" (de LD et LA) beaucoup plus que dans les mots. Qui plus est, ce découpage ne rend pas compte de la situation et des modes d'expression à la disposition des locuteurs des deux langues.

Il est probable que le texte qui fait l'objet de notre discussion serait imprimé ou agrafé sur l'enveloppe contenant le texte des épreuves et des instructions aux candidats. La nouvelle formulation que je propose se justifie en fonction des critères qui se sont dégagés lorsque nous avons porté notre attention sur l'appréhension du sens du message (savoir partagé, non-dit). Cet essai n'a pas pour but d'améliorer la première version, ou demeurant très satisfaisante; je veux simplement montrer ici la difficulté qu'il y a à découper un texte en UT rigoureusement fonctionnelles.

N' / ouvrir / l'enveloppe / qu' / au début des épreuves /<sup>113</sup> et / en présence des

2(?) 9, 11 1, 9, ? 2 5, 1 6 7

candidats / à qui / il sera / donné lecture / des instructions.

8 2, 10 14 13

J'ai repris le découpage de la traduction originale pour ne pas compliquer davantage la discussion et pour faciliter le rapprochement que je vais faire entre ma version et le texte de départ LD.

Retrouver les correspondances entre les *signifiés* de LD et LA s'avère difficile dès le premier mot de ma version. A quoi correspond enveloppe? à seal ou à questions qui "contient" épreuves? (comme "under seal" suggère "enveloppe" et "ouverte") et ainsi de,

suite, pour les autres mots ou syntagmes de la traduction. Aucune solution de continuité, donc, mais glissement, chevauchements, reprise quelques UT plus loin. Le regroupement des UT que j'ai fait dans ma version permettra de dégager les différences suivantes avec la démarche de Vinay et Darbelnet:

1) Les UT de LD peuvent apparaître plus d'une fois dans la traduction (Vinay et Darbelnet parleraient peut-être de "dilution"), à cause du caractère discontinu du sens (exemple: seal/enveloppe);

2) Les UT de l'original ne retrouvent pas nécessairement une formulation dans la traduction: les unités 3 et 4 "remain under seal/until" ne laissent pas de trace matérielle<sup>114</sup> car elles sont sous-entendues par la forme impérative du message français (N'ouvrir... qu'...);

3) La traduction peut contenir des UT qui n'étaient pas formulées dans l'original (servitudes et "génie de la langue" d'arrivée). Exemple: "à qui" que Vinay et Darbelnet font abusivement correspondre à "and". Dans ce cas précis, la logique interne du discours français, sa progression (et plus exactement ici le futur "sera donné" marquent, sans confusion possible, la chronologie des événements, sans avoir besoin d'une marche lexicale comme anglais and<sup>115</sup>. "A qui" est simplement une charnière grammaticale, vide de toute marque temporelle ou chronologique (Cf. l'énoncé: "à qui l'on aura préalablement donné lecture des instructions").

Ce découpage révisé n'avait pas pour but de s'ériger en solution de rechange; il se proposait de faire ressortir certaines lacunes d'une méthode de traduction qui se fonderait uniquement sur une stylistique comparée.

#### 4.4.8 Traduction et terminologie

Nous avons vu jusqu'ici l'incapacité de l'analyse linguistique à rendre compte du sens du message<sup>116</sup> — faisceau de traits pertinents: savoir partagé par l'émetteur et le destinataire, et savoir imparti par le discours, celui-ci s'appuyant sur celui-là et s'exprimant par le véhicule de la langue écrite ou parlée. Nos réflexions nous ont conduits à distinguer clairement entre le propos du discours et les signifiants qui libèrent le sens (notamment à l'occasion de l'exemple *il ouvrit la fenêtre*). Cela nous a permis de montrer que lorsque le propos ne portait pas sur une désignation contenue dans LD mais ignorée dans la langue d'arrivée ("neige" en boulo et le cliché "blanc comme neige" du français), il n'existait pas de problème de terminologie ou de traduction en soi. Par contre, il y aura un problème de terminologie à résoudre si la radio locale donnant les informations internationales devait annoncer en boulo la dépêche tombant sur les télescripteurs en français (ou en anglais): "Une tempête de neige paralyse la moitié de l'Europe."

Il convient d'examiner maintenant la place qui revient aux problèmes de terminologie dans l'opération traduisante.

Parmi les trois grands types de discours que l'on distingue communément, le discours émotif, le discours informatif et le discours scientifique ou technique c'est, bien sûr, dans ce dernier type que les problèmes de terminologie se posent avec le plus d'acuité. Les nations ne partagent pas les mêmes techniques, les mêmes richesses naturelles; si tel ou tel appareil, outil, produit de consommation, n'existe pas dans une société donnée, il n'y a aucune raison pour qu'il existe un terme pour le désigner, a fortiori quand son existence même est ignorée. La transmission des connaissances passant de plus en plus par la traduction,<sup>117</sup> la prédominance des sociétés occidentales en matière de technologie a donné naissance à une foule de néologismes lorsque les pays en voie de développement, ou se relevant de deux guerres mondiales, ont importé machines et techniques en provenance des pays anglosaxons surtout.

On a longtemps laissé au traducteur le soin de se débrouiller seul. Jadis, devant une désignation nouvelle, il lui fallait choisir entre le néologisme de sens, ou le néologisme de mot, ou bien encore l'emprunt. Encouragé par un certain snobisme pour ce qui vient de

l'Amérique, on sait combien le traducteur a laissé entrer de mots techniques anglais dans le vocabulaire français de l'informatique et de l'ingénierie (pour ne citer que ces deux domaines). Ne pouvant pas laisser de blancs dans sa version, le traducteur était bien obligé de faire un choix. Il serait donc injuste de crier haro sur le baudet. Mais aujourd'hui le traducteur a accès à de nombreux documents de référence et, grâce à l'électronique, à des banques de terminologie. Au-delà du problème important de la normalisation de la terminologie,<sup>118</sup> la création de mots nouveaux pouvait-elle être confiée aux traducteurs? Si l'on demande au traducteur de bien connaître les procédés stylistiques de sa langue de travail, peut-on raisonnablement s'attendre à ce qu'il se double d'un étymologiste et d'un philologue? A chacun sa spécialité. Les trouvailles lexicales des traducteurs, pour ingénieuses qu'elles soient, montrent combien il est dangereux de laisser l'initiative des néologismes à des individus qui n'ont pas de connaissances formelles sur les procédés de création de mots nouveaux en LA, dangereux pour la langue française, par exemple, lorsque le mot nouveau imite la formation du mot anglais, défilant ainsi les procédés de composition, de suffixation, comme l'exemple qui suit va le montrer.

A l'approche de l'hiver canadien, les magasins d'accessoires pour voitures automobiles, les stations-service, pressent l'automobiliste d'hiverner son véhicule (Winterize your car). Le suffixe français *-iser*, ressemble à l'anglais *-ize*, dont il partage le signifié *faire/rendre* + adjectif dans des mots tels que stabiliser/stabilize, moderniser/modernize etc... (On sait que cette ressemblance a donné naissance à un néologisme de sens, aujourd'hui consacré par les dictionnaires, le verbe réaliser dans son acception "se rendre compte"). Le suffixe *-iser* du mot franco-canadien hiverner s'oppose diamétralement au sens du suffixe des mots immobiliser, moraliser, standardiser, prophétiser, canaliser, (dé)sacraliser etc. qui attestent la valeur Faire/rendre de ce suffixe. Winterize signifie s'équiper *contre* les rigueurs de l'hiver. C'est donc conférer au suffixe français une valeur qu'il n'a pas dans d'autres mots. Le danger est de ne plus savoir ce que les mots veulent dire, y compris les néologismes. Autre exemple, pris cette fois à un traducteur français<sup>119</sup> qui, étant tombé sur le mot splashdown "d'une sonorité et d'une brièveté admirables"<sup>120</sup>, déplore qu'il soit "absolument intraduisible dans notre français actuel" (sic). Et de s'exclamer aussitôt:

"Quelle levée de boucliers aurait provoqué chez nos puristes le traducteur qui se serait permis de traduire le mot "splashdown" par "ploufrage"."

Le puriste (que je ne croyais pas être) s'élève ici, non contre les néologismes, mais contre celui que F. Lassalle propose, parce que l'on ne crée pas n'importe comment des mots nouveaux. En anglais comme en français, même si, d'accord en cela avec Lassalle, l'anglais accepte bien plus facilement que le français l'introduction de néologismes. Le suffixe *-age* suppose une dérivation d'un verbe. Que signifierait le verbe "ploufer", c'est-à-dire plouf + er, sinon "faire plouf" avec lequel il ferait double emploi? Tomber en faisant plouf? Mais n'est-ce pas là demander aux suffixes *-er* et *-age* beaucoup plus qu'ils ne signifient partout ailleurs? N'étant pas moi-même philologue, je me serais contenté d'un terme consacré, amerrissage, qui me semble tout à fait adéquat, pour les raisons exposées à propos de *il ouvrit la fenêtre*. Qu'il y ait besoin de mots nouveaux, personne ne le niera, mais laissons la place aux spécialistes!<sup>21</sup> Les innovations lexicales qu'introduisent ou que préconisent les traducteurs imitent, en général, de trop près la langue de départ; ce qui trahit, une fois encore, l'asservissement au mot, dénoncé par tous et auquel le traducteur ne peut échapper que par un effort conscient de tous les instants.

La démarche ici adoptée a pour but, chaque fois que sont dénoncés les écueils de la traduction, d'en révéler les causes pour mieux les éviter. Pourquoi ce littéralisme auquel il faut toujours revenir, et dont tout le monde se défend, probablement parce que tous l'ont identifié comme l'ennemi insidieux? Continuons notre quête de réponses en tournant notre attention vers le bilinguisme du traducteur.

## 4.5 Le bilinguisme du traducteur

### 4.5.1 *Les défauts de sa qualité*

L'étude de D. Seleskovitch sur la "mémoire immédiate" et la "mémoire sémantique"<sup>122</sup> fournit plusieurs éléments de réponse au problème de l'attraction du mot et de l'interférence linguistique chez le traducteur.

L'interprète en simultanée ne peut retenir plus de cinq ou six mots de l'original; s'il les traduisait littéralement, l'interprétation aboutirait à un charabia indescriptible. Les mots s'envolent, mais le sens reste, et c'est ce que le bon interprète réexprime<sup>123</sup>. Le traducteur, lui, après lecture du texte et son appréhension globale, peut constamment revenir à l'original qu'il a sous les yeux, et l'on comprend l'attraction qu'exerce la formulation sur le traducteur. On sait aussi la difficulté de la rédaction, même lorsqu'elle n'a pas de prétentions littéraires, c'est-à-dire l'expression claire et précise de la pensée. Les traducteurs, au moment où ils ont appréhendé le sens (tout comme l'auteur au moment où il s'apprête à rédiger) n'ont pas, ni les uns ni les autres, à leur disposition une formulation immédiate et définitive du message qu'ils désirent transmettre. Devant la feuille blanche, et achoppant sur la façon d'exprimer dans ses nuances une pensée qu'il a saisie, le traducteur sera tenté d'interroger les signifiants du texte original dans l'espoir qu'ils lui fourniront les mots pour s'exprimer. On comprend donc que la formulation d'un sens parfaitement appréhendé puisse influencer la réexpression dans la langue d'arrivée, particulièrement lorsque les langues en contact sont aussi proches l'une de l'autre par leur syntaxe et leur vocabulaire que le français et l'anglais<sup>124</sup>. Dans cette optique, le bilinguisme actif<sup>125</sup> du traducteur présente autant d'obstacles à une traduction fluide et idiomatique qu'il ne présente d'avantages pour ce qui est de la compréhension immédiate du texte. Meilleure est la connaissance de la langue de départ, et moins les contre-sens ou faux-sens apparaîtront dans le texte d'arrivée, mais plus le risque d'interférences linguistiques est grand. Mon expérience personnelle s'inscrit dans cette hypothèse. Lorsque ma compréhension de l'anglais était bien supérieure à mes facultés d'expression dans cette langue, la personne française à qui j'avais l'occasion de servir d'interprète ou de traducteur pour quelques phrases, s'étonnait parfois de la facilité avec laquelle je traduisais. Aujourd'hui, je crois déceler une certaine incrédulité devant le temps qu'il me faut pour fournir la traduction qui m'est demandée à brûle-pourpoint. Bilingue actif après treize ans de résidence au Canada, comment se fait-il, en effet, que je traduise moins spontanément qu'au temps où je comprenais fort bien mais parlais l'anglais avec hésitation? La réponse se trouve dans la question même: parlant mal l'anglais, les mots que j'entendais ou que je lisais, une fois compris, s'effaçaient de ma mémoire, si bien que le compris ne pouvait trouver d'autre moule linguistique que le français — d'où ma "facilité" d'antan. Aujourd'hui le "sens" se coule aussi bien dans l'une que dans l'autre langue. Du temps de mon bilinguisme passif, la difficulté majeure de ces traductions impromptues résidait dans le mot ou le syntagme que je ne comprenais pas.

Mais, le bilinguisme du traducteur en pays bilingue, s'il multiplie les risques d'interférences linguistiques, facilite à plus d'un égard le travail de celui-ci, comme nous allons le voir.

### 4.5.2 *Les interférences recherchées*

Les interférences qui existent dans les traductions sont parfois le résultat d'un "souci normal d'intelligibilité" comme le fait remarquer D. Seleskovitch<sup>126</sup>:

"pour se faire comprendre [les interlocuteurs] adaptent leurs expressions à celles de leurs interlocuteurs."

Quoique l'auteur parle ici de la communication et de la traduction orales, le phénomène intéresse également la langue écrite. Nous avons vu dans la partie *Langue et société* du présent chapitre<sup>127</sup> que le traducteur canadien devait parfois choisir un anglicisme plutôt qu'un mot du français standard pour être sûr d'être compris, ou pour ne pas détonner. C'est ainsi qu'un auteur affirme:

"Dans le contexte de la francophonie [nord-américaine], un style publicitaire québécois (...) ne pourrait être qu'idiomatique."<sup>128</sup>

remarque qui souligne les liens étroits entre les effets stylistiques et la dimension émotive des messages publicitaires dont le contenu informatif, s'il n'est pas absent, passe au second plan. L'emploi d'un parler local est le moyen par excellence pour rapprocher et créer des affinités, on sait combien l'argot des écoles ou des métiers, parce qu'il est plus ou moins ésotérique, sert de mot de passe et de marque de reconnaissance. Le lapidaire "A ton goût!" qui souligne, en milieu de page, l'image d'un paquet de cigarettes Belvédère illustre le choix du traducteur ou du rédacteur (forme clairement québécoise par l'emploi qui est fait du tutoiement)<sup>129</sup>. Quoi de plus linguistiquement économique et publicitairement efficace que d'inciter les Québécois à s'expatrier le temps des vacances par un "Tombez en amour!"<sup>130</sup> Ils se sentiront chez eux, bien davantage que si le gros titre avait choisi la résonance "étrangère" de "tombez amoureux".

Par son utilisation concomitante des dimensions stylistiques, émotives et informatives, le message publicitaire se rapproche du texte littéraire. Tous deux recherchent délibérément la polysémie des mots. Ce caractère intrinsèque favorise l'usage d'anglicismes plus ou moins répandus dans la population. Utilisant des mots de niveaux de langue (voire de langues) différents, les calembours, les jeux de mots (bilingues ou trilingues) et leurs effets, n'en seront que plus riches. Prenons en exemple une page publicitaire consacrée à la voiture Magnum XE (Dodge) où la photographie de l'auto est suivie du gros titre suivant: "C'EST UNE SENSATION!" (anglicisme dans ce sens, bien sûr, mais le mot "sensation" est utilisé dans le texte dans deux acceptions du français standard). Le texte vante les mérites de la voiture: "Cette voiture possède tout pour vous donner une sensation de grandeur, de distinction [...] Et pour accentuer la sensation de puissance [...] Oui vous ferez sensation (...)"

Si le traducteur hésite parfois entre un français international, un français hexagonal et un français québécois,<sup>131</sup> la publicité tranche pour lui, comme le montre cet autre exemple où sont réunis ces trois mondes dans la plus parfaite harmonie. "Recevez votre monde comme du monde,<sup>132</sup> Gordon's, le gin le plus vendu au monde."

#### 4.6 Traduction et acculturation

##### 4.6.1 Appauvrissement lexical de la langue d'arrivée

Les exemples empruntés à la publicité au Québec auront permis d'illustrer la façon dont une langue minoritaire peut s'adapter à la culture de la majorité linguistique qui l'entoure et qui lui procure la plus grande partie des biens de consommation.

Il n'est pas question de débattre, in extenso, les rapports qui existent entre une langue donnée, la culture qui la sous-tend et la vision du monde qu'ont les locuteurs de cette langue. Non que la discussion ne soit pertinente dans une théorie de la traduction, bien au contraire, mais les écueils d'une démarche nécessairement tautologique dénoncée par Steiner<sup>133</sup> nous obligeraient à de longs développements qui dépasseraient le cadre de cette étude. De plus, les commentaires suscités par les exemples empruntés au boulo ont apporté quelques éléments de réponse, ou ont indiqué, tout au moins, une prise de position. Les lignes qui suivent apporteront quelques précisions, elles permettront aussi de découvrir ce

que cache le mot "acculturation", terme qu'utilisent certains auteurs qui s'interrogent sur les conséquences des interférences linguistiques.

Dans les dernières pages du Chapitre III de notre étude nous avons vu que les traducteurs canadiens s'inquiètent de l'influence néfaste que la traduction exercerait sur le français en Amérique du Nord. La puissance de l'arme traduisante s'impose avec une telle force qu'à l'occasion du VIII<sup>e</sup> congrès de la Fédération Internationale des Traducteurs, un auteur intitule une communication *La traduction facteur d'acculturation?*<sup>134</sup> Cet auteur qui se trouve être Canadien, définit le terme "acculturer" de la manière suivante:

"brouiller une collectivité linguistique avec son patrimoine culturel, avant de le lui faire perdre."<sup>135</sup>

Selon lui, le volume des traductions françaises décourage la rédaction et paralyse la pensée autonome. La thèse n'est pas nouvelle; le Rapport de la Commission royale dénonçait douze ans plus tôt le même danger qu'elle se proposait d'éliminer par sa recommandation no 15. De nombreux traducteurs déplorent la traduction de "ce qui aurait dû être pensé ici [au Québec]"<sup>136</sup>. J'ai souligné moi-même l'anomalie d'une traduction utilisée dans tous les domaines de la vie quotidienne sociale, économique et culturelle des Canadiens français; nous y avons vu le reflet d'une structure socio-économique dominée par la majorité politique anglophone. Cela veut-il dire pour autant que la traduction, en soi, porte la responsabilité d'une acculturation réelle ou imaginaire? Dans un premier temps, il faudrait pouvoir déterminer, avec rigueur, si la traduction inhibe la pensée créatrice des Franco-canadiens ou si elle en comble les lacunes. Dans un second temps, il conviendrait de savoir en quoi la traduction de textes généraux, généralement pauvres en idées nouvelles et transmettant une information qui s'appuie sur un savoir élémentaire, d'ailleurs partagé par les pays du monde occidental,<sup>137</sup> en quoi, donc, la traduction contribuerait à la "transculturation"<sup>138</sup> qui, passant par la "déstabilisation"<sup>138</sup> de la langue d'arrivée, aboutirait à une assimilation complète.

Le traducteur est maître de sa parole, mais non de la langue dans laquelle il traduit. Si l'on doit exclure les problèmes qui relèvent de la connaissance des langues LA et LD, des discussions sur la traduction, il faut néanmoins rappeler ce truisme. On ne peut connaître une langue si on ne dispose pas de modèles dans ladite langue. Ces modèles abondent dans la francophonie mondiale, modèles spontanés, (textes français LD, il va sans dire). Au traducteur de s'en inspirer. "La traduction dépendra étroitement de ses sources de documentation" déclare E. Cary,<sup>139</sup> parlant de la traduction technique. Tout idiolecte est plus ou moins technique en ce qu'il est sui generis, tout idiolecte est donc technolecte; c'est pourquoi l'assertion de Cary s'applique à toutes les traductions, sans exception.

Que l'on déplore d'avoir à faire appel à la traduction pour rappeler au consommateur canadien français de "bien agiter avant d'utiliser" soit; le problème est d'ordre socio-politique et en aucun cas un problème de traduction, ni une véritable entrave à l'expression idiomatique. Si la boîte de jus de fruit conseille de "Bien secouer avant de s'en servir/Shake well before opening/serving" plutôt que "Bien agiter avant de servir (ou: consommer)", il faut blâmer le traducteur, mais non la traduction en tant que discipline. La tentation est grande, je le reconnais, de considérer la traduction comme un pis-aller, un moyen de communication dont les faiblesses seraient intrinsèques. Après treize années de résidence au Canada, j'ai acquis le réflexe de détourner les yeux de la version française, non pas parce qu'elle est à droite, en bas, ou au verso de la page, mais parce que je la sais maladroite, voire inintelligible. Sa longueur, qui la distingue d'emblée de l'original, suffit à me décourager. Pris dans le tourbillon du monde moderne, et ayant pour principe que ce qui se conçoit bien en anglais n'a pas besoin de s'énoncer longuement en français, j'en suis arrivé à la conclusion que ce verbiage ne pouvait qu'obscurcir le sens du message. Mon raisonnement me conduit-il

dans la même impasse que celle que je critique? Si je fais ici constat de certains échecs, j'essaie d'éviter l'aberration de raisonnement de ceux qui condamnent l'opération traduisante en raison de traductions qu'ils condamnent. Ne dit-on pas qu'identifier un problème c'est s'engager sur la voie d'une solution?

J. Poisson soulève un point fort éclairant à plus d'un égard:

"l'appauvrissement du français par l'absence d'utilisation des ressources qui ne sont pas suggérées par l'anglais"<sup>140</sup>

phénomène que, depuis longtemps, mes voyages fréquents en France m'avaient permis de constater dans ma langue orale. Par exemple, "réclame" ne me vient spontanément qu'en France, car en terre canadienne je me sers d'annonce (publicitaire) ou plus simplement de publicité. Ou bien encore l'expression (semi-anglicisée) "Ça ne fait pas de différence(s)" là où je dirai en pays unilingue soit "Ca m'est égal", soit "C'est (bien) pareil", soit encore, "Ça n'a pas d'importance", formes qui cependant redeviennent actives en langue écrite<sup>141</sup>.

Il ne suffit pas, évidemment, de prendre conscience de ce genre d'interférence pour y échapper totalement. Je suis même porté à croire que "l'appauvrissement" ainsi que toutes les autres fautes-types des traductions cataloguées par Vinay et Darbelnet, ne peuvent disparaître que si on en recherche l'origine commune et les causes profondes (de façon à jeter un pont entre la compétence et la performance du traducteur canadien).

Poursuivons l'examen de la remarque de J. Poisson; efforçons-nous de sortir de certains cercles vicieux. Pourquoi cette nouvelle forme d'asservissement (l'appauvrissement de LA) à la langue de départ? Ne serait-ce pas, une fois encore, parce que le traducteur se jette dans son travail avant de s'être interrogé sur la nature, le but de sa tâche et sur les moyens stylistiques à sa disposition? Laissons la discussion sur le mot et le syntagme pour nous tourner vers la troisième dimension qui sous-tend le message, la structure du texte.

#### 4.6.2 L'appauvrissement stylistique de la langue d'arrivée

Combien de traducteurs seraient prêts à franchir le pas par lequel "phrase à phrase" ou "paragraphe à paragraphe" deviendraient des expressions tabou, au même titre que mot à mot? L'ordre des propositions de la phrase LD est souvent bouleversé en LA, mais il est rare que ces changements de structure affectent l'ordre des phrases et des paragraphes<sup>142</sup>. On sait pourtant la grande liberté qui prévaut dans le découpage du texte en paragraphes en anglais d'Amérique du Nord. Le morcellement du texte d'arrivée (en français) qui en résulte déroute le lecteur que je suis. Le discours me paraît décousu, court d'haleine. Non que je veuille tirer des conclusions, à l'instar des philosophes de la langue, quant à la clarté, la logique de la langue française, de tels éloges sont une manière détournée de nier l'existence de semblables qualités dans la langue anglaise. Pour ma part, je n'ai lu que des textes clairs ou des auteurs nébuleux. Mais il n'en demeure pas moins que le français a un style de présentation, une façon de structurer le message qui lui sont spécifiques. L'école nous les a inculqués, non sans peine, nos lectures nous y ont habitués, nous nous attendons à les retrouver dans les textes, c'est le moule du paragraphe et du texte. Prendre de trop grandes licences avec ces règles de composition nous désaxe et freine l'appréhension immédiate. C'est justement la familiarité même de ces normes de composition qui facilite la compréhension. Lorsqu'une présentation étrange, des expressions maladroites (auxquelles s'ajoutent des termes impropres) se combinent dans une même traduction, l'intelligibilité est en grave danger. Voyons-en un exemple, relevé sur une boîte de lait en poudre:

*Important* This product is sold by weight and not by volume. The powder can settle or pack down during the shipping and handling. If a measuring cup is used to do the mixing, you may not always obtain exactly the same number of quarts of milk from the contents of this package.

*Avus Important*: Ce produit est vendu au poids/ et non au volume. / A cause de diverses  
 manipulations / le lait écrémé en poudre instantané / peut se tasser / dans l'emballage /  
 C'est pourquoi le nombre de pintes obtenues en reconstituant le lait peut varier  
 légèrement si l'on se sert d'une tasse à mesurer.

(Le découpage que j'ai fait de la traduction en facilitera l'analyse, mais n'est nullement une recherche d'unités de traduction.)

La dernière phrase est sybilline, voire incompréhensible si on ne se réfère pas au texte anglais. Parmi les maladresses qui alourdissent le français par l'explication excessive qui est faite, citons la partie 4: lait en poudre ou même poudre suffirait, le texte français peut faire l'économie de la partie 6; "de diverses" dit bien plus que "des diverses" qu'il signifie (3).

La version que je propose tiendra compte des remarques qui précèdent<sup>1 4 3</sup>. Elle a pour but principal de souligner les différences entre les modes de présentation du texte anglais et d'un texte français intelligible. La tournure maladroite A cause (3) s'explique par le respect du découpage du message anglais, ce qui explique également qu'à partir de ce point la traduction ne pouvait que s'embourber. Voici un essai de traduction:

Ces granulés sont vendus au poids et peuvent se tasser au cours de la manutention. La quantité de lait reconstitué peut varier selon que les granulés sont dosés au poids ou au volume (voir le mode d'emploi ci-dessous).<sup>1 4 4</sup>

Quelles que soient les améliorations que l'on puisse y apporter, cette version, par rapport à la première, a l'intelligibilité pour elle et, quoiqu'elle "le dise en moins de mots", elle transmet la même information:

- a) le produit est vendu au poids,<sup>1 4 5</sup> donc ne pas s'inquiéter si la boîte n'est pas pleine quand on l'ouvre, car
- b) la raison en est que les granulés se sont tassés depuis le départ de l'usine; (manutention recouvre toutes les manipulations, depuis l'usine jusqu'au magasin);
- c) en conséquence de quoi (rapport de causalité indiqué par la simple juxtaposition des deux phrases de l'énoncé), si l'on désire reconstituer les 12 pintes de lait promises sur l'emballage, il faut se servir de la balance de ménage ou, si l'à-peu-près fait l'affaire, se servir d'un verre gradué pour doser la poudre (les proportions à respecter dans l'un ou l'autre cas suivent immédiatement l'avis).

#### 4.6.3 Conclusion

"L'appauvrissement des moyens d'expression" se traduit donc par la disparition, dans la parole du bilingue, de formes que la syntaxe, la présentation tout autant que le vocabulaire de la langue de départ ne suggèrent pas (les professeurs de français langue seconde savent combien le verbe transitif indirect *plaire* est rarement employé par les élèves anglophones qui lui préfèrent la construction directe et familière du verbe *aimer*). Mais, l'appauvrissement des procédés stylistiques est, je crois, moins souvent reconnu et apprécié à sa juste valeur que ne l'est l'appauvrissement lexical. Esclaves du littéralisme, le traducteur et l'étudiant en langue seconde se ressemblent fort à cet égard.

Le bulletin de février 1978<sup>1 4 6</sup> de la Société des traducteurs du Québec reproduit le mot d'enfant suivant: "Mon père à moi, il est traducteur. Et ce n'est pas tout...il est traducteur de mots!" L'ingénuité des enfants aurait, dit-on, valeur de vérité.

#### 4.7 Pour une définition claire des objectifs de la traduction au Canada

Il convient donc que les traducteurs canadiens repensent leur métier, définissent leurs objectifs, et ne se laissent plus entraîner aveuglément par une immense machine traduisante.

qui s'emballe. Placé dans le schéma de la communication, le traducteur, par sa démarche, est vecteur de rétroaction, bien plus qu'un entonnoir par lequel deux vases (clos?) tenteraient de communiquer.

#### 4.7.1 Pour une place privilégiée du destinataire de la traduction

L'attention des praticiens et des théoriciens s'est presque toujours portée sur l'auteur et le texte de départ, le destinataire de la traduction ne devenant point de mire que lorsque sa langue présente ces fameuses "lacunes". Certains théoriciens semblent vouloir écarter une vue dichotomique en proposant deux grands types de traduction selon la priorité qu'il convient d'accorder au destinataire de la traduction: "overt translation" et "covert translation"<sup>147</sup>. Voyons brièvement ce qu'il en est. Le second type, covert translation, nécessite souvent l'application d'un "filtre culturel"<sup>148</sup> pour faire disparaître tout élément de la source culturelle originale. Overt translation, au contraire est ouvertement lié aux dimensions spatiales temporelles et culturelles de l'original. Selon J. House, ces deux types de traduction dépendent largement de la nature du texte de départ:

"a covert translation is thus a translation whose ST [source text] is *not* specifically addressed to a target culture audience, i.e., not tied to the source language community and culture."<sup>149</sup>

Cependant l'auteur reconnaît que l'usage auquel on destine la traduction peut déterminer le choix de l'un ou l'autre type de traduction;

"(...) consider the case of the Bible, which may be treated as either a collection of historical, literary documents, in which case an overt translation would seem to be called for, or as a collection of human truths directly relevant to Everyman, in which case a covert translation might seem appropriate."<sup>150</sup>

Quoiqu'attrayante, une telle distinction simplifie à outrance le schéma de la communication et donc, par ricochet, celui de la traduction. En effet, à l'exception de certains textes scientifiques — fiches/techniques par exemple<sup>151</sup> — tout message réunit, différemment hiérarchisées selon le discours, les fonctions émotive, stylistique et informative. De plus, l'exégèse a pour but d'établir pour chaque texte et dans chacun de ses mouvements, la hiérarchie des fonctions du message. La Bible fournit l'exemple par excellence de la complexité de la tâche à laquelle les hagiographes et les traducteurs ont à faire face. Le traducteur de textes non-littéraires peut avoir à se poser autant de questions mais, heureusement pour lui, ni les nuances ni les certitudes ne lui sont interdites.

Covert ou overt translation, le traducteur qui ferait ce choix dichotomique aurait tout de l'entonnoir dont il est question plus haut ou du "filtre culturel", si l'on préfère. Il est difficile de savoir comment procéderait J. House dans la traduction des bulletins de nouvelles internationales, celles-ci s'adressent en premier lieu aux destinataires de LD, mais intéressent également les destinataires de LA. L'exemple ci-dessous montre qu'aucun choix ou sacrifice ne s'impose, et que le traducteur n'a nullement besoin de "filtrer" l'information.

Supposons un journal canadien anglais titrant: "Joe Who" to be sworn in on June 4". La compréhension sera immédiate, sans effort, pour le lecteur canadien, mais non pour son voisin américain<sup>152</sup>. Mêmes conclusions sur la manchette "Joe Qui? sera assermenté le 4 juin" selon qu'elle tombe sous les yeux d'un Québécois ou d'un Français.

En situation canadienne, le savoir imparté, (l'information dans son sens usuel) est le 4 juin/on June 4<sup>153</sup>. Le savoir partagé sur lequel s'appuie cette information peut se résumer comme suit: Joe Clark, surnommé par dérision "Joe Who?",<sup>154</sup> chef du parti qui a gagné les élections fédérales canadiennes du 22 mai 1979. De plus, il est clair que "Joe Who/"Joe Qui?" évoque bien plus que Joe Clark qu'il désigne, dans l'esprit de l'auteur et dans celui

de ses lecteurs (dimension affective du message): pour certains, le clin d'oeil du journaliste voudra dire "Joe le parvenu" et pour d'autres "celui qui rit bien car il rit le dernier", ou une foule d'autres résonances. Bien insensés le traducteur ou les rédacteurs américain et français qui voudraient "faire passer" tout ce savoir partagé dans une manchette! D'ailleurs la manchette n'a-t-elle pas pour but d'éveiller la curiosité, d'attirer l'oeil du lecteur? Au traducteur et aux rédacteurs d'évaluer l'espace dont ils disposent, les moyens stylistiques de leur langue de travail et le savoir nécessaire et suffisant à la compréhension du message.

Le savoir implicite des lecteurs de LD, pouvant être formulé pour éliminer un doute par exemple, est donc quantifiable, au même titre que le propos du texte écrit ou oral. Ainsi, pour employer une image, et en forçant quelque peu l'usage qui est fait de l'unité d'information, (le bit), on pourrait poser que le message de la langue de départ représente la somme de  $x + y$  bits,  $x$  étant le nombre de bits nécessaire à la compréhension du message, et  $y$  le nombre de bits d'information nouvelle. La "fidélité au message original" serait donc ce total, 10 bits par exemple. Peu importe que la traduction  $y$  parvienne par la somme de 2 bits d'implicite et 8 bits d'explicite là où l'original arrive à ce total par la somme  $4 + 6$ . A toutes fins utiles, l'expression traduction exacte devrait se substituer à "traduction fidèle". Cette approche s'inscrit dans les considérations antérieures qui ont porté sur la stylistique des langues LA et LD, et sur l'économie linguistique propre à chacune; nous parlions là aussi de non-dit et d'implicite, mais il faut s'empresse d'ajouter que nous considérons alors la formulation du propos et non le savoir implicite que celui-ci présuppose.

Ce n'est pas la première fois que l'analyse nous conduit à examiner l'importance à attribuer au destinataire dans le schéma de la traduction. Il serait tentant de la dire centrale si un tel qualificatif ne portait à repousser à l'arrière-plan les autres participants au message. Aussi est-il plus exact de voir dans chaque composante (l'émetteur, l'objet, les destinataires LA et LD, le texte) un point de convergence, parfois central, parfois excentré, selon la nature et le déroulement du discours.

On écrit toujours pour un autre, ne serait-ce que pour le Moi objectivé (ou schizophrène), dans le cas de la personne qui tient un journal intime. Ce truisme, dont on ne se convainc jamais assez, donne au destinataire du texte (traduit) une place privilégiée.

#### 4.8 Les moyens qu'il faudrait mettre en oeuvre pour atteindre ces objectifs

##### 4.8.1 Quelques mesures pratiques destinées à redorer le blason de la traduction au Canada

Ne revenons plus sur le caractère politique de la faible participation des francophones dans l'infrastructure du pays, participation qui, si elle augmentait, éliminerait un grand nombre de traductions. Aussi bien que tout autre citoyen, le traducteur peut déplorer cet état de fait et opter pour l'action politique; la seule arme qu'il pourrait utiliser pour précipiter des changements socio-politiques serait de refuser de traduire les textes qui, à son avis, auraient dû être rédigés en français au départ. Les résultats incertains et l'application difficile d'une telle mesure expliquent probablement que cette grève du zèle n'a jamais eu lieu (à ma connaissance). Mais, parallèlement à toutes les pressions qu'il pourrait exercer, le traducteur possède un instrument linguistique non négligeable pour redorer le blason du français et de sa profession: la traduction intelligible, idiomatique dont il est, en dernière analyse, le seul responsable. L'inquiétude des traducteurs devant les effets nocifs de la traduction sur le français est, sans conteste, très répandue; elle mérite donc d'être prise au sérieux. Le pragmatisme devrait dicter les solutions qui pallieraient les dangers énoncés, si les positions théoriques n'y suffisaient pas. Tirillés entre les allégeances qui les lient au texte original, à leur langue, et à leurs destinataires, les traducteurs ne se rendent probablement pas toujours compte qu'ils choisissent d'obéir à la tyrannie du premier au détriment de la seconde, négligeant du même coup la minorité linguistique et ce, en dépit de craintes (a posteriori) de voir cette même minorité s'assimiler au groupe anglophone. Proposer de

privilegier le destinataire de la traduction équivaldrait pour beaucoup à recommander de "s'éloigner" du texte, "d'adapter plutôt que traduire", bref de faire fi de la "fidélité au texte". Un changement d'optique ne peut évidemment pas se produire s'il ne s'accompagne d'une remise en question de l'opération traduisante par les praticiens. A chacun de se demander si la rigueur avec laquelle il pratique son métier n'a pas parfois allure de rigidité, si ce n'est pas cette rigueur même qui conduit parfois le traducteur à sacrifier la clarté et l'idiomatisme de ses traductions. Car n'est-ce pas par ces deux défauts que la traduction au Canada est, ou risque d'être,

"transculturative dans l'ensemble et (...) la traduction transculturative est autodestructrice à long terme." 156

C'est délibérément que mes exemples de traductions canadiennes ont été empruntés, pour la plupart, au prosaïsme des étiquettes, emballages et avis divers. Messages complets, quoique brefs, ce sont des échantillons de "langue de traduction" auxquels le public francophone est le plus fréquemment exposé. Dépourvus de difficultés techniques et stylistiques (au sens ordinaire de ces termes), ils ne sont pas pour autant traduits avec bonheur. Ces exemples auront également servi à éliminer tout doute qui aurait pu subsister quant à l'omniprésence de la traduction et, donc, sur l'influence qu'elle peut exercer sur la langue et l'articulation de la pensée des francophones du Canada. Au Canada, la traduction est assurément

"un moyen de communication interlinguistique [...] promu au rang d'institution." 156

Les traducteurs ont donc l'obligation morale d'en endiguer le flot et de prendre le contrôle linguistique de cette "institution".

#### 4.8.1.1 Concernant les associations de traducteurs et d'interprètes

Les trois associations professionnelles canadiennes qui regroupent un très grand nombre de traducteurs et d'interprètes (environ 2000), offrent un moyen d'agir quelque peu négligé jusqu'ici. Nous avons vu l'importance qu'accorde la Régie de la langue française à la traduction dans le processus de francisation, et la place que la Loi 101 donne à la "qualité de la langue"; si de cette qualité dépend la survivance linguistique et culturelle de la minorité canadienne, les associations de traducteurs et d'interprètes devraient pouvoir décider des compétences nécessaires à la pratique de la profession, tout au moins dans le secteur public. A l'instar de l'Ordre des médecins et du Barreau, les associations de traducteurs et d'interprètes devraient, au nom du bien public, avoir pouvoir de réglementer la pratique de la profession. Dans un premier temps, les organismes gouvernementaux et paragouvernementaux, de concert avec les associations, devraient embaucher un nombre suffisant de réviseurs, membres *titulaires*<sup>157</sup> des associations, et offrir des programmes de perfectionnement aux traducteurs non-titulaires<sup>158</sup>. Dans un deuxième temps, il faudrait que les différents gouvernements exigent de tous leurs traducteurs et interprètes le succès à l'examen d'agrément (commun aux trois associations). La mise en place de ces mesures se ferait selon des modalités qui tiendraient compte, bien entendu, des contingences matérielles et des facteurs humains.

L'absence de rationalisation du recrutement explique une situation quelque peu anarchique. On aurait pu s'attendre à ce que la création d'écoles de traductions bénéficiant de la bénédiction agissante du Fédéral serait suivie de mesures à moyen terme, semblables à celles suggérées ici. Coercitives jusqu'à un certain point, ces dispositions revaloriseraient la profession aux yeux du public et des traducteurs eux-mêmes. Le secteur privé emboîterait probablement le pas, sans qu'il y ait besoin de légiférer.

Il est peu probable que la création au Canada d'un Ordre des traducteurs et des interprètes soit envisagée et envisageable, et la proposition ne saurait être prise au sérieux, tant que les membres des associations ne se seront pas entendus sur les objectifs à atteindre et sur les moyens pour les réaliser (y compris une remise à jour des compétences des membres titulaires).

#### 4.8.1.2 Concernant les écoles de traduction

La remise en question est vaste, il va sans dire, et elle n'épargne pas les écoles de traduction dont les diplômés échouent à l'examen d'admission des associations dans des proportions étonnantes<sup>159</sup>. La rareté des contacts entre les écoles et les associations est d'ailleurs regrettée indirectement par l'auteur du compte rendu d'une rencontre entre d'une part, professeurs et élèves en traduction de l'université Laval et, d'autre part, le Comité des Relations avec les Universités (CRU) de la Société des traducteurs du Québec:

"(...) rapprochement nouveau et concret entre le monde de l'enseignement et celui des praticiens de la traduction."<sup>160</sup>

Rapprochons les préoccupations des traducteurs de celles des professeurs de traduction: la terminologie est au centre de la réflexion des uns et des autres. J'ai eu l'occasion de souligner la place prépondérante qu'occupe la terminologie dans la très sérieuse revue *Méta*, que ce soit par les articles qui lui sont consacrés, ou par sa rubrique régulière *Les outils du traducteur*, ou par ses comptes rendus des nombreux colloques et tables rondes sur la lexicologie, la lexicographie, les langues de spécialité, la normalisation et la recherche en terminologie, sans oublier l'enseignement de cette dernière<sup>161</sup>. Miroir de la traduction au Canada (entre autres choses), *Méta* ne fait que refléter les préoccupations des praticiens et des enseignants de la traduction. Les cours de version technique et le mémoire de terminologie sont à l'honneur dans les deux écoles dont j'ai compulsé le programme. Etudes très légitimes et même nécessaires qui font partie de la formation du traducteur complet, mais qui me semblent occuper une place disproportionnée, si l'on tient compte des problèmes de la traduction canadienne qui ont été commentés tout au long de notre étude,<sup>162</sup> c'est-à-dire maladroites d'expression, galimatias plus que fautes de terminologie et ce, même dans des textes plus techniques que ceux que j'ai cités jusqu'à présent (nous allons bientôt voir quelques extraits de traductions de difficulté technique moyenne)<sup>163</sup>. Le problème de l'expression, de la stylistique du français des traductions me semble si aigu et d'une telle ampleur que, pour rétablir un certain équilibre, je serais tenté de conseiller de retirer l'étude terminologique du premier cycle pour la réserver au programme de maîtrise en traduction. Mais je sais qu'un petit nombre seulement d'élèves-traducteurs poursuivent leurs études au-delà de la licence (ou du diplôme), et je sais que la mode est à la spécialisation. Mais que peut-on espérer du spécialiste issu d'un médiocre généraliste?

Terminons ces quelques réflexions sur les écoles de traduction en faisant remarquer qu'en dépit du qualifiant additionnel "et d'interprétation" dont certaines se parent, la traduction orale n'y est pas toujours systématiquement enseignée. Là où elle est enseignée, un cours d'introduction à l'interprétation consécutive et simultanée et quelques laboratoires constituent parfois la seule formation. En 1975, pour pallier cette insuffisance, le gouvernement fédéral a mis sur pied un programme de formation et de perfectionnement de 3, 6, ou 9 mois pour ses propres interprètes<sup>164</sup>.

Associations et écoles devraient coordonner leurs efforts; les écoles devraient remettre en question leur approche et réviser leurs programmes en fonction des besoins réels. Tant que l'infrastructure de l'institution traduisante canadienne souffrira d'un manque de cohésion, la définition des problèmes et des objectifs communs sera laissée au hasard des réunions professionnelles, nombreuses certes, mais plus ou moins régionales. Jamais encore

ne se sont réunis autour de la même table les représentants des trois Associations de traducteurs et d'interprètes, des professeurs de traduction, des élèves-traducteurs, des donneurs d'emploi et du grand public.

#### 4.8.2 Pour une nouvelle approche théorique d'où n'est pas exclu le pragmatisme

Une étude de l'opération traduisante qui prend comme point de départ et d'arrivée un schéma élargi de la communication aura pu faire penser plus d'une fois que l'analyse visait davantage la traduction orale que la traduction écrite. Remarquons d'abord que, bien souvent, les distinctions qui sont faites entre l'une et l'autre ne se fondent que sur le véhicule linguistique propre à chacune: la parole et l'écrit. Les points communs qui ont été relevés lors de l'analyse du sens du message auront peut-être réussi à faire tomber quelques barrières. Je l'espère, car l'aboutissement logique de notre réflexion sur la totalité de l'opération traduisante conduit à opter "pour une théorie interprétative de la traduction"<sup>165</sup>. Ce choix résolu dépassera le plan théorique et sera proposé comme le moyen curatif des problèmes traductionnels canadiens.

##### 4.8.2.1 Pour une théorie interprétative de la traduction

Notre étude ayant mis l'accent sur l'appréhension totale d'un sens et sa réexpression, l'opération traduisante peut se résumer dans la formule suivante où se rejoignent traduction écrite et interprétation:

"Sur l'essentiel, l'interprétation et la traduction ne diffèrent pas. toutes deux se doivent de passer par le sens, toutes deux se libèrent de l'emprise linguistique de l'original (...)"<sup>166</sup>

Comme l'explique par ailleurs D. Seleskovitch, la mémoire immédiate ne pouvant retenir que sept ou huit signes,<sup>167</sup> l'interprète n'a le temps que d'appréhender un sens qu'il réexprimera. En traduction écrite, par contre, cette substantifique moëlle des signes se voit souvent voilée par les signes eux-mêmes: le traducteur qui lit et relit la phrase LD dans l'espoir qu'elle évoque l'expression LA qui lui manque, ne pourra plus, s'il ne "laisse reposer le texte", effacer de sa mémoire les mots de TD qu'il risque de transcoder. Avantage précieux cependant que la rémanence du texte écrit, puisqu'elle permet l'exégèse la plus complète possible, la découverte des nuances que recèle une formule concise sur laquelle le lecteur LD se sera probablement arrêté. Le locuteur, lui, ne peut abuser des pauses pour permettre à son vis-à-vis de saisir les subtilités; il laisserait, serait jugé pédant; de plus, il ne voudrait pas donner trop souvent l'occasion de se faire couper la parole. Aussi, même, s'il était doué de concision spontanée, l'orateur n'abuserait-il pas de raccourcis, dans le doute où il serait d'être immédiatement "entendu". Au contraire, l'écrit recherche l'économie optimale. Car le lecteur, qui accorde toute son attention au texte, a l'entière liberté d'accélérer ou de ralentir sa lecture selon sa compréhension, et peut, s'il le désire, revenir en arrière. Il n'est par conséquent pas étonnant que la redondance, nécessaire à la parole, transposée dans l'écriture devienne pléonasme et brouille le fil (ou le sens) du message écrit. Economie optimale, ai-je dit, parce que le texte écrit doit trouver un équilibre entre un vouloir-dire précis et une formulation claire, privée des procédés prosodiques, qui, dans la parole, soulignent, créent même le sens (l'antiphrase "Ah! c'est intelligent"! ) L'auteur est donc tributaire d'une précision, d'une articulation sui generis de l'écriture. Le traducteur y est également soumis.

Je suis revenu, en y insistant, sur les caractéristiques qui différencient la formulation orale de la formulation écrite pour mieux souligner la portée de la citation suivante.

"Ce sont les modalités de réexpression qui diffèrent en interprétation et en traduction écrite, comme les modalités d'expression dans les discours oraux et dans les textes écrits."<sup>168</sup>

A ce point de notre étude, il est possible de dire qu'il n'y a pas de problèmes de traduction en soi, et qu'il n'y a que des problèmes d'expression qui relèvent de la connaissance des procédés linguistiques de la langue de départ et de la langue d'arrivée.

Une théorie interprétative de la traduction ne s'oppose pas aux procédés plus ou moins conscients qu'utilisent les traducteurs à un moment ou à un autre de leur travail. En effet, quel traducteur ne se pose pas, maintes fois par jour, la question: "Comment ça se dit en français?" ou "Comment je dirais ça en français?" D'aucuns, moins prosaïques, se demanderaient s'il faut diluer, adapter, ou recouvrir au chassé-croisé. Les M. Jourdain de la théorie interprétative de la traduction sont nombreux. Cependant il est douteux que beaucoup de traducteurs adoptent d'emblée cette distance par rapport au texte (sa formulation s'entend), attitude qui, pourtant, libère une fois pour toutes des sentiments de culpabilité hérités de l'infamant "Traduire c'est trahir". Traduire; tâche désespérée par définition, de conclure un auteur<sup>169</sup>. Pourtant, comme le dit un autre:

"La traduction n'est pas une fin en soi. La traduction est toujours un auxiliaire. Qu'il traduise un chef d'oeuvre lyrique ou une notice commerciale, c'est toujours une pensée initiale et un certain public qu'il [le traducteur] sert"<sup>170</sup>

Cette remarque pleine de bon sens ne ferait-elle pas l'accord général, si on substituait les mots "écrit" et "écrire" à "traduction" et "traduire", modification qui, du même coup, servira à prouver la justesse de la citation?

Le traducteur canadien qui se sent acculé dans le choix "Qui trahir?" sacrifie, à juger par les résultats, l'idiomatisme de la langue française à une prétendue "fidélité à l'original". On comprend le pessimisme des traducteurs qui pratiqueraient ainsi leur métier, et les velléités d'auto-destruction des autres.

Le pragmatisme, à lui seul, devrait faire passer au second plan les attitudes théoriques, s'il ne peut les modifier. Car

"la nécessité d'une traduction implique la nécessité d'un choix. Dans le choix opéré le traducteur a sa part de responsabilité."<sup>171</sup>

Qu'il se le dise!

Si, sans contredit, la traduction gagne ses lettres de noblesse non par les avis publics bilingues, mais par les échanges qu'elle rend possibles entre les grands courants de pensée des nations, il demeure qu'il n'y a qu'un seul type de traduction qui a le devoir de rougir de lui-même: la traduction exprimée dans une langue pâteuse, souvent inintelligible où même à la limite du galimatias.

#### 4.3.2.2 De la théorie à l'application: quelques exemples

Deux séries d'exemples vont réunir des extraits typiques de ces traductions indigestes dont la population franco-canadienne est gavée<sup>172</sup>. Les corrections que je suggérerai illustreront les propositions théoriques et pratiques auxquelles l'étude nous a conduits.

Les traductions les moins intelligibles que je reproduis sont, à mon avis, celles dont l'influence sur la langue du public est la plus faible. En effet, moins la compréhension est immédiate, et moins la formulation risque de servir de modèle d'expression. Plus nombreux seront les exemples de textes, compréhensibles à première lecture, dont la maladresse passerait probablement inaperçue dans le contexte ou la situation d'où ils sont tirés. Ce sont ces traductions ("fidèles", peut-être, mais qui ne rendent pas justice au "génie de la langue française") qui, selon moi, exercent l'influence la plus néfaste car la plus insidieuse, sur les ressources expressives et le dynamisme de la langue franco-canadienne.

(Ma présentation s'efforce de graduer les traductions, des moins intelligibles aux plus claires.)

Dans la première série, les exemples sont empruntés à un cours audio-visuel (révisé par mes soins)<sup>173</sup> pour mécaniciens sur tronçonneuses. Je n'ai pas jugé utile de reproduire le texte anglais, d'autant plus qu'il se devine aisément sous la formulation de la première version française. (B) est la version révisée.

*Version A*

- Qu'est-ce que vous pensez que cette rondelle de feutre est supposée faire?
- (1) L'amortisseur
  - (2) Absorber l'huile qui coule
  - (3) Faire comme la cale

*Version B*

- A quoi sert cette rondelle de feutre?
- (1) Elle sert d'amortisseur
  - (2) Elle sert à empêcher les fuites d'huile
  - (3) Elle sert de cale d'épaisseur

Dans la version (A), la question suit, pas à pas, la phrase anglaise, mais reste compréhensible, surtout en milieu canadien où l'anglicisme être supposé (de) est très répandu. Le (1) ne répond pas à la structure de la question, si bien que "faire l'amortisseur" est peu clair. La réponse (2), grammaticalement correcte, conduit cependant à un non-sens, et la troisième réponse est sybilline.

La version révisée remet sur un pied d'égalité le candidat francophone et le candidat anglophone, en rétablissant la clarté de ce petit problème que l'apprenti doit résoudre à la fin de la leçon. La question est idiomatique et plus directe, chaque réponse est reliée grammaticalement à la question, la deuxième réponse rétablit la logique et la troisième le sens.

Une présentation écrite du problème aurait pu viser à une plus grande concision de la version révisée. "Selon vous, cette rondelle de feutre sert. 1. d'amortisseur, 2. à empêcher les fuites d'huile; 3. de cale d'épaisseur."

Deuxième exemple:

*A*

"Évitez de travailler avec de la gazoline dans un endroit où il y a un égout. Les fumées lourdes pourraient s'accumuler et avec une étincelle pourraient causer beaucoup de destruction.

*B*

Évitez de transvaser l'essence près d'une bouche d'égout. Les gaz risquent de s'y accumuler, il suffirait d'une étincelle pour provoquer une explosion.

Sans commentaire.

L'exemple qui suit mérite une attention spéciale:

*Version A.* Ce que vous avez fait doit ressembler à cette image.

*Version révisée.* Cette diapositive vous montre le connecteur en place.

Dans cet exemple, ce n'est pas l'impropriété *ressembler à cette image* qui a suscité la nouvelle version — ce raccourci est courant en style oral. Ce qui a été corrigé, c'est une formulation qui ne tient pas compte de la structure globale du texte, c'est à-dire aussi de la structure de la situation (le défilé des diapositives qui accompagne chaque étape du travail de remontage). "Ce que vous venez de faire doit correspondre à ce que vous voyez sur cette diapositive", on peut chercher à alléger le français de cette traduction "fidèle", mais la phrase à laquelle on aboutirait n'en serait pas moins "hors du discours".

Cet exemple illustre parfaitement l'utilité d'une vue interprétative de la traduction, et, dans ce cas précis tout au moins, il en démontre la nécessité.

Ce ne sont pas les faux sens, ou non-sens auxquels conduit l'asservissement à la formulation du texte de départ que je cherche à illustrer par les deux exemples suivants. Je cherche plutôt à souligner ici le manque d'idiomatisme dans une situation qui, pourtant, s'y prête. A l'apprenti qui vient d'appuyer sur le bouton de la bonne réponse, la voix anonyme s'exclame: "Right! Well thought. You could have broken a fin had you not done it this way."

*Version A* Vrai. C'est bien pensé. Vous risqueriez de briser un aileron si vous ne l'aviez pas fait de cette façon.

*Version B* Exact. Réponse intelligente. Autrement, vous risquez de briser une ailerette.

Non seulement *vrai* est impropre, tout comme *C'est bien pensé*, mais ni l'une ni l'autre de ces expressions ne reproduisent le vocabulaire laudatif d'un professeur satisfait. Le choix des formules à la disposition du traducteur n'était pas limité: "C'est ça!" ou "Parfait!", "Bonne réponse!", "Réponse perspicace:" et bien d'autres.

*Version A* Prêt? Mettez un peu de graisse sur votre doigt et appliquez-le sur la bielle comme ceci.

*Version B* Prêt? Prenez un peu de graisse avec le doigt, et etc...

Le bon sens de l'apprenti aurait fort probablement prévalu, mais il ne faut pas exclure que certains se seraient sali l'autre main, ou qu'ils auraient utilisé un tourne-vis ou au autre outil pour se "mettre un peu de graisse sur [le] doigt."

La deuxième série d'exemples utilise trois extraits du Compte rendu des débats de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick. Ses corrections que j'apporte à la version française officielle indiquent, d'abord et avant tout, que les traducteurs n'ont pas suffisamment réfléchi sur la nature du style oral de l'original. Même lorsqu'il y a "faute" de langue, bredouilllements, phrases inachevées, le discours (LD) reste clair en général; mais chaque langue a sa stylistique des fautes qui lui est propre.

Premier extrait (p. 1332 du Compte rendu, 2 mai 1978). C'est le premier ministre qui parle:

Hon. Mr. Hatfield: "Mr. Speaker, I'm not sure what market you're talking about."

L'hon. M. Hatfield: "Monsieur l'Orateur, je ne suis pas sûr de quel marché vous parlez."

La version française laisse croire que le ministre répond au président de la Chambre (l'Orateur). En français, aucune intonation, aucune inflexion ne pourraient faire comprendre la coutume qu'ont les députés d'adresser leurs propos au président de la Chambre vers lequel ils se tournent fréquemment. Les députés francophones, aussi anglicisés que certains le soient, ne s'expriment jamais en français de cette manière. La correction suivante s'imposerait: "je ne suis pas sûr de quel marché parle l'hon. député". "Orateur", "honorables députés", sont des termes consacrés que je réutilise ici, dans l'hypothèse d'une terminologie canadienne normalisée dont je parle un peu plus loin.

Deuxième extrait: (2 mai 1978; p. 1329). J'ai souligné dans la version française les parties du texte sur lesquelles porteront remarques et corrections:

Mr. Speaker, I have a question for — well, I don't know who... the Minister of Natural resources or maybe Agriculture...(...) a statement aired over CBC by Mr. Picard (...) stating that maybe Dowanol would not be used to the extent that the Department of Health — I'm not quoting verbatim here — or the Advisory Board would recommend because it might be hard to get it and it was much more expensive (...).

M. l'Orateur, j'aimerais poser une question à *je ne sais trop qui*, le ministre des Ressources naturelles ou, peut-être, de l'Agriculture (...) (etc.) (...) selon laquelle on n'utiliserait peut-être pas autant de Dowanol que pourrait le recommander le ministre de la Santé ou la Commission consultative, et je ne le cite pas textuellement ici, car il pourrait être difficile à obtenir et il est beaucoup plus cher.

La dernière phrase du texte français, assez improbable (mais non impossible) dans la bouche d'un député francophone, n'aurait pas manqué de provoquer les sarcasmes des députés. Il suffirait, pour lever l'ambiguïté, de supprimer *le*, et de remplacer *il* par Dowanol ou ce produit; *à je ne sais trop qui* marquerait l'indécision et non l'hésitation de l'original. Quelques points de suspension ... *à je...* suffiraient à rétablir le sens, mais *je ne sais trop qui* est un peu recherché ici, et "à voyons...qui?" serait plus dans le ton.

Le troisième et dernier extrait (p. 1203, 27 avril 1978) illustre les lourdeurs auxquelles aboutissent, par hypercorrection (probablement par crainte de l'idiotisme), les traductions qui ne tiennent pas suffisamment compte de la logique du discours en langue d'arrivée.

Un député de l'opposition s'étant adressé par erreur à un ministre alors que sa question en concernait un autre, demande au président de la Chambre la permission de reposer sa question. Il se fait houspiller par un ministre (A), mais deux de ses collègues (B et C) viennent à sa rescousse!

- A: Learn the system!  
 B: He couldn't learn your system!  
 C: It would take too long to figure yours out...  
 A: Apprenez comment fonctionne le système!  
 B: Il lui serait impossible d'apprendre comment fonctionne votre système.  
 C: Il faudrait beaucoup trop de temps pour le faire...

Ce n'est là ni le style de la raillerie ni celui des échanges spontanés. (Bon exemple pour expliquer pourquoi les traductions sont plus longues que l'original). Plus encore, les répliques se suivent sans se répondre vraiment, *pour le faire* tente peut-être de faire écho à la réplique (B), mais ne veut pas dire grand chose. Seuls des anglophones, piètres bilingues, utiliseraient des tournures explicatives en pleine altercation. Ce n'est pas comme un livre que le traducteur fait parler les députés B et C (francophones de surcroît!), mais comme des ordinateurs. On imagine un roman de science-fiction dans lequel ce passage reproduirait la prise de bec de robots-machines-à-traduire. Mon essai de traduction rend la vie au dialogue, et donc son véritable sens:

- A: Apprenez un peu comment on fonctionne!  
 B: Eh! bien, ça lui serait difficile!  
 C: Ça demanderait un bon bout de temps...

La familiarité de la dernière réplique peut faire hésiter. Elle ne détonne cependant pas dans le contexte ni dans la situation. à la Chambre néo-brunswickoise, la familiarité est de mise, les invectives sont nombreuses, les francophones se tutoient. Chez les anglophones, l'"honorabile colleague" ou l'"honorabile member of the opposition" d'il y a une minute devient soudain "John! Smarten up!"

L'exemple où les termes "Orateur" et "l'honorabile député" sont apparus a soulevé le problème de la normalisation de la terminologie. Des directives précises de l'Office de la langue française (du Québec), une concertation nationale des associations de traducteurs et d'interprètes, pour ne citer que quelques groupes d'intéressés, sont autant de mesures qui s'imposent. De ma propre expérience, et de celle d'autres traducteurs ou interprètes, je sais qu'il y a de nombreux députés acadiens (pour ne citer que ce groupe de francophones) qui s'appuient sur la traduction orale et écrite<sup>174</sup> pour l'emploi de termes ou tournures

françaises qu'ils ignorent ou que l'usage prépondérant de l'anglais à la Chambre tend à leur faire oublier. On mesure une fois de plus la responsabilité socio-linguistique qui incombe au traducteur canadien.

D'aucuns pourraient se demander l'utilité d'une théorie (interprétative de surcroît) pour apprécier et corriger les traductions que nous venons de voir. "Ce ne sort là que mauvaises traductions. Avec un peu de recul, n'importe qui s'en apercevrait!". "Mauvaises", "bonnes" traductions, voilà qui suffit à relancer tout le débat. Ces adjectifs qui conduisent à l'introspection ont été soigneusement écartés de notre étude. L'analyse se devait d'éliminer toute subjectivité. L'appréciation esthétique a certes sa place dans la traduction, mais nous n'y serons parvenus que par l'intermédiaire du critère d'exactitude: "the right way to put it, at the right place, for the right meaning", pour pasticher un idiome anglais. Mais l'on bute sur "les mots justes pour le dire"<sup>75</sup>; n'est-ce pas là toute la question de l'opération traduisante? Parler de traduction, c'est pousser le rocher de Sisyphe. Quelle que soit la question posée, et où que se situe la discussion, c'est la théorie dans son ensemble qui est remise en cause. Pourquoi? Notre étude aura abondamment démontré le caractère global de l'opération traduisante, que seule l'analyse obligeait à compartimenter.

#### 4.8.2.3 Une théorie qui puisse s'appliquer à toutes les traductions non-littéraires?

##### 4.8.2.3.1 La traduction technique et scientifique

Nous avons davantage souligné les caractéristiques qui transcendent la variété des textes traduits au Canada, que les différences communément identifiées. L'appréhension du sens a été notre point de départ, approche méthodique qui ne devrait guère susciter de controverse. Posée en axiome, elle enlève tout faux semblant théorique à la frontière que l'on trace entre spécialistes et traducteurs généralistes, distinction qui ne garde sa valeur pratique qu'une fois les barrières levées. Au Canada, les traducteurs généralistes souffrent, très souvent, d'un complexe endémique d'infériorité vis-à-vis de leurs confrères spécialistes. Nombreux sont ceux qu'effarouche, avant même de l'avoir lu, le texte qualifié de l'adjectif "technique" par le donneur d'emploi. S'il n'entend rien à la mécanique, bien fol ou malhonnête celui qui accepterait de traduire un cours de montage et d'entretien de tronçonneuse, n'est-ce pas? Alors pourquoi, plaidant non coupable aux deux chefs d'accusation, l'auteur de ces lignes a-t-il accepté de (re)traduire un tel cours, lui que rend perplexe la simple vue de l'enchevêtrement qui se cache sous le capot de sa voiture? La réponse est simple: tout m'était fourni — bande sonore et diapositives synchronisées et même, si je le désirais, la tronçonneuse à ses différentes étapes de démontage. Je n'avais plus qu'à me mettre dans la situation de l'apprenti qui, à la fin du cours, avait sur moi l'avantage de la pratique, ce qui explique pourquoi je n'ai pas changé, depuis, de spécialité. Pour pouvoir reformuler le cours en français, il me restait à me procurer la documentation française qui m'était nécessaire: lexiques et brochures techniques, de préférence unilingues en français, format et style des cours audio-visuels français. Tâche laborieuse certes, mais non complexe. Seul ce travail de documentation, dans lequel il faut inclure les heures passées devant la visionneuse, pouvait par sa longueur, rebuter un traducteur généraliste. Déterminer la rentabilité de son travail, voilà, pour le traducteur de formation générale, le problème spécifique que lui pose le texte technique. Lorsque le marché du travail le lui permet, le traducteur aura donc avantage à se spécialiser dans deux ou trois domaines. Point important sans nul doute, mais qui nous éloigne de notre propos.

Le traducteur spécialisé déformerait la réalité s'il laissait croire que son travail est plus ardu que celui du généraliste. Bien au contraire. Si l'exégèse des messages est en général complexe, en revanche dans le discours scientifique, l'appréhension du sens est centrée sur un contenu informatif intrinsèque qui s'appuie sur un bagage cognitif précis. L'ambiguïté du texte scientifique, sa dimension émotive, tendent vers zéro. Et tout comme son alter ego généraliste, le traducteur technique doit trouver une rédaction, un style idoines.

Deux grands genres de traductions spécialisées semblent être exclus de la traduction technique et scientifique ou de la traduction générale. ce sont les traductions publicitaires et juridiques. L'usage que la publicité<sup>176</sup> fait de la polysémie des mots, nous l'avons vu, rapproche celle-ci du message poétique. "La traduction publicitaire est (...) très proche, par son esprit, de la traduction littéraire"<sup>177</sup>. Dans l'impossibilité de traduire littéralement la plupart des jeux de mots, le traducteur doit "adapter", disons plus justement, "recréer". Parfois la trouvaille dépasse l'effet de l'original, comme cette médiocre allitération, doublée d'un cliché, "The Beautiful Blue" d'une réclame de cigarettes qui devient en français un riche jeu sur les mots: "La cigarette ébleuisseante"<sup>178</sup>.

#### 4.8.2.3.2 La traduction juridique

Avancer que la langue juridique partage certaines caractéristiques avec la langue littéraire par l'usage polysémique qu'elle fait des mots, fera à première vue figure de paradoxe. La langue juridique ne revendique-t-elle pas la plus grande précision qui soit possible au langage non technique, et ce... "à la virgule près"? Voilà la faille, l'ambiguïté voulue ou ingénue des législateurs. Je m'explique. Nous savons tous que, lorsqu'une discussion tourne au désavantage d'un participant, celui-ci, s'il n'est pas beau joueur, va louvoyer et revenir sur le sens de plusieurs mots dont il étayait son raisonnement. "Ah! mais ce n'est pas ce que je voulais dire par là!" ou "Ce n'est pas dans cette acception que j'utilisais ce mot, d'ailleurs on peut en vérifier le sens dans le dictionnaire." Si de semblables faux fuyants et logomachies sont permis dans les plaidoyers et les réquisitoires, c'est évidemment que les lois s'y prêtent. Le juriste a la tâche précise de distinguer entre "l'esprit et la lettre" de la loi, soit encore "d'interpréter" la loi, la traduction écrite et orale souffre très probablement de l'acception de ce dernier verbe. De caractère quasiment sacré, puisqu'il prend précedence sur le vouloir-dire de ses auteurs, le texte des lois tente d'allier dans sa formulation l'universel ("Toute personne...") au particulier nécessaire à son application précise ("...qui délibérément..."). Prenons un exemple emprunté à la réalité canadienne pour découvrir à quel niveau du message se situe l'interprétation du juriste, il s'agit d'un résumé que le juge anglais fait de son verdict d'acquiescement dans le cas d'une personne légèrement vêtue arrêtée pour attentat à la pudeur:<sup>179</sup>

"Sec. 170 Cr. C. provides in subsection (1) that everyone who is nude in a public place is guilty of an offence. Up to that point the wording is clear. Nude with respect to a person has a generally accepted meaning. It means naked, bare, without covering, unclothed. However subsection (2) of the section provides that for the purpose of Sec. 170 Cr. C a person is nude who is so clad as to offend against public decency or order. This is confused and confusing. In ordinary language a person who is nude is unclad and a person who is clad is not nude, but this subsection (2) provides that for the purposes of Sec. 170 Cr. C. a person is nude who is clad. [etc...]"

Une exégèse située sur le plan de la Parole reconnaîtrait que la signification du mot nude a été élargie par souci de simplification rédactionnelle — ce qu'annonce clairement l'alinéa (2) de l'article: "for the purpose of..." Seul "so clad as to offend" reste à élucider, la moralité et la mode changeant d'année en année. Le profane comprendrait que cette loi se préoccupe d'attentat à la pudeur, de moralité et d'ordre publics. Mais il est évident que le juge sort les mots de leur contexte pour s'en référer à leur signification en Langue — et il découvre une antonymie, ce qui n'a rien d'extraordinaire dans l'usage que fait la Parole des mots ("Ah! c'est intelligent! ..").

En cas de procès, interpréter la loi, c'est donc épuiser toutes les significations des mots ou, inversement, ne faire dire aux mots que ce qu'ils signifient en Langue. On sait aussi que le législateur prend le soin de définir les termes souvent utilisés dans le texte de façon à ce que ne subsiste aucun doute quant à l'univocité de leur signification, quels que soient

l'article, l'alinéa ou la phrase où ces termes apparaissent. Le travail du traducteur juridique ressemble donc à celui de son confrère qui, traduisant des textes techniques ou scientifiques, recherche le mot spécifique désignant un objet concret, univoque. Dans l'ensemble, le traducteur juridique se retrouve sur un pied d'égalité avec les traducteurs d'une autre spécialité: recherche terminologique, rigueur d'emploi des mots.

Il existe deux systèmes juridiques au Canada: le Code civil au Québec et la Common Law pour la législation des provinces anglophones. Voici un exemple typique des problèmes terminologiques à résoudre par le traducteur juridique: dans le Code civil, pour traduire hypothèque, la version anglaise emploie le gallicisme "hypothec", pour rendre la réalité juridique du terme français. De la même façon, le terme de Common Law mortgage (terme qui provient d'ailleurs du vieux français) est réutilisé, purement et simplement, dans les versions françaises, car

"au Québec, seuls les immeubles peuvent être hypothéqués, sauf rares exceptions [tandis qu'en Common Law], "mortgage" [s'applique] tant aux biens meubles qu'immeubles."<sup>180</sup>

Il n'était pas de ma prétention de résoudre en quelques traits de plume les problèmes de la traduction juridique auxquels *Méta* consacre un numéro entier, car, on s'en doute, les difficultés d'ordre pratique abondent. Ainsi le traducteur juridique canadien, qui doit citer textuellement des passages entiers de lois mal traduites, mais en vigueur a, par moments, toutes raisons de désespérer de sa tâche. Quels que soient les commentaires des collaborateurs de *La traduction juridique*, l'insatisfaction l'emporte:

"Il devient évident que les modes de rédaction propres au common law ne les [les traducteurs] satisfont plus."<sup>181</sup>

Quoique jugée dans l'immédiat peu pratique par certains, la rédaction parallèle (la "co-rédaction")<sup>182</sup> des projets de lois leur paraît la solution d'avenir. Remarquons au passage que pour la première fois, un groupe de traducteurs présente clairement les critiques qu'ils formulent sur leur métier; ces spécialistes des textes juridiques apportent une preuve empirique à notre étude: il n'y a pas de traduction exacte s'il n'y a pas totale et complète restructuration de la formulation originale<sup>183</sup>. Ce désir de recourir à la rédaction plutôt qu'à la traduction rappellera la discussion sur la traduction publicitaire où un auteur, que je cite, déclare que dans un bon nombre d'agences de publicité "l'avenir appartient aux rédacteurs plutôt qu'aux traducteurs"<sup>184</sup>.

Laissant à la stylistique monolingue et comparée le soin d'aider les traducteurs à perfectionner leurs connaissances des ressources rédactionnelles, notre étude théorique trouve son complément dans des propositions pratiques; réunissons en quelques lignes théorie et position pragmatique.

#### 4.8.3 Pour un traducteur-rédacteur

Sans attendre qu'un changement des structures socio-économiques fournisse à la francophonie canadienne un nombre adéquat de rédacteurs, proposons de transformer, sans grands bouleversements, le régiment des traducteurs canadiens en *traducteurs-rédacteurs*<sup>185</sup>. Une solution de compromis qui puise dans le sempiternel juste milieu fait en général bâiller. Mais cette appellation recouvre plus que le simple compromis car elle pourrait être utile à trois points de vue:

1) Si le terme passait dans la langue courante, certaines hésitations qu'ont bien des traducteurs quant à la nature de leur tâche disparaîtraient d'elles-mêmes; l'imprécision, l'ambiguïté de l'expression "fidélité au texte" serait levée. Notons que, si tout rédacteur

n'est pas traducteur, à l'inverse, dans l'optique de notre étude, tout traducteur est nécessairement rédacteur, l'appellation *traducteur-rédacteur* est donc ici un pléonisme voulu;

2) L'appellation suggère la création d'une nouvelle profession, la même personne exercerait l'un ou l'autre métier selon les besoins. Par exemple, un employeur anglophone (économisant du même coup temps et argent) n'aurait plus besoin de passer par la traduction pour faire parvenir le résumé d'un document que lui réclamerait un client francophone;

3) La traduction traditionnelle se change systématiquement en une traduction libérée de la présentation de l'original. Le *traducteur-rédacteur* respecte le contenu informatif, mais prend les distances qu'il juge utiles par rapport à la présentation de l'original. Un de ses premiers principes serait de veiller à ce que le texte d'arrivée n'excède pas en longueur le texte de départ.

La revue *En Route*<sup>186</sup> d'Air Canada nous offrira un exemple de "traduction libérée" dont il est question ici.

Crevette de Matane/The Shrimp capital of Canada, par Jacques Coulon:

Au sortir d'une gorge profonde, la rivière Matane rejoint la mer à travers un lacs d'îlots, de promontoires et de baies minuscules que les Matanais ont aménagés en un joli parc public. (...) [douze lignes plus loin:] Matane est l'une des principales villes de Gaspésie. Jusqu'en 1845, environ, ce n'était qu'une bourgade de Micmacs dont le nom indien signifiait "vivier de castors". Puis l'industrie forestière et le commerce maritime [etc..] [7 lignes plus bas:] Chaque été, cette année du 16 au 26 juin, la belle ville gaspésienne est en liesse pendant plusieurs jours. (...)

Until recently the picturesque town of Matane was known mostly as a delightful stop on the tour of the Gaspé Peninsula. Since then its fame has spread and it has been known as the shrimp capital of Canada. (...) [4 lignes plus bas:] Matane is an Indian word meaning "the beaver's breeding grounds", and though today it has grown into one of the main towns of Gaspesia, in 1845 it was still only a struggling Micmac village. Forestry and navigation (...) [15 lignes plus loin] The Matane River flows from a deep gorge, through a network of small islands, out into the St. Lawrence (...) [2 colonnes plus loin] Every summer Matane hosts a spirited shrimp festival. This year it runs from June 16 to 26. (...)

Cet extrait fait apparaître la différence de distribution des unités d'information entre les deux versions. Il était sensé de situer la ville de Matane au tout début du texte anglais, et avec la précision dont peut se dispenser le lecteur francophone (québécois, en majorité), pour qui le nom est familier. Ce décalage se poursuit évidemment tout au long du texte pour une raison dont nous avons déjà parlé, la logique interne du discours. Dans cette revue, ces deux versions font exception tant par leur présentation que par le plaisir que l'on a à les lire. Trois des cinq autres articles<sup>187</sup> de la revue ont pour auteurs des anglophones, la traduction est rédigée dans un français exact, la plupart du temps, mais morne, découpé en autant de paragraphes (2 ou 3 lignes parfois) que le texte anglais, et avec la même disposition, on a, à l'occasion, l'impression de lire la méthode Assimil, avantage pour ceux qui voudraient profiter d'un voyage en avion pour vérifier leurs connaissances en langue seconde.

Le lecteur de ces lignes n'aura pas manqué de remarquer que l'article bilingue que je propose comme modèle à la traduction canadienne procède d'une rédaction française<sup>188</sup>. Coïncidence si ce modèle nous est fourni par une traduction anglaise, on trouverait, sans mal, des exemples de traductions anglaises parallèles à tous ceux de notre étude<sup>189</sup>. Enfin dans l'éventualité, (relativement probable) où l'auteur aurait lui-même rédigé le texte *The shrimp capital of Canada*, il faudrait lui demander s'il a le sentiment de s'être traduit.

En pays bilingue, le traducteur peut-il se permettre de ne pas être le traducteur-rédacteur que je viens de définir?

## Notes

<sup>1</sup> P. Cardinal, "Regard critique sur la traduction au Canada", in *Méta*, op. cit., Vol. 23 no 2, juin 1978, p. 143.

<sup>2</sup> Cf. supra, p. 49.

<sup>3</sup> P. Cardinal, op. cit., p. 145, note 11. En dix ans le Bureau a à peu près quintuplé le nombre de ses traducteurs — Voir chapitre précédent.

<sup>4</sup> Ne pas confondre la réaction des autorités publiques françaises contre les emprunts étrangers dans le vocabulaire scientifique, et l'inquiétude des Canadiens français devant les interférences syntaxiques et stylistiques de l'anglais dont il est question ici.

<sup>5</sup> Dans nos sociétés occidentales, il est rarissime de ne pas avoir l'occasion ou le besoin de lire quotidiennement, ne serait-ce que quelques mots ou quelques lignes (modes d'emploi, panneaux indicateurs, titres des émissions et réclames télévisées...). Mais les individus qui ne prennent la plume que pour envoyer leurs vœux ou pour remplir leur déclaration d'impôts (encore qu'un membre de la famille soit souvent délégué à ces obligations annuelles) se comptent par millions.

<sup>6</sup> Pierre Cardinal, op. cit., p. 145.

<sup>7</sup> *ibid.*

<sup>8</sup> *ibid.*

<sup>9</sup> "Lait concentré" dans une autre marque.

<sup>10</sup> Cf. supra, p. 50.

<sup>11</sup> Lors de la discussion sur l'opération traduisante.

<sup>12</sup> *Rapport*, op. cit., Livre III, Recommandation 1, paragraphe 766, p. 265.

<sup>13</sup> *ibid.*, paragraphe 448, p. 158.

<sup>14</sup> *ibid.*, paragraphe 800, p. 275.

<sup>15</sup> *ibid.*, Book VI, paragraphe 232, p. 208: "translation of all generally circulated documents is a basic requirement."

<sup>16</sup> P. Cardinal, op. cit., p. 146.

<sup>17</sup> Nous en verrons quelques exemples plus loin.

<sup>18</sup> Cf. supra Chapitre II pour la proportion d'Acadiens bilingues au N.-B. Quelques chiffres récents compilés par le ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick et publiés par le *Daily Gleaner* (Fredericton) du 19-4-79: De tous les élèves de 12<sup>e</sup> année (dernière année du secondaire) ayant subi un examen d'aptitude linguistique, 59% des francophones sont déclarés bilingues (moins de 5% chez les anglophones) et 25% "could meet basic social demands."

<sup>19</sup> Découragement dont il a été question à la page 49 supra.

<sup>20</sup> Op. cit., Vol. 21 no 1, mars 1976, pp. 42 et suivantes.

<sup>21</sup> *ibid.*, le chef de service de traduction du Catalogue Eaton — chaîne de grands magasins — (p. 43).

<sup>22</sup> *ibid.*, p. 42.

<sup>23</sup> W. Schwab, terminologue, Régie de la langue française, in *Méta*, op. cit., Vol. 22 no 1, p. 96.

<sup>24</sup> *ibid.* Tout ce passage est un condensé du compte-rendu de W. Schwab.

<sup>25</sup> Depuis la Loi 101, la Régie a pris le nom d'Office de la langue française, mais ses principes directeurs sont restés fondamentalement les mêmes.

<sup>26</sup> *Méta* utilise l'expression "traduction symbolique".

<sup>27</sup> Cf. B. Couture "La Banque de terminologie au service de l'entreprise", *Méta*, op. cit., Vol. 21 no 1, mars 1976, pp. 100 et suivantes. En 1975, le Bureau des Traductions du Gouvernement fédéral a acheté à l'Université de Montréal sa Banque de terminologie sur ordinateur qui existait depuis plusieurs années déjà.

<sup>28</sup> Juste niveau de langue combiné à la clarté de l'expression s'entend ici.

<sup>29</sup> Le problème que pose l'intelligibilité des traductions lorsqu'on les compare à l'original, déjà abordé, est développé plus loin dans ce chapitre.

<sup>30</sup> *Méta*, op. cit., Vol. 21 no 1, mars 1976, pp. 42 et suivantes.

<sup>31</sup> *ibid.*, p. 59, "Fournaise à l'huile" là où l'anglais dit "oil furnace".

<sup>32</sup> *ibid.*

<sup>33</sup> *ibid.*, pp. 81 et suivantes.

<sup>34</sup> *ibid.*, p. 84.

<sup>35</sup> Reconnaissons qu'il pourrait aller contre les intérêts des entreprises de prendre position dans les polémiques linguistiques. Certains Canadiens français pourraient mal accueillir venant des anglophones ce qu'ils ressentent parfois comme un néo-colonialisme: le français standard.

<sup>36</sup> *Méta*, op. cit., Vol. 21 no 1, mars 1976, p. 58.

<sup>37</sup> Nombreuses émissions de radio et de télévision auxquelles participent le grand public; lettres passionnées des lecteurs à leurs quotidiens et hebdomadaires; accueil très favorable, voire enthousiaste des Québécois à la Loi 101 qui insiste, entre autres choses, sur la nécessité d'améliorer le français au Québec.

<sup>38</sup> *Méta*, op. cit., Vol. 21 no 1, mars 1976, p. 45.

<sup>39</sup> On reconnaîtra ici l'attitude assez typique de l'enseignant que je suis: prosélytisme éclairé. Une prise de position sur le rôle possible du traducteur se dessine.

<sup>40</sup> "Nous préférons plutôt la définir [la communauté linguistique] comme un ensemble de groupes qui entrent en rapports dialectiques dans le même processus de création d'un ensemble de normes dominé par la norme de la classe dominante, mais sans cesse remise en cause." J.-B. Marcellesi et al. s'appuyant sur les travaux de Labov, in *Introduction à la sociolinguistique*, Larousse, Paris, 1974, p. 146.

<sup>41</sup> Mot un peu galvaudé, mais utilisé par le Rapport de la Commission.

<sup>42</sup> R. Thiéberger, "Le langage de la traduction", in *Collection Langages*, Didier-Larousse, no 28, décembre 1972, p. 83.

<sup>43</sup> W.F. Mackey, *Bilinguisme et contact des langues*, op. cit., p. 397. Tout mot ou toute forme d'origine étrangère qui apparaît chez un individu seulement porte le nom d'*interférence*; mais si cette même forme est employée par un groupe d'individus, il y a phénomène d'*emprunt*.

<sup>44</sup> Voir page suivante noté (128) et p. 78 infra où la question est développée.

<sup>45</sup> Même si un auteur québécois a appelé ses concitoyens "les nègres blancs d'Amérique", je ne veux pas faire une analogie complète entre le code linguistique québécois et le vernaculaire de certaines bandes d'adolescents noirs de Harlem. Cf. J.-B. Marcellesi et al., *Introduction à la sociolinguistique*, op. cit., pp. 138 et suivantes.

<sup>46</sup> Le parler "pointu" des Français dont se moquent gentiment les Québécois serait considéré efféminé et donc ridiculisé chez l'adolescent qui la préférerait à la langue du groupe. "La virilité est inconsciemment attachée à la structure du parler de New York tel qu'il est réalisé par les hommes." *Ibid.*, pp. 146-147, Marcellesi et al. citant Labov.

<sup>47</sup> Expression qui désigne le réveil politico-culturel du Québec dans les années 60.

<sup>48</sup> La traduction littéraire est exclue du cadre de la présente étude. Néanmoins, plusieurs de mes remarques pourraient souvent s'appliquer à la traduction des textes littéraires dont il m'arrivera de parler pour étayer mes propos.

<sup>49</sup> D. Moskowitz, "Le traducteur: récepteur et destinataire du message in *Exégèse et traduction, Etudes des linguistiques appliquées*, no 12 Didier, octobre-décembre 1973, p. 73.

<sup>50</sup>ibid.

<sup>51</sup>"(...) le même émetteur, décrivant un même objet, formulera un message très différent selon qu'il s'adressera (...) à d'autres chirurgiens, à des médecins ou au grand public. Le vecteur variera également dans chaque cas: compte rendu académique (...) article dans une revue médicale, article dans un journal hebdomadaire." ibid.

<sup>52</sup>D. Seleskovitch, op. cit., p. 184. Traductions orales ou écrites s'inscrivent au même titre dans ce schéma. Nous reviendrons un peu plus loin sur l'équivalence de ces deux modes de traduction.

<sup>53</sup> Terme appliqué à la situation de l'interprétation par D. Seleskovitch, op. cit., p. 202.

<sup>54</sup> Le donneur d'emploi peut couper certains passages, parce que depuis la parution de l'original il a modifié ses idées, ou plus simplement parce que l'espace ou l'argent dont il dispose pour la traduction sont limités.

<sup>55</sup> D. Seleskovitch, "Interpretation, a psychological approach to translating", in *Translation*, edited by R. Brislin, Gardner Press Inc., New York, 1976, p. 101.

<sup>56</sup> M. Lederer, "La traduction: Transcoder ou réexprimer?", in *Exégèse et traduction*, op. cit., p. 18.

<sup>57</sup> ibid., p. 22.

<sup>58</sup> A. Monjo, "Exégèse et re-création dans la traduction poétique", in *Exégèse et traduction*, op. cit., p. 58.

<sup>59</sup> G. Barth, *Recherches sur la fréquence et la valeur des parties du discours en français, en anglais et en espagnol*, Didier, Paris, 1961, p. 83.

<sup>60</sup> "Mais il faut tenir compte du fait que la traduction [française] a tendance à être plus longue que l'original. Le traducteur allonge par prudence et aussi par ignorance" Vinay J. et Darbelnet J.-P., *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, Didier-Beauchemin, Paris-Montréal, 1960, p. 185.

<sup>61</sup> Cf. Vinay, J. et Darbelnet, J.-P., op. cit., Gains et pertes, paragraphe 151, p. 163.

<sup>62</sup> Par exemple, "Gains" et "perte" dont parlent Vinay et Darbelnet se situent-ils au niveau de la Langue ou au niveau de la Parole? Les auteurs de *Stylistique comparée* ne sont pas clairs là-dessus et mêlent souvent les deux niveaux comme nous allons bientôt le voir.

<sup>63</sup> E. Nida, "A framework for the analysis and evaluation of theories of translation", in *Translation*, op. cit., p. 73.

<sup>64</sup> "En tant que traducteurs nous nous occuperons surtout du message et ce n'est que pour des raisons pratiques et pédagogiques que nous étudierons les signes séparés de ces messages." Vinay et Darbelnet, op. cit., p. 29. Or la première partie du livre traite de lexicologie (lexicologie comparée) et la seconde de l'agencement des espèces et catégories (syntaxe différentielle). Même dans le dernier tiers intitulé le *Message*, nombreuses sont les considérations sur la Langue: faux-amis de structure; la ponctuation; les métaphores etc... Le chapitre III (page 201 et suivantes) est entièrement consacré à l'ordre des mots et à la démarche. Mais il faut nuancer cette critique apparente en reconnaissant qu'il était difficile de démontrer la nécessité fondamentale d'une traduction idiomatique (comme Vinay et Darbelnet ont été les premiers à le faire), sans démontrer les mécanismes de la langue de départ et de la langue d'arrivée.

<sup>65</sup> M. Lederer, "Synecdoque et traduction" in *Traduire: les idées et les mots, Etudes de linguistique appliquée*, Didier, Paris, no 24, oct.-déc. 1976, p. 25.

<sup>66</sup> Ou toute autre variante: "Je ne la savais pas si bonne nageuse" etc...

<sup>67</sup> Si l'on me concède qu'une telle interjection relève d'une situation rien moins que banale, et qu'elle ne procède pas d'une perspicacité extraordinaire.

<sup>68</sup> "La place privilégiée qu'occupe le substantif en français", ibid., p. 100. Trait linguistique connu: "On remarquera que dans toutes les traductions [françaises] le mouvement est vers le nom." G. Barth, op. cit., p. 44.

<sup>69</sup> Vinay et Darbelnet, op. cit., p. 114.

- <sup>70</sup> *ibid.*, p. 128.
- <sup>71</sup> "(...) des distinctions grammaticales peuvent n'être pas justifiées du tout par des idées actuelles et ne s'expliquer plus ou moins que par des conceptions actuelles. On ne peut donc jamais conclure directement des faits grammaticaux aux idées de l'ensemble de la société chez qui on les observe." M. Cohen, in *Matériaux pour une sociologie du langage*, Maspero 83, Paris, 1971, Vol. I, p. 117.
- <sup>72</sup> Exception faite d'un style publicitaire anglicisé: "La lessive X lave plus blanc."
- <sup>73</sup> Vinay et Darbelnet, *op. cit.*, p. 101.
- <sup>74</sup> En effet, mais pas pour la raison qui en est donnée: "le mot français ayant fort bien pu naître à une époque où l'on faisait sécher le linge en l'étendant sur l'herbe." p. 235 "hand" et "étendre" sont tous les deux incomplètement descriptifs. Les ménagères françaises et anglaises *suspendent* toutes les deux le linge après avoir pris le soin de l'*étendre* sur la corde à linge. Reste le sens virtuel d'*épingler* qui pourrait se réaliser dans. "Je n'ai pas pu étendre tout mon linge car je n'avais pas assez de pièces (à linge)".
- <sup>75</sup> *ibid.*, p. 235.
- <sup>76</sup> *ibid.*, p. 114.
- <sup>77</sup> Comparer: "Ce film nous dévoile la femme mariée" et "Ce film nous révèle ce qu'est une femme mariée".
- <sup>78</sup> Voir à ce sujet l'exposé très éclairant de M. Lederer, "*Synecdoque et traduction*", *op. cit.*
- <sup>79</sup> G. Steiner, *After Babel, aspects of language and translation*, Oxford University Press, London-New York, 1975, Chapter II, p. 93.
- <sup>80</sup> Chapter VI — dernier chapitre de son étude:
- <sup>81</sup> F. Lassalle, in *Exégèse et traduction*, *op. cit.*
- <sup>82</sup> *ibid.*, p. 70.
- <sup>83</sup> Terminologie empruntée à Vinay et Darbelnet, *op. cit.*
- <sup>84</sup> "un mot n'a pas de sens, il n'a que des usages" paradoxe d'hier et lieu commun d'aujourd'hui.
- <sup>85</sup> Sauf, justement, dans les jeux de mots et calembours.
- <sup>86</sup> ou *métaphore*, ou *symbole*, ou mot *synecdoque*, selon les auteurs.
- <sup>87</sup> L'excuse la plus probable de mon interlocuteur sera de dire qu'il pensait... à *autre chose*.
- <sup>88</sup> M. Lederer, "*Synecdoque et traduction*", *op. cit.*, p. 26:
- <sup>89</sup> Or c'est au nom de cette cohérence que les "puristes" refuseront aux "modernistes" l'expression "poursuivre un but".
- <sup>90</sup> Nous reviendrons sur l'importance qu'il convient d'accorder aux considérations anthropologiques, ethnographiques, sur lesquelles aiment à s'étendre les théoriciens de la traduction.
- <sup>91</sup> N'oublions pas, en outre, que nous nous occupons de deux cultures occidentales, très proches l'une de l'autre par leur métalinguistique. Peu d'Anglo-saxons font construire leur maison avec des "casement windows", et peu de Français avec des "fenêtres à guillotine", mais qui n'en connaît les caractéristiques?
- <sup>92</sup> L'auteur francophone (romancier, journaliste) qui campe son récit en terre étrangère ne fournit pas, en général, un lexique des termes qui désignent des objets connus des deux cultures, quoique de conception différente.
- <sup>93</sup> Auxquelles on associe immédiatement le nom du traducteur/théoricien Eugene Nida.
- <sup>94</sup> Est-ce le sens ou les représentations (les images interdites par le Verbe) qui sont sacrés?
- <sup>95</sup> Bilongga B. Sindeu, in *Méta*, *op. cit.*, Vol. 22 no 3, septembre 1977, p. 193.
- <sup>96</sup> Voir plus bas dans ce chapitre *Traduction et terminologie* (paragraphe 4.4.8).
- <sup>97</sup> Bilongga B. Sindeu, *op. cit.*, p. 193.

<sup>98</sup> Exemple rhétorique, car l'éventualité d'une telle situation est plus absurde qu'improbable; dans l'optique de la théorie de la communication où s'insère la traduction, un tel déséquilibre de savoir entre Emetteur et Destinataire ne saurait donner naissance à aucun message. Un physicien qui me ferait part de ses découvertes sur les quanta, à force d'équations et d'explications cabalistiques (pour moi), ne m'aurait rien communiqué au bout de cinq minutes ou de cinq heures, s'il ne commençait par jeter un pont entre son savoir et l'ignorance que j'ai de sa spécialité.

<sup>99</sup> "Il est facile de démontrer que telle catégorie de pensée n'existe pas dans une société, parce que la société n'en a pas besoin, mais il ne s'ensuit pas de là que les hommes de cette société soient hors d'état de les comprendre." A. Sommerfelt, *La langue et la société*. Oslo 1938, p. 200, cité par M. Cohen, op. cit., p. 110.

<sup>100</sup> Ou qui refusent de partager tout ou partie du produit de la chasse avec les membres de la tribu etc...

<sup>101</sup> "Il y a lacune chaque fois qu'un signifié de LD ne trouve pas de signifiant habituel dans LA(...)" Vinay et Darbelnet, op. cit., p. 10.

<sup>102</sup> Pour reprendre la terminologie utilisée par M. Lederer, "La traduction: Transcoder ou réexprimer?", op. cit. Quoique lapidaire, le contraste que je fais de ces termes reflètent assez bien, je crois, la position de l'auteur.

<sup>103</sup> Exemple emprunté à M. Pergnier, "L'envers des mots", in *Traduire: les idées et les mots*, op. cit., pp. 92 et suivantes.

<sup>104</sup> *ibid.*, p. 111.

<sup>105</sup> *ibid.*, p. 113.

<sup>106</sup> Exception faite des mots monosémiques, tels les chiffres et les noms propres.

<sup>107</sup> Belle formule mallarméenne qui, appliquée à la poésie, impliquerait l'inclusion d'un maximum d'acceptions pour un même mot. Je m'en sers ici, au contraire, pour décrire la réduction des sens virtuels des mots dans le message, tout en gardant l'idée que donne l'image d'un processus d'interactions et de réactions en chaîne.

<sup>108</sup> Vinay et Darbelnet, op. cit., p. 276.

<sup>109</sup> *ibid.*, p. 275.

<sup>110</sup> Sic. J'ai compté 29 mots dans le texte français contre 28 en anglais.

<sup>111</sup> *ibid.*, p. 277. C'est moi qui souligne ici.

<sup>112</sup> *ibid.*, p. 16.

<sup>113</sup> Ou "L'enveloppe ne pourra être décachetée qu'en début d'épreuves."

<sup>114</sup> A moins de considérer l'unité 4 until comme un signifié discontinu qui trouve sa continuité dans l'unité 6 when.

<sup>115</sup> Comment le découpage en UT pourrait-il faire apparaître le signe linguistico-sémantique Ø?

<sup>116</sup> On sait que le sens a été longtemps (et est encore souvent) écarté délibérément de l'analyse linguistique.

<sup>117</sup> "Le monde moderne apparaît comme une immense machine à traduire tournant à une vitesse sans cesse accrue". E. Cary, *La traduction dans le monde moderne*, Genève, Georg et Cie, 1956, p. 62.

<sup>118</sup> La langue technique et scientifique, soucieuse de la précision la plus extrême, refuse la polysémie, d'où la nécessité de mots de plus en plus nombreux. A la différence des mots de la langue commune, le signifié du mot technique tend vers l'univocité.

<sup>119</sup> F. Lassalle, "Réflexions sur mon métier", in *Traduire*, op. cit., p. 69.

<sup>120</sup> *ibid.*, p. 69. A chacun le loisir de s'extasier sur les procédés stylistiques et onomatopéiques de telle ou telle langue. Le français n'est pas en reste; les illustrés fourmillent de semblables chefs-d'oeuvre: PloFFff! TCHAC! PAF! TCHONK! BiMM! FLOTCH! (Source: Astérix).

<sup>121</sup>“Les gens du peuple” par exemple. Dans ses diatribes contre le franglais, Etienne fait remarquer très judicieusement la fertilité de la langue populaire. Un des exemples qu’il utilise, si ma mémoire m’est fidèle, est l’arpète d’usine appelé “lapin de corridor”. Etienne conseille aux académiciens de consulter les gens sans grande éducation dont la trouvaille, libre de toute intrusion étrangère, ne trahira pas le génie de la langue, quoi qu’on puisse penser, par ailleurs, du niveau de langue.

<sup>122</sup>D. Seleskovitch, *Langage, langues et mémoire*, Lettres Modernes, Minard, Paris, 1975.

<sup>123</sup>Bref résumé de la pensée de D. Seleskovitch sur la mémoire sémantique de l’interprète.

<sup>124</sup>Le sens que transmet l’auteur original est libéré par la version qu’il soumet au public; à ce point de vue seulement, son dire est créateur de sens, alors que pour le “traducteur traduisant” ce sens appréhendé transcende la formulation qu’il en fait. Voilà pourquoi il est nécessaire de “laisser reposer un texte” pour s’assurer que la réexpression transmet le sens original.

<sup>125</sup>*Bilinguisme actif* désigne ici la faculté de s’exprimer aisément par écrit et oralement dans la langue seconde. *Bilinguisme passif*, employé plus loin, indiquera une bonne faculté de compréhension de l’oral et surtout de l’écrit.

<sup>126</sup>D. Seleskovitch, *L’interprète dans les conférences internationales*, op. cit., p. 167.

<sup>127</sup>Cf. supra, pp. 60 et suivantes.

<sup>128</sup>Ph. Emond. “La traduction dans les agences de publicité”, op. cit., p. 85.

<sup>129</sup>La réclame apparaît dans *L’Actualité*, mensuel pour cadres moyens et qui n’a pas pour habitude de tutoyer ses lecteurs.

<sup>130</sup>...de la Grande-Bretagne. Annonce publicitaire publiée par l’Office du tourisme de la Grande-Bretagne.

<sup>131</sup>“Français québécois” recouvre une grande variété de vernaculaires, dont le “joual”, le plus décrié parce que le plus anglicisé, mais non le plus répandu. Par sa couleur, sa prononciation, le “joual” (\* cheval) fait de nombreuses intrusions dans les autres parlers, tout comme l’argot dans le français hexagonal.

<sup>132</sup>Comme du monde, expression courante, correspond à l’anglais familier “like civilized people” (d’où elle tire son origine? ? ?).

<sup>133</sup>Cf. supra p. 70.

<sup>134</sup>J. Poisson, “La traduction, facteur d’acclturation?”, exposé présenté au VIII<sup>e</sup> Congrès mondial de la F.I.T. Montréal, 12-18 mai 1977. Compte rendu, in *Méta*, op. cit., Vol. 22 no 3, septembre 1977, pp. 232-233.

<sup>135</sup>ibid., p. 232.

<sup>136</sup>“Qu’est-ce que fait le traducteur au Québec? (..) En général, il traduit ce qui aurait dû être pensé ici.” “Table ronde sur l’évolution de la traduction”, in *Méta*, op. cit., Vol. 20 no 1, mars 1975, p. 331.

<sup>137</sup>Je pense aux exemples utilisés au début de ce chapitre (Instructions pour ouvrir un emballage, pour accommoder un plat etc.)

<sup>138</sup>ibid. p. 232.

<sup>139</sup>E. Cary, op. cit., p. 123.

<sup>140</sup>in “Table ronde sur l’évolution de la traduction”, *Méta*, op. cit., Vol. 20 no 1, mars 1975, p. 64.

<sup>141</sup>“Les bilingues semblent résister plus facilement à l’interférence quand ils écrivent à un ami que quand ils lui parlent.” W.F. Mackey, *Bilinguisme et contact des langues*, op. cit., p. 398.

<sup>142</sup>Le donneur d’emploi insiste parfois pour que le découpage du texte original soit scrupuleusement suivi, par exemple pour la traduction des débats de la Chambre des députés du Nouveau-Brunswick.

<sup>143</sup> Il est difficile de trouver des traductions qui ne sont fautives qu'à un seul point de vue. L'approche globale de notre étude s'inscrit toujours en filigrane de l'analyse; ce qui oblige à de nombreux retours en arrière, ou à des anticipations qui peuvent avoir l'apparence de digressions. J'espère que le cheminement de la pensée, la progression et la clarté de l'exposé n'en souffrent pas trop.

<sup>144</sup> Cette traduction s'inspire de deux textes français:

1) *Régilait — France — Lait*

— "Nous vous conseillons, pour reconstituer du lait liquide, d'employer ce produit à raison de 108 gr. pour 1 litre d'eau et vous obtiendrez ainsi l'équivalent d'un lait écrémé (...) [ou] 7 cuillérées à soupe pour 1/2 litre. On peut augmenter ces dosages si l'on préfère un lait plus onctueux. (...) Poids net. 300 gr. permettant d'obtenir litres de lait écrémé."

2) *Lait set écrémé Beaumont*

"Mode d'emploi: En ajoutant 100 gr. de ces granulés à 990 gr. d'eau bouillie, on obtient 105 cl de lait écrémé."

<sup>145</sup> Devant un choix binaire, le français n'exprime que l'un ou l'autre objet; "et non au volume" est donc superflu.

<sup>146</sup> L'Antenne, op. cit., Vol. IX no 5, rubrique "Histoire vécue".

<sup>147</sup> Juliane House, "A model for assessing translation quality," in *Méta*, op. cit., Vol. 22 no 2, juin 1977 "An overt translation is one in which the TT addressees are not being directly addressed [...] is one which must overtly be a translation, not, as it were, a "second original".", p. 106. "A covert translation is a translation which enjoys or enjoyed the status of an original ST in the target culture [...] it is not marked pragmatically as a TT of a ST." p. 107. [TT = translated text, ST = Source text].

<sup>148</sup> "Cultural filter", *ibid.*, p. 107.

<sup>149</sup> *ibid.*

<sup>150</sup> *ibid.*, p. 108.

<sup>151</sup> Dans lesquelles la composante émotive est absente. Dans le discours scientifique il n'est pas rare que par désir de soutenir l'intérêt, pour éviter la monotonie ou pour mieux faire comprendre, l'auteur utilise des procédés stylistiques destinés à faire vibrer certaines cordes sensibles chez son lecteur.

<sup>152</sup> Dont l'ignorance des affaires intérieures canadiennes est au moins aussi grande que celle des Européens.

<sup>153</sup> Et à un moindre degré "sworn in/assermenté", car les Canadiens savent que tout ministre nouvellement nommé doit prêter serment.

<sup>154</sup> "Joe" c'est déjà "Machin"; dire "Joe Who?" c'est doublement se moquer. Souvenons-nous de "Monsieur X". (Gaston Defferre).

<sup>155</sup> J. Poisson, op. cit., p. 233.

<sup>156</sup> P. Cardinal, op. cit., p. 140.

<sup>157</sup> L'appellation varie d'une association à l'autre, mais elle désigne ici les membres qui ont réussi à l'examen d'agrément, commun aux trois associations depuis quelques années. Pour être membre "associé" (au N.-B.) il suffit de pratiquer ou d'enseigner la traduction et de présenter une demande auprès du conseil d'administration.

<sup>158</sup> Le N.-B. offre à ses traducteurs des congés d'études payés pour leur permettre de se perfectionner. Très peu en ont profité, bien que plus de la moitié des effectifs du Bureau de traduction ne soient pas encore membres titulaires de la Corporation des Traducteurs et Interprètes du Nouveau-Brunswick.

<sup>159</sup> Cf. supra, pp. 50 et suivantes.

<sup>160</sup> "La S.T.Q. à l'université" in *Méta*, op. cit., Vol. 23 no 3, septembre 1978, p. 267.

<sup>161</sup> Titres de colloques et tables rondes glanés dans deux numéros de *Méta*: Vol. 23 no 2, juin 1978 et no 4, décembre 1978.

<sup>162</sup> Je pourrais évidemment être soupçonné de n'avoir choisi que les exemples qui servent ma thèse... Si cela était, mon propos perdrait sans doute de sa force, mais non de son fondement. Mes révisions de traductions auraient été très simples si je n'avais eu qu'à corriger les inexactitudes terminologiques des textes nombreux et variés qui me sont passés entre les mains (Rapports de ministères du N.-B. — Justice, Pêches, Santé, Agriculture..., étude agronomique régionale; catalogue d'armes à feu d'un musée...).

<sup>163</sup> Terme subjectif. La difficulté dépend évidemment des connaissances préalables du traducteur et de la documentation dont il dispose.

<sup>164</sup> Au Nouveau-Brunswick, les interprètes en simultané sont des traducteurs ou autres candidats de tous genres qui, après un examen en simultané, ont démontré quelques aptitudes — pour ceux qui ont su surmonter le choc et l'affolement de la situation réelle dans laquelle les plonge l'examen. Ceux qui ont franchi cette étape sont ensuite formés sur le tas. A l'heure actuelle, seuls deux interprètes possèdent un diplôme d'interprétation, obtenu aux Etats-Unis (Georgetown University).

<sup>165</sup> Titre d'un long développement (pp. 75-83) qui s'inscrit dans un article de D. Seleskovitch: "Traduire: de l'expérience aux concepts", in *Traduire*, op. cit.

<sup>166</sup> *ibid.*, pp. 79/80.

<sup>167</sup> *ibid.*, p. 75. Voir également du même auteur *L'Interprète dans les conférences internationales*, op. cit.

<sup>168</sup> *ibid.*, p. 80. Cette phrase fait immédiatement suite à celle citée au début de cette section p. 86 supra, note 166.

<sup>169</sup> "(...) una labor que, por definición, se nos presenta como desesperada." F. Ayala, in *Problemas de la traducción*, Cuadernos Taurus, Madrid, 1965, p. 40.

<sup>170</sup> E. Cary, op. cit., p. 172.

<sup>171</sup> *ibid.*, p. 180. Je reprends à mon compte la conclusion de l'auteur. En effet, il vient de dire que dans la traduction "il se perd toujours quelque chose en route." (Notre étude entière s'adresse à de semblables remarques.) Ici, ce n'est évidemment pas dans le sens de "perte" ou avec une quelconque arrière pensée de "sacrifice" qu'il faut comprendre le mot choix.

<sup>172</sup> Il ne faut pas brosser un tableau plus sombre que ne l'est la grise réalité; les traductions idiomatiques existent (et en nombre croissant) mais rares sont celles que n'émaillent des maladrotes.

<sup>173</sup> N'était-ce le zèle de la personne (chargée d'en faire l'enregistrement) qui a renvoyé la traduction à l'agence, le cours serait sorti tel quel.

<sup>174</sup> Renversement de la situation suivante rapportée par D. Seleskovitch dans *Langage, langues et mémoire*, op. cit., pp. 52 et 53. lorsque l'interprète ne trouve pas la traduction exacte d'un terme qui revient fréquemment, il cherchera dans les répliques du groupe pour qui il interprète le vocable qui lui fait défaut. De même, le groupe LA éclairera souvent le sens d'un terme utilisé précédemment en LD, mais mal connu de l'interprète.

<sup>175</sup> Me suis-je fidèlement traduit?

<sup>176</sup> Le slogan politique notamment. Voir à ce sujet "Linguistics and Poetics" in *Style in language*, New York 1960, où R. Jakobson examine la fonction poétique du langage dans des slogans comme "I like Ike" ou "O.A.S. = S.S."

<sup>177</sup> E. Cary, op. cit., p. 219.

<sup>178</sup> Exemple emprunté à Ph. Emond, op. cit., p. 82.

<sup>179</sup> Exemple tiré de l'article de M. Lajoie, "L'interprétation judiciaire", in *Méta*, op. cit., Vol. 24 no 1, mars 1979, p. 116.

<sup>180</sup> in L. Lauzière, "Un vocabulaire juridique bilingue canadien", *Méta*, op. cit., Vol. 24 no 1, p. 113.

<sup>181</sup> M. Lajoie, op. cit., p. 123.

## SYNTHESE ET CONCLUSION

Le tableau évoqué dans cette étude est vaste, voyons, en quelques pages, les tenants et les aboutissants de l'analyse.

### C.1 Politique linguistique des gouvernements fédéral et québécois

#### C.1.1 Objectifs et réalisations

La réalité complexe que recouvre le terme "bilinguisme" tant individuel qu'institutionnel,<sup>1</sup> rend particulièrement difficile la définition d'objectifs politiques en matière de langue. Le public et les hommes politiques font rarement la distinction entre le bilinguisme d'Etat (dont la fonction est de garantir les mêmes prestations dans l'une et l'autre langue officielle), et le bilinguisme individuel, que ce dernier soit motivé par des raisons impérieuses (socio-économiques)<sup>2</sup> ou personnelles (socio-culturelles)<sup>2</sup>. La confusion, sous un même vocable, de notions et de réalités aussi différentes tend à donner naissance à des mesures qui ne répondent pas toujours à la situation démographique, sociologique et linguistique des minorités.

"La législation de l'état bilingue ne tient habituellement pas compte de la différence entre l'importance des langues en contact. Cela se remarque particulièrement en Amérique."<sup>3</sup>

De plus, depuis quelques années, le public canadien est témoin de lois qui, selon les uns, contredisent ou qui, selon d'autres, pourraient se compléter si elles étaient appliquées avec mesure et discernement. En effet, le Parlement fédéral promulgue en 1967 la loi sur les langues officielles, engageant ainsi le Canada sur la voie du bilinguisme institutionnel, mais dix ans plus tard, le Québec semble aller à contre-courant lorsque son Assemblée nationale déclare, par la Loi 101, le français seule langue officielle sur son territoire<sup>4</sup>. Dans l'un et l'autre cas, les gouvernements déclarent bien haut leur volonté d'assurer l'épanouissement de la minorité francophone, sans léser pour autant la communauté anglophone. Vues sous cet angle, les mesures adoptées par les gouvernements fédéral et québécois sont complémentaires, car, nous l'avons vu,<sup>5</sup> une des fonctions principales du bilinguisme institutionnel est de garantir les droits des citoyens unilingues, et si le Québec déclare "des règles coercitives sont nécessaires",<sup>6</sup> c'est pour assurer la survie du français sur son territoire, corrigeant ainsi une anomalie dénoncée en 1968 par J.-J. Bertrand, premier ministre de l'heure:

"Ce n'est pas la langue de la minorité qui est vulnérable au Québec, mais celle de la majorité."<sup>7</sup>

La polysémie du mot "bilinguisme" est, sans aucun doute, source d'un grand nombre de querelles linguistiques que connaît le Canada, mais un second malentendu s'inscrit en filigrane des débats. A première vue, il semblerait que démocratie et justice sociale sont des termes dont le sens est universellement partagé, mais, tandis que chacun s'accorde à reconnaître que les fondements de la démocratie reposent sur le vote universel et la loi de la majorité, des divergences profondes se révèlent dès lors qu'il est question des prérogatives de la minorité.

## SYNTHESE ET CONCLUSION

Le tableau évoqué dans cette étude est vaste, voyons, en quelques pages, les tenants et les aboutissants de l'analyse.

### C.1 Politique linguistique des gouvernements fédéral et québécois

#### C.1.1 Objectifs et réalisations

La réalité complexe que recouvre le terme "bilinguisme" tant individuel qu'institutionnel,<sup>1</sup> rend particulièrement difficile la définition d'objectifs politiques en matière de langue. Le public et les hommes politiques font rarement la distinction entre le bilinguisme d'Etat (dont la fonction est de garantir les mêmes prestations dans l'une et l'autre langue officielle), et le bilinguisme individuel, que ce dernier soit motivé par des raisons impérieuses (socio-économiques)<sup>2</sup> ou personnelles (socio-culturelles)<sup>2</sup>. La confusion, sous un même vocable, de notions et de réalités aussi différentes tend à donner naissance à des mesures qui ne répondent pas toujours à la situation démographique, sociologique et linguistique des minorités:

"La législation de l'état bilingue ne tient habituellement pas compte de la différence entre l'importance des langues en contact. Cela se remarque particulièrement en Amérique."<sup>3</sup>

De plus, depuis quelques années, le public canadien est témoin de lois qui, selon les uns, contredisent ou qui, selon d'autres, pourraient se compléter si elles étaient appliquées avec mesure et discernement. En effet, le Parlement fédéral promulgue en 1967 la loi sur les langues officielles, engageant ainsi le Canada sur la voie du bilinguisme institutionnel, mais dix ans plus tard, le Québec semble aller à contre-courant lorsque son Assemblée nationale déclare, par la Loi 101, le français seule langue officielle sur son territoire<sup>4</sup>. Dans l'un et l'autre cas, les gouvernements déclarent bien haut leur volonté d'assurer l'épanouissement de la minorité francophone, sans léser pour autant la communauté anglophone. Vues sous cet angle, les mesures adoptées par les gouvernements fédéral et québécois sont complémentaires, car, nous l'avons vu,<sup>5</sup> une des fonctions principales du bilinguisme institutionnel est de garantir les droits des citoyens unilingues, et si le Québec déclare "des règles coercitives sont nécessaires",<sup>6</sup> c'est pour assurer la survie du français sur son territoire, corrigeant ainsi une anomalie dénoncée en 1968 par J.-J. Bertrand, premier ministre de l'heure:

"Ce n'est pas la langue de la minorité qui est vulnérable au Québec, mais celle de la majorité."<sup>7</sup>

La polysémie du mot "bilinguisme" est, sans aucun doute, source d'un grand nombre de querelles linguistiques que connaît le Canada, mais un second malentendu s'inscrit en filigrane des débats. A première vue, il semblerait que démocratie et justice sociale sont des termes dont le sens est universellement partagé, mais, tandis que chacun s'accorde à reconnaître que les fondements de la démocratie reposent sur le vote universel et la loi de la majorité, des divergences profondes se révèlent dès lors qu'il est question des prérogatives de la minorité.

"La plus belle égalité formelle des droits ne saurait donner tout apaisement à une minorité (...) si elle doit se voir indéfiniment subordonnée au vote de la majorité."<sup>8</sup>

Il est clair que les mésententes naissent de la confusion, soit involontaire, soit pharisaïque, des deux acceptions du terme "minorité". "Minorité" décrit deux réalités que les sophistes ont avantage à confondre: d'une part, minorité transitoire, créée par les règles du jeu démocratique même, c'est-à-dire définie par des allégeances politiques sujettes à changements; d'autre part, minorité de fait, définie par des critères précis et quasi invariables — origine ethnique et langue, forces numériques en présence, dans le cas qui nous concerne. La minorité politique se soumet d'autant plus facilement à la majorité qu'elle peut espérer devenir à son tour la majorité aux prochaines élections; mais la minorité ethnique, à moins de renoncer définitivement à son identité, ne peut que réclamer un "statut spécial" — que d'aucuns considéreront comme une dérogation aux usages démocratiques<sup>9</sup>.

### C.1.2 Objectifs linguistiques et options politiques

Animés de la même volonté de préserver et de revaloriser l'usage du français, gouvernements fédéral et québécois ont indépendamment décidé d'infléchir la propension à l'assimilation des francophones par une série de mesures politico-linguistiques. Résumons la divergence (apparente) des moyens adoptés: le gouvernement national se propose de réaliser ses objectifs grâce au bilinguisme institutionnel, dans lequel le gouvernement québécois actuel ne voit qu'une "aventure" incapable en soi d'assurer l'épanouissement, voire la survie, du français<sup>10</sup>. Vu comme une menace à l'existence du français, le bilinguisme institutionnel est rejeté aujourd'hui par le Québec:

"Il ne sera plus question d'un Québec bilingue."<sup>11</sup>

Nous avons vu dans les premières pages de notre étude que la disproportion des forces ethniques en présence,<sup>12</sup> tant à l'échelle canadienne que nord-américaine, se double d'un retard économique<sup>13</sup> qui s'amenuise très lentement,<sup>14</sup> ce qui explique très largement la vulnérabilité du français en terre canadienne. Un très grand nombre d'Anglo-québécois sont restés unilingues, et les francophones qu'ils employaient ou qu'ils encadraient ont dû devenir bilingues. Rien d'étonnant, par conséquent, qu'une forte majorité d'immigrants venant s'installer au Québec aient dédaigné le français et aient choisi d'envoyer leurs enfants à l'école anglaise. Devant cet état de fait, il était permis de craindre que les Québécois francophones ne devinssent minoritaires à plus ou moins long terme:

"The failure of the French speaking community to attract to itself any significant number of immigrants has weakened it both quantitatively and qualitatively."<sup>15</sup>

Pour redresser cette situation, les gouvernements québécois qui se sont succédés dans les quelque vingt dernières années ont tour à tour réclamé, quodique le plus souvent en termes différents, un "statut spécial" que peu de gouvernements fédéraux se sont montrés enclins à leur accorder, au nom de "l'unité canadienne" (entendre "l'égalité") de tous les Canadiens<sup>16</sup>. Persuadé que le fédéralisme traiterait toujours le Québec en minorité, le gouvernement Lévesque, élu en 1976, s'est engagé à tenir sa promesse électorale de demander par voie référendaire le mandat de négocier avec le reste du Canada une formule de "souveraineté-association", termes assez mal définis par leurs auteurs, et dont le sens oscillait dans l'esprit du public et des exégètes, selon les besoins de l'argumentation, entre indépendance ou autonomie, et "fédéralisme renouvelé".

### C.1.3 Options politiques et place de la traduction

Le Canada est à l'heure de décisions politiques fondamentales. Quel que soit le résultat d'un nouveau référendum (statu quo ou premier pas vers l'autonomie), le français sera toujours au Québec l'objet de pressions socio-linguistiques dont il a été longuement question dans notre étude<sup>17</sup>. Il n'est pas de lois coercitives qui, à elles seules, puissent pallier le caractère minoritaire d'une société en devenir culturel et économique. Encerclé par la civilisation la plus puissante et la plus influente du monde, un Québec plus autonome qu'il ne l'est aujourd'hui n'aurait pas moins besoin d'échanges bilingues et de traductions – bien au contraire, disent les fédéralistes, puisqu'à l'heure actuelle le bilinguisme officiel permet au Québec de communiquer en français seulement avec le reste du Canada, droit qui disparaîtrait probablement en cas de sécession.

## C.2 Rôle du traducteur au Canada

### C.2.1 Garantir l'unilinguisme

Quoique les gouvernements de Québec et d'Ottawa ne s'entendent pas sur les moyens, l'un et l'autre se rejoignent dans un de leurs buts déclarés : garantir l'unilinguisme des citoyens qui relèvent de leur juridiction, unilinguisme essentiel à la survie de la langue de la minorité, comme nous l'avons vu<sup>18</sup>. L'épanouissement de l'unilinguisme francophone transcende, par conséquent, les options politiques du Québec.

Aucun parti politique ne prône, on le comprend, un Québec fermé sur lui-même. Il est donc évident que l'unilinguisme français ne peut y exister que s'il s'appuie largement sur la traduction (orale et écrite). On sait depuis longtemps déjà l'importance de la traduction dans nos sociétés; sans la traduction, l'essor des moyens de communication serait de peu d'effet. Au Canada, le rôle du traducteur est essentiel à deux autres égards: de lui peuvent dépendre largement la qualité de la coexistence des communautés françaises et anglaises, et la survie du français en Amérique du Nord.

### C.2.2 Assurer la qualité des échanges entre les deux ethnies

Une fois reconnus les dangers d'assimilation de la population francophone (danger croissant avec le nombre de Franco-canadiens bilingues), peut-on espérer que le rôle d'intermédiaires entre les deux ethnies sera, à l'avenir, plus largement assuré par des Anglo-canadiens bilingues?

#### C.2.2.1 Le bilinguisme des anglophones

Le public, le Commissaire aux langues officielles, le gouvernement, ont tour à tour remis en question l'efficacité des cours de langue seconde que le gouvernement fédéral a organisés pour accroître le nombre de fonctionnaires bilingues. Si le bilinguisme (utile, partiel, fonctionnel...) des anglophones est un but particulièrement difficile à atteindre,<sup>19</sup> sans doute faut-il en trouver l'explication principale dans cette phrase tirée d'une revue de didactique des langues:

"When the second language being learned is a minority language, the chances of success are far less likely than when the language is the language of the majority."<sup>20</sup>

Il serait par conséquent plus sage de se résigner à l'unilinguisme des fonctionnaires anglophones, sans toutefois augmenter le nombre des bilingues francophones, ce qui signifierait la multiplication des postes parallèles unilingues et, par conséquent, un certain équilibre entre le nombre de traductions françaises et anglaises<sup>21</sup>. De telles propositions sont au moins aussi onéreuses que le Programme des langues secondes, mais peut-être est-ce

le prix que doit payer un pays s'il tient à préserver la langue et la culture de sa minorité; la Belgique n'a pas reculé devant ces solutions.

Pour l'adulte unilingue, l'acquisition d'une langue seconde n'est pas chose aisée, comme la plupart de ceux qui s'y sont essayés le savent. J'aurais aimé pouvoir dire "comme tout le monde qui s'y est essayé le sait". Mais la déclaration suivante me l'interdit:

"Those who are bilingual have no reason to be smug since it is much easier to become bilingual than to play a sport well or master a trade."<sup>22</sup>

Les résultats enregistrés dans la fonction publique au cours des huit dernières années s'inscrivent en faux contre cette assertion (De plus, de telles affirmations contribuent certainement à précipiter le découragement des étudiants qui s'attendaient à pouvoir communiquer dans la langue seconde en peu de temps et avec un minimum d'effort.)

### C.2.2.2 Des difficultés de la communication

#### C.2.2.2.1 La communication unilingue

La communication n'est jamais chose aisée, même dans sa langue maternelle. Un même mot (mot-symbole, mot-concept, particulièrement) a rarement la même acception pour les locuteurs d'un groupe linguistique donné:

"We ought to regard communication as a difficult matter, and close correspondence of reference for different thinkers as a comparatively rare event."<sup>23</sup>

En effet, qui n'a pas eu maintes fois l'occasion de constater que la plus longue partie des discussions entre amis, collègues ou membres d'une même famille, consistait à s'entendre sur le sens de certains "mots-clés", et qui n'a jamais constaté (a posteriori) que de nombreux désaccords portaient davantage sur les significations que sur les idées débattues?

On peut se poser la question de savoir, compte tenu des remarques qui précèdent, s'il est vraiment donné à beaucoup d'atteindre le "bilinguisme utile" qui, selon la définition des rapporteurs cités plus haut, ne doit ni ralentir outre mesure les échanges, ni altérer la pensée.

#### C.2.2.2.2 La communication bilingue: avantages et écueils

Il est certes permis de supposer plus grande la volonté mutuelle de compréhension dans une conversation amicale où les locuteurs font usage d'une lingua franca, qu'en situation unilingue; les "fautes"<sup>24</sup> du bilingue obligeront parfois son interlocuteur à suppléer aux hésitations et aux maladresses, et inciteront l'unilingue à dépasser le sens des mots pour rechercher le vouloir-dire de son vis-à-vis. En situation unilingue, par contre, les interlocuteurs ne se soupçonnent pas de conférer, aux mêmes mots des acceptions, des résonances affectives différentes, sauf en cas d'incompréhension flagrante.

Que la communication bilingue bénéficie, selon mon expérience, d'une volonté optimale d'intercompréhension, ne signifie pas, on s'en doute, qu'elle soit exempte d'embûches. Par exemple, le bilingue qui s'exprime rapidement, avec aisance dans l'ensemble, sans accent ou presque, peut faire naître à son insu certaines tensions socio-culturelles:

"If you speak without an accent you can be very offensive if you are not also bicultural."<sup>25</sup>

Que le bilingue tende vers la perfection linguistique ou non, il est un domaine où ses écarts culturels seront mis au compte de la malséance (l'ignorance des règles ne sera pas tout de

suite soupçonnée) le domaine des conventions socio-culturelles, si chargées d'affectivité et de tabous que nous les croyons universelles<sup>26</sup>.

Ainsi, les problèmes que pose le bilinguisme individuel ne sont ni moins nombreux ni moins importants que les tares dont d'aucuns accusent la traduction<sup>27</sup>. Que la traduction erronée ou imprécise puisse donner lieu à des malentendus ou à des quiproquos, comme le souligne le Rapport,<sup>28</sup> nul ne le contestera. Il importe évidemment de prendre conscience des problèmes que posent les différents modes de communication pour mieux les éviter, ou pour mieux les résoudre. Mais avant de condamner la traduction sans autre forme de procès, il convient de définir le métier du traducteur, après avoir exigé de lui qu'il soit, outre un "bilingue professionnel", le spécialiste de la communication que, sans le savoir nécessairement, on lui a toujours demandé d'être.

### *C.2.3 Participer à la francisation du Québec*

Nous avons vu<sup>29</sup> que le gouvernement du Québec comptait sur la traduction pour franciser le Québec. Cette francisation revêt un double caractère. elle doit fournir à la population québécoise toutes les prestations en français et elle doit aussi "désangliciser" le français québécois. Dans ce dernier cas, la traduction a, au Québec, pour tâche peu ordinaire "La défense et l'illustration de la langue française".

## *C.3 Comment le traducteur canadien pourra-t-il s'acquitter de sa tâche?*

### *C.3.1 Moyennant une nouvelle conception de l'opération traduisante...*

Nous avons vu au chapitre IV supra, qu'outre une réforme des structures sociales et politiques, la qualité des échanges interlinguistiques dépendait en grande partie d'une nouvelle conception de l'opération traduisante, d'une remise en question par le traducteur de la nature de la tâche qui lui est confiée. Enfin, l'analyse nous a conduits à considérer l'idiomatisme de la langue d'arrivée comme étant le problème central des traductions françaises au Canada.

#### *C.3.1.1 ...qui opte pour une traduction idiomatique...*

Rendons à Vinay et Darbelnet la primeur d'avoir démontré que chaque langue a sa propre manière d'exprimer la réalité, sa propre logique dans le choix du dit par rapport au non-dit, caractéristiques sans lesquelles la traduction intelligible ne saurait exister. Cependant, la notion d'idiomatisme de ces auteurs et celle de notre étude diffèrent par certains aspects. La dernière phrase de la citation suivante résume bien les paragraphes 75 et 76 sur la Modulation lexicale et le chapitre V consacré à la Modulation dans le message.<sup>30</sup>

"Il faut ajouter à leur décharge [des populations bilingues] que fréquemment ces populations parlent deux langues, mais tendent de plus en plus à partager une même culture, et par conséquent une même métalinguistique; il devient de ce fait difficile de recourir à des modulations qui sont précisément l'indice de divergences métalinguistiques."<sup>31</sup>

Il est d'autant plus important de lutter contre ces calques que la propension à les accepter est grande dans les populations bilingues et que certains traducteurs y recourent délibérément. En effet, voir un rapport direct et nécessaire entre l'expression linguistique et la métalinguistique peut conduire à accepter le calque de mot ou de structure (procédé regrettable, mais nécessaire parfois pour traduire "exactement" les nuances de la langue de départ, diront les tenants de la théorie whorfienne), il n'y a qu'un pas à franchir pour poser le faux problème d'une traduction idiomatique aux dépens de l'exactitude. Or, nous l'avons vu,<sup>32</sup> si la désignation ne procédait pas d'un choix métalinguistiquement libre, quoique

déterminé linguistiquement, certaines métaphores demeurerait inchangées au cours des siècles, et d'autres changeraient nécessairement d'une génération à l'autre; toute création linguistique serait liée au progrès des sciences et des techniques.

La création linguistique emprunte à la vie familière, ce qui est bien naturel; mais le choix opéré n'exploite qu'une infime fraction des ressources potentielles de la langue. (Il n'y a là rien que la linguistique n'ait révélé depuis longtemps; mais on a trop souvent tendance à croire que la linguistique synchronique étudie un état figé de la langue, plutôt qu'une période marquée par une dimension créatrice de l'expression)<sup>33</sup>. Autrement dit, la création métaphorique, si elle s'appuie sur la métalinguistique (par définition), puise d'abord et avant tout dans les ressources de la langue<sup>34</sup>.

Ce n'est donc pas tant une même métalinguistique qui explique les calques et l'absence de modulation dont parlent Vinay et Darbelnet, qu'une interférence linguistique due au brouillage de deux systèmes linguistiques insuffisamment maîtrisés<sup>35</sup>.

### C.3.1.2 *...oeuvre d'un traducteur-rédacteur*

Faisant écho, à quelques nuances près, à Vinay et Darbelnet, l'analyse a longuement porté sur l'idiomatisme de la langue d'arrivée, car la qualité de la langue a paru sous-tendre la qualité des rapports entre les deux ethnies du Canada.

Le traducteur possède entre ses mains une arme puissante, la communication entre deux communautés:

"On en arrive à constater l'importance croissante des traducteurs au sein de leur société",

déclare J.P. Coty, de la Fédération internationale des traducteurs, qui ajoute:

"l'influence qu'ils exercent sur la langue dépasse en importance celle des universités."<sup>36</sup>

Au Canada, l'influence que la traduction exerce sur la langue de la minorité est à double tranchant, car elle a le pouvoir de précipiter l'anglicisation:

"La traduction n'aurait aucun effet sur l'anglicisation si elle était bien faite."<sup>37</sup>

Et il n'y a pas de traduction bien faite sans restructuration du texte de départ<sup>38</sup>. C'est pour cette raison que j'en suis venu à proposer, d'un point de vue théorique et pratique, un "traducteur-rédacteur"<sup>39</sup>.

### C.3.2 *Grâce à un contrôle plus sévère de l'exercice de la profession...*

Le Canada n'est pas le seul pays où de nombreuses traductions sont confiées à des non-spécialistes de la traduction (employés de bureau, secrétaires bilingues, etc.). Les dangers, pour la langue d'arrivée de ces pays, quoique réels, ne semblent pas imminents. Mais, au Canada, la traduction s'étend à de si nombreux domaines, qu'elle sert de modèle linguistique aux francophones et qu'elle façonne par conséquent le français parlé en Amérique du Nord. Il n'est donc pas déraisonnable de proposer que soit réglementé l'exercice de la profession de traducteur — au nom du bien public.

Éliminer les mauvaises traductions peut se faire d'au moins deux façons: d'une part, en s'attachant à la formation des traducteurs, et, d'autre part, en redéfinissant le rôle des associations de traducteurs et d'interprètes.

#### C.3.2.1 *... en commençant par s'attacher à la formation des traducteurs...*

Il y a eu des traducteurs, de bons traducteurs, longtemps avant la création d'écoles de traducteurs et d'interprètes. Un diplôme de traducteur n'est donc pas nécessaire pour

pratiquer la profession avec bonheur. Nous avons même vu<sup>40</sup> qu'un diplôme n'était pas toujours la preuve suffisante de compétences professionnelles (voir supra, pages 50-51, les résultats à l'examen d'admission de la Société des traducteurs du Québec d'après la formation des candidats). Si un fort pourcentage de diplômés des écoles de traduction échouent à l'examen d'admission, il faut voir là non seulement un hiatus entre les associations et les écoles, mais également, sans doute, un manque de métier. Il n'en demeure pas moins que l'échec d'un diplômé en traduction surprend et est difficile à accepter. Une révision des programmes semble s'imposer. Parmi les changements à étudier, il faudrait peut-être exiger de l'étudiant, avant de lui délivrer son diplôme, un stage professionnel de quelques semaines sanctionné par des épreuves pratiques. Réviser en vase clos la formation des traducteurs n'aboutirait qu'à d'autres échecs. C'est pour cela que j'ai proposé<sup>41</sup> que se réunissent autour d'une même table des représentants de tous ceux qui alimentent la Grande Machine Traduisante. Car, en dernière analyse, il revient aux professeurs de traduction et à leurs étudiants, aux associations de traducteurs et d'interprètes, aux donneurs d'emploi et, enfin, aux "consommateurs de traductions" de définir ensemble leurs buts, de rechercher ensemble leurs intérêts communs et les moyens dont se doter pour atteindre leurs objectifs.

### C.3.2.2 ...et, enfin, en redéfinissant le rôle des associations de traducteurs et d'interprètes

Que les aspirants traducteurs choisissent une école de traduction ou une autre voie pour apprendre leur métier, ils devraient tous trouver leur dénominateur commun dans des associations professionnelles dont la vocation est de défendre, non seulement les intérêts des praticiens, mais les droits du public et la qualité des prestations. Par conséquent, comme je l'ai dit au chapitre IV de cette étude,<sup>42</sup> il faudrait que les associations de traducteurs et d'interprètes, après examen critique de leurs critères d'adhésion, puissent être les seules habilitées à autoriser l'exercice de la profession ou, tout au moins, les seules qui puissent garantir aux donneurs d'emploi et au public des traducteurs dignes de ce nom.

\*  
\*  
\*

L'anecdote qui a servi de point de départ à la présente étude a montré que la traduction, évidemment indispensable aux unilingues, s'avérait nécessaire pour pallier les déficiences du bilinguisme individuel. Mais elle contenait aussi une morale populaire, car elle devrait rappeler aux bilingues la nécessité de tourner sept fois leur langue seconde dans leur bouche avant de s'exprimer.

Que les traducteurs se réconfortent donc, eux qui ont toujours tourné septante fois leur plume dans leurs doigts avant de composer. J'ose espérer que mes remarques leur auront fourni quelque matière à réflexion, quelques éléments de solutions aussi.

## Notes

<sup>1</sup> Dans le chapitre "La sociolinguistique de l'éducation", in *Bilinguisme et contact des langues*, op. cit., après "inventaire des variables" (pp. 142 et ss.), W.F. Mackey conclut qu'il y a "90 types différents d'organisation de l'enseignement bilingue (...) Chacun de ces 90 types peut à son tour se combiner à l'une ou plus des cinq catégories de foyer [unilingues, ou bilingues à différents degrés] liées à l'école." Voir aussi supra, les chapitres I et II sur les bilinguismes institutionnel et individuel.

<sup>2</sup> Cf. chapitre II supra, pp. 33-34.

<sup>3</sup> W.F. Mackey, *Bilinguisme et contact des langues*, op. cit., p. 80.

<sup>4</sup> Au mois de décembre 1979, la Cour suprême du Canada a déclaré inconstitutionnels certains articles de la loi 101, obligeant le gouvernement québécois à traduire en anglais les lois qui n'avaient été promulguées qu'en français.

<sup>5</sup> Cf. pp. 16-17 et 23 supra, Chapitre I.

<sup>6</sup> *Projet de loi 101*, op. cit., Avant-propos, p. 7A.

<sup>7</sup> J.-J. Bertrand, in *Les problèmes culturels du Québec*, La Presse, Ottawa, 1974, p. 71. Voir également sur ce sujet le développement de la page 19 supra.

<sup>8</sup> Karl Meyer, *La Suisse, état polyglotte*, Edition de la Baconnière, Neuchâtel, 1952, p. 25.

<sup>9</sup> Si les Québécois se considèrent "vraiment" canadiens, il leur faut se soumettre à la volonté de la majorité, tout comme accepteront de le faire les Terre-neuviens ou les Albertains qui, eux aussi, ont des intérêts et une originalité propres à défendre, argue-t-on.

<sup>10</sup> Parce que "le gouvernement Trudeau s'est lancé dans l'aventure du bilinguisme à l'intérieur de la fonction publique fédérale, seul domaine sous son autorité directe, en espérant que cette politique serait imitée par les gouvernements des provinces et par l'entreprise privée." *Projet de loi 101*, op. cit., chapitre 1, section 5, p. 7E.

<sup>11</sup> *ibid.*, chapitre 3, p. 9A.

<sup>12</sup> Cf. pp. 8 et suivantes, supra.

<sup>13</sup> Cf. supra, "Situation socio-économique des Franco-canadiens et des Canadiens anglophones", pp. 18-19.

<sup>14</sup> Des statistiques récemment rapportées par les médias font apparaître que l'écart moyen des revenus entre les Canadiens français et anglais a baissé de 5% seulement en 7 ans. En 1971, un francophone gagnait annuellement \$565 par année de scolarité, et son homologue anglophone \$827, soit 46% de plus; en 1978, ces chiffres passaient respectivement à \$668 et \$921, soit un écart de 41%.

<sup>15</sup> R. Joy, *Languages in conflict*, op. cit., p. 63.

<sup>16</sup> Cependant, la dernière commission d'enquête en date, (la Commission Pépin-Robarts sur l'unité canadienne) (cf. supra, p. 35) s'est clairement prononcée en faveur d'un statut spécial pour le Québec. (M. Pépin est devenu ministre du nouveau gouvernement Trudeau en mars 1980).

<sup>17</sup> Voir notamment supra, "Bref historique", p. 7, "Assimilation et bilinguisme", p. 12 et les chapitres I et II, particulièrement les pages 20 à 22, "Unilinguisme et système d'éducation", ainsi que les pages 33 et 34, "Pourquoi est-on bilingue au Canada?"

<sup>18</sup> Cf. supra p. 27.

<sup>19</sup> Voir supra "Quelques cas de bilinguisme anglophone et francophone", pp. 35-37.

<sup>20</sup> *The Canadian Modern Language Review*, op. cit., Vol. 33, no 2, p. 259.

<sup>21</sup> Nous avons vu à la page 54 supra, qu'en 1977 90% des traducteurs fédéraux traduisaient en français et 10% en anglais. De plus, la position que j'adopte ici réfute les recommandations du Rapport qui préconisaient de réduire le volume des traductions en accroissant le nombre de fonctionnaires bilingues (cf. supra, p. 54).

<sup>22</sup> *Report of the task force on bilingualism at the University of Ottawa*, op. cit., p. 21. "Bilinguisme utile "s'entend ici, c'est-à-dire: "by efficient bilingualism, we mean the ability of a person to think in a second language well enough to communicate effectively (...) without causing his listener to become too impatient or embarrassed (...) nor will it detract from quality of thought". *ibid.*, p. 22.

<sup>23</sup> C.K. Ogden and I.A. Richards, *The meaning of meaning*, Harcourt, Brace and World Inc., New York, 1946, 8th edition, p. 123.

<sup>24</sup> Y compris les signes paralinguistiques erronés (ou inconnus de l'interlocuteur).

<sup>25</sup> *The Canadian Modern Language Review*, op. cit., Vol. 33 no 2, nov. 1976, p. 248.

<sup>26</sup> Se rappeler les licences de langage de P. Trudeau (cf. supra, "Argument", p. 1).

<sup>27</sup> Le Rapport, certains traducteurs, et le grand public. (cf. supra, chapitre III, p. 49).

<sup>28</sup> *Report*, op. cit., Book VI, paragraph 222.

<sup>29</sup> Cf. "Traduction et francisation", p. 59 supra, et "Le traducteur devant les problèmes de la francisation", pp. 61 et ss. supra.

<sup>30</sup> Vinay et Darbelnet, op. cit., pp. 88-90 et pp. 233-241.

<sup>31</sup> *ibid.*, p. 233 note 37.

<sup>32</sup> Cf. supra, chapitre IV, "Métalinguistiques différentes", pp. 71 et ss.

<sup>33</sup> Si les études ont jusqu'ici négligé la dimension créatrice de l'expression, c'est probablement parce que la linguistique de la Parole en est à ses premiers balbutiements.

<sup>34</sup> La langue "reflet de reflet". Voir supra, l'étude de M. Pergnier, "L'envers des mots", op. cit., dont il a été question au chapitre IV supra, p. 73.

<sup>35</sup> Cela dit en toute humilité, l'auteur de ces lignes n'est pas sûr que sa vigilance aura suffi à éliminer de son écriture toute trace des interférences causées par treize années en pays bilingue.

<sup>36</sup> J.P. Coty, in *Méta*, op. cit., Vol. 20 no 1, mars 1975, p. 65.

<sup>37</sup> J. Darbelnet, *Le français en contact avec l'anglais en Amérique du nord*, CIRB, Les Presses de l'université Laval, Québec, 1976, p. 119 "beaucoup de francophones canadiens parlent un français anglicisé sans savoir l'anglais. Ils se sont anglicisés par contact avec des textes mal traduits." *ibid.*, p. 120. Dans cette même veine, A. Martinet, op. cit., cite l'expression "être supposé" qui s'entend en France.

<sup>38</sup> Voir supra, pp. 86 et ss. "Pour une théorie interprétative de la traduction", notamment les pages 93-94.

<sup>39</sup> Cf. supra, p. 93.

<sup>40</sup> Cf. supra, "La formation des traducteurs", pp. 50 et ss., et pp. 85 et ss., "Les écoles de traduction".

<sup>41</sup> p. 86 supra.

<sup>42</sup> Cf. supra, "Les associations de traducteurs et d'interprètes", pp. 84 et ss.

## BIBLIOGRAPHIE

### I Ouvrages cités

- ANDREW (J.V.) *Bilingual today, French tomorrow — Trudeau's master plan and how it can be stopped*. — Richmond BMG Publishing Ltd, Hill, Ontario, 1977. — 137 p.
- ANTENNE (L') Bulletin de la Société des Traducteurs du Québec, Montréal.
- ARES (R.) *Les positions ethniques, linguistiques et religieuses des Canadiens français à la suite du recensement de 1971*, Montréal: Bellarmin, 1975. — 210 p.
- AYALA (F.) *Problemas de la traducción*. — Madrid: Cuadernos Tauros 64, — 1965. — 40 p.
- BARTH (G.) *Recherches sur la fréquence et la valeur des parties du discours en français, en anglais et en espagnol*. — Paris: Didier, 1961. — 128 p.
- BASTIEN (H.) *Le bilinguisme au Canada*. — Montréal: Action Canadienne Française, 1938. — 203 p.
- BOIVINEAU (R.) "Pigistes et bureaux de traduction", *Méta*, Vol. 21 no 1, mars 1976, pp. 5-11 (Voir *Méta*).
- BRISLIN (R.) (editor) *Translation: Application and research*. — New York: Gardner Press Inc, 1976; vi-312 p.
- CANADIAN MODERN LANGUAGE REVIEW (THE)/LA REVUE CANADIENNE DES LANGUES VIVANTES, Welland, Ontario (trimestriel).
- CARDINAL (P.) "Regard critique sur la traduction au Canada", *Méta*, Vol. 23 no 2, juin 1978, pp. 141-147 (Voir *Méta*).
- CARLOS (S.) "L'utilisation du français dans le monde du travail", *Commission Gendron* (Rapport de la), Québec, 1973. — p. 20.
- CARY (E.) *La traduction dans le monde moderne*, Genève: Georg et Cie, 1956. — 193 p.
- COHEN (M.) *Matériaux pour une sociologie du langage*. — Paris: Collection Maspero, 1971. — Vol. 1: 179 p. Vol. II: 169 p.
- COLPRON (G.) "Les fonctions du service de traduction", *Méta*, Vol. 21 no 1, mars 1976, pp. 63-67 (Voir *Méta*).
- COTY (J.P.) in "Table ronde sur l'évolution de la traduction", *Méta*, Vol. 20 no 1, mars 1975, p. 65 (Voir *Méta*).
- COUTURE (B.) "La banque de terminologie au service de l'entreprise", *Méta*, Vol. 21 no 1, mars 1976, pp. 100-109 (Voir *Méta*).
- COVACS (A.) "Bilinguisme officiel et double version des lois. Un pis-aller: la traduction. Une solution d'avenir: la corédaction", *Méta*, Vol. 24 no 1, mars 1979, pp. 103-108 (Voir *Méta*).
- DARBELNET (J.) *Le français en contact avec l'anglais en Amérique du Nord*, C.I.R.B., Québec: Les Presses de l'Université Laval, 1976. — 145 p.
- EDWARD (G.) "Second language retention in the Canadian public service", *The Canadian Modern Language Review*, Vol. 32 no 3, February 1976, pp. 305-308 (Voir *Canadian Modern Language Review*)
- EMOND (Ph.) "La traduction dans les agences de publicité", *Méta*, Vol. 21 no 1, mars 1976, pp. 81-86 (Voir *Méta*).
- EN ROUTE brochure publiée par Air Canada, Weston, Ontario (dix numéros annuels), June/juin 1978.

- ETUDES DE LINGUISTIQUE APPLIQUEE. — Paris Didier. — (Publication trimestrielle) no 12, oct.-déc. 1973: *Exégèse et traduction*; 126 p. no 24, oct.-déc. 1976: *Traduire: les idées et les mots*; 126 p.
- FISHMAN (J.A.) (editor) *Language loyalty in the United States. The maintenance and perpetuation of non-English mother tongues by American ethnic and religious groups*. — The Hague: Mouton, 1966. — 478 p.
- FRENETTE (R.) "La place de la traduction dans l'entreprise", *Méta*, Vol. 21 no 1, mars 1976, pp. 12-15 (Voir *Méta*).
- HOUSE (J.) "A model for assessing translation quality", *Méta*, Vol. 22 no 2, juin 1977, pp. 103-109 (voir *Méta*).
- JAKOBSON (R.) "Linguistics and poetics", *Style in Language*, New York/London: The Technology Press, 1960. — pp. 350-377.
- JOY (R.J.) *Languages in conflict*. — Montréal: Published by the author, 1967. — vi-145 p.
- LAJOIE (M.) "L'interprétation judiciaire", *Méta*, Vol. 24 no 1, mars 1979, pp. 115-123 (Voir *Méta*).
- LASSALLE (F.) "Réflexions sur mon métier", *Etudes de Linguistique Appliquée*. — Paris: Didier, 1973. — no 12, pp. 65-70.
- LAUZIERE (L.) "Un vocabulaire juridique bilingue canadien", *Méta*, Vol. 24 no 1, mars 1979, pp. 109-114 (Voir *Méta*).
- LEDERER (M.) "Synecdoque et traduction", *Etudes de Linguistique Appliquée*. — Paris: Didier, 1976. — no 4, pp. 13-41.
- . "La traduction: transcoder ou réexprimer?", *Etudes de Linguistique appliquée*. — Paris: Didier, 1973. — no 12, pp. 8-25.
- MACKEY (W.F.) *Bilingualism as a world problem*. — Montréal: Harvest House, 1967. — 57 p.
- . *Bilinguisme et contact des langues*. — Paris: Klincksieck, 1976. — 536 p.
- MARCELLESI (J.-B.) et GARDIN (B.) *Introduction à la sociolinguistique*. — Paris: Larousse, 1974. — 263 p.
- MARESCHAL (R.) "Eléments de motivation en langue seconde au Québec: une technique de recherche et quelques résultats." *The Canadian Modern Language Review*, Vol. 32 no 3, 1976, pp. 227-235 (Voir *Canadian Modern Language Review*).
- MARTINET (A.) *Eléments de linguistique générale*. — Paris: A. Colin, 1970. — 320 p.
- MARX (H.) *Language rights in the Canadian constitution*, reprinted from *La Revue juridique Thémis*, no 2, Montréal, 1967. — pp. 239-286.
- MELEKA (F.) "Le Bureau des Traductions", *Méta*, Vol. 22 no 1, mars 1977, pp. 57-65. (Voir *Méta*)
- MESCHONNIC (H.) "Propositions pour une poétique de la traduction", Paris: Didier-Larousse, *Langages*, no 28, décembre 1972. — pp. 49-54.
- META *Journal des traducteurs/Translators' journal*. — Montréal. Presses de l'Université de Montréal, (Trimestriel).
- MEYER (K.) *La Suisse, état polyglotte*. — Neuchâtel: Editions de la Baconnière, 1952. — 48 p.
- MONJO (A.) "Exégèse et re-création dans la traduction poétique", *Etudes de Linguistique appliquée*. — Paris: Didier, 1973 no 12. — pp. 50-63.
- MOSKOWITZ (D.) "Le traducteur: récepteur et destinataire du message", *Etudes de Linguistique Appliquée*. — Paris: Didier, 1973, no 12. — pp. 71-84.
- MOUNIN (G.) *Les problèmes théoriques de la traduction*. — Paris: Gallimard, 1963. — xii — 296 p.
- NIDA (E.), "A framework for the analysis and evaluation of theories of translation." *Translation* (ed. Brislin, R.). — New York: Gardner Press Inc., 1976. — pp. 47-91.
- OGDEN (C.K.) and RICHARDS (I.A.) *The meaning of meaning*, New York: Harcourt, Brace and World Inc., 1946 (8th edition). — 363 p.

- PAINCHAUD (L.) *Le bilinguisme à l'université*. — Montréal: Beauchemin. — 1968. — 238 p.
- PERGNIER (M.) "L'envers des mots", *Etudes de Linguistique appliquée* (Voir plus haut), no 24, 1976, pp. 92-126.
- POISSON (J.) in "La traduction, facteur d'acculturation?", *Méta*, Vol. 22 no 3, septembre 1977, pp. 232-233 (Voir *Méta*).
- PROBLEMES CULTURELS DU QUEBEC (LES). — Ottawa: La Presse, 1974. — 127 pages.
- PROJET DE LOI 101 Texte intégral publié in *Le Devoir*, Québec, 2 avril 1977, pp. 7-10.
- RAPPORT DE LA COMMISSION ROYALE D'ENQUETE SUR LE BILINGUISME ET LE BICULTURALISME/REPORT OF THE ROYAL COMMISSION ON BILINGUALISM AND BICULTURALISM: Ottawa, Imprimeur de la Reine, *Rapport préliminaire*, 1<sup>er</sup> février 1965, 217 p. *Livre I: Les langues officielles*, 8 octobre 1967, LII, 212 p. *Livre II: L'éducation*, 23 mai 1968, 350 p. *Livre III: Le monde du travail*, (2 vol.) 19 septembre 1969, 576 p. *Book VI: Voluntary Associations*, 14 février 1970, 234 p.
- REVUE CANADIENNE DES LANGUES VIVANTES (La) (Voir *Canadian Modern Language Review*)
- SCHWAB (W.) in *Méta* (Voir ce mot), Vol. 22 no 1, mars 1977, rubrique *L'activité*, "Francisation et traduction, une stratégie d'ensemble", p. 96.
- SELESKOVITCH (D.) "Interpretation, a psychological approach to translating", in *Translation* (ed. R. Brislin). — New York: Gardner Press Inc., 1976. — pp. 92-116.
- . *L'interprète dans les conférences internationales*. — Paris: Lettres modernes, Minard, 1968. — 261 p.
- . *Langage, langue et mémoire*. — Paris: Lettres modernes, Minard, 1975. — 272 p.
- . "Traduire: de l'expérience aux concepts", *Etudes de Linguistique appliquée* (Voir plus haut), no 24, octobre-décembre 1976. — pp. 64-91.
- SINDEU (B.B.) "La traduction de la Bible en boulo", *Méta*, Vol. 22 no 3, septembre 1977. — pp. 191-194. (Voir *Méta*).
- SKELTON (O.D.) *The language issue in Canada*. — Kingston, Ontario: Jackson Press, April 1977. — 39 p.
- SPICER (K.) *Sixth annual report, commissioner of Official languages*. — Ottawa: Queen's printer, March 1977. — 189 pages.
- STEINER (G.) *After Babel — Aspects of language and Translation*, London-New York: Oxford University Press, 1975; xi + 507 pages.
- STRATFORD (Ph.) "Literary translation in Canada: a survey", *Méta*, Vol. 22 no 1, mars 1977. — pp. 37-44 (Voir *Méta*).
- SWAIN (M.) "English child + early immersion = bilingual child?", *The Canadian Modern Language Review* (Voir *Canadian Modern L. R.*), Vol. 33 no 2, novembre 1976. — pp. 180-187.
- TASK FORCE ON BILINGUALISM AT THE UNIVERSITY OF OTTAWA (Report of the), polycopié inédit, Université d'Ottawa, January 15, 1971, 62 pages de texte et 100 pages de tableaux.
- THIEBERGER (R.) "Le langage de la traduction", *Langages*. — Didier-Larousse, no 28, décembre 1972. — pp. 75-84.
- THIERY (C.) "Le bilinguisme vrai", *Etudes de Linguistique Appliquée*. — Paris: Didier, no 24, oct.-déc. 1976. — pp. 52-63.
- VINAY (J.-P.) et DARBELNET (J.) *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, Paris/Montréal: Didier-Beauchemin, 1960. — 331 pages.
- WEINREICH (U.) *Languages in contact*, sixth edition. — The Hague/Paris: Mouton, 1969. — 148 p.

## II Ouvrages consultés

- BRILLANT (J.) *L'impossible Québec. — Essai d'une sociologie de la culture.* — Montréal: Edition du Jour, 1969. — 210 p.
- BROWER (R.A.) (editor) *On Translation.* — London/New York: Oxford University Press, 1966. — 296 p.
- CATFORD (J.C.) *A linguistic theory of translation, an essay in applied linguistics.* London, Oxford University Press, 1965; viii — 103 p.
- DARNELL (R.) (edited by) *Linguistic diversity in Canadian society.* — Edmonton, Canada. Linguistic Research Inc., 1971. — 307 p.
- FULLER (F.) *A handbook for translators.* Gerrards Cross, England: Colin Smythe, 1973. — 66 p.
- HORNBY (P.A.) (edity by) *Bilingualism. Psychological, social and educational implications.* — New York/San Francisco/London: Academic Press, 1977. — xi-167 p.
- LEWIS (E.G.) *Multilingualism in the Soviet Union.* The Hague: Mouton, 1972. — xx — 332 p.
- MACKEY (W.F.) *Bibliographie internationale sur le bilinguisme.* Québec, Presses de l'Université Laval, 1972 (compilée sous la direction de W.F. Mackey). — 1006 ouvrages catalogués.
- *Le bilinguisme canadien. bibliographie analytique et guide du chercheur.* — Québec. Centre international de recherche sur le bilinguisme, 1978. — 603 p.
- META *Journal des traducteurs/Translators' journal.* Montréal, Presses de l'Université de Montréal, (trimestriel), Volumes 19 no 1 à 24 no 1 (mars 1974 à mars 1979), et particulièrement: Vol. 19 no 1, mars 1974: *Enquête sur la traduction au Canada.* — 116 p. Vol. 20 no 1, mars 1975, "Table ronde sur l'évolution de la traduction", pp. 58-70. Vol. 21 no 1 mars 1976, (Numéro spécial): *La traduction et l'entreprise.* — 112 p. Vol. 22 no 1, mars 1977 (Numéro spécial): *Histoire de la traduction au Canada.* — 99 p. Vol. no 1, mars 1979 (Numéro spécial): *La traduction juridique.* — 217 p.
- NEWMARK (P.) in *The Incorporated Linguist*, Quaterly journal of the Institute of Linguists, London: "Twenty-three restricted rules of translation, Vol. 12 no 1, January 1972, pp. 9-15. "Further propositions on translation", *Part I*: Vol. 13 no 2, April 1974, paragraphes 1 à 23 (9 p.); *Part II*: Vol. 13 no 3, July 1974, paragraphes 25 à 55 (11 pages).
- RAPPORT DE LA COMMISSION ROYALE D'ENQUETE SUR LE BILINGUISME ET LE BICULTURALISME/REPORT OF THE ROYAL COMMISSION ON BILINGUALISM AND BICULTURALISM: Ottawa: L'Imprimeur de la Reine/The Queen's Printer, *Book IV: Cultural contribution of other ethnic groups*; October 23, 1969. — 352 p. *Book V: The Federal capital*, february 14, 1970. — 234 p.
- ROGOV (V.) *Languages and peoples of the USSR.* — Moscow: Novosti Press Agency Publishing House, 1965. — 61 p.
- TABOURET-KELLER (A.) "Vrais et faux problèmes du bilinguisme", *Etudes sur le langage de l'enfant.* — Paris: Editions du Scarabée, 1962. — pp. 161-194.
- THORSON (J.T.) *Wanted. a single Canada.* — Toronto: McLelland and Stewart, 1973, 160 p.
- TRADUCTION (LA) (numéro coordonné par Jean René Ladmiral) *Langages.* — Paris: Didier-Larousse, no 28, décembre 1972. — 117 p.

## Dans la même série:

- B-1 *L'utilisation de l'ordinateur en lexicométrie.*  
Savard, Jean-Guy
- B-2 *L'ordinateur et l'analyse grammaticale.*  
Mephram, Michael S.
- B-3 *Concept Categories as Measures of Culture Distance.*  
Mackey, William F.
- B-4 *L'université bilingue.*  
Verdoodt, Albert
- B-5 *La rentabilité des mini-langues.*  
Mackey, William F.
- B-6 *The Computer in Automated Language Teaching.*  
Mackey, William F.
- B-7 *The Three-Fold Objective of the Language Reform in Mainland China in the Last Two Decades*  
Chiu, Rosaline Kwan-wai
- B-8 *Un test télévisé.*  
Savard, Jean-Guy
- B-9 *Sociolinguistic History, Sociolinguistic Geography and Bilingualism.*  
Afendras, Evangelos A.
- B-10 *Mathematical Models for Balkan Phonological Convergence.*  
Afendras, Evangelos A.
- B-11 *Stability of a Bilingual Situation and Arumanian Bilingualism.*  
Afendras, Evangelos A.
- B-12 *More on Informational Entropy, Redundancy and Sound Change.*  
Afendras, Evangelos A. & Tzannes, Nicolaos S.
- B-13 *Relations entre anglophones et francophones dans les syndicats québécois.*  
Verdoodt, Albert
- B-14 *Multilingual Communication in Nigeria.*  
Iso, Asi Otu & Afendras, Evangelos A.
- B-15 *The Language Factor in Maori Schooling.*  
Richards, Jack C.
- B-16 *Diffusion Processes in Language: prediction and planning.*  
Afendras, Evangelos A.
- B-17 *A Non-Contrastive Approach to Error Analysis.*  
Richards, Jack C.
- B-18 *Research Possibilities on Group Bilingualism: a report.*  
Kloss, Heinz & Verdoodt, Albert
- B-19 *Interference, Integration and the Synchronic Fallacy.*  
Mackey, William F.

- B-20 *A Psycholinguistic Measure of Vocabulary Selection.*  
Richards, Jack C.
- B-21 *A Pilot Study on the Ability of Young Children and Adults to Identify and Reproduce Novel Speech Sounds.*  
Afendras, Evangelos A., Yeni-Komshian, G. & Zubin, David A.
- B-22 *Can One Measure a Sprachbund? A Calculus of Phonemic Distribution for Language Contact.*  
Afendras, Evangelos A.
- B-23 *Stochastic Processes for Diachronic Linguistics.*  
Afendras, Evangelos A. & Tzannes, Nicolaos S.
- B-24 *Structures ethniques et linguistiques au Burundi, pays 'unimodal' typique.*  
Verdoodt, Albert
- B-25 *Error Analysis and Second Language Strategies.*  
Richards, Jack C.
- B-26 *Graduate Education in Foreign Language Teaching.*  
Mackey, William F.
- B-27 *La question scolaire en Alsace: statut confessionnel et bilinguisme.*  
Kauffmann, Jean
- B-28 *Polychronometry: the study of time variables in behavior.*  
Mackey, William F.
- B-29 *Diglossie au Québec: limites et tendances actuelles.*  
Chantefort, Pierre
- B-30 *Literary Biculturalism and the Thought-Language-Culture Relation.*  
Mackey, William F.
- B-32 *La distance interlinguistique.*  
Mackey, William F.
- B-33 *Options politiques fondamentales de l'état plurilingue.*  
Plourde, Gaston
- B-34 *Social Factors, Interlanguage and Language Learning.*  
Richards, Jack C.
- B-35 *Analyse des erreurs et grammaire générative la syntaxe de l'interrogation en français.*  
Py, Bernard
- B-36 *Anglicization in Quebec City.*  
Edwards, Vivien
- B-37 *La lexicométrie allemande: 1898-1970.*  
Njock, Pierre-Emmanuel
- B-39 *Individualisation de l'enseignement et progrès continu à l'élémentaire. Application à l'anglais, langue seconde.*  
Bégin, Y., Masson, J.P., Beaudry, R. & Paquet, D. (INRS-Education)
- B-41 *Une communauté allemande en Argentine: Eldorado.*  
Micolis, Marisa

- B-42 *Three Concepts for Geolinguistics.*  
Mackey, William F.
- B-43 *Some Formal Models for the Sociology of Language.. diffusion, prediction and planning of change.*  
Afendras, Evangelos A.
- B-45 *Le projet de restructuration scolaire de l'île de Montréal et la question linguistique au Québec.*  
Duval, Lise & Tremblay, Jean-Pierre; recherche dirigée par Léon Dion avec la collaboration de Micheline de Sève.
- B-46 *L'écologie éducationnelle du bilinguisme.*  
Mackey, William F.
- B-47 *La situation du français comme langue d'usage au Québec.*  
Gendron, Jean-Denis
- B-48 *Network Concepts in the Sociology of Language.*  
Afendras, Evangelos A.
- B-49 *Attitude linguistique des adolescents francophones du Canada.*  
Gagnon, Marc
- B-50 *Vers une technique d'analyse de l'enseignement de l'expression orale.*  
Huot-Tremblay, Diane
- B-51 *A Demographic Profile of the English Population of Quebec 1921-1971.*  
Caldwell, Gary
- B-52 *Language in Education and Society in Nigeria: a comparative bibliography and research guide.*  
Brann, C.M.B.
- B-53 *Éléments de correction phonétique du français.*  
LeBel, Jean-Guy
- B-54 *Langue, dialecte et diglossie littéraire.*  
Mackey, William F.
- B-55 *Rapport de synthèse de l'élaboration du test d'anglais langue seconde.*  
GREDIL (Groupe de recherche et d'étude en didactique des langues)
- B-56 *Relations interethniques et problèmes d'acculturation.*  
Abou, Sélim
- B-57 *Etude socio-linguistique sur l'intégration de l'immigrant allemand au milieu québécois.*  
Hardt-Dhatt, Karin
- B-58 *La culture politique du Mouvement Québec Français.*  
Turcotte, Denis
- B-59 *Aspects sociolinguistiques du bilinguisme canadien.*  
Saint-Jacques, Bernard
- B-60 *Cooperation and Conflict in Dual Societies: a comparison of French-Canadian and Afrikaner nationalism.*  
Novek, Joël

- B-61 *Le Zaïre: deuxième pays francophone du monde?*  
Faik, Sully; Pierre, Max; N'Tita, Nyembwe & N'Sial, Sesepe
- B-62 *7e Colloque 1976 — Actes / 7th Symposium 1976 — Proceedings.*  
Association canadienne de linguistique appliquée /  
Canadian Association of Applied Linguistics
- B-63 *Les dispositions juridico-constitutionnelles de 147 Etats en matière de politique linguistique.*  
Turi, Giuseppe
- B-64 *Contribution à l'étude du problème de la difficulté en langue étrangère.*  
Ragusich, Nicolas-Christian
- B-65 *Linguistic Tensions in Canadian and Belgian Labor Unions.*  
Verdoodt, Albert
- B-66 *Contribution à l'étude de la nouvelle immigration libanaise au Québec.*  
Abou, Sélim
- B-67 *L'incidence de l'âge dans l'apprentissage d'une langue seconde.*  
Daigle, Monique
- B-68 *The Contextual Revolt in Language Teaching.*  
Mackey, William F.
- B-69 *La langue française en Afrique occidentale francophone.*  
Kwofie, Emmanuel N.
- B-70 *Motivational Characteristics of Francophones Learning English.*  
Clément, Richard
- B-71 *Schedules for Language Background, Behavior and Policy Profiles.*  
Mackey, William F.
- B-72 *Difficultés phonétiques de l'acquisition du français, langue seconde.*  
Huot, France
- B-73 *Multilinguisme et éducation au Nigéria.*  
Brann, C.M.B.
- B-74 *Les systèmes approximatifs et l'enseignement des langues secondes.*  
High Locastro, Virginia
- B-75 *Le bilinguisme canadien: bibliographie analytique et guide du chercheur.*  
Mackey, William F.
- B-76 *Un siècle de colloques sur la didactique des langues.*  
Mackey, William F.
- B-77 *L'irrédentisme linguistique: une enquête témoin.*  
Mackey, William F.
- B-78 *Babel: perspectives for Nigeria.*  
Simpson, Ekundayo
- B-79 *Samuel Beckett: traducteur de lui-même.*  
Simpson, Ekundayo

- B-80 *8e Colloque 1977 — Actes / 8th Symposium 1977 — Proceedings.*  
Association canadienne de linguistique appliquée /  
Canadian Association of Applied Linguistics
- B-81 *Language Survey for Nigeria.*  
Osaji, Bede
- B-82 *L'univers familial de l'enfant africain.*  
Njock, Pierre-Emmanuel
- B-83 *The Social Psychology of Inter-ethnic Contact and Cross-cultural  
Communication: An Annotated Bibliography.*  
Desrochers, Alain & Clément, Richard
- B-84 *Géographie du français et de la francité en Louisiane.*  
Breton, Roland J.-L.
- B-85 *Etude morphosyntaxique du parler acadien de la Baie Sainte-Marie,  
Nouvelle-Ecosse (Canada).*  
Gesner, B. Edward
- B-86 *Multinational Schools as Language Learning Media.*  
Mackey, William F.
- B-87 *Translating in the Nigerian Mass Media: A Sociolinguistic Study.*  
Simpson, Ekundayo
- B-88 *Identité culturelle et francophonie dans les Amériques (III).*  
Baudot, Alain, Jaubert, Jean-Claude & Sabourin, Ronald
- B-89 *Les banques de terminologie bilingues et multilingues: Etat de la  
question.*  
Rondeau, Guy
- B-90 *Differences in Earnings by Language Groups in Quebec, 1970: An  
Economic Analysis.*  
Vaillancourt, François
- B-91 *The Role of France, Quebec and Belgium in the Revival of French in  
Louisiana Schools.*  
Gold, Gerald L.
- B-92 *L'éducation des enfants de travailleurs migrants en Europe occidentale  
(Bibliographie sélective).*  
Rosseel, Eddy
- B-93 *La distance interlinguistique lexicale.*  
Huot, Jean-Claude
- B-94 *Le français parlé: analyse des attitudes des adolescents de la-ville de  
Québec selon les classes sociales.*  
Noël, Dany (Danièle)
- B-95 *Bilingualism and Linguistic-Segregation in the Schools of Brussels.*  
Elizabeth Sherman Swing
- B-96 *Apprentissage dans des contextes bilingues.*  
Rodrigue Landry
- B-97 *Exogamie et anglicisation dans les régions de Montréal, Hull, Ottawa et  
Sudbury.*  
Castonguay, Charles

- B-98 *The Measurement of Language Diversity.*  
Brougham, James
- B-99 *Compte-rendu du colloque sur 'Les mécanismes psychologiques sous-jacents à l'apprentissage d'une langue seconde'.*  
Présentation: Jean-Denis Gendron & Richard Vigneault
- B-100 *The Uneasy Status of Literature in Second Language Teaching at the School Level: An Historical Perspective.*  
Schloss, Brigitte
- B-101 *Difficultés d'apprentissage de la langue seconde chez l'immigrant adulte en situation scolaire: Une étude dans le contexte québécois.*  
d'Anglejan, Alison
- B-102 *Une analyse phonologique d'un parler acadien de la Nouvelle-Ecosse (Canada). (Région de la Baie Sainte-Marie).*  
Ryan, Robert W.
- B-103 *Problèmes en enseignement fonctionnel des langues.*  
Actes du 1<sup>er</sup> colloque sur la didactique des langues  
Alvarez, Gerardo & Huot, Diane
- B-104 *Le processus du retour au connu dans la classe de langue.*  
Boulouffe, Jacqueline
- B-105 *Le français parlé en situation minoritaire. (Volume I).*  
Mougeon, Raymond
- B-106 *Une analyse morphologique du groupe verbal du parler franco-acadien de la région de la Baie Sainte-Marie, Nouvelle-Ecosse (Canada).*  
Ryan, Robert W.

## AUTRES PUBLICATIONS DU C.I.R.B.

## Série A — Etudes/Studies (Presses de l'Université Laval)

- \*A-1 SAVARD, Jean-Guy et RICHARDS, Jack C. *Les indices d'utilité du vocabulaire fondamental français*. Québec, 1970, 172 p.
- A-2 KLOSS, Heinz. *Les droits linguistiques des Franco-Américains aux Etats-Unis*. Québec, 1971, 84 p.
- A-3 FALCH, Jean. *Contribution à l'étude du statut des langues en Europe*. Québec, 1973, 284 p.
- A-4 DORION, Henri & MORISSONNEAU, Christian (colligés et présentés/editors). *Les noms de lieux et le contact des langues / Place Names and Language Contact*. Québec, 1972, 374 p.
- A-5 LAFORGE, Lorne. *La sélection en didactique analytique*. Québec, 1972, 383 p.
- A-6 TOURET, Bernard. *L'aménagement constitutionnel des Etats de peuplement composite*. Québec, 1973, 260 p.
- A-7 MEPHAM, Michael S. *Computation in Language Text Analysis*. Québec, 1973, 234 p.
- A-8 CAPPON, Paul. *Conflit entre les Néo-Canadiens et les francophones de Montréal*. Québec, 1974, 288 p.
- A-9 SAVARD, Jean-Guy & VIGNEAULT, Richard (présentation/présentation). *Les états multilingues: problèmes et solutions / Multilingual Political Systems: problems and solutions*. Textes de la Table Ronde de 1972/Papers of the Round Table in 1972. Québec, 1975, 591 p.
- A-10 BRETON, Roland J.-L. *Atlas géographique des langues et des ethnies de l'Inde et du subcontinent*. Québec, 1976, 648 p.
- A-11 SNYDER, Emile & VALDMAN, Albert (présentation). *Identité culturelle et francophonie dans les Amériques*. Québec, 1976, 290 p.
- A-12 DARBELNET, Jean. *Le français en contact avec l'anglais en Amérique du Nord*. Québec, 1976, 146 p.
- A-13 MALLEA, John R. (compiled and edited). *Quebec's Language Policies. background and response*. Québec, 1977, 309 p.
- A-14 DORAIS, Louis-Jacques. *Lexique analytique du vocabulaire inuit moderne au Québec-Labrador*. Québec, 1978, 136 p.
- A-15 CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LE BILINGUISME / INTERNATIONAL CENTER FOR RESEARCH ON BILINGUALISM. *Minorités linguistiques et interventions: Essai de typologie / Linguistic Minorities and Interventions: Towards a Typology*. Compte rendu du Colloque sur les minorités linguistiques tenu à l'Université Laval du 15 au 18 avril 1977 / Proceedings of the Symposium on Linguistic Minorities held at Laval University from April 15th to April 18th 1977. Québec, 1978, 318 p.

\*Epuisé / Out of print

- A-16 SAVARD, Jean-Guy & LAFORGE, Lorne. *Actes du 5e Congrès de l'Association internationale de linguistique appliquée / Proceedings of the 5th Congress of l'Association internationale de linguistique appliquée*. Québec, 1981, 464 p.
- A-17 TURCOTTE, Denis. *La politique linguistique en Afrique francophone: une étude comparative de la Côte d'Ivoire et de Madagascar*. Québec, 1981, 219 p.
- A-100 EQUIPE DE PROFESSEURS DE L'UNIVERSITE LAVAL. *Test Laval: formule A, classement en français langue seconde*. Québec, 1971, Copie échantillon/Sample copy.
- A-101 EQUIPE DE PROFESSEURS DE L'UNIVERSITE LAVAL. *Test Laval: formule B, formule C, classement en français langue seconde*. Québec, 1976, Copie échantillon/Sample copy.

## Série C — Publications extérieures/Outside publications

- C-1 SAVARD, Jean-Guy. *La valence lexicale*. Paris, Didier, 1970, 236 p.
- C-2 MACKEY, William F. *Le bilinguisme: phénomène mondial / Bilingualism as a World Problem*. Montréal, Harvest House, 1967, 119 p.
- C-3 MACKEY, William F., SAVARD, Jean-Guy & ARDOUIN, Pierre. *Le vocabulaire disponible du français*. Montréal, Didier Canada, 1971, 2 volumes, 900 p.
- C-4 STERN, H.H. (rédacteur). *L'enseignement des langues et l'écolier. Rapport d'un colloque international*. (Traduit au CIRB sous la direction de William F. Mackey). Hambourg, Institut de l'UNESCO pour l'éducation, 1971, 254 p.
- C-5 KLOSS, Heinz. *Laws and Legal Documents Relating to Problems of Bilingual Education in the United States*. Washington, D.C., Center for Applied Linguistics, 1971, 92 p.
- C-6 MACKEY, William F. *Principes de didactique analytique*. (Révisé et traduit par Lorne Laforge). Paris, Didier, 1972, 713 p.
- C-7 MACKEY, William F. & VERDOODT, Albert (editors). *The Multinational Society*. Rowley (Mass.), Newbury House, 1975, 388 p.
- C-8 GIORDAN, Henri & RICARD, Alain (sous la direction). *Diglossie et littérature*. Bordeaux-Talence, Maison des sciences de l'homme, 1976, 184 p.
- C-9 MACKEY, William F. *Bilinguisme, et contact des langues*. Paris, Klincksieck, 1976, 539 p.
- C-10 MACKEY, William F., ORNSTEIN, Jacob & al. *The Bilingual Education Movement. essays on its progress*. El Paso, Texas Western Press, 1977, 153 p.
- C-11 MACKEY, William F., & ORNSTEIN, Jacob (editors). *Sociolinguistic Studies in Language Contact*. The Hague, Mouton, 1979, 460 p.

Collection *Studies in Bilingual Education* (Newbury House, Rowley, Mass.)  
W.F. Mackey — General Editor

- C-100 MACKEY, William F. *Bilingual Education in a Bilingual School: a study of equal language maintenance through free alternation*. 1972, 185 p.
- C-101 SPOLSKY, Bernard (editor). *The Language Education of Minority Children: selected readings*. 1972, 200 p.
- C-102 LAMBERT, Wallace E. & TUCKER, G. Richard. *Bilingual Education of Children: the St. Lambert experiment*. 1972, 248 p.
- C-103 COHEN, Andrew D. *A Sociolinguistic Approach to Bilingual Education: Experiments in the American Southwest*. 1975, 352 p.
- C-104 GAARDER, A. Bruce. *Bilingual Schooling and the Survival of Spanish in the United States*. 1977, 238 p.
- C-105 KLOSS, Heinz. *The American Bilingual Tradition*. 1977, 347 p.

- C-106 <sup>2</sup> MACKEY, William F. & ANDERSSON, Theodore. *Bilingualism in Early Childhood*. 1977, 443 p.
- C-107 MACKEY, William F. & BEEBE, Von-Nieda. *Bilingual Schools for a Bicultural Community*. 1977, 223 p.

Série E — Inventaires/Inventories (Presses de l'Université Laval)

- E-1 KLOSS, Heinz & McCONNELL, Grant D. (rédacteurs/editors). *Composition linguistique des nations du monde. Vol. 1: L'Asie du Sud: secteurs central et occidental / Linguistic Composition of the Nations of the World. Vol. 1: Central and Western South Asia.* Québec, 1974, 408 p.
- E-2 KLOSS, Heinz & McCONNELL, Grant D. (rédacteurs/editors). *Composition linguistique des nations du monde. Vol. 2: L'Amérique du Nord / Linguistic Composition of the Nations of the World. Vol. 2: North America.* Québec, 1978, 893 p.
- E-3 KLOSS, Heinz & McCONNELL, Grant D. (rédacteurs/editors). *Composition linguistique des nations du monde. Vol. 3: L'Amérique centrale et l'Amérique du Sud / Linguistic Composition of the Nations of the World. Vol. 3: Central and South America.* Québec, 1979, 564 p.
- E-4 KLOSS, Heinz & McCONNELL, Grant D. (rédacteurs/editors). *Composition linguistique des nations du monde. Vol. 4: L'océanie / Linguistic Composition of the Nations of the World. Vol. 4: Oceania.* Québec, 1981, p.
- E-10 KLOSS, Heinz & McCONNELL, Grant D. (rédacteurs/editors). *Les langues écrites du monde: relevé du degré et des modes d'utilisation. Vol. 1: Les Amériques / The Written Languages of the World: a survey of the degree and modes of use. Vol. 1: The Americas.* Québec, 1978, 633 p.

Série F — Bibliographies (Presses de l'Université Laval)

- F-1 SAVARD, Jean-Guy. *Bibliographie analytique de tests de langue / Analytical Bibliography of Language Tests.* Québec, 2e éd., 1977, 570 p.
- \*F-2 CHIU, Rosaline Kwan-wai. *Language Contact and Language Planning in China (1900-1967). A Selected Bibliography.* Québec, 1970, 276 p.
- F-3 MACKEY, William F. (rédacteur/editor). *Bibliographie internationale sur le bilinguisme / International Bibliography on Bilingualism.* Québec, 1972, 757 p.
- F-4 AFENDRAS, Evangelos A. & PIANAROSA, Albertina. *Bibliographie analytique du bilinguisme chez l'enfant et de son apprentissage d'une langue seconde / Child Bilingualism and Second Language Learning. a descriptive bibliography.* Québec, 1975, 401 p.
- F-5 GUNAR, Daniel. *Contact des langues et bilinguisme en Europe orientale: bibliographie analytique / Language Contact and Bilingualism in Eastern Europe: analytical bibliography.* Québec, 1979, 391 p.

\*Epuisé / Out of print

**Série G — Rapports de recherche, conférences, communications et articles**

- G-1 *Le français parlé dans la ville de Québec une étude sociolinguistique.*  
Deshaies, Denise
- G-2 *Second-language acquisition: An investigation of a bicultural excursion  
expérience.*  
Desrochers, Alain & Gardner, Robert, C.

## Adresses des distributeurs / Distributors' addresses

- Séries A, E, F: **PRESSES DE L'UNIVERSITE LAVAL,**  
C.P. 2447,  
Québec, Québec,  
Canada, G1K 7R4
- INTERNATIONAL SCHOLARLY BOOK SERVICES INC.,**  
P.O. Box 555,  
Forest Grove,  
Oregon 97116, USA
- CLUF/L'ECOLE,**  
11, rue de Sèvres,  
75006 Paris,  
France
- Séries B, G: **CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LE BILINGUISME,**  
Pavillon Casault, 6e sud,  
Université Laval,  
Québec, Québec,  
Canada G1K 7P4
- B-40, B-44, B-62, B-80: **ASSOCIATION CANADIENNE DE LINGUISTIQUE APPLIQUEE,**  
Institut des langues vivantes,  
Université d'Ottawa,  
59 est, avenue Laurier,  
Ottawa, Ontario,  
Canada, K1N 6N5
- C-1, C-3, C-6: **MARCEL DIDIER LIMITEE,**  
2050, rue Bleury, suite 500,  
Montréal, Québec,  
Canada, H3A 2J4
- C-2: **HARVEST HOUSE LIMITED,**  
4795 ouest, rue Sainte-Catherine,  
Montréal, Québec,  
Canada, H3Z 2B9
- C-4: **INSTITUT DE L'UNESCO POUR L'EDUCATION,**  
Feldbrunnenstrasse 70,  
Hambourg 13,  
West Germany
- APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES CANADA,**  
Ottawa, Ontario,  
Canada, K1A 0S9
- C-5: **CENTER FOR APPLIED LINGUISTICS,**  
1614 North Kent Street,  
Arlington,  
Virginia 22209, USA
- C-7, C-100, C-101, C-102, C-103, C-104, C-105, C-106, C-107: **NEWBURY HOUSE PUBLISHERS,**  
68 Middle Road,  
Rowley,  
Massachusetts 01969, USA

**DIDACTA,**  
3465, Côte-des-Neiges, suite 61.  
Montréal, Québec,  
Canada, H3H 1T7 .

C-8: **MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME,**  
**ILTAM,**  
Esplanade des Antilles,  
Domaine universitaire,  
33405 Talence,  
France

**CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LE BILINGUISME,**  
Pavillon Casault, 6e sud,  
Université Laval,  
Québec, Québec,  
Canada, G1K 7P4

C-9: **LIBRAIRIE KLINCKSIECK,**  
11, rue de Lille,  
75007 Paris,  
France

C-10: **TEXAS WESTERN PRESS,**  
University of Texas,  
El Paso,  
Texas 79968, USA

C-11: **MOUTON PUBLISHERS,**  
Noordeinde 41  
2514 GC La Haye  
(Netherlands)